

Histoire médicale de l'armée d'Orient , par le médecin en chef R. Desgenettes

Desgenettes, René-Nicolas Dufriche (1762-1837). Histoire médicale de l'armée d'Orient , par le médecin en chef R. Desgenettes. 1802.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter reutilisationcommerciale@bnf.fr.

100

T. 19
on

T 2596
F.

HISTOIRE MÉDICALE

DE L'ARMÉE

D'ORIENT.

7^e T. 133
9



HISTOIRE MÉDICALE DE L'ARMÉE D'ORIENT,

P A R

LE MÉDECIN EN CHEF R. DESGENETTES.

Cherchons à tirer des malheurs de la guerre quelque
avantage pour le genre humain.

PRINGLE, *Maladies des armées.*



A PARIS,

Chez CROULLEBOIS, libraire de la Société de médecine, rue des
Mathurins, n° 398,

Et chez BOSSANGE, MASSON, et BESSON, rue de Tournon.

AN X. — M.DCCCII.



A U
PREMIER CONSUL
BONAPARTE.

TABLE

DES MATIERES.

PREMIERE PARTIE.

*RAPPORT adressé au conseil de santé des armées,
par le citoyen DESGENETTES.*

SECONDE PARTIE.

Lettre circulaire du citoyen DESGENETTES aux médecins de l'armée d'Orient sur la rédaction de la topographie physique et médicale de l'Egypte.

Notice sur l'ophtalmie régnante, par le citoyen BRUANT, médecin ordinaire de l'armée.

Notice sur la topographie de Ménoûf, dans le Delta, par le citoyen CARRIÉ, médecin ordinaire de l'armée.

Observations sur les maladies, et en particulier la dyssenterie, qui ont régné en fructidor an VI dans l'armée d'Orient, par le citoyen BRUANT, médecin ordinaire de l'armée.

Notice sur l'emploi de l'huile dans la peste, par le citoyen DESGENETTES.

Extrait des observations du citoyen CÉRÉSOLE, médecin ordinaire de l'armée, dans un voyage, sur la rive occidentale du Nil, du Kaire à Syouth.

Notes sur les maladies qui ont régné en frimaire an VII, recueillies dans l'hôpital militaire du vieux Kaire, par le citoyen BARBÈS, médecin ordinaire de l'armée.

Topographie physique et médicale du vieux Kaire, par le citoyen RENATI, médecin ordinaire de l'armée.

Essai sur la topographie physique et médicale de Damiette, suivi d'observations sur les maladies qui ont régné dans cette place pendant le premier semestre de l'an VII, par le citoyen SAVARESI, médecin ordinaire de l'armée.

Description et traitement de l'ophtalmie d'Egypte, par le citoyen SAVARESI, médecin ordinaire de l'armée.

Notice sur la topographie physique et médicale de Ssalehhyéh, par le citoyen SAVARESI, médecin ordinaire de l'armée.

Notice sur la topographie physique et médicale de Belbeys, par le citoyen VAUTIER, médecin ordinaire de l'armée.

Notice sur la topographie physique et médicale de Rosette, par le citoyen L. FRANK, médecin ordinaire de l'armée.

Notes pour servir à la topographie physique et médicale d'Alexandrie, par le citoyen SALZE, médecin ordinaire de l'armée.

Observations météorologiques communiquées par le citoyen NOUET, membre de l'institut d'Egypte.

Observations sur la pesanteur de l'air, la direction des vents, et l'état du ciel, communiquées par le citoyen COUTELLE, membre de la commission des arts.

Tables nécrologiques du Kaire, les années VII, VIII, et IX, publiées par le citoyen DESGENETTES.

Procès-verbal d'une réunion des officiers de santé, à Rosette, le 4 thermidor an IX.

ERRATA.

On est invité avant de lire cet ouvrage à faire les corrections suivantes.

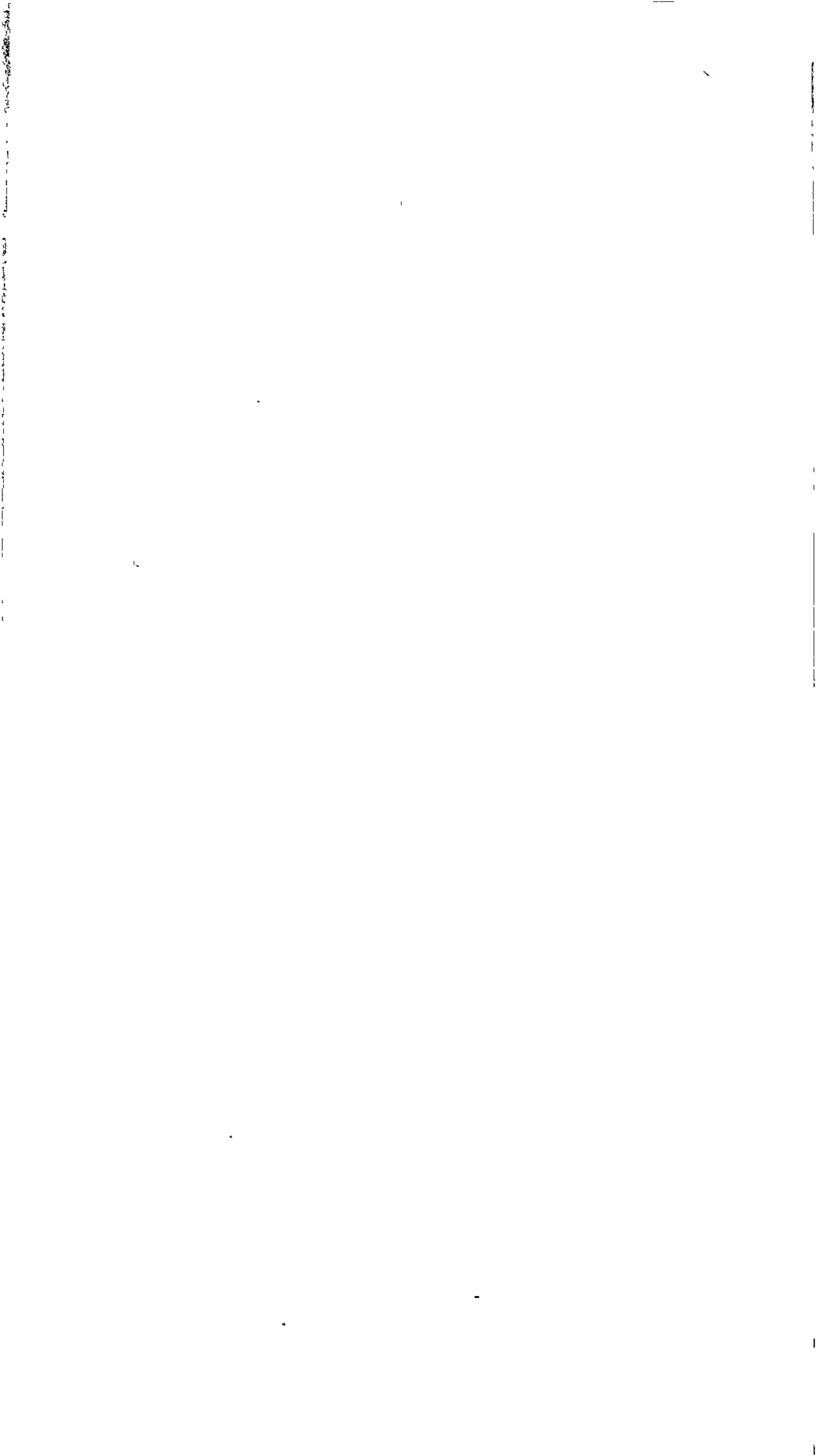
PREMIERE PARTIE.

- PAGE 75, LIG. 17, *Au lieu de* avec avantage sur des jeunes gens, *lisez* avec avantage des jeunes gens.
139, 12, *Au lieu de* officiers en chef, *lisez* officiers de santé en chef.
170, 4, *Au lieu de* seviles, *lisez* services.
174, 23, *Au lieu de* eoutenant, *lisez* soutenant.
175, 19, *Au lieu de* fructidor fructidor, *lisez* fructidor.
220, 21, *Au lieu de* 388, *lisez* 380.

SECONDE PARTIE.

- 6, 11, *Au lieu de* alleguent, *lisez* allegent.
8, 3, *Au lieu de* esimable, *lisez* estimable.
17, 4, *Au lieu de* de Ménoufyéz, *lisez* du Ménoufyéh.
19, 24, *Au lieu de* enchnatements, *lisez* enchantements.
90, 3, *Au lieu de* révulsif, *lisez* revulsifs.
105, 1, *Au lieu de* comprimées, *lisez* comprimés.

PREMIERE PARTIE.



RAPPORT

ADRESSÉ

AU CONSEIL DE SANTÉ
DES ARMÉES,

PAR R. DESGENETTES.

CITOYENS,

Je reçus, le 25 ventose an VI, ordre du ministre de la guerre de me rendre à Toulon, où je devois recevoir des instructions ultérieures.

Le 12 germinal j'arrivai à Marseille, où je trouvai une commission revêtue par le directoire exécutif de tous les pouvoirs nécessaires pour l'organisation d'une grande expédition.

Cette commission me remit le surlendemain l'arrêté suivant :

Marseille, le 14 germinal an VI.

« Vu l'urgente nécessité de donner aux officiers
« de santé en chef tous les moyens de se procurer
« les collaborateurs nécessaires pour assurer dans
« le plus court délai leurs services respectifs;

« La commission ARRÊTE que le citoyen Desge-
 « neties, médecin en chef de l'armée d'Angleterre,
 « est autorisé à requérir les médecins dont il aura
 « besoin dans les lieux où ils pourront se trouver.

« Requérons les autorités civiles et militaires de
 « faire exécuter ponctuellement les dispositions du
 « présent arrêté.

« *Signé* S. SUCY, BLANQUET-DU-CHAYLA, LEROI,
 « et DOMMARTIN.

« *Contre-signé par le secrétaire de la commission*

« MARILLIER. »

J'adressai le 15, de Toulon, à l'inspection générale
 du service de santé des armées copie de l'arrêté ci-
 dessus.

Le même jour j'écrivis à l'école de médecine de
 Montpellier pour la prier de vouloir bien m'envoyer
 six médecins ; et je crus que son choix offriroit au
 gouvernement une ample garantie de leur capacité :
 l'expédition, par cela même peut-être que le but
 en étoit moins connu, occupoit tous les esprits dans
 le midi de la France, et l'on se disputa dans l'école
 comme une sorte de récompense l'honneur d'en
 faire partie. Vous verrez dans la suite de ce rap-
 port que les sujets présentés par l'école se sont
 constamment montrés dignes de l'adoption de ce
 corps si justement célèbre.

Le 17, les officiers de santé en chef mirent sous
 les yeux de l'ordonnateur en chef de l'armée,

1^o l'état par apperçu des médicaments, 2^o celui des caisses d'instruments de chirurgie et d'appareils, 3^o celui des officiers de santé de toutes les professions et de toutes les classes nécessaires pour l'expédition.

Le 21, ils ordonnerent aux officiers de santé de deuxième et de troisième classe, faisant partie de l'expédition, d'assister (conformément à l'article II du titre IV du règlement du 5 vendémiaire an V) pendant leur séjour à Toulon aux cours de l'hôpital militaire d'instruction.

Le même jour les officiers de santé en chef prirent, de concert avec les conservateurs de la santé publique, le général commandant des armes, et les ingénieurs de la marine, les mesures convenables pour convertir en hôpital le vaisseau de guerre *le Causse*, faisant partie de la flotte aux ordres du vice-amiral Brueys, et qui terminoit sa quarantaine au retour de Corfou.

Je me rendis à Marseille, où je déterminai et pressai, d'après les ordres de la commission, l'équipement des bâtimens destinés à servir d'hôpitaux aux troupes qui devoient s'embarquer dans le port de cette commune.

Je procédai pendant ce temps à l'examen et à la réception de nos médicaments, conjointement avec le citoyen Rassicod, ancien pharmacien en chef des hôpitaux militaires de Corse, homme d'une probité devenue fort rare, et d'une expérience consommée.

Le 3 floréal, l'ordonnateur de la huitième division militaire, faisant fonctions d'ordonnateur en chef de l'armée, demanda les états et la répartition des officiers de santé.

Le 9, j'écrivis à l'inspection que pas un seul des médecins, déjà trop peu nombreux, qu'elle m'avoit désignés ne s'étoit rendu à son poste.

J'éprouvai aussi une autre contrariété; séduit par le zèle mensonger de quelques médecins licenciés des armées, je les avois requis à leur sollicitation réitérée : ils me prouverent bientôt, en refusant de s'embarquer sous des prétextes vains, qu'ils n'avoient cherché dans cette requisition qu'un titre pour obtenir une prolongation de traitement.

D'autres médecins, désignés par l'inspection, sont venus de très loin faire à Toulon un simple acte de comparution, pour obtenir probablement des frais de route.

Cependant cette même inspection, qui n'étoit sûrement pas dans la confiance de l'expédition, s'opposoit au nom du ministre, par des lettres réitérées et très impératives, à toutes les mesures d'organisation des officiers de santé en chef dont elle ignoroit la position et les devoirs dans cette circonstance.

Je fus donc forcé de passer outre, et m'adressai de nouveau à l'école de médecine de Montpellier, qui m'envoya de suite six sujets d'élite; car l'enthousiasme n'avoit plus de bornes depuis que l'on

avoit appris que l'expédition étoit commandée par BONAPARTE.

Le 24, jour où l'ordre d'embarquement fut donné, je me rendis à la pointe du jour dans la rade, par ordre du général en chef, avec le général d'artillerie Dommartin, et le chef de division Duma-noir, à bord du convoi venant de Marseille, qui portoit la division Reynier, afin de visiter les différents bâtimens, et de faire un rapport sur leur salubrité.

La commission avoit arrêté que le service des vaisseaux-hôpitaux, serait fait par la marine, et il étoit convenu qu'en cas d'urgence les officiers de santé de l'armée de terre y seroient employés comme auxiliaires.

Il y eut beaucoup d'harmonie pendant l'armement entre le comité de salubrité navale du port de Toulon et les officiers de santé en chef de l'armée de terre.

Trois médecins désignés par l'inspection arrivèrent à Toulon, et s'embarquerent du 24 au 27.

La lettre suivante, qu'écrivirent de Malte à l'inspection les officiers de santé en chef, offre l'histoire de notre traversée (n^o 34 de ma correspondance.)

Au quartier-général de Cité-Valette, le 30 prairial an VI.

CITOYENS,

« Nous sommes partis le 30 floréal au soir de

la rade de Toulon, et, après vingt-un jours de navigation, nous sommes arrivés à la hauteur de Malte.

Quelques jours avant notre départ, une division d'environ six mille hommes, partie de Marseille, et commandée par le général Reynier, étoit venue nous joindre dans la rade de Toulon; mais deux bâtimens-hôpitaux, qui en faisoient partie et qui devoient porter trois médecins, douze chirurgiens, et huit pharmaciens, des chefs, des employés et sous-employés de l'administration, des effets, et la presque totalité des médicaments, n'ont pas suivi, par des retards dont nous ignorons la cause.

Avant d'être à la hauteur du Cap-Corse nous fûmes encore joints par un convoi considérable, portant une division d'environ huit mille hommes, sortie du port de Gênes, et commandée par le général Baraguai-d'Hilliers; deux ambulances bien organisées, et établies sur deux bâtimens de transport, suivoient cette division; chacune avoit deux médecins, six chirurgiens, et quatre pharmaciens; elles étoient bien approvisionnées en médicaments et en effets. D'après le compte qui nous a été rendu, la division entière a fourni cent vingt malades seulement, et elle n'a perdu que trois hommes dans la traversée de Gênes à Malte.

Un convoi de douze à quinze cents hommes, parti d'Ajaccio, escorté par une frégate et un brick,

est venu nous joindre le 8 prairial; il ne portoit que des troupes, des munitions, des vivres, et n'avoit pas de malades.

Nous avons trouvé devant Malte la division du général Desaix, partie de Civita-Vecchia; elle avoit deux bâtimens-ambulances, avec deux médecins, douze chirurgiens, et huit pharmaciens. Cette division, composée d'environ six mille hommes, n'a guere fourni plus de soixante-dix malades: nous n'avons pas obtenu les détails que nous desirions.

Le 21, nous étions à la hauteur de Malte et à la vue du port.

Le lendemain 22, les troupes descendirent au lever du soleil sur différents points de l'isle. D'abord elles n'éprouverent presque aucune résistance; mais s'étant avancées jusque sous les glacis de Cité-Valette, le canon des remparts blessa environ douze hommes.

Le 23 au matin, les assiégés demandèrent une suspension d'armes, qui fut conclue pour vingt-quatre heures, et à minuit on signa à bord de *l'Orient* une convention définitive.

L'armée est entrée en conséquence dans la place le 24, et a pris possession des forts.

Le 25 à midi, l'escadre est venue mouiller dans le port, et l'on a descendu à terre, et transporté nos malades dans le grand et magnifique hôpital de Cité-Valette, monument respectable des antiques institutions de l'ordre, et où nous avons

trouvé les chevaliers malades confondus avec les soldats, les matelots, les pauvres habitants de l'isle, et des étrangers, tous soignés sans autres préférences que celles qu'exigeoit la gravité de leurs maux.

Le mouvement du 29 'a donné cent soixante-dix-huit fiévreux, soixante-quinze blessés, et soixante-cinq vénériens; ce qui forme un total de trois cents dix-huit malades pour plus de quarante mille hommes.

Il y a eu dans la traversée, à bord du *Causse*, trois petites-véroles confluentes, qui se terminent heureusement.

Les maladies prédominantes consistent dans quelques inflammations de poitrine, des fièvres gastriques, des intermittentes, des diarrhées bilieuses, et un petit nombre de dyssenteries muqueuses.

Parmi les blessés il y en a peu qui le grièvement.

L'ancienne administration de l'hôpital, fort bien organisée, continuera ses fonctions.

Nous laissons à Malte deux médecins, un chirurgien de première classe, un de deuxième, et quatre de troisième. Par un ordre exprès de l'ordonnateur en chef l'ancien pharmacien de l'établissement est conservé, et aura sous ses ordres quatre pharmaciens de l'armée, dont un de deuxième classe, et les autres de troisième.

Le général en chef a ordonné qu'il seroit fait dans l'hôpital de Malte des cours d'anatomie, de médecine, et d'accouchements.

En quittant cette isle nous prescrivons aux officiers de santé en chef que nous y laissons de correspondre directement et fréquemment avec vous, de vous demander une confirmation ou des mutations, car nous pressentons que nous allons nous éloigner d'eux de maniere à ne plus conserver de rapports de service.

Signés les officiers de santé en chef.

P. S. Cette lettre, expédiée double sous l'enveloppe du ministre de la guerre, est envoyée par la frégate *la Sensible*. »

En laissant à Malte une garnison, on emmena à-peu-près un nombre équivalent de troupes de terre et de mer.

On évaluoit, le 1^{er} messidor, jour de notre départ, l'armée de terre à trente mille hommes, et celle de mer à douze mille.

François Ygré, second maître canonnier sur la galiotte à bombes l'Hercule, offrit au général en chef, par une lettre du 12 du même mois, ses services dans le traitement de la peste, avec laquelle il se disoit très familiarisé. J'ai conservé son nom, parceque, quoiqu'il n'ait point eu de mission spéciale, il a, d'après la voix publique, assisté à Alexandrie, pendant tout notre séjour en Égypte,

beaucoup de pestiférés avec assiduité, courage, et même une sorte de désintéressement.

Le 13, l'armée débarqua à la vue d'Alexandrie; le lendemain la place fut emportée.

En mettant pied à terre nos troupes furent extrêmement inquiétées par la piqure des scorpions, qui sont plus gros que ceux d'Europe; je remis en conséquence et sur sa demande au général de division Berthier, chef de l'état-major-général, l'avis suivant, qui fut inséré dans l'ordre du jour de l'armée du 15 (n^o 56 de ma correspondance.)

« La piqure du scorpion dans le pays où nous sommes est peu dangereuse; jamais, quoi qu'on en ait pu dire, l'expérience n'a prouvé qu'elle fût mortelle. Cette piqure produit tout au plus une douleur assez vive, suivie d'inflammation, d'enflure, et quelquefois d'un léger mouvement de fièvre, qui se termine assez généralement par des sueurs. Au reste, si ces piqures étoient très douloureuses ou multipliées dans le même individu, on peut les toucher avec l'ammoniac (alkali volatil) ou le nitrate d'argent fondu (pierre infernale) si l'on est à portée de s'en procurer; un moyen plus actif, même violent, mais le plus sûr et le plus à portée de tous, c'est de les brûler avec le fer ».

Notre propre expérience a démontré depuis, que cette piqure abandonnée à elle-même n'étoit ja-

mais suivie d'accidents sérieux, et que par conséquent on pouvoit se dispenser de donner et sur-tout de suivre l'avis ci-dessus.

Le 18, jour où je quittai Alexandrie pour m'embarquer sur la flottille aux ordres du chef de division Perrée, destinée à remonter le Nil, j'écrivis à l'école de médecine de Montpellier la lettre suivante (n^o 39 de ma correspondance.)

Au quartier-général d'Alexandrie, le 18 messidor an VI.

CITOYENS PROFESSEURS,

« Le général Bonaparte m'a chargé de vous remercier de l'empressement avec lequel vous avez fourni des médecins à l'armement des côtes de la Méditerranée.

« J'ai dû attendre pour vous transmettre l'assurance de l'estime et de la reconnoissance du général en chef que le but de l'expédition fût plus déterminé.

« Recevez de nouveau le témoignage de mon respectueux attachement. »

Le général de division Dugua se porta sur Rosette, s'en empara, et protégea l'entrée de la flottille dans le Nil. Les troupes sous les ordres de ce général eurent peu à souffrir : j'organisai du 21 au 24 l'établissement des hôpitaux de cette place.

Le corps d'armée précédé depuis plusieurs jours par l'avant-garde aux ordres du général de division

Desaix se mit en mouvement le 18 et le 19 pour se rendre au Kaire; il arriva le 20 à Damenhour après une traversée de quinze lieues d'un désert affreux

L'armée se remit en marche le 22 au lever du soleil pour aller à Rahhmanieh. A neuf heures et demie on apperçut le Nil; et tout le monde courut avec des cris de joie s'y précipiter pour étancher sa soif.

Le général Berthier a suffisamment fait connoître, dans son histoire de l'expédition, ce que l'armée eût à souffrir dans ces circonstances, soit de la fatigue des marches, soit de celles inséparables de la bataille et du combat naval de Chébreisse, de la bataille des Pyramides, et des actions de tous les jours et de tous les instants avec cette nuée d'Arabes qui voltigeoient autour de l'armée comme des vautours: mais il y eut des faits particuliers relatifs à notre objet.

Quelques hommes se portèrent au dernier désespoir, et d'autres, s'étant abandonnés à des accès de fureur, se trouverent subitement saisis d'un affaïssement qui les arrêta dans leur marche. L'exemple du général en chef, celui de son état-major, et de tous les chefs bravant les mêmes fatigues et les mêmes privations, soutint la patience de l'armée.

L'excès avec lequel plusieurs hommes avoient bu les incommoda; mais ils furent plus affectés

par l'intempérance avec laquelle ils se gorgèrent de pasteques (*cucurbita*, *citrullus*. Lin.) qui ont au reste nourri et sauvé l'armée. Les hommes atteints de ces indigestions étoient saisis d'une sueur surabondante, à la suite de laquelle ils sembloient presque asphyxiés; leur pouls étoit foible, lent, et presque imperceptible, leur bouche étoit écumeuse, et leur prodigieux affaissement n'étoit interrompu que par des tremblements tels que ceux qui se manifestent dans les accès d'épilepsie; souvent il y avoit un léger vomissement. Les cordiaux agirent avec succès.

Après la bataille des Pyramides on établit un hôpital à Gizeh dans une portion de la vaste maison de plaisance de Mourâd-bey, et on y reçut les blessés, les fiévreux presque tous dyssenteriques, et les hommes déjà très nombreux atteints d'inflammation des yeux.

Le général en chef fit son entrée victorieuse au Kaïre le 7 thermidor; et on s'occupa de suite avec beaucoup d'activité à former des établissements pour recevoir nos malades dans les plus belles maisons des beys fugitifs.

J'adressai le 25 une circulaire aux médecins de l'armée sur un plan propre à rédiger la topographie physique et médicale de l'Égypte. (1)

Le général en chef avoit établi en arrivant dans cette contrée une administration destinée à faire

(1) Voyez la seconde partie de ce recueil.

exécuter, autant que les circonstances et les localités pourroient le permettre, les réglemens sanitaires adoptés dans plusieurs ports de la Méditerranée. Il avoit placé à la tête de cette administration, sous le titre d'ordonnateur des lazarets, le citoyen Blanc, un des anciens conservateurs du lazaret de Marseille, le plus vaste, le plus commode, et le mieux administré de l'Europe. Les sous-chefs furent particulièrement choisis parmi les anciens capitaines du commerce, et les gardes de santé parmi les marins de tout grade, tous habitués à la navigation du levant.

On créa à-peu-près dans le même temps une commission, puis un bureau de santé particulier pour les villes du grand Kaire, du Vieux-Kaire, et de Boulak. Je me fis rendre compte, pendant leur durée, de leurs délibérations par l'un des médecins de l'armée, qui y étoit attaché, et j'eus souvent occasion de me réunir à eux pour l'exécution de plusieurs mesures utiles qu'ils avoient proposées.

Le conservateur de la santé publique à Alexandrie fit passer au chef de son administration au Kaire trois procès-verbaux, du 27 messidor, 21 et 22 thermidor, desquels il résulloit authentiquement :

1^o Que le Juif Raphaël, logé maison du rabin Mouza, près du marché au poisson, étant mort assez subitement, on avoit trouvé sur son ca-

d'avre un large bubon échimósé à la partie supérieure de l'avant-bras (extrait du procès-verbal du 27 messidor, signé DUSSAP, chirurgien de la frégate *la Léoben*, et MATHIEU-DAVID, conservateur de la santé publique). Une apostille de l'ordonnateur des lazarets porte que, peu avant notre arrivée, six personnes, savoir, la femme, la belle-sœur, deux fils, une fille, et une domestique de Raphaël, étoient mortes de la peste dans la même maison.

2^o Que le 21 thermidor au soir le fils et la fille d'un nommé Campagnini, soupçonnés de peste, étoient, le premier, dans un abattement extrême, la seconde, dans le délire (extrait du procès-verbal du 21, signé ALEX. GISLENI, docteur en médecine, et MATHIEU-DAVID, conservateur de la santé publique). Une apostille de l'ordonnateur des lazarets apprend que Campagnini étoit connu dans la ville pour acheter les hardes des pestiférés.

3^o Le 22, de midi à midi et demie, le frère et la sœur Campagnini expirèrent. Les assistants déclarèrent que la fille portoit constamment les mains dans l'aîne droite, où l'on n'a observé qu'une rougeur sans tumeur (extrait du procès-verbal du 22 thermidor, signé ALEX. GISLENI, docteur en médecine, et MATHIEU-DAVID, conservateur de la santé publique).

Les procès-verbaux mentionnés ci-dessus indiquoient que les précautions d'usage avoient été

prises pour la mise en quarantaine des personnes ou des choses qui avoient approché et touché les décédés.

Je fis insérer à l'ordre du jour de l'armée les avis suivants, dont le second est tiré d'un travail destiné pour l'armée d'Italie, par l'inspection et publié par ordre du ministre de la guerre dans l'an IV (n^o 61 et 67 de ma correspondance).

Au quartier-général du Kaire, le 29 thermidor an VI.

Depuis le débordement périodique du Nil les nuits sont plus fraîches qu'elles ne l'étoient auparavant : ce changement remarquable de l'état de l'atmosphère exige quelques précautions relatives aux vêtements : il est devenu indispensable d'être bien couvert pendant la nuit. Ceux qui pendant ce temps s'exposent à l'air, en chemise ou peu couverts, éprouvent facilement des dérangements dans la transpiration, qui peuvent produire plusieurs maladies, entre autres des inflammations des yeux, qui sont fort incommodes, fort douloureuses, et même susceptibles d'entraîner la perte de la vue.

Au quartier-général du Kaire, le 12 fructidor an VI.

Les bains sont un des meilleurs moyens d'entretenir la santé et de préserver des maladies inflammatoires ; mais quand ils sont pris inconsidérément ils peuvent devenir la source de beaucoup de maux ; ils sont dangereux, et même mortels au moment

de la fatigue et de la chaleur ; ils sont nuisibles pendant la digestion ; ils le sont au lever du soleil, et long-temps après son coucher. Il faut éviter soigneusement de se baigner dans l'eau stagnante, comme celle qui couvre Birket-el-fil pour en citer un exemple. Il est à desirer que les militaires se baignent dans une eau courante, bien exposée à l'air, et point trop profonde ; l'heure la plus convenable pour se baigner, est celle qui précède le repas du soir ».

Le 15 fructidor, je reçus du citoyen Bruant, l'un des médecins de l'armée envoyés par l'école de Montpellier, une notice sur l'ophtalmie régnante. (1).

Dans les derniers jours complémentaires, le citoyen Carrié, médecin de l'armée, également envoyé par l'école de Montpellier, m'adressa une notice sur la topographie de Menouf, ville du Delta. (2)

Il entra douze à quinze cents malades dans les hôpitaux, dans l'an VI, et il en mourut environ soixante.

Le citoyen Bruant me remit le 9 vendémiaire an VII des observations sur les maladies, et en particulier la dyssenterie régnante en fructidor an VI. (3)

(1) Voyez la seconde partie de ce recueil.

(2) Voyez la seconde partie de ce recueil.

(3) Voyez la seconde partie de ce recueil.

Je fis mettre à l'ordre du jour l'avis suivant
(n^o 87 de ma correspondance).

Al quartier-général du Kaire, le 15 vendémiaire an VII.

« L'armée a déjà été prévenue à une autre époque du danger qu'il y avoit à passer les nuits mal couverts. Le matin, le soir, les nuits, sont encore plus froids qu'ils ne l'étoient alors, et peuvent donc produire plus de dérangements dans la santé.

Un grand nombre de personnes ont éprouvé dans la transpiration des variations qui ont occasionné deux ou trois accès de fièvre, qui se terminent généralement par une transpiration abondante, ce qui rétablit l'équilibre interrompu.

Il faut encore avertir l'armée que les brouillards qui s'élèvent maintenant le soir, et se prolongent dans la nuit, et le matin sur les terrains couverts d'eau, et dans les environs, peuvent devenir dangereux, et qu'il faut se soustraire, quand il est possible, à leur action ».

Damiette a offert les seconds accidents de fièvres pestilentiellles ou contagieuses, accompagnées communément de bubons, souvent de charbons et de pétéchies, et que je nommerai toujours dorénavant *l'épidémie*.

Je dois au général Vial, qui a le goût, l'habitude, et le talent de l'observation, les faits suivants :

Il arriva à Damiette dès le 19 thermidor an VI, et il ne fut question dans cette place de maladies alarmantes que le 12 vendémiaire an VII.

Une femme du pays, et chrétienne, fut saisie à cette époque d'une fièvre violente, accompagnée d'un bubon; elle guérit sans que sa maladie se communiquât à aucun de ceux qui l'environnoient, et lui avoient donné des soins assidus.

Le même jour, un garde-magasin des vivres fut attaqué d'une grande fièvre, le 15, il fut transporté à l'hôpital militaire; il avoit le délire, les yeux enflammés, une grande prostration des forces musculaires, un bubon volumineux dans l'aîne droite, les extrémités livides, le scrotum enflammé; les yeux devinrent de plus en plus fixes, et la foiblesse augmenta aussi graduellement: le 18, au matin, le malade mourut.

Dans l'examen du cadavre, on observa que les paupières, les aîles et la pointe du nez, les lèvres et le menton, étoient livides. Les régions lombaires, toute l'étendue des téguments qui recouvrent l'épine dorsale, le scrotum, et le bubon, paroissoient sphacelés. Les recherches ne furent pas portées plus loin.

On dressa procès-verbal de cette visite, par un ordre exprès du général Vial; mais les avis ayant été violemment partagés sur la nature de la maladie, entre des officiers de santé qui, par la distinction de leurs fonctions, et leurs grades, n'au-

roient pas dû être consultés contradictoirement, le général en chef m'adressa cette piece le 22 vendémiaire, et je lui fis le lendemain le rapport suivant (n° 95 de ma correspondance).

Au quartier-général du Kaire, le 23 vendémiaire an VII.

GÉNÉRAL,

« J'ai lu, conformément à vos ordres, le procès-verbal rédigé à Damiette le 19 du courant, relativement à la maladie et à la mort du citoyen Lintring.

L'opinion du citoyen Savaresi et de M. Patriarcha, que la maladie a été une fièvre pestilentielle ou contagieuse, est appuyée sur des faits recueillis avec sagacité, et exposés avec précision; ainsi il ne peut s'élever aucun doute sur leur assertion.

Il seroit très utile que vous ordonnassiez que toutes les fois que des officiers de santé du même grade, seront appelés pour prononcer sur l'existence de la peste, il suffira que l'un d'eux affirme le danger de la contagion, pour qu'il soit pris des précautions en conséquence.»

Salut et respect.

Le général en chef se contenta de rappeler l'exécution de la mesure que je proposois, parcequ'elle étoit déjà ordonnée par l'administration sanitaire.

Le directeur de la poste militaire de Damiette avoit couché avec le garde-magasin, la même nuit où il se plaignit d'être malade ; on prit des précautions nécessaires , mais un peu brusques à son égard ; ce citoyen , d'un moral calme et d'une constitution forte , ne fut pas même indisposé.

Il entra successivement à l'hôpital militaire plusieurs soldats gravement atteints de la même maladie , et un très petit nombre guérit. Des recherches exactes ont fait connoître qu'au début de l'épidémie, ces militaires , qui étoient presque tous à la vérité du même corps , la 2^e demi-brigade d'infanterie légère , n'étoient ni de la même compagnie , ni de la même caserne où chambrée.

L'officier-général qui donne ces détails quitta Damiette à la fin de vendémiaire , et il a observé que les grandes chaleurs avoient cessé brusquement , qu'il avoit plu abondamment au commencement et quelquefois dans le courant du mois , et qu'enfin la température étoit devenue très humide.

Si la gravité que m'impose la nature des matières dont j'ai à traiter ne me l'interdisoit pas , je pourrois produire ici une lettre extrêmement originale , écrite au général en chef par un Provençal vieilli dans les fonctions de marmiton à bord des vaisseaux , et qui proposoit , pour une légère rétribution par tête , de couper , comme avec le tranchant du fer , toutes les dyssenteries de l'armée.

Ce fut vers la fin de frimaire que l'épidémie commença à Alexandrie dans l'hôpital de la marine. Le rapport qui le constate est du 24 de ce mois , et on ne peut se dissimuler qu'il y eut au moins de la lenteur dans les déclarations, et par conséquent dans les mesures de précaution et d'isolement, ainsi que l'ordonnateur des lazarets le releva, cependant avec beaucoup de modération.

Je publiai le 30 une notice sur l'emploi de l'huile dans la peste. (1)

Le citoyen Ceresole , médecin de l'armée , que j'avois envoyé dans la haute Égypte, et rappelé depuis à cause de sa mauvaise santé, m'adressa des observations recueillies pendant son séjour dans ce pays. (2)

Les troupes ont joui en général d'une très bonne santé dans le Saïd , quoiqu'elles n'aient pas été exemptes d'ophtalmies et de dysenteries.

Le général Desaix m'a raconté que peu après son arrivée dans le Saïd plusieurs soldats de la vingt - unieme demi - brigade d'infanterie lég. re ayant mangé des graines de riccin en assez grande quantité, ils furent saisis d'un vomissement violent et d'abondantes évacuations par les selles. Cette observation qui s'est représentée depuis , et

(1) Voyez la seconde partie de ce recueil.

(2) Voyez la seconde partie de ce recueil.

les premiers avis pour éviter cette indisposition grave furent dûs à ce général, passionné pour tous les genres de connoissances comme il l'étoit pour la gloire, et dont l'ame active vouloit se concentrer à la paix dans l'étude des arts utiles et surtout de l'agriculture, occupation si estimable, et qui a fait le délasement de plusieurs grands hommes de guerre comme lui.

Le citoyen Barbès, l'un des médecins de l'armée envoyé par l'école de Montpellier, me remit le 3 nivose des notes sur les maladies observées en frimaire dans l'hôpital militaire du Vieux-Caire. (1)

Le 15 nivose, l'ordonnateur des lazarets, sur l'invitation du général en chef de se concerter avec le médecin en chef de l'armée, écrivit à ce dernier pour lui faire part des accidents arrivés à Alexandrie, et lui demander son avis sur ce qu'il étoit le plus prudent d'employer, ou du brûlement total des effets des pestiférés, ou de leur lavage et sérenage. Le médecin en chef répondit le même jour que, vu la difficulté d'employer la lessive d'acide muriatique oxigéné, le brûlement étoit une mesure indispensable, parcequ'elle étoit la seule qui pût vraiment assurer de la destruction de la matiere de la contagion. L'action du lavage ordinaire et du serein peut n'enlever qu'imparfaitement cette matiere, et souvent même l'étendre sur une plus grande surface,

(1) Voyez la seconde partie de ce recueil.

ou lui faire pénétrer plus profondément certains corps , en particulier les étoffes. En mettant cette opinion sous les yeux du général en chef , il fallut lui observer que cela pouvoit entraîner beaucoup de dépense , soit par la perte des fournitures appartenantes à l'état , soit pour les indemnités qui seroient infailliblement réclamées par les particuliers. Le général ne fut point arrêté par ces considérations , et il répondit comme le héros du Tasse quand il rejette la rançon d'Altamore : *Je suis venu ici pour fixer l'attention, et reporter les intérêts de l'Europe sur le centre de l'ancien Monde, et non pour entasser des richesses.* On a depuis cette époque brûlé les effets des pestiférés ou suspects de peste toutes les fois qu'il a été possible d'en disposer. Malheureusement la cupidité, encore plus que la négligence , s'est souvent opposée à l'entière exécution de cette mesure.

Le général Dugua avoit pris le commandement de Damiette : extrêmement attentif à tout ce qui peut tenir à la conservation et au bien-être des troupes sous ses ordres , il faisoit des visites journalières dans les hôpitaux , et adressoit , sur cet objet , de fréquents rapports au général en chef , qui m'ordonna de lui rendre un compte particulier de l'état des hôpitaux de cette place.

Les lettres d'Alexandrie , du 2 nivôse , arrivées au quartier-général de l'armée le 17 du même mois , confirmoient et circonstancioient le déve-

loppement de la contagion dans l'hôpital de la marine. Déjà un infirmier et un volontaire avoient donné des soupçons alarmants dans les hôpitaux militaires, et on avoit pris le parti de les isoler promptement. Le général Marmont, commandant de la province, déploya, dès le moment de l'invasion, la plus grande et la plus sage activité ; il fit établir dans une vaste mosquée un hôpital d'observation, et ouvrir un hôpital spécial pour les pestiférés ; il éloigna les troupes de l'intérieur de la place, il publia un règlement, et organisa une surveillance rigoureuse sur la ville, les deux ports, et les hôpitaux.

On comptoit, à l'époque indiquée ci-dessus, douze à quinze morts, parmi lesquels cinq officiers de santé attachés aux hôpitaux de la marine.

Les musulmans, les juifs, et les chrétiens qui forment la population d'Alexandrie, ne ressentoient point les atteintes de l'épidémie.

Les maladies régnantes dans les hôpitaux militaires étoient de vieilles diarrhées, des dyssenteries, et quelques cas de scorbut.

Je fis le 21 nivose le rapport suivant au général en chef :

Au quartier-général du Kaire, le 21 nivose an VII.

GÉNÉRAL,

Le citoyen Gabinet, capitaine de bâtiment du

commerce, que vous m'avez envoyé ce matin, m'a communiqué la recette suivante pour les ophtalmies :

Eau commune une pinte de Paris.

Eau de roses tiers de pinte.

Sulfate de zinc (vitriol blanc) . deux pincées.

Verser quelques gouttes de cette eau cinq à six fois le jour dans les yeux.

Cette eau est un bon résolutif, connu et employé ».

Salut et respect.

Le général en chef me renvoya le 23 une lettre du général Dugua datée de Damiette du 14, qui annonçoit que l'épidémie perdoit dans cette place de son activité; la correspondance du citoyen Savaresi confirmoit la même chose, avec plus de détails.

Le 25, les officiers de santé en chef de l'armée adresserent une circulaire aux officiers de santé chargés en chef des divers hôpitaux de l'armée, pour leur notifier les précautions demandées par l'administration sanitaire et ordonnées par le général en chef, pour la réception dans les hôpitaux des malades attaqués ou suspects de fièvres pestilentiennes, et leur translation dans les lazarets, ainsi que les peines sévères portées contre les infractions aux lois sanitaires.

Le médecin en chef pendant le même temps

faisoit faire par les médecins répartis sur tous les points de l'armée de fréquentes visites de salubrité dans tous les établissements militaires, et il en adressoit les résultats dans des rapports très circonstanciés au général de division Berthier, chef de l'état-major-général, qui donnoit de suite les ordres nécessaires pour l'exécution de toutes les mesures utiles qui lui étoient proposées.

Les lettres du 15 nivose du citoyen Sotira, médecin chargé du service de l'hôpital militaire de Rosette, arrivées au quartier-général du Kaire le 26, portoient qu'il n'y avoit dans son établissement que des dyssenteries et des diarrhées. Il se plaignoit de manquer de remèdes, entre autres d'ipécacuanha et de simarouba.

Une lettre du citoyen Salze, médecin de l'armée, employé à Alexandrie, écrite de la même date et reçue le même jour que la précédente, annonçoit que les ravages de l'épidémie continuoient dans cette place, que les hôpitaux militaires n^o 1 et 2 étoient contaminés et en quarantaine de rigueur depuis trois jours; que le nombre des morts se portoit à plus de trente dans la dernière quinzaine, et que la contagion étoit même répandue dans le camp. On continuoit à prendre des mesures pour l'isolement, et l'on formoit un établissement destiné aux convalescents. Les officiers de santé chargés en chef des hôpitaux, dont le zèle se trouvoit en-

chaîné par des ordres peut-être nécessaires dans ces circonstances difficiles , dirigeoient par leurs avis le service du lazaret confié à des officiers de santé des classes inférieures qui se trouvoient retenus en quarantaine rigoureuse près des malades , et qui ont depuis succombé sans donner aucuns renseignements sur la marche , l'issue de la maladie , et les tentatives de traitement.

Le citoyen Masclet , chirurgien de première classe , qui avoit reçu des témoignages aussi publics qu'honorables de la satisfaction du général en chef pour son dévouement dans le traitement de cette épidémie , mourut également à Alexandrie.

Tandis que les autorités militaires , l'administration et les officiers de santé prenoient tant de précautions , et qu'ils prodiguoient tant de soins pour combattre ce fléau , quelques égoïstes glacés abandonnoient les malheureux ; des lâches exaltés semoient publiquement leurs terreurs ; et d'autres hommes aussi méprisables et plus criminels que les premiers , trafiquant des effets des morts quand ils ne dépouilloient pas les vivants , alloient propageant par-tout la contagion. Le général en chef reçut à ce sujet une lettre très détaillée de son aide-de-camp , le citoyen Lavalette , dans laquelle il lui peignoit ce tableau déchirant d'une manière qui honore sa sensibilité. (Lettre

d'Alexandrie 17 nivose, arrivée au quartier-général vers la fin du même mois.)

Les lettres du général Dugua et celles du citoyen Savaresi , du 28 nivose, annonçoient que l'épidémie cessoit à Damiette, mais qu'on y perdoit beaucoup de militaires de la dyssenterie : on réclamoit du vin pour les hôpitaux.

Le général Verdier écrivoit, en date du 29 nivose, de Mansshoura, au général en chef, une lettre renvoyée à l'ordonnateur des lazarets, et au médecin en chef, par laquelle il annonçoit que la deuxième demi-brigade d'infanterie légère, arrivée de Damiette depuis le 24 du même mois, avoit apporté avec elle la maladie régnante à Damiette, et qu'il étoit déjà mort plusieurs hommes; ce général accompagne ce récit de celui des précautions qu'il a prises pour isoler les malades et le corps entier, ainsi que pour leur procurer des couvertures pour passer les nuits; et il observe avec raison que l'état de nudité de cette demi-brigade influe évidemment sur sa santé. Venue de l'armée de Sambre et Meuse avec le général Bernadotte, elle étoit peut-être aussi moins susceptible de s'acclimater que les troupes qui avoient fait toutes les campagnes d'Italie.

Pour terminer ce qui concerne cette partie de l'Egypte, je copie encore une note du général Vial.

La population de Damiette a perdu dans l'épi-

démie , pendant l'hiver et le printemps de l'an 7, environ cinquante musulmans et quinze chrétiens.

A Mansshoura , dont la population n'est pas la moitié de celle de Damiette , il est mort huit, dix et jusqu'à douze habitants par jour.

Farascour perdoit moins de monde ; cette ville est plus voisine de Damiette que Mansshoura, mais elle avoit moins de communications avec elle.

A Samanhout, il n'y a eu qu'un accident connu, et pas un seul en remontant le Nil jusqu'au Kaire.

Le supplément à l'ordre du jour du 5 pluviose prescrivait, sur la demande de l'ordonnateur des lazarets, les mesures et les précautions à prendre pour la réception et le traitement des malades susceptibles de quarantaine rigoureuse.

Le citoyen Frank, médecin ordinaire de l'armée, adressoit au médecin en chef, dans les premiers jours de pluviose, un rapport sur les maladies régnantes en nivose, et observées dans l'hôpital militaire dit ferme d'Ibrahim-bey ; d'où il résulte que la plus grande partie des malades évacués des hôpitaux du vieux Kaire et de Gizeh étoient atteints de dyssenteries et de diarrhées, maladies généralement inhérentes aux armées, et particulières au climat de l'Egypte. Toutes ces maladies étoient invétérées, et souvent même des rechûtes, ce qui les rendoit très difficiles à guérir. L'usage du simarouba en poudre, de

la rhubarbe à petite dose, du diascórdium, du laudanum, et de l'eau-de-vie même en petite quantité, a été utile. Ce praticien a trouvé peu d'avantage à donner la décoction blanche et l'eau de riz, qui lui semblent plus convenables dans le commencement de la maladie, sur-tout quand elle est accompagnée de fièvre. Il ne s'est pas servi de vomitifs, parcequ'une grande partie des malades en avoit déjà pris plusieurs fois sans succès : les vomitifs paroissent même avoir quelquefois empiré le mal. Le citoyen Frank a relevé deux grands obstacles à la guérison ; le premier, c'est que les malades se levent fréquemment pour aller aux latrines pendant le froid de la nuit, et sans capotes ; le second, c'est qu'ils sont astreints, sans qu'on ait pû le changer, à un régime contraire. L'expérience prouve, selon lui, dans ce pays, qu'il faut dans les dyssenteries s'abstenir de la viande et des œufs ; qu'il est avantageux de donner du riz simplement cuit à l'eau et un peu de pain : on vante également, d'après des succès, la fève d'Egypte en purée, légèrement acidulée avec le citron, les graines du sumach (*rhus coriaria*) mêlées avec la semence de coriandre et un peu de sel. Si l'on ne peut rien changer aux aliments des malades, il seroit au moins avantageux de leur procurer de la moutarde pour manger avec leur viande, et quelques tasses de café pour remplacer en quelque sorte le vin, et

éviter de leur donner de l'eau-de-vie, qui est rarement de bonne qualité. Le citoyen Frank a guéri en nivose cinq fièvres quotidiennes, par l'usage seul du quinquina, sans avoir recours aux vomitifs et aux potions purgatives; il a aussi guéri quelques fièvres et une pleurésie nerveuses, par les bols camphrés et la décoction de quinquina: il insiste sur les inconvénients et les dangers qui résultent du défaut de couvertures et autres moyens de se garantir des intempéries du froid.

Les citoyens Carrié et Claris, médecins de l'armée, qui, d'après un ordre particulier du général en chef, avoient été désignés pour se rendre à Alexandrie, écrivoient de Rosette le 5 pluviose une lettre arrivée le 9 du même mois au quartier-général, dans laquelle ils rapportoient que la frayeur et la consternation régnoient à Rosette, depuis que l'on avoit appris que la garnison d'Abouqyr étoit en quarantaine: on redoutoit que la contagion ne remontât le cours du Nil.

Le général de division Menou prévenoit le général en chef, par une lettre du 3 pluviose, en date de Rosette, de l'usage établi en Egypte, et qu'il regardoit comme dangereux de plonger du cuivre et de dissoudre de l'opium dans le café. Le médecin en chef, auquel cette lettre fut renvoyée le 11, fit le même jour un rapport où, sans blâmer la proposition d'interdire aux cafetiers un pareil usage, il détruisoit les craintes inspirées

par la sollicitude d'ailleurs la plus louable , en faisant appercevoir que les doses de ces substances étoient trop légères pour produire les désordres infiniment graves dont on les accusoit.

Une lettre des officiers de santé chargés en chef du service des hôpitaux militaires d'Alexandrie, du 28 nivose ; mais qui ne parvint au quartier-général que le 16 pluviôse , annonçoit que les hôpitaux n^o 1 et 2 continuoient à être infectés et en quarantaine de rigueur.

Un empirique vénitien qui avoit séduit par ses jactances des hommes estimables et en crédit, parvint à se faire envoyer du Kaire à Alexandrie pour y traiter spécifiquement l'épidémie. Il se tint soigneusement séquestre , ne rendit aucuns services ; et on ne pourroit citer rien de plus honteux que sa conduite sans celle de ceux qui s'oublirent assez pour lui délivrer des certificats pompeux de ses prétendus miracles.

Le 17 pluviôse , le général en chef adressa au médecin en chef le rapport suivant, fait au général de division Kleber , par les citoyens Barbes , médecin ordinaire de l'armée , et Millioz , chirurgien de première classe.

Damiette, le 11 pluviôse an VII.

CITOYEN GÉNÉRAL,

A l'heure prescrite par votre lettre, en date d'hier,

nous avons fait la visite de la 2^e demi-brigade d'infanterie légère, assemblée sur la place. Le citoyen Desnoyer, chef de cette demi-brigade, avoit eu le soin de faire former sur deux rangs chacun des trois bataillons qui la composent, de manière qu'en les parcourant nous pouvions alternativement fixer et examiner chaque militaire en particulier.

Nous n'ignorions pas que les bruits populaires, ainsi que les préjugés, toute méprisable qu'est leur source commune, prennent de l'empire, surtout lorsque la distance des lieux les favorise; nous redoublions donc d'attention.

Notre principal objet étoit de juger si cette demi-brigade, dans laquelle l'épidémie, il est vrai, n'a fait que trop de victimes, se trouvoit, ainsi qu'on le suppose, non seulement infectée au point qu'il ne fût permis de la mettre en ligne qu'en courant des dangers pour elle-même, mais en outre si elle étoit susceptible de communiquer aux autres corps la contagion.

Et à cet égard nous avons la satisfaction de vous annoncer, citoyen général, premièrement, que les militaires qui la composent jouissent dans ce moment d'une santé assez vigoureuse pour que, dans le cas où nous serions chargés de faire un semblable examen des autres demi-brigades, nous eussions à être aussi satisfaits de pouvoir adresser un rapport aussi favorable que celui qui la con-

cerné ; en second lieu , que , lors même que quelques uns de ces militaires porteroient en eux le germe de la maladie , il ne s'ensuivroit pas moins que toutes les craintes que l'on a voulu exciter sur l'infection imminente des autres corps ne soient nullement fondées , puisque la contagion ne s'est manifestée que dans l'hôpital. Lorsque les malades , dans le principe , étoient foudroyés , ou parvenoient à ce degré où la maladie se complique de malignité , de putridité , c'est alors seulement qu'on a perdu des employés , grand nombre de servants , des officiers de santé ; et certes , dans ce dernier cas , la contagion ne peut être révoquée en doute , l'habitude de ces derniers auprès des malades étant un préservatif toutes les fois qu'elle n'est pas portée à une extrême violence. Les militaires de la deuxième demi-brigade principalement , de la soixante-quinzième , de la vingt-cinquième , ainsi que tous les autres individus quelconques , n'ont été successivement frappés que parcequ'ils apportoit des dispositions aux maladies muqueuses , pituiteuses , lymphatiques , n'importe lequel de ces noms on voudra leur donner , dont le développement a été favorisé par le séjour des troupes dans un pays où la saison automnale s'est prolongée , où une température froide et humide a régné complètement durant un espace de temps considérable.

D'un autre côté , nous avons noté scrupuleuse-

ment tous les militaires dont la santé ne nous a pas paru bien affermie , soit qu'ils eussent été d'anciens ophtalmiques , dyssentériques , ou atteints de l'épidémie : ce nombre ne s'élèvera pas aussi haut qu'on pourroit le penser. Combien il va nous en coûter pour les déterminer à ne pas vous suivre , c'est-à-dire à ne pas encore cette fois partager vos lauriers !

Nous nous sommes concertés , et nous nous concerterons de nouveau avec les officiers de santé attachés à cette demi-brigade , à laquelle ils ont été si utiles dans cette circonstance , entre autres le citoyen Sibilla , qui , ayant été chargé momentanément de l'hôpital de Mansshoura , a dissipé par une conduite éclairée l'effroi , toujours funeste , répandu par l'ignorance , peut-être aussi par l'hypocrisie.

Nous nous résumons , citoyen général , à exposer que , dans le cas où vous vous décideriez à faire entrer cette demi-brigade en campagne , bien loin de lui être préjudiciable , bien loin de devenir funeste à l'armée elle-même , elle fera cesser une maladie dont les causes se trouvent dans le séjour qu'elle a fait dans des lieux où l'humidité étoit extrême , tandis que les vêtements , les couvertures pendant la nuit , les aliments peu fortifiants dont elle faisoit usage , ne la mettoient nullement à l'abri de cette intempérie , de toutes la plus redoutable.

L'histoire des guerres , vous le savez mieux que

nous, général, rapporte un grand nombre de circonstances où, pour faire cesser des épidémies qui ravageoient des armées entières, il a fallu s'aviser de leur faire quitter leurs cantonnements, leurs camps, leur faire exécuter des marches fatigantes, souvent même les conduire à l'ennemi. La cessation presque subite de notre maladie épidémique, depuis le départ pour Mansshoura de la deuxième demi-brigade d'infanterie légère, et son retour successif à Damiette, confirment déjà le succès de cette pratique.

Salut et respect,

Signé BARBES et MILLIOZ.

Peu de jours après l'envoi de ce rapport, dont j'approuvai la conclusion, je suivis le quartier-général, qui partit pour la Syrie; et il est bon d'observer, sans s'astreindre à l'ordre des temps, que la deuxième demi-brigade d'infanterie légère n'eut presque pas de malades pendant l'expédition, dont elle essuya toutes les fatigues comme elle partagea la gloire des mémorables combats de Nazareth, de Cana, et de la bataille du mont Thabor.

Avant d'entrer dans l'histoire de l'expédition de Syrie il faut rapprocher un fait qui a de l'analogie avec celui qui vient d'être rapporté. La légion nautique reçut ordre, au commencement

de germinal, de se porter d'Aboukir à Rosette. Arrivée dans cette place, elle envoya pendant plusieurs jours de suite dans les hôpitaux dix à douze hommes atteints de l'épidémie. Ceux qui semoient leurs terreurs à Alexandrie et à Damiette, les semèrent encore à Rosette. Heureusement pour ce corps, devenu une sorte d'objet d'horreur, qu'il reçut l'ordre de se rendre à Damenhour en passant par Alexandrie; il partit par un vent affreux, et fut forcé de tourner le lac Madiéh, parceque le passage par lequel il communique à la mer n'était pas praticable. Ces troupes essuyèrent une pluie abondante et continue, et elles bivouaquèrent dans la fange. Cependant personne ne tomba malade en route. Un seul homme entra à l'hôpital d'Alexandrie trois jours après son arrivée dans cette place. La légion se rendit enfin à Damenhour, où elle a joui d'une parfaite santé. Ces détails m'ont été fournis par l'adjutant-général Martinet, officier distingué par sa bravoure, chéri pour sa cordialité, et enlevé l'an IX par une mort honorable dans une malheureuse journée.

Les forces destinées à l'expédition de Syrie l'an VII, étoient de quinze mille hommes, dont douze mille neuf cents quarante-cinq portant les armes, d'après les rapports faits par le chef de l'état-major-général au gouvernement.

La division Reynier, partie de Ssalehhyéh, étoit

le 16 pluviose à Catiéh , et arriva devant él-A'rich le 21.

Les autres divisions la suivirent en faisant les mêmes marches déterminées par les lieux où l'on trouve de l'eau potable.

Le général en chef, accompagné de son état-major, partit du Kaire le 22 du même mois, et vint coucher à Belbéis en passant par él-Mattaryéh, Berkét-él-Hadj, él-Khanqah, él-Ménayéh et Retéh. La distance du Kaire à Belbéis est de quatorze heures de marche. On côtoie le désert, qui se trouve à la droite; le terrain est ferme et souvent parsemé de cailloux. (1)

Le 23, le général en chef partit de Belbéis, et alla coucher à Qorayn, en passant par le village d'Asouah et le Cheik-él-Naser. La distance est de sept heures de marche, et la route est en partie sablonneuse. Après avoir traversé jusques à Asouah un pays beau et bien cultivé, on marcha dans le désert jusqu'à Qorayn.

Le 24, il partit de Qorayn pour se rendre à Ssalehhyéh, en passant près d'un santou dans le désert, et d'une tour, à côté de laquelle on trouve

(1) Le journal entier des marches, l'indication des lieux où il se trouve de l'eau, et plusieurs remarques sur la nature des terrains parcourus, sont relevés sur la belle carte de la campagne de Syrie, dressée par le citoyen Jacotin, directeur des ingénieurs-géographes de l'armée.

de l'eau, ensuite le bois de Ssalehhyéh. Il y a neuf heures de marche; le chemin est très bon jusqu'à la tour, où il est très mouvant; il devient marécageux et difficile après l'inondation. Le désert est moins nud qu'aux environs de Belbéis. (1)

Le 25 au matin, le général en chef continua sa route en se rendant au pont dit Kantara-él-Kesnéh. Il y a neuf heures de marche. D'abord on traverse le champ de bataille du 24 thermidor an VI; on trouve ensuite des palmiers et de l'eau. La route pendant deux heures et demie est dans un sable mouvant, puis elle est bien tracée jusqu'au pont, où l'on passe l'eau à gué. On voit à la gauche le lac Menzaléh, (2) à la droite un immense désert: un quart de lieue en avant du pont on trouve de l'eau en creusant un peu la terre; au-delà il y a deux citernes.

De ce pont brisé par les Mamelouks jusqu'à Cathiéh il y a treize heures de marche. On passe l'eau

(1) Voyez sur cet itinéraire:

1° Description de la route du Kaire à Ssalehhyéh par le chef de brigade Shulkouski, *Mémoires sur l'Egypte* I^{er} volume.

2° Notice sur la topographie physique et médicale de Belbéis, par le citoyen Vautier, médecin de l'armée.

3° Notice sur la topographie physique et médicale de Ssalehhyéh, par le citoyen Savaresi, médecin de l'armée, insérée ainsi que la précédente, dans la seconde partie de ce recueil.

(2) Voyez le mémoire sur le lac Menzaléh, publié par le général Andréossi, *Mémoires sur l'Egypte* I^{er} volume.

trois autres fois; le chemin étoit très humide et très fangeux aux environs des mares d'eau, qui avoient trois pieds et demi de plus grande profondeur. Il y a un bon chemin depuis la dernière rencontre de l'eau jusques aux palmiers de Bir-él-Duedar, où on trouve deux citernes; on marche ensuite sur des sables mobiles jusqu'à Cathiéh, lieu remarquable, au milieu des déserts, par un beau bois de dattiers, des puits, et une bonne citerne, dans un enceinte retranchée par nos troupes, et couverte de palissades.

Arrivé à Cathiéh le 26, je ne suivis point, d'après un ordre, le quartier-général, qui étoit le 27 au soir aux puits dits Bir-él-Ab. De Cathiéh à cette station il y a huit heures de marche. On trouve des sables mouvants et formant des monticules (1). Quoique la végétation soit extrêmement foible, on rencontre plus ou moins répandue une espèce de petite oseille qui rafraîchit agréablement la bouche, et sert souvent dans nos marches à calmer le tourment aigu de la soif.

De Bir-él-Ab, où l'on trouve deux puits d'eau médiocrement bonne et en petite quantité, jusques aux puits de Messoudiat, dont l'eau est abondante et excellente, il y a vingt heures de marche. Le chemin présente d'abord des sables mouvants, puis une plaine ferme, et couverte de co-

(1) Voyez Mémoire sur les sables du désert, par le citoyen Costaz, Mémoires sur l'Egypte, II^e volume.

quillages; il devient difficile en approchant le rivage, dont les sables sont très mouvants, ensuite il se raffermir jusqu'à Messoudiat : cette journée offre les plus grandes fatigues.

De Messoudiat à èl-A'rich il y a quatre heures de marche. On s'avance le long du rivage sur un terrain assez ferme jusques à un santou, puis on entre dans les sables en obliquant sur la droite. Le quartier-général étoit le 29 à èl-A'rich, où se réunirent en même temps les divisions commandées par les généraux Bon et Lasnes, et le parc d'artillerie de l'expédition.

Le général Reynier avoit déjà investi et attaqué cette place, et dans la nuit du 26 au 27 il avoit emporté le camp des Mamelouks, établi à une demi-lieue d'èl-A'rich sur un plateau couvert par un ravin très escarpé. Le général en chef ayant poursuivi le siege avec vivacité, le 30, il s'engagea une négociation, et la garnison capitula le 2 ventose.

Pendant mon séjour à Cathiéh je fis brûler quatre ballots d'effets, provenants des hôpitaux de Damiette, et contenant cinquante paillasses, cinquante traversins, et cinquante mauvaises couvertures de laine; et je fis traîner à une certaine distance du fort et enfouir les cadavres de plusieurs chameaux qui répandoient une grande infection. Environ trente malades, qui resterent à

l'ambulance, étoient accablés de fatigue, et presque tous atteints d'inflammations de poitrine ou de dyssenteries.

A él-A'rich je convins avec le commandant que les blessés et les fiévreux, au nombre de plus de deux cents cinquante resteroient sous la tente; et à l'extérieur du fort jusques à ce que l'on eût complètement enlevé tous les cadavres, et déblayé les fumiers.

Le 4 ventose, la division Kleber partit pour Kan-Iounes; le quartier-général partit le lendemain. La division s'égara, et souffrit prodigieusement, car elle marcha quarante-huit heures sans trouver de l'eau.

D'él-A'rich à Kan-Iounes, en suivant la route la plus directe, il y a quinze bonnes heures de marche. On trouve d'abord le Cheikh-Zoé, les colonnes, et ensuite le grand et beau puits de Reffa.

Les divisions Bon et Lasnes, égarées sur les traces de la division Kleber; se réunirent toutes au santou, où elles épuiserent toute l'eau. On avoit bien trouvé quelques citernes sur la route, mais les Arabes les avoient comblées.

Le 6, le quartier-général et l'armée, après une traversée de soixante lieues de désert, arriverent à Kan-Iounes. L'aspect de ce premier village de la Palestine nous fut extrêmement agréable.

On remarque un beau château, et les jardins offrent une culture précieuse au sortir des sables stériles. C'est le signe de démarcation de l'Afrique. Le climat, la végétation, le gibier, tout annonce l'Asie, et se rapproche de notre Europe.

L'armée partit le 7 de Kan-Iounes pour se rendre à Gaza, qui ouvrit ses portes. Il y a sept heures de marche, et la route est bonne excepté dans deux points, où il fallut traverser des torrents formés par des pluies très abondantes.

Gaza, si célèbre dans l'histoire, est située en partie sur un plateau et en partie en plaine, au centre d'un vaste bassin couvert de forêts de beaux oliviers; son aspect est gracieux et varié, et le château circulaire, flanqué de quatre tours, offre une belle masse qui couronne avantageusement cette ville.

L'armée séjourna à Gaza le 8 et le 9; on y forma divers établissements, et entre autres un hôpital que des évacuations d'él-A'rich, les pluies, et la fatigue remplirent bientôt de malades.

Les vents d'ouest qui souffloient alors régulièrement produisoient des ouragans affreux, qui ajoutoient singulièrement aux fatigues des marches et des opérations militaires.

L'armée partit le 10 pour Jaffa. Il y a environ vingt-quatre heures de marche. Le 11, on arriva à Ezdod, et le 12 à Ramléh. La pluie avoit rendu

les chemins presque impraticables, et il fallut passer à gué beaucoup de ruisseaux.

Ramléh, l'ancienne Arymathie, est une petite ville assez bien bâtie dans un bassin entouré d'oliviers. Nous y trouvâmes deux ou trois monastères de catholiques, et nous formâmes un hôpital dans le plus vaste et le plus commode, qui se trouvoit encore trop resserré et mal aéré : cet établissement fut bientôt rempli de malades.

Le 13, l'avant-garde étoit devant Jaffa ; le 14, on en fait la reconnaissance ; dans la nuit du 14 au 15 la tranchée est ouverte ; on perfectionne les travaux le 15 et le 16. La place est emportée d'assaut le 17, et la garnison passée au fil de l'épée présenta l'une de ces scènes d'horreur que justifient les lois nécessaires et terribles de la guerre.

Le chef de brigade Darmagnac, commandant la trente-deuxième de ligne, remit le 15 au général en chef un rapport du citoyen S. Ours, chirurgien de première classe, attaché à ce corps ; en voici le résumé :

Au camp devant Jaffa, le 15 ventose an VII.

« Hier soir je fus appelé pour voir Roubion, grenadier du second bataillon ; je le trouvai sans vie ; le tronc et les extrémités supérieures étoient

couverts de taches livides; il avoit une tumeur molle sous l'aisselle droite.

Ce citoyen étoit indisposé depuis trois jours; il avoit perdu l'appétit, respiroit difficilement, éprouvoit un sentiment de pesanteur dans les lombes, et de l'élançement dans l'aisselle droite; il avoit eu de la fièvre dans la nuit du 13, et s'étoit couvert de pétéchies une demie-heure avant sa mort.

Il avoit fait usage pendant sa maladie d'une boisson acidulée, et mis un cataplasme émollient sur l'engorgement glanduleux qui s'annonçoit.

Deux heures après sa mort constatée il fut ouvert: les glandes axillaires étoient engorgées considérablement; l'estomac étoit farci d'oignons encore verts.

Je viens d'être appelé pour un soldat de la dix-huitieme demi-brigade, que j'ai trouvé expirant près de la tente de notre général divisionnaire Bon. A l'existence de la tumeur près, la maladie de ce militaire a présenté les mêmes phénomènes que celle de Roubion.

On m'appelle encore pour un soldat du troisieme bataillon attaqué de la même maladie; mais les taches ont paru plutôt.

Je soupçonne des fièvres pestilentiellles, en redoutant cependant d'être l'écho d'une terreur qui pourroit être funeste...

Le général en chef auquel vous vous proposez de remettre ce rapport sera facilement et beaucoup mieux éclairé...

En attendant je propose de brûler la baraque qui a été habitée par les décédés, de s'emparer de leurs hardes pour les séquestrer, de tenir à l'écart ceux qui les ont approchés, et d'éloigner nos fiévreux du camp. »

Le citoyen Auriol, médecin de l'armée chargé de l'ambulance établie au village d'Yassour, fit au général en chef, le 18, et d'après ses ordres, un rapport dans lequel il lui exposa le tableau de la maladie tel qu'il est tracé ci-dessus. Il se plaignoit de ce que la position des malades, couchés presque en plein air sous le portique d'une mosquée, ne lui permettoit pas d'espérer du succès des remèdes toniques, qui, réunis aux antiseptiques, constituoient son traitement; il réclamoit un abri, des couvertures, des médicaments, des soins administratifs; enfin il annonçoit avec méfiance le développement d'une maladie contagieuse.

Je reçus le même jour au camp de Ramléh l'ordre de me rendre promptement au quartier-général, où j'arrivai le soir même.

Le 19, au matin, l'évacuation de l'ambulance d'Yassour sur l'hôpital sédentaire établi à Jaffa fut ordonnée et exécutée.

*Mouvement des fiévreux à l'ambulance d'Yassour,
du 16 au 19 ventose an VII.*

Entrés le 16.	9
<i>Ibidem</i> le 17.	22
	31
Morts le 16	3
<i>Ibidem</i> le 17.	5
<i>Ibidem</i> du 18 au 19	6
	14
NOMBRE DES RESTANTS	17

Le 20, l'hôpital s'organisait mal et très lentement; cependant on sépara très à propos les blessés et les fiévreux en les plaçant dans deux couvents différents. Il se trouva parmi les premiers comme parmi les derniers des hommes atteints de l'épidémie; les charbons vinrent se joindre aux symptômes déjà énumérés.

Le général Bon proposa au général en chef de nourrir exclusivement sa division et l'armée avec du riz. Je n'approuvai point cette proposition, qui fut rejetée; d'ailleurs je reconnus que le peu de

viande que nous avions , et que l'on regardoit comme suspecte , étoit de bonne qualité.

Le même général se trouvoit campé avec sa division sur le bord d'un marais : il demanda à changer de position , et en la quittant il brûla ses baraques. Je me rendis le même soir près de lui ; et les généraux , les chefs de corps , et plusieurs officiers de différents grades m'ayant environné , je leur parlai de manière à rassurer des hommes qui quoiqu'habitues à braver journellement la mort dans les combats ne l'attendent pas d'ordinaire dans leurs lits avec plus d'indifférence que les autres.

Le 21 , le général en chef , suivi de son état-major , vint visiter les hôpitaux. Un moment avant son départ du camp le bruit s'étoit répandu jusque dans sa tente que plusieurs militaires étoient tombés morts en se promenant sur le quai : le fait est simplement que des infirmiers turks , chargés de jeter à la mer des hommes morts dans la nuit à l'hôpital , s'étoient contentés de les déposer devant la porte de cet établissement. Le général parcourut les deux hôpitaux , parla à presque tous les militaires , et s'occupa plus d'une heure et demie de tous les détails d'une bonne et prompt organisation ; se trouvant dans une chambre étroite et très encombrée , il aida à soulever le cadavre hideux d'un soldat dont les habits en lambeaux étoient souillés par l'ouver-

ture d'un bubon abscedé. Après avoir essayé sans affectation de reconduire le général en chef vers la porte, je lui fis entendre qu'un plus long séjour devenoit beaucoup plus qu'inutile. Cette conduite n'a pas empêché que l'on ait souvent murmuré dans l'armée sur ce que je ne m'étois pas opposé plus formellement à la visite si prolongée du général en chef : ceux-là le connoissent bien peu qui croient qu'il est des moyens faciles pour changer ses résolutions ou l'intimider par quelques dangers.

Je reçus le même jour une lettre du citoyen Boussenard, chirurgien de premiere classe, chargé du service de la division Reynier et de l'hôpital de Ramléh, qui m'annonçoit qu'il venoit de paroître dans la division, et plus particulièrement dans la neuvieme demi-brigade de ligne, une maladie, dont les simptoms étoient une grande douleur de tête, lassitude extrême, sécrétions éteintes, la langue enduite d'un limon jaunâtre, envie de vomir, une tumeur dans les aînes ou sous les aisselles, souvent le délire. Cet officier de santé ajoutoit qu'il donnoit d'abord des vomitifs, qu'il entretenoit ensuite la liberté du ventre avec la décoction de tamarins, qu'il donnoit du café et du quinquina mêlés ensemble, du camphre à haute dose; il se plaignoit d'être mal secondé, et finissoit par me demander quelques avis.

Comme les accidents se multiplioient devant

Jaffa , et enlevoient les malades du cinquieme au sixieme jour , et souvent plus rapidement , je ne pus méconnoître le danger de notre position. Cependant , comme j'espérois beaucoup du progrès de la belle saison dans laquelle nous entrions , de la diversion des marches , des meilleurs campements , de l'abondance et de la qualité des vivres , et que je n'étois pas du tout convaincu de la communication très facile de la maladie , sur laquelle on se livroit à toutes les exagérations de la frayeur , je pris un parti. Sachant combien le prestige des dénominations influe souvent vicieusement sur les têtes humaines , je me refusai à jamais prononcer le mot de *peste*. Je crus devoir dans cette circonstance traiter l'armée entiere comme un malade qu'il est presque toujours inutile et souvent fort dangereux d'éclairer sur sa maladie quand elle est très critique. Je communiquai cette détermination au chef de l'état-major-général , qui , indépendamment de l'attachement particulier dont il m'honorait , me sembla devoir être par sa place le dépositaire des motifs politiques qui dirigeoient ma conduite.

Presque immédiatement après la prise de Jaffa , Mustapha Hadji de Constantinople , envoyé pour prendre soin des blessés de la garnison , fut arrêté à la hauteur du port. Le général en chef , occupé au moment où on lui présenta ce Turk , me l'envoya ; je partageai ma tente avec lui. Le soir du

même jour le général nous fit appeler ensemble : il questionna Mustapha sur ce qui se passoit à Acre d'où il venoit, sur les maladies qui pouvoient y régner, et sur leurs causes. Ce Turk donna des renseignements très vagues sur le premier objet, et déraisonna si ridiculement et si longuement sur le reste que le général, qui s'endormoit, reporta la conversation sur Constantinople, et obtint des réponses curieuses et satisfaisantes. Lorsque l'on battit la générale le 24 à la pointe du jour pour lever le camp, j'allai prendre les ordres du général en chef, et lui demandai ce qu'il vouloit que je fisse de Mustapha ; il me permit de le recommander à l'adjudant-général Grezieux, commandant de Jaffa, pour qu'il fût traité dans cette place avec égards jusqu'à son échange. Mustapha montra de la reconnoissance pour la générosité des Français à son égard ; il offrit de pratiquer dans les hôpitaux des pestiférés des opérations réputées et en effet dangereuses ; et, quoique repoussé même violemment par un opérateur chrétien dont il sera parlé ailleurs, il se présenta à plusieurs reprises. Ce malheureux, après avoir vu mourir de la peste le commandant, son protecteur, subsista jusqu'à notre retour, au commencement de prairial, du métier de barbier ; ses instruments et ses emplâtres, dont il étoit très satisfait, appartenoient, pour les classer dans l'histoire de l'art, tout au

plus à la fin du seizième siècle. On pourra procurer aux Turks, et il est très probable qu'ils ont déjà des instruments plus perfectionnés ; mais quand sauront-ils ce qu'il faut pour ne s'en servir jamais qu'utilement ?

De Jaffa à Acre il y a vingt-trois à vingt-quatre lieues, et environ trente heures de marche.

Le quartier-général étoit le 24 au soir au Miski ; le 25, à la tour de Zéta ; le 26, près le village d'Haniéh ; le 27, sur le bord du Keïsson ; le 28, nous bivouaquâmes sur la hauteur de Decouéh, en face d'Acre.

D'abord de Jaffa au Miski il y a sept heures de marche : le pays est cultivé ; on trouve un marais difficile à passer ; la Houja présente un gué, mais peu profond ; les forêts qui sont sur la route sont formées de chênes tortueux (*quercus ilex*).

Du Miski à la tour de Zéta il y a six heures de marche ; le chemin est bon pendant une lieue et demie : arrivé à la plaine, on trouve un terrain difficile et fangeux, ensuite le village de Caccoun, bâti sur une hauteur qui domine une vaste plaine, bornée à l'est par les montagnes de Naplouse.

De Zéta au village d'Haniéh, près duquel l'armée campa, il y a plus de quatre heures de marche ; les chemins sont très mauvais jusqu'à une fontaine ; la plaine cesse, on entre dans un pays

montagneux couvert de bois , et que l'on regarde comme faisant partie de la chaîne du mont Carmel : les chemins sont difficiles , cependant praticables.

D'Haniéh à la rivière de Keïsson , en face du village d'Arthye, il y a plus de cinq heures de marche : on quitte les bois ; au bout de deux heures on découvre le mont Thabor , la vaste plaine d'Esdrelon ; enfin , après avoir traversé quelques vallées qui offrent peu de difficultés, on arrive au bord du Keïsson ; la chaîne du mont Carmel , qui borde ce petit fleuve , est presque taillée à pic ; le chemin est très resserré , et offre des passages difficiles dans l'hiver et dans les temps pluvieux.

D'Arthye à Découéh il y a six bonnes heures de marche. L'armée passa le Keïsson à gué dans l'endroit où les montagnes de droite s'écartent pour dessiner avec le Carmel l'immense bassin d'Acre. Ce passage fut pénible , la rivière avoit deux pieds et demi à trois pieds de profondeur ; on côtoya le plus possible les hauteurs pour éviter les mauvais chemins : le temps étoit très humide et très brumeux, et l'on sait combien cet état de l'atmosphère énerve les forces ; enfin on parvint à traverser les marais qui entourent les moulins de Cherdan.

De Découéh à Acre il n'y a plus que deux heures de marche , et le chemin est assez bon jusqu'à un marais formé par la rivière d'Acre , dont l'embouchure est à environ quinze cents toises de la

place : c'est là qu'on jeta un pont pour le passage de l'armée, et que l'on plaça l'hôpital ambulant dans les étables de Djezzâr pacha , seules constructions dont on pût disposer pour ce service.

Le 29, on reconnut la place, et le 30 on ouvrit la tranchée.

Quelques hommes du parc d'artillerie étant tombés malades en route et sous mes yeux, je reconnus la maladie observée à Jaffa, et je fis mettre à l'ordre du jour l'avis suivant (n° 190 de ma correspondance) :

Au quartier-général devant Acre, le 30 ventose an VII.

« L'armée est prévenue qu'il est avantageux pour sa santé de se laver fréquemment les pieds et les mains ainsi que la face avec de l'eau fraîche, et préférable de les laver avec de l'eau tiède, dans laquelle on met quelques gouttes de vinaigre ou d'eau-de-vie.

Il faut éviter quand on a chaud de boire une trop grande quantité d'eau, et il est très prudent d'avoir toujours l'attention de se rincer la bouche auparavant, et de tremper ses mains dans l'eau.

L'armée doit rejeter avec soupçon les vêtements et le linge des Turks, parceque ceux qui les ont portés sont mal-propres, et souvent malades sans prendre aucun soin raisonné de leur santé.

Les fièvres malignes, qui se développent, et qui

effraient beaucoup trop , demandent que l'on rétablisse la transpiration arrêtée ; on le fait par les ablutions ou lavages tièdes indiqués ci-dessus, par l'administration d'un vomitif, sur-tout quand il y a, comme presque toujours, disposition à vomir, et en soutenant tout de suite la moiteur et les forces par une boisson, composée d'une décoction de café et de quinquina, aromatisée avec le citron. Il faut mettre sur les bubons des cataplasmes émollients : il ne faut pas tenter de les résoudre, c'est la crise de la maladie. Quand ces tumeurs sont à maturité on doit les ouvrir avec le bistouri. Pour les charbons, il faut les brûler en les circonscrivant avec la pierre infernale ou avec un fer chaud. »

Le 3 germinal, j'adressai au chef de l'état-major-général la note suivante (n° 191 de ma correspondance).

Au quartier-général devant Acre, le 3 germinal an VII.

« Général, il est utile pour maintenir la santé de l'armée de faire soigneusement enfouir les débris d'animaux qui sont, malgré vos ordres, à la proximité du camp ; il est également utile de faire journellement couvrir de terre les fosses d'aisances, et de les renouveler souvent. »

J'allois monter à cheval le même jour pour me rendre à Cheif-Amrs, et déterminer s'il seroit pos-

sible d'y établir un hôpital, lorsque je reçus une lettre, écrite de Gaza le 24 ventose par le citoyen Bruant, auquel j'avois permis de réunir à ses fonctions celles d'agent national, qui pouvoient le mettre à portée de procurer à son établissement tout ce qui lui seroit nécessaire.

Cette lettre m'annonçoit l'envoi du rapport suivant; elle contenoit en outre une note étendue pour servir de développement au rapport. Ces pieces étoient suivies du mouvement de l'hôpital de Gaza du 19 au 24 ventose.

*RAPPORT adressé au chef de bataillon du génie
TOUZARD, commandant des province et ville
de Gaza, par les officiers de santé en chef de l'hôpital militaire de la place.*

Gaza, le 21 ventose an VII.

Vous nous avez invité, citoyen commandant, à prendre des informations sur la mortalité qui afflige les habitants de la contrée. Les recherches que nous avons faites à ce sujet nous ont fourni les résultats suivants:

Depuis la retraite des Mamelouks de l'Egypte et leur séjour à Gaza il a régné dans cette ville une maladie épidémique, qui a enlevé un grand

nombre d'individus; plusieurs Mamelouks en ont été les victimes, et les ravages qu'elle a faits parmi le peuple n'ont fait qu'augmenter jusqu'à ce jour.

On l'attribue généralement dans le pays aux exhalaisons pernicieuses qui se sont élevées pendant l'été des cadavres en putréfaction des animaux de toute espece, dont la mortalité a été assez considérable à cette époque pour nous faire croire qu'une maladie épizootique a précédé l'épidémie.

Les circonstances sous lesquelles elle se présente sont à-peu-près celles-ci :

Elle attaque principalement les enfants et les femmes.

L'invasion s'annonce par un léger frisson, suivi de chaleur et d'abattement extrême; le malade tombe bientôt après dans un état de stupeur et d'anéantissement presque total; le troisieme jour il se déclare des bubons, dont le siege est le plus ordinairement dans les parotides; à-peu-près dans le même temps la peau se couvre de pétéchies.

Cet état est le même durant tout le cours de la maladie; lorsque sa terminaison est funeste, elle a lieu depuis le troisieme jusqu'au huitieme jour de la maladie: passé ce terme on conçoit les plus grandes espérances pour le salut du malade.

Le nombre des personnes qui meurent journellement de cette maladie se monte depuis cinq jusqu'à dix, et même douze; peu de quartiers de

la ville en sont exempts; les Arabes des lieux voisins en éprouvent eux-mêmes les atteintes : le village situé au-dessous du fort paroît néanmoins souffrir le plus de ses ravages.

Ces faits, et tous ceux que nous avons pu recueillir à leur appui, ne nous permettent pas de douter de l'existence d'une maladie contagieuse vraiment maligne et pestilentielle.

Jusqu'ici elle ne s'est manifestée sur aucun des malades que nous avons reçus dans notre hôpital, à l'exception d'un seul, qui en offre maintenant de légers soupçons, et que nous avons fait isoler sur-le-champ. Nous attribuons ce phénomène à la circonstance singulière dont nous avons fait mention dans l'histoire de cette maladie, qui, comme on l'a vu, attaque presque exclusivement les femmes et les enfants.

Mais comme cette circonstance n'est qu'accidentelle, et qu'elle peut changer d'un moment à l'autre, nous ne croyons pas qu'elle puisse s'opposer à ce qu'on prenne les précautions générales usitées dans les cas semblables.

Ces précautions nous paroissent devoir consister :

1^o A surveiller exactement le commerce que la garnison est obligée d'entretenir avec les habitants, et à ne permettre, autant que possible, les communications qu'avec les lieux les moins soupçonnés de la contagion.

2° A entretenir la plus grande propreté dans les casernes et autres lieux où logent les troupes, et à faire enlever avec soin les cadavres et autres substances putréfiées qui se trouvent dans la ville et au dehors.

3° A empêcher que les troupes et les convois qui viennent du dehors communiquent avec la garnison et la ville.

4° Enfin à mettre dans le plus bref délai à la disposition des officiers de santé un local dont ils puissent se servir suivant l'exigence des cas.

Nous espérons, citoyen commandant, que les renseignements que nous allons continuer de prendre nous mettront à même de nous assurer de ce qu'on pourroit retrancher ou ajouter aux articles ci-dessus mentionnés.

Signés J. B. BRUANT, et DEWEVRE.

*NOTE additionnelle au rapport du 21 , adressée
au médecin en chef.*

Gaza, le 24 ventose an VII.

Comme on avoit répandu l'alarme , il a fallu faire un rapport mesuré , et aussi rassurant que possible , en indiquant pourtant soigneusement les moyens préservatifs.

Tous les faits que j'ai pu recueillir jusqu'à présent paroissent prouver l'existence d'une maladie pestilentielle. L'avis des hommes sensés de ce pays est que nous avons positivement la peste, et je ne suis plus éloigné de partager leur opinion; ils ajoutent que ce fléau n'avoit pas paru dans leur contrée depuis quarante ans. Les bubons, il est vrai, ne paroissent guere qu'aux parotides; mais c'est parceque les malades sont presque tous en bas âge: circonstance, qui, bien que remarquable, ne change rien à la maladie. D'ailleurs deux militaires viennent d'entrer dans l'hôpital avec une prostration des forces plus absolue que dans les affections du caractere le plus malin, dépravation ou absence totale des forces intellectuelles, pétéchies, et bubons dans les aînes.

Le malade, dont il est question dans le rapport, est un pharmacien de troisieme classe; il est au sixieme jour de sa maladie, et donne peu d'espoir de guérison; il a conservé l'usage de sa tête; les bubons ont paru dans les deux aînes le troisieme jour de l'invasion: je ne lui ai pas découvert de pétéchies; le quatrieme jour il a eu des foiblesses fréquentes, les traits de la figure se sont altérés, son état a été de plus en plus critique.

Le premier jour de l'invasion, je donnai au malade un vomitif en lavage, je le mis à l'usage des sudorifiques pour tâcher de porter à la peau; ce

moyen n'ayant pas réussi, je me suis borné à tenir les émonctoires libres, et sur-tout à soutenir les forces en employant des fortifiants énergiques; c'est dans ces vues que j'ai fait successivement appliquer les vésicatoires aux jambes, puis aux bras; mais sans beaucoup de succès.

Je vous envoie le mouvement de l'hôpital depuis sa formation jusqu'à ce jour.

Les maladies régnantes ont été jusqu'ici de nature catarrale; plusieurs n'ont été attaqués que d'un rhume simple, d'autres, de pneumonie catarrale. Les boissons chaudes, adoucissantes, les vésicatoires sur la partie, et les expectorants un peu forts vers la fin de la maladie ont été les remèdes le plus généralement employés. J'ai perdu quelques malades attaqués de dyssenteries anciennes, et que les fatigues d'une longue route, et l'humidité, avoient réduits à la dernière extrémité: les signes les plus certains de la mort chez ces malades étoient le hoquet, la noirceur et la sécheresse de la langue, et un sentiment de resserrement au creux de l'estomac: dans cet état le camphre mêlé dans toutes leurs boissons étoit le seul remède qui leur procurât du soulagement. Deux malades sont morts de fièvres bilieuses putrides: parmi ceux qui sont morts aux blessés il s'est présenté un troisième cas de cette espèce; le malade a été attaqué deux jours avant de mou-

rir d'une érysipele qui occupoit presque toute l'étendue des cuisses.

Le nombre des fiévreux ne va pas au-delà de trente.

Nous sommes à la veille de manquer de médicaments essentiels; nous n'avons plus de cantharides

J'aurai le plus grand soin de vous instruire de tout ce qui pourra survenir d'intéressant dans mon service.

Signé J. B. BRUANT.

*Mouvement de l'hôpital militaire de Gaza du 19
au 24 ventose an VII.*

Entrés	170
Sortis	70
Morts	12
NOMBRE DES RESTANTS	88

Cheif-Amrs est un beau village, sur une hauteur bien exposée, entourée et couverte de végétation, avec de bonnes eaux, au sud-est et à trois lieues de distance d'Acre. nous y trouvâmes un vaste palais, bâti par le cheikh Daher, et réunissant à

la hardiesse et au grandiose qui caractérisent l'architecture arabe la solidité d'une forteresse. C'est cet édifice, capable de recevoir six cents malades, que nous choisîmes pour y établir notre hôpital, sur lequel on évacua journellement l'ambulance d'Acre.

De retour de Cheif-Amrs je continuai le service de l'ambulance devant Acre, où je visitois les malades deux fois par jour.

Le 6, je reçus une lettre du 3, écrite de Jaffa par le citoyen S.-Ours, requis pour le service médical de cette place. Voici l'extrait de cette lettre:

Le citoyen Auriol vient de tomber malade.

Le relevé des cahiers de visite du 19 ventose au 1^{er} germinal donne pour résultats :

Malades existants le 19 ventose au soir	80
Entrés du 19 ventose au 1 ^{er} germinal .	266
Sortis du 19 ventose au 1 ^{er} germinal .	128
Morts du 19 ventose au 1 ^{er} germinal .	87

RESTANTS le 1 ^{er} germinal au matin . . .	131

Il est entré dans les premiers jours plus de deux cents malades. Les cinq derniers jours nous en avons reçu environ cent, compris l'évacuation de Ramléh.

Sur les trois cents quarante-six malades que nous avons eu à traiter, deux cents ont été atta-

qués de fièvre avec engorgement des glandes jugulaires, parotides, et sur-tout des axillaires et des inguinales, et souvent des anthrax aux régions scapulaires, pectorales, et lombaires.

Les excitants, les acides, et les corroborants de toute espèce, joints à un régime analeptique, prescrit d'une manière convenable à l'état fébrile, et à celui des premières voies, peuvent seuls donner d'heureux résultats.

Les acides minéraux manquent, et nous ne pouvons prescrire le camphre qu'avec parcimonie : nous n'avons plus de quinquina en poudre, quoique ce soit sous cette forme qu'il soit le plus avantageux de l'administrer ; nous avons beaucoup insisté sur la décoction de café.

Nous avons renoncé à l'application du feu dans les bubons, et nous préférons les incisions.

L'épidémie régnante nous a paru curable aux trois quarts : l'art en sauveroit davantage si nous réunissions plus de soins administratifs, chirurgicaux, et pharmaceutiques.

Nous venons de perdre un chirurgien, et un pharmacien ; deux autres pharmaciens sont atteints de l'épidémie.

J'ai proposé et fait approuver par les autorités de la place la formation d'un troisième hôpital, consacré aux fiévreux exempts de l'épidémie, et qui sont presque tous affectés de diarrhées et de dyssenteries.

Les habitants de Jaffa ont fort peu de malades.

Je reçus le 12 une nouvelle lettre du citoyen S.-Ours, datée de Jaffa le 9.

Elle m'apprenoit d'abord la mort du citoyen Auriol, et me donnoit l'histoire de la maladie de ce jeune médecin, pour lequel j'avois de l'amitié, et dont le caractère ardent, les dispositions cultivées, et les talents bien dirigés auroient pu former un homme très utile à la société.

Sa maladie, qui avoit débuté par des nausées, ne fut caractérisée que le troisieme jour par l'apparition d'un bubon sous l'aisselle droite; le quatrieme jour la fièvre augmenta vers le soir, et il parut des pétéchies; le cinquieme jour au matin adynamie totale, propagation des taches : maître de sa raison, Auriol pronostiqua avec sang-froid l'heure de sa mort, qui arriva effectivement à onze heures du matin.

Le traitement ordonné par le malade lui-même avoit consisté dans l'usage abondant des sudorifiques, des acides végétaux, et du quinquina.

Les deux pharmaciens dont il est parlé dans la lettre du 3 sont morts.

Quatre blessés, attaqués de l'épidémie, viennent d'être évacués sur l'hôpital des fiévreux.

Deux infirmiers-majors des blessés ont eu la maladie, mais si bénigne qu'à peine ont-ils été alités. Un servant français est mort, et un autre est

guéri. Sur vingt servants du pays deux seuls jusqu'ici ont été malades ; l'un est mort dans trois jours, et l'autre guérit.

Le troisieme hôpital n'est point encore établi.

De cent vingt-huit malades existants à la visite du 9 au matin , plus de soixante sont entièrement hors de danger ; ils ont un appétit extrême , et ils rentreroient dans l'armée active , sans la plaie de leurs bubons qui exige un pansement suivi.

On a trouvé à Jaffa un homme du pays qui nous rend beaucoup de services , par cela seul qu'il ne redoute pas la maladie ; c'est un chrétien très exercé dans ce genre , et qui est aussi fataliste que les musulmans ; il fait les opérations ordonnées et les pansements nécessaires sous la direction particulière de l'un de nos chirurgiens employé à l'hôpital , du service duquel est chargé en chef le citoyen Assalini , chirurgien de premiere classe , distingué dans l'armée.

Je reçus également le 12 germinal une lettre du citoyen Bruant , datée du 1^{er} ; elle contenoit les faits suivants :

« L'épidémie attaque toujours les enfants de la contrée ; mais la mortalité diminue chaque jour.

« Nos malades graves arrivent généralement des différents points de l'armée ; il est rare que ceux même de la garnison entrent à l'hôpital avant le troisieme jour ; et ils meurent le quatrieme , le cin-

quieme, ou le sixieme jour après l'invasion ; la plupart des malades à qui on a pu administrer l'émétique en lavage le premier ou le second jour ont été sauvés : les uns n'ont été attaqués que légèrement de la maladie ; chez d'autres elle a poursuivi son cours ordinaire ; mais dans la nuit du 7 au 8 il survenoit un changement notable, sans évacuation sensible ; la maladie prenoit alors les signes les plus caractéristiques de la putridité ; la plaie des vésicatoires se couvroit même par fois d'eschares gangreneux ; c'est ce qui est arrivé au pharmacien dont il est parlé dans la note du 21 ventose, et qui, contre tout espoir, avance rapidement vers la guérison. Les remedes employés dans cet état de la maladie sont le quinquina, le camphre pendant quelques jours, et la limonnade végétale, parce que nous manquons d'acide sulphurique.

« Il y a dans ce moment quelques dyssenteries anciennes, qui résistent à tous les remedes : il est vrai que la plupart datent de quatre à cinq mois, et qu'il nous manque un grand nombre d'objets nécessaires pour leur traitement. »

« Par *P. S.* Nous avons pris les plus grandes précautions pour empêcher que l'épidémie ne fit des ravages parmi les autres malades ; tous ceux qui en sont atteints sont parfaitement isolés. Deux exemples malheureux ont justifié cette conduite : un infirmier-major et un servant viennent d'en être attaqués ».

*Mouvement général de l'hôpital militaire de Gaza
pendant le mois de ventose an VII.*

Entrés du 19 au 30.	191
Sortis	98
Morts	17
RESTANTS le 1 ^{er} germinal au matin. .	76

C'est la dernière lettre que j'ai reçue du citoyen Bruant, qui succomba, ainsi que presque tous les officiers de santé employés à Gaza assez peu de temps après. Au reste, quoique l'époque précise de sa mort ne me soit pas connue, j'ai appris quelques unes des particularités qui l'ont accompagnée. Ce jeune médecin d'une grande instruction, toute dirigée vers la pratique, étoit extrêmement zélé pour son service ; malgré le peu de confiance que sa physionomie adolescente devoit inspirer d'abord aux militaires, il en étoit chéri et considéré à cause de l'assiduité de ses soins, et de ses succès. Distingué parmi les officiers de santé de son âge et ceux d'un âge supérieur, il étoit écouté de tous avec plaisir. Dans l'hôpital de Gaza il avoit surtout contracté des liaisons intimes avec le citoyen Dewevre, chirurgien attaché à la commission des

arts, depuis employé dans les hôpitaux de l'armée, et chargé en chef du service de cet établissement. Formés, l'un à Montpellier, l'autre à Paris, le mode d'enseignement, la direction des études, les opinions diverses accréditées dans ces écoles célèbres étoient pour eux l'objet d'agréables et d'utiles entretiens; car ils étoient encore à cette époque heureuse de la vie où la passion de s'instruire n'allume dans les esprits qu'une noble émulation sans dégrader le cœur par les bassesses de la jalousie. Bruant, que la nature de son service exposoit le plus, tomba malade le premier: deux jours de suite il se traîna dans ses salles appuyé sur Dewevre; l'accablement le fixa le troisième jour sur son lit, et l'esprit encore assez libre il annonça sa fin prochaine: Dewevre apprécie la justesse du pronostic; il est frappé de stupeur, se couche près de son ami, et ne lui survit que trois jours... Excellents jeunes gens, puisse l'hommage que ma plume rend à votre mémoire offrir quelques consolations à vos proches et à vos amis! ou, si l'importance et la célébrité des événements auxquels cet écrit est lié peuvent le soustraire à l'oubli de la postérité, puisse-t-elle s'occuper de vos noms avec attendrissement!

J'adressai au chef de l'état-major-général les notes suivantes, dont la seconde fut mise à l'ordre du jour (n^o 199 et 201 de ma correspondance):

Au quartier-général devant Acre, le 14 germinal an VII.

« Général, je vous prie de vouloir bien adresser de nouveau aux généraux-commandants des différentes armes, aux chefs d'états-majors divisionnaires, aux commandants des places et des corps, et aux chefs d'administrations, copie de mon avis, inséré dans l'ordre du jour du 30 ventose dernier; je crois que cette mesure est très utile d'après les questions que l'on m'adresse de tous côtés sur le traitement de la maladie dominante. »

Au quartier-général devant Acre, le 15 germinal an VII.

« Il y a plusieurs militaires qui ont des vers de différentes especes.

« Ceux qui en ont reconnu l'existence doivent s'empresser de les détruire, parceque c'est d'abord un mal dans les hommes d'ailleurs sains, et ensuite une complication désavantageuse dans la plupart des maladies.

« Les hommes de l'art soupçonnent la présence des vers par la dilatation de la pupille, un picotement particulier vers le nombril ou la région de l'estomac, des points douloureux et vagues dans les parties latérales et internes de la poitrine; mais ce qui est une preuve convaincante pour tous les hommes c'est la sortie des vers eux-mêmes.

« On peut se servir avec succès du remède suivant, qu'il est facile de se procurer dans notre position :

« Prenez quatre fortes cuillerées d'huile, et autant de suc de citron, buvez cette potion à jeun deux ou trois jours de suite. »

Le même jour je reçus une lettre du citoyen S.-Ours, datée de Jaffa le 12.

Cette lettre m'annonçoit que le service de l'hôpital des fiévreux alloit très mal.

Il n'y avoit plus à la pharmacie de quoi faire des vésicatoires et des sinapismes ; le quinquina, la rhubarbe, les acides, jusqu'au vinaigre même manquoient.

Sur les cent trente malades que m'a donnés la visite de ce matin, cent dix sont atteints de la maladie régnante, et le reste de dyssenteries, auxquelles se joignent souvent des affections de poitrine.

La dyathèse inflammatoire semble prendre de la prépondérance, et le régime corroborant paroît moins convenir qu'en ventose.

Les infirmiers-majors français sont réduits à un ; les servants français et turks meurent journellement.

L'épidémie fait des progrès parmi les habitants.

Un quatrième pharmacien en est atteint depuis avant-hier.

*Mouvement de l'hôpital militaire de Jaffa du 1^{er}
au 12 germinal an VII.*

Malades restants le 1 ^{er} au matin	149
Entrés du 1 ^{er} au 12	86
Sortis	50
Morts	55
RESTANTS le 12 au matin	130

Je reçus le 18 une nouvelle lettre du citoyen S.-Ours, datée de Jaffa le 15; elle portoit :

1^o Qu'un bataillon de la quatre-vingt-cinquieme demi-brigade d'infanterie de ligne, arrivé dans la place, avoit envoyé plusieurs hommes à l'hôpital;

2^o Que l'interprete et deux servants turks de l'hôpital des fiévreux venoient de tomber malades;

3^o Que le pharmacien mentionné dans la lettre du 12 étoit mourant dans l'hôpital des blessés;

4^o Que l'adjudant-général Grézieux étoit mort;

5^o Que l'épidémie continuoît de faire de grands ravages parmi les habitants.

Un détachement du corps des dromadaires étant parti le même jour pour l'Egypte, je profitai de cette circonstance pour écrire à Jaffa, à Gaza, et au Kaire.

1^o En accusant au citoyen S.-Ours la réception de ses lettres, j'ajoutois, après plusieurs instructions sur des détails de service qu'il est inutile de rapporter : « J'ai fait saigner avec avantage tout au commencement de la maladie, quand l'inflammation est bien violente, et le sujet robuste ; la pléthore gastrique ne m'a point arrêté, et j'ai renvoyé le vomitif au lendemain . »

2^o J'adressai au citoyen Bruant l'ordre de se rendre au quartier-général... Triste effet de l'éloignement ; on s'occupe souvent avec sollicitude de ceux qui n'existent plus !

3^o J'envoyois au citoyen Emeric, médecin de l'armée, et mon suppléant en Egypte, diverses instructions en réponse aux comptes qu'il m'adressoit, et dont je renvoie le résumé à la fin de l'expédition de Syrie, pour ne pas interrompre la suite de ma narration.

Le citoyen Vallat, chirurgien de la dix-huitième demi-brigade d'infanterie de bataille, requis pour le service médical, m'annonçoit que l'hôpital de Chéif-Amrs étoit dépourvu de médicaments, et de toute espece de fourniture. La mortalité avoit été de trois jusqu'à six hommes par jour ; le 18, il y avoit soixante-douze à quinze malades, presque tous donnant beaucoup d'espérance de guérison.

Le 21, l'ordre fut donné d'évacuer complètement l'hôpital de Chéif-Amrs sur l'ambulance d'Acre, et d'évacuer journellement ce dernier éta-

blissement sur Haïffa, et le couvent du mont Carmel, à quatre grandes heures de distance, en côtoyant presque toujours la mer, et en passant un gué assez difficile.

Je reçus le 24 une lettre du citoyen S.-Ours, datée de Jaffa du 21 ; en voici l'extrait :

« On manque toujours de vésicatoires et de sinapismes.

« Cependant les vésicatoires ont fait des merveilles, appliqués le deuxième, le troisième, et même le quatrième jour, comme excitants et dérivatifs ; ils empêchent ou terminent ces léthargies funestes, ces métastases cérébrales, dont les deux tiers des malades sont atteints dès les premiers jours.

« Encouragé par votre exemple et vos succès, j'ai fait saigner avec avantage sur des jeunes gens pléthoriques sanguins ; jusqu'ici je n'avois osé faire pratiquer que des scarifications légères.

« J'administre aussi avec plus de sécurité les vomitifs.

« Soixante de mes malades sont bien guéris, et dans un dépôt de convalescents.

« Pareil nombre est en très bon état à l'hôpital ; mais avec plus de secours on auroit plus de succès... Le commandant de la place et le commissaire des guerres m'assistent de tout leur pouvoir... L'administration crie sans cesse qu'elle est sans argent, et se refuse à faire des avances... ce-

pendant la journée ne lui revient pas à cinq sous par malades... »

Cette lettre est terminée par des témoignages réitérés de la confiance de celui qui me l'écrivoit, et l'explosion vive d'une ame sensible, déchirée par les contrariétés de l'insouciance et de la cupidité.

*Mouvement de l'hôpital militaire de Jaffa du 12
au 21 germinal an VII.*

Malades restants le 12 au matin . . .	130
Entrés du 12 au 21	67
Sortis	51
Morts	55
RESTANTS le 21 au matin.	91

Je répondis le 25 au citoyen S.-Ours, et je finissois en lui disant que, manquant comme lui de cantharides, j'avois substitué quelques gouttes d'eau bouillante versées de haut : en effet ce moyen m'avoit réussi sur un grand nombre de malades, notamment sur le citoyen Boussenard, dont il est parlé ci-dessus page 50, et plus récemment encore au premier moment de l'invasion sur un garde-magasin, et un officier d'artillerie, qui se

promenoient librement au bout de deux jours. Ces faits observés au milieu d'un camp étoient devenus très publics, et cette pratique a été répétée avec succès.

Au reste il est probable que le citoyen S.-Ours ne reçut point ma lettre; il étoit mort ou mourant quand elle arriva à Jaffa.

Les regrets les plus vifs éclaterent universellement dans les rangs de la trente-deuxième demi-brigade quand on apprit la mort de cet officier de santé, et les braves qui composent ce corps, frappés depuis dans les combats, l'appelerent encore long-temps pour étancher le sang dont ils couvrèrent une terre barbare.

Le même jour le général en chef ordonna qu'il seroit fait une évacuation partielle de nos hôpitaux sur Damiette, et que l'on profiteroit du retour des djermes qui avoient apporté des munitions de guerre à Jaffa et à Tentoura.

J'écrivis la lettre suivante au chef de l'état-major-général (n° 206 de ma correspondance).

Au camp devant Acre, le 25 germinal an VII.

« Général, il est reçu que lorsque les officiers de santé en chef des hôpitaux jugent nécessaire d'accorder aux militaires une exemption de service pour quelques jours, cela est porté en marge du billet de sortie et exécuté. Aujourd'hui cette mesure, qui

peut être de la plus grande utilité, est contrariée par plusieurs officiers. Je vous prie de prendre sur cet objet une détermination, et de la faire connaître par l'ordre du jour. »

Je remis encore au chef de l'état-major-général la note suivante (n° 208 de ma correspondance).

Au camp devant Acre, le 29 germinal an VII.

« Général, il est de la plus grande utilité pour la conservation de la santé de l'armée de faire changer l'emplacement des camps du quartier-général et des divisions Reynier et Lasnes. »

Le même jour j'eus l'honneur de demander par écrit au général en chef la formation d'une commission sanitaire, pour avertir indirectement l'armée entière des précautions qu'il convenoit de prendre (n° 209 de ma correspondance).

Le lendemain 30, j'en informai l'ordonnateur des lazarets en Egypte, afin que connoissant notre position il pût prendre à notre retour les mesures qu'il jugeroit convenables (n° 210 de ma correspondance).

J'écrivis également au citoyen Emeric (n° 211 de ma correspondance), et je lui traçai l'esquisse suivante de notre épidémie, toujours désignée sous le nom de fièvres contagieuses.

I^{er} degré; fièvre légère, sans délire, bubons;

presque tous les malades guérissent facilement et promptement.

II^e degré; fièvre, délire, et des bubons; le délire s'appaise vers le cinquième jour, et se termine ainsi que la fièvre vers le septième; plusieurs guérissent.

III^e degré; fièvre, délire considérable, bubons, charbons, ou pétéchies séparément ou réunis; rémission ou mort du troisième au cinquième ou sixième jour; très peu de guérisons.

Le général en chef me remit le 1^{er} floréal une lettre qui lui étoit adressée par le capitaine du corps du génie Michaux, commandant de Cathiéh, en date du 13 germinal: voici ce qui pouvoit m'intéresser :

« Une maladie dangereuse s'est déclarée dans le fort le 10 de ce mois; les symptômes sont un mal de tête, des bubons dans les aînes, ou sous les aisselles, et le délire.

« L'hôpital étoit sans malades le 8.

« Deux infirmiers, un ouvrier d'artillerie, un sapeur, et un volontaire, tomberent successivement malades du 8 au 10.

« L'ouvrier mourut le 10, et le sapeur le 11.

« Ces deux évènements subits me déterminèrent à faire sur-le-champ mettre la mosquée de la redoute en état de recevoir nos malades, qui y furent transférés le 11, suivis des employés nécessaires.

« J'ai établi une garde extérieure, et je communique avec l'hôpital avec les plus grandes précautions.

« Le 12, les deux infirmiers sont morts.

« Aujourd'hui 13, il est mort un volontaire de la dix-huitième demi-brigade, et un sapeur, entrés tous les deux la veille.

« Il reste cinq malades; savoir, trois sapeurs, un sergent, et un fusilier de la trente-deuxième demi-brigade.

« Nous n'avons qu'un chirurgien de troisième classe, et un infirmier pour soigner nos malades: on a demandé des secours à Damiette. »

Je remis au chef de l'état-major-général la note suivante (n° 212 de ma correspondance).

Au camp devant Acre, le 3 floréal an VII.

« Général, il seroit avantageux pour la salubrité d'ordonner qu'on mette le feu aux fumiers qui sont aux environs du quartier-général, et du parc d'artillerie, ainsi qu'on l'a fait ces jours passés près des autres camps. »

Le lendemain je fus visiter l'hôpital du mont Carmel, dont la belle position est indiquée dans l'estimable voyage de Volney. Cet établissement de fiévreux, sous la direction du citoyen Vallat, étoit dans un état satisfaisant; il y avoit le 4 à-peu-près cent cinquante malades, dont près de cent conva-

lescents, auxquels il ne restoit que la plaie résultant de l'ouverture de leurs bubons.

Le 6, il n'y avoit plus de chirurgien attaché à cet établissement, ce qui retarda la guérison de plusieurs malades.

Je mis sous les yeux du général en chef, le 7, une note, suivie des mouvements de l'ambulance devant Acre, d'où il résultoit une diminution sensible dans le nombre des morts, qui, sur trente entrant par jour, avoit été souvent de six à neuf, et n'étoit plus guere que de trois (n° 216 de ma correspondance).

J'eus l'honneur de lui communiquer, le 8, les mouvements des hôpitaux du Kaire pendant la première décade de germinal, en ajoutant par observation, qu'une fièvre violente avec pétéchies, qui avoit excité des alarmes, étoit calmée, et qu'une fièvre gastrique ou putride vermineuse, qui avoit attaqué les élèves de l'école nationale, avoit été traitée avec succès, et étoit complètement disparue (n° 217 de ma correspondance).

Les citoyens Pugnet et Renati, médecins de l'armée, s'étant rendus au quartier-général, j'envoyai le premier au mont Carmel, et je chargeai le second de l'ambulance devant Acre; mais sa santé ne lui ayant pas permis au bout de trois jours d'en continuer le service, je le repris, quoique je fusse appelé de toutes parts et à toutes les heures du jour et de la nuit.

J'écrivis, le 13, au Kaire au citoyen Emeric pour ordonner des dispositions de service en Égypte, et je terminai ainsi ma lettre : « L'épidémie sur laquelle je vous ai donné des détails dans ma lettre du 30 germinal est très mitigée, malgré les fatigues de la campagne, et l'inconstance du climat (n° 222 de ma correspondance). »

Le 15, il y eut de nouveaux ordres pour évacuer partiellement l'ambulance d'Acre sur Haïffa, Tentoura, et ensuite par mer sur Damiette.

Le 18, au matin, ordre d'évacuer sur-le-champ l'ambulance entière sur Haïffa.

Le même jour plaintes vives portées par les citoyens Pugnet et Vallat sur le manque absolu de médicaments et de pharmaciens au mont Carmel ; les remontrances que je fais à cette occasion sont suivies de promesses qui restent sans aucun effet.

De nouveaux ordres du 22 pressent l'évacuation des malades et des blessés ; on met à la disposition de l'ambulance des prolonges d'artillerie ; l'ordonnateur en chef demande des états de situation pour diriger ses évacuations, et je lui adresse la note suivante (n° 225 de ma correspondance).

Au quartier-général devant Acre, le 22 floréal an VII.

« Citoyen, je vous envoie, conformément à votre lettre d'aujourd'hui, le résultat de ma visite à l'ambulance centrale.

Vous trouverez ci-joint un état qui constate que de trente-huit fiévreux, huit sont hors d'état d'être transférés, six ont indispensablement besoin de voitures, et vingt-quatre de montures pour être évacués.

Les malades sont prévenus et disposés à faire ce qu'exigent les circonstances. »

Je crains que la multiplicité des affaires ne fasse oublier un moment celle qui m'occupe tout entier, et je remets aux mains propres de l'ordonnateur en chef la lettre suivante. (n° 227 de ma correspondance).

Au quartier-général devant Acre, le 27 floréal an VII.

« Citoyen, je vous prie de me faire connoître à quelle époque vous avez fixé l'évacuation des fiévreux de l'établissement du mont Carmel, pour que je puisse faire les dispositions qui me concernent. »

Une lettre du citoyen Pugnet du 22, écrite cependant par duplicata, ne m'arriva que le 27 : ce médecin me prévenoit que l'hôpital, complètement encombré, recevoit journellement des mourants; que le citoyen Vallat, l'économe, et tous les infirmiers français étoient atteints de l'épidémie, et qu'il n'y avoit même plus de papier pour faire les visites; enfin il m'envoyoit le mouvement suivant, le seul qu'il eut été possible de relever d'après les billets d'entrée et de sortie.

*Mouvement de l'hôpital militaire du mont Carmel
du 21 germinal au 6 floréal an VII.*

Malades évacués sur l'établissement	
le 21 germinal	152
Entrés du 21 germinal au 6 floréal	269
Sortis	137
Morts	54
RESTANTS le 6 au soir.	230

*Etat des blessés et fiévreux qui sont dans les hôpi-
taux de Haïffa et du mont Carmel le 27 floréal
à dix heures du soir.*

550	blessés; savoir	{	100 peuvent marcher.
			300 peuvent aller sur des montures.
			150 sur des brancards ou prolonges.
222	fiévreux. . . .	{	150 peuvent marcher.
			72 peuvent aller sur des montures.
Total			772

Signé l'adjudant-général

LETURQ.

Le 29, je reçus du citoyen Pugnet une lettre du même jour, par laquelle il me peignoit sa situation difficile des couleurs les plus vives, en protestant d'un zèle dont il a donné en effet des preuves éclatantes.

Je répondis à ce médecin le 30 au matin qu'un adjudant-général venoit d'être spécialement chargé de faire évacuer les hôpitaux, et qu'il eût à faire lui-même, à la réception de ma lettre, les dispositions les plus actives pour suivre le corps de l'armée, qui devoit passer sous le mont Carmel dans la nuit du 1^{er} au 2 prairial pour se diriger vers Jaffa.

Avant de quitter Acre, il me reste peu à ajouter à ce qui a été exposé ci-dessus sur la marche ou l'issue de l'épidémie, soit que j'aie parlé d'après mes propres observations, ou plus souvent encore confondu les miennes avec celles des autres, en les analysant, pour n'offrir que ce qu'elles avoient d'utile.

Cependant il est à remarquer :

1^o Que l'ambulance d'Acre, quoique désavantageusement placée près d'un marais, et recevant tous les blessés de la tranchée, fut encore moins encombrée que les autres établissements;

2^o Que les malades y arrivoient plus directement et plutôt, à cause du voisinage de la masse de l'armée;

3^o Que les secours, quoique très insuffisants, manquèrent moins qu'ailleurs.

Il n'est pas inutile de dire que le chef de l'entreprise des hôpitaux ayant essuyé précédemment en Egypte une humiliation publique, et, à ce qu'il a paru depuis, peu méritée, chercha à la faire oublier par des services très actifs; que l'ordonnateur en chef, et les commissaires des guerres, chargés de la police de l'ambulance, s'en occupèrent beaucoup; et que le général en chef et son état-major, retranchant de la table la plus frugale ce qui pouvoit être utile à l'hôpital, améliorèrent sensiblement la position de nos malades.

On a vu que l'ambulance étoit mal placée : son insalubrité étoit augmentée depuis qu'on l'avoit entourée de cadavres, les uns à peine recouverts, les autres sortant à moitié de terre; et, comme si ce n'eût été assez de tant de sources de mort, les approches de l'hôpital étoient souvent sillonnées par des boulets de canon, et des bombes tombèrent plusieurs fois sur l'établissement lui-même.

Vers la fin du siege nous n'avions plus d'infirmiers; ils étoient malades ou morts. C'étoit au reste le rebut et la honte de la société : presque tous, flétris pour des crimes, étoient des étrangers échappés des bagnes de Gênes, de Civita-Vecchia, ou de Malte; ils n'étoient attirés dans les hôpitaux que par la soif de l'argent dont ils dépouilloient les malades.

Je me trouvois donc fréquemment obligé de nettoyer l'espece de souterrain fangeux, où mes ma-

lades étoient étendus sur des joncs, c'est-à-dire de ramasser les haillons, les sacs, les baudriers, les casquettes, les chapeaux ou les bonnets à poil des morts, pour les jeter moi-même au feu, que je faisois allumer à cet effet derrière l'hôpital.

Dans mes visites mon plus grand soin étoit de classer mes malades, conformément aux trois degrés indiqués, page 79, mais dans un ordre inverse.

1^o Je cherchois à juger d'un coup-d'œil s'il étoit encore temps d'administrer quelques secours;

2^o Je m'occupois plus attentivement de ceux qui étoient au second degré, comme présentant beaucoup plus d'espoir de guérison;

3^o Je confondois souvent ceux du premier degré avec les convalescents, et je me contentois de leur indiquer leur régime et leurs pansements.

Il m'étoit impossible de faire autrement: averti par l'infection, et par la lassitude étant presque toujours obligé de me tenir à genoux, je fus souvent forcé d'interrompre jusqu'à trois fois ma visite pour aller prendre l'air au dehors.

Le grand nombre de blessés empêcha que j'eusse constamment un chirurgien à ma visite, et je ne l'exigeai pas; mais toutes les opérations indiquées n'en furent pas moins pratiquées à l'ambulance comme dans les camps.

Je dois ici des remerciements publics aux ci-

toyens Millioz, chirurgien de première classe, Dieche, du corps des guides, Zink, et Leclerc, chirurgiens de seconde classe, pour le zèle affectueux avec lequel ils me seconderent dans différentes occasions.

Le citoyen Vautier, pharmacien de première classe, chargé du magasin central des médicaments au Kaire, et depuis employé comme médecin, suivit long-temps ma visite avec un sang-froid qu'il a toujours conservé depuis en traitant cette maladie.

J'avois formé les convalescents à rendre des services aux malades graves en y attachant un certain prix, et je ne dois pas dissimuler que plusieurs reprirent la maladie; ce qui est contre l'assertion de plusieurs célèbres écrivains qui ont prétendu que l'on ne pouvoit en être attaqué deux fois dans une même saison.

Ce fut pour rassurer les imaginations et le courage ébranlé de l'armée, qu'au milieu de l'hôpital je trempai une lancette dans le pus d'un bubon, appartenant à un convalescent de la maladie au premier degré, et que je me fis une légère piquure dans l'aîne et au voisinage de l'aisselle, sans prendre d'autres précautions que celles de me laver avec de l'eau et du savon qui me furent offerts. J'eus pendant plus de trois semaines deux petits points d'inflammation correspondants aux deux piquures et ils étoient encore très sensibles

lorsqu'au retour d'Acre je me baignai en présence d'une partie de l'armée dans la baie de Césarée.

Cette expérience incomplète, et sur laquelle je me suis vu obligé de donner quelques détails à cause du bruit qu'elle a fait, prouve peu de chose pour l'art; elle n'infirme point la transmission de la contagion, démontrée par mille exemples; elle fait seulement voir que les conditions nécessaires pour qu'elle ait lieu ne sont pas bien déterminées. Je crois avoir couru plus de danger avec un but d'utilité moins grand, lorsqu'invité par le quartier-maître de la soixante-quinzième demi-brigade, une heure avant sa mort, à boire dans son verre une portion de son breuvage, je n'hésitai pas à lui donner cet encouragement. Ce fait, qui se passa devant un grand nombre de témoins, fit notamment reculer d'horreur le citoyen Durand, payeur de la cavalerie, qui se trouvoit dans la tente du malade.

C'est au reste dans les murs de cette même ville d'Acre qu'au temps des croisades, l'épouse d'un prince anglais, renouvelant aussi l'heureuse audace des psyllés, osa sucer les plaies de son mari réputées empoisonnées, et donna au monde ce bel exemple de la piété conjugale.

Le citoyen Berthollet me dit un jour qu'il étoit porté à croire que la contagion se communiquoit souvent par les organes de la déglutition, et qu'elle avoit pour véhicule l'humeur salivaire; soit que

l'opinion de ce grand chimiste qui a cultivé et honoré la médecine fut trop présente à mon esprit, ou bien parcequ'il est dans la nature de l'homme de n'avoir pas à tous les instants le même degré de résolution, tant est-il que j'acceptai depuis dans le désert avec une répugnance extrême, suivie de réflexions importunes, de l'eau que me présenta par reconnoissance, dans sa gourde, le même soldat, parfaitement guéri, qui m'avoit fourni du pus pour m'inoculer.

Au milieu des témoignages précieux d'affection dont j'étois journellement comblé par l'armée j'entendis souvent demander par quels moyens j'étois inaccessible à la contagion. Cependant je prenois assez peu de précautions : aussi bien nourri que les circonstances le permirent, je faisois un fréquent usage des spiritueux, pris à petites doses, et très étendus ; j'allois constamment à l'ambulance à cheval et au petit pas : on a vu comment je m'y comportois ; au sortir de cet établissement je me lavois soigneusement les mains avec de l'eau et du vinaigre, ou de l'eau et du savon, et je revenois au camp au petit galop ; ce qui me procuroit un léger état de moiteur ; je changeois de linge et d'habits, et je me faisois laver le corps entier avec de l'eau tiède et du vinaigre avant de me mettre à manger. Quoique ce soit trop long-temps parler de soi-même, j'appréciai aussi pour la première fois le bonheur rare d'une constitution qui, au milieu des plus

grandes fatigues, me fait retrouver dans quelques heures de sommeil les forces du corps et le calme de l'esprit.

Les maladies intercurrentes ont quelquefois, mais pas toujours, participé du caractère de l'épidémie; cette assertion, positivement contradictoire à l'opinion reçue, et accréditée par de savants médecins, anciens et modernes, est fondée sur des observations exactes; et le célèbre Monge en a offert lui-même un heureux exemple.

L'influence des vents du sud dans ces contrées est assez connue; c'est en effet quand ils soufflent que nous eûmes le plus de malades: on sait également combien l'air humide, et sur-tout humide et chaud, influe sur la production ou le développement de la peste.

On trouvera ici avec plaisir un résultat d'observations météorologiques, qu'a bien voulu me communiquer le citoyen Costaz, membre de l'institut d'Egypte.

*Résumé d'observations faites au camp devant Acre,
en germinal et floréal an VII.*

« Lorsque le vent souffloit des rhombes, entre le sud et l'est, il charioit une poussière noire-jau-nâtre, extrêmement fine, qui pénétrait par-tout; les meubles faits de bois mince se gerçoient ou se

voiloient; les levres et la peau étoient desséchées; on éprouvoit un sentiment de lassitude dans toute l'habitude du corps, et un besoin continuel de boire. Lorsqu'on en recevoit l'impression sur la peau nue, on sentoit une chaleur à-peu-près pareille à celle qui sort des tuyaux de chaleur que l'on dispose dans quelques uns de nos appartements en Europe. Ce vent s'établissoit vers le milieu de la nuit, et finissoit ordinairement vers les une ou deux heures après midi; il faisoit monter le thermometre de Réaumur de trente-deux à trente-trois degrés: le vent d'ouest lui succédoit, et faisoit descendre le thermometre autour de dix-huit degrés; il se maintenoit deux ou trois jours à l'ouest, et passoit au nord, où il demeuroit à-peu-près deux jours, maintenant toujours le thermometre à la même hauteur; après quoi il sautoit entre le sud et l'est, et produisoit les effets dont nous avons parlé en commençant.»

L'avant-garde de l'armée se porta pendant le siege d'Acre à Nazareth, à Cana, au pied dû mont Thabor, aux bords du Jourdain, à Tibériade, etc, où elle se couvrit de gloire; elle eut pendant dix jours beaucoup de fatigues à essuyer, et fit dans un pays, souvent très difficile, une marche de plus de cinquante heures (1).

(1) Voyez pour les détails militaires la *Relation des campagnes du général Bonaparte en Egypte et en Syrie*, par le général Alex. Berthier; Paris, an IX.

La cavalerie, en quatre jours et vingt heures de marches, souvent très pénibles, et en passant par Raméh, Safet, et Djaoun, se porta au pont de Iacoub.

Un corps de troupes aux ordres du général Vial, étoit allé à douze heures de distance d'Acre, prendre possession de Sour, l'ancienne Tyr, lieu célèbre, et sur lequel on peut consulter le Voyage de Volney.

Il y eut pendant le siege d'Acre un exemple remarquable d'aberration d'esprit momentanée, produite par un excès de sensibilité.

Un très jeune officier du génie fut tué à la tranchée; il rappeloit par les plus aimables dons de la nature, comme il retraça par ses malheurs l'image et le sort de ce beau Lesbin du Tasse,

A cui non anco la stagion novella

Il bel mento spargea de' primi fiori : (1)

La veille de sa mort il s'étoit entretenu longtemps dans une promenade avec son meilleur ami de ses honorables dangers, peut-être aussi de ses tristes pressentiments... ils se renouvelèrent cent fois l'assurance de l'attachement qui les unissoit... L'ami du jeune ingénieur, étranger par ses fonctions aux opérations du siege, y fut entraîné le

(1) GIERUS. LIB., canto IX.

lendemain par une vive sollicitude... il gaignoit la tranchée lorsqu'il trouva sur ses pas deux sapeurs qui creusoient une fosse sous l'une des arcades de ce même aqueduc, près duquel il avoit eu l'entretien de la veille... il s'avance, et reconnoît étendu mort près d'eux son fidele ami...

Velut flos succisus aratro. (1)

Telle une tendre fleur qu'un matin voit éclore
Des baisers du zéphir, et des pleurs de l'aurore,
Brille un moment aux yeux et tombe avant le temps
Sous le tranchant du fer ou sous l'effort des vents. (2)

La stupeur s'empare de lui; bientôt il se ranime, et résiste avec violence à ceux qui veulent l'entraîner loin d'un si douloureux spectacle; égaré il s'élance sur la tombe de son ami, recouverte à la hâte, et veut s'y ensevelir avec lui; l'affaissement survient, et il perd le sentiment; on en profite pour l'enlever et le porter au camp... là, il se réveilla et s'abandonna de nouveau aux pleurs et aux gémissements... Qui n'accusa-t-il pas de la perte de son ami?... il alla jusqu'aux imprécations de la fureur... enfin le repos, qui calme une partie des maux des hommes, vint lui rendre la raison sans éteindre pourtant ses regrets.

(1) Virgilius, *Ænæidos*, lib. IX.

(2) Volt., *Henriade*, chant III.

Le 1^{er} prairial on battit la générale à neuf heures du soir, et l'armée quitta le camp, qui étoit resté pendant soixante jours au sud d'une petite chaîne de collines parallèles à la mer, à mille ou douze cents toises de la place d'Acre.

Le 2, à une heure et demie du matin, je trouvai l'adjudant-général Leturq, non seulement ordonnant depuis trois jours dans Haïffa les dispositions de l'évacuation des blessés, dont quelques uns étoient atteints de l'épidémie, mais chargeant lui-même les plus malades d'entre eux sur des brancards. Cet officier supérieur fut attaqué au Kaire, à son retour de l'expédition, d'une fièvre soporeuse très grave : à peine l'avois-je guéri qu'il vola à de nouvelles fatigues et à de nouveaux dangers : il fut tué à la glorieuse bataille d'Aboukir, du 7 thermidor ; et sa mémoire a été honorée par les éloges du général en chef.

L'évacuation du mont Carmel se fit aussi régulièrement ; seulement quelques malheureux, trop empressés de rejoindre le corps de l'armée, crurent pouvoir abréger leur route en se frayant des sentiers sur un terrain qui étoit impraticable ; ils se précipiterent des rochers élevés du Carmel, et on n'en fut averti dans la faible lueur de la nuit que par les cris et les gémissements déchirants qu'ils firent entendre avant d'expirer.

Je renvoie encore à la narration du général Berthier pour le bel ordre dans lequel se fit l'évacua-

tion des malades et des blessés, à laquelle toute l'armée, mais lui sur-tout, s'empressa de concourir avec ce zèle qu'inspire un amour profond de l'humanité.

L'armée étoit à Tentoura le même soir.

D'Acre à Tentoura il y a près de douze heures de marche : d'abord on traversa les marais ; ensuite on passa le Keïsson à son embouchure sur un pont que l'on avoit jeté ; on traversa Haïffa, petite ville fermée de murs flanqués de tours, au midi et à cinquante toises de laquelle on voit une grosse tour qui domine la ville ; on tourna la pointe du Carmel ; on trouva un puits en face de Kineséh ; plus loin les imposantes ruines d'Atalik, château célèbre du temps des croisés ; enfin la plage aride et le mouillage de Tentoura.

Le 3, l'armée se porta en deux heures et demie de marche de Tentoura à Kaisariéh ou Césarée ; on passa deux rivières à gué : le chemin étoit mauvais aux approches de cette ville, bâtie et dédiée par Hérode à César-Auguste, et qui ne présente plus aujourd'hui que des ruines qui attestent cependant son antique magnificence. On voit également un château fort, bâti par les croisés, dont les fossés et les murs, bien conservés, renferment dans leur enceinte les ruines d'une église gothique, en face de laquelle se trouve un puits d'excellente eau.

L'armée partit de Césarée le 4 au matin pour

aller coucher à l'embouchure de l'él-Hhadar; il y a un peu plus de huit heures de marche: d'abord on passa une petite rivière à gué; on entra ensuite dans un défilé dangereux; puis on s'arrêta au petit port de Mina abou-Zaboura, où l'on trouve au pied d'un rocher une source d'eau douce: en continuant la route on passa à gué la rivière de Hhy-léh ou du Crocodile; quittant ensuite le rivage de la mer, qui s'élève brusquement, nous nous enfonçâmes un peu à l'est dans un pays montueux, couvert d'arbres et d'arbustes: le vent de mer, si agréable dans nos marches précédentes, ne s'y faisoit point sentir, et la chaleur fut accablante. Après avoir passé à la vue du village d'Omkaled, nous arrivâmes avant le coucher du soleil aux bords de l'él-Hhadar; cette rivière que l'on traversa à gué, et dont les eaux sont marécageuses, enveloppe presque de toutes parts un énorme mamelon, sur lequel l'armée passa la nuit.

On décampa le 5 à deux heures du matin; et l'armée arriva en sept heures de marche à Jaffa, en reprenant la route à l'ouest pour regagner le rivage de la mer, qu'elle ne quitta plus, et en passant sur un pont l'embouchure de la Houja.

L'armée séjourna quatre jours à Jaffa.

Le 6, au matin, il y avoit dans cette place cent-soixante-dix fiévreux, et le soir deux cents cinquante, fournis dans le jour par l'évacuation du mont Carmel et quelques traîneurs.

Il y avoit le plus grand encombrement dans les établissements; tout manquoit au soulagement des malades, local spacieux, officiers de santé, médicaments, employés et sous-employés d'administration.

Quelques militaires intelligents avoient établi d'eux-mêmes l'ombre d'organisation qui subsistoit encore. On a parlé, page 52, d'un chrétien du pays qui fut fort utile: cet homme, presque toujours ivre, ronfloît une partie du jour, et souvent exposé au soleil, sur un banc de pierre qui étoit à la porte de l'hôpital; j'ai vu des soldats, pour le tirer de cette espece de léthargie, le réveiller brusquement, et même le conduire à grands coups de bâtons dans leurs salles, et se faire panser et opérer par lui; et il est digne d'observation qu'après avoir ouvert les bubons, ou enlevé des charbons, il essuyoit légèrement ses bistouris, et les plaçoit entre son front, souvent couvert de sueur, et son turban, sans qu'il en soit résulté aucun inconvénient.

Le commandant de la place avoit désigné une maison isolée pour les convalescents. Elle en contenoit à notre arrivée près de cinquante qui rentrèrent dans leurs corps pendant que l'armée campa devant Jaffa.

Je fis partir le même jour le citoyen Pugnet, pour qu'il prît soin d'une cinquantaine de nos malades, que l'on évacua sur Cathiéh, sous l'escorte

d'un bataillon de la vingt-deuxieme demi-brigade d'infanterie légère.

Le 7, sur deux cents malades existants dans l'hôpital, cinquante seulement pouvoient être évacués sur des montures; le reste ne pouvoit l'être que sur des voitures ou des brancards. Parmi ces derniers un grand nombre étoit sans aucun espoir de guérison, et il étoit probable qu'il en périroit quinze, vingt, et jusqu'à 25 par jour. Je fis sentir à l'autorité supérieure l'inutilité et les dangers d'une évacuation de malades réduits à cette extrémité (n° 231 et 232 de ma correspondance.)

Ayant vu une grande quantité de soldats se gorger d'abricots verts, je remis la note suivante au chef de l'état-major-général, qui la fit insérer dans l'ordre du jour (n° 233 de ma correspondance).

Au camp de Jaffa, le 8 prairial an VII.

« Les fruits qui ne sont pas bien mûrs sont très nuisibles; ils produisent au moins des digestions difficiles, souvent des dyarrhées et des dissenteries: ces indispositions ou ces maladies jettent dans une grande foiblesse et rendent incapable de supporter les fatigues de la guerre. »

Le soir du même jour le mouvement de l'hôpital étoit de cent cinquante malades; mais d'après

un examen plus attentif je déterminai vingt à vingt-cinq hommes à rentrer au camp.

Je passai presque tout le 9 dans l'hôpital pour hâter l'évacuation des malades qui étoient au nombre de cent.

L'état-major de l'artillerie faisoit chercher de tous côtés un jeune officier blessé à la tête au siege d'Acre: je crus le reconnoître au signalement qu'on m'en avoit donné; j'appelai des canonniers qui rouloient des pieces sur le port; ils le reconnurent en effet, et m'aiderent à le tirer d'une chambre grillée et barricadée où on l'avoit laissé tout nu sur le pavé, au milieu des immondices, et ne conservant de la vie qu'un peu de chaleur. J'avertis le général commandant l'artillerie, qui le fit conduire dans sa tente et transporter ensuite pendant la route sur un brancard très commode. Ce jeune homme dont le sort intéressa tout le monde recouvra, quoique très lentement, quelque sentiment; et ses yeux, long-temps immobiles, se ranimerent enfin pour se tourner avec reconnoissance sur le général Dommartin: il arriva jusqu'au fort d'él-A'rich où il fut confié à une femme qui reçut des avances assez considérables en se chargeant de lui donner ses soins: mais comme s'il étoit des êtres que la fatalité poursuit, sa gardienne se repentit au bout de quelques jours de ses engagements; elle l'abandonna, s'enfuit furtivement pour rejoindre l'armée, et l'infortuné jeune homme périt...

L'armée partit le soir de Jaffa et arriva en sept heures de marche près d'Ebnéh ; elle rencontra un passage difficile au pont du Rubia ruiné, le lit de la rivière se trouvant encaissé.

Le 10, elle se porta par une marche d'un peu plus de sept heures du village d'Ebnéh à celui d'él-Mecheden.

Le 11, elle arriva à Gaza par une marche d'un peu plus de huit heures.

Les chemins que nous avons trouvés si fangeux en ventose étoient devenus secs et gercés ; nous ne trouvâmes à notre retour sur notre route que trois puits qui avoient jusqu'à cent pieds de profondeur, et dont il étoit par conséquent très difficile de puiser de l'eau pour un aussi grand nombre d'hommes.

L'hôpital de Gaza n'avoit plus à notre passage que des convalescents, et il reçut quelques malades, qui suivirent les uns et les autres le mouvement de l'armée : il n'étoit resté personne en état de rendre un compte bien exact de ce qui s'étoit passé depuis six semaines ; on a seulement su que le citoyen Bousquet, chirurgien attaché à la vingt-cinquième demi-brigade d'infanterie de ligne, s'étoit chargé de la totalité du service, et qu'il s'en étoit acquitté avec autant de zèle que de succès.

L'armée quitta Gaza le 12 et vint coucher en sept heures à Kan-Iounes.

Le 13, elle se rendit de ce lieu à él-A'rich où



elle séjourna le 14 : la marche fut de plus de quinze heures, toujours dans le sable, et très pénible; car indépendamment de ses armes et de son sac, chaque militaire portoit son bidon plein d'eau et sa provision de vivres pour quatre jours.

Arrivés à él-A'rich nous eûmes quelques hommes que la fatigue força de s'arrêter; il s'établit à l'extérieur et à l'abri des murs du fort environ cent malades ou convalescents, en comptant quelques officiers qui s'isolèrent sous des baraques fort commodes, construites avec des branches de palmier.

L'armée se porta le 15 d'él-A'rich en face d'Ostracine en dix-sept heures de marche; elle trouva de l'eau une fois.

D'Ostracine à Cathiéh, le 16, on trouva le puits dit bir-él-Ab, et la marche fut de quinze heures.

La chaleur fut portée dans le sable jusqu'au quarante-quatrième degré au thermomètre de Réaumur.

L'armée séjourna à Cathiéh le 17 et le 18.

J'eus l'honneur de remettre au général en chef le rapport suivant (n° 237 de ma correspondance).

Au camp de Cathiéh, le 17 prairial an VII.

« GÉNÉRAL,

Il y a ici aujourd'hui environ cent fiévreux réu-

nis sous des baraques aux environs de l'ancienne redoute; ils ont été fournis par les évacuations d'Acre, de Jaffa, et les hommes tombés malades en route.

Tous ces malades confiés aux soins d'un médecin, d'un chirurgien; et d'un pharmacien, sont dans une situation qui promet guérison à presque tous; il y en aura la moitié susceptible d'être évacuée le 19 ou le 20.

Il faudra encore un dépôt de fiévreux à Belbéis. »

Salut et respect.

L'arrière-garde, formée par la division aux ordres du général Kleber, prit un soin particulier de l'évacuation des fiévreux et des blessés; à l'une des stations ce général dit un jour aux premiers, « *Mes enfants, je suis occupé de vous; nous allons partager ce que j'ai, mais ne m'approchez pas de trop près, parceque ce n'est pas de la peste qu'il convient que je meure...* » Il rendoit aux généraux Junot et Verdier l'honorable témoignage d'avoir puissamment secondé sa sollicitude pour ces malheureux pendant toute la route.

Mais qui peut nommer le dernier de ces généraux sans se rappeler ce que fit son épouse pendant tout le cours de l'expédition de Syrie? C'est

elle qui, sans calculer qu'elle s'exposoit à toutes les fatigues de la marche la plus pénible, donna son cheval pour faire passer un torrent à des piétons... elle donna souvent son eau, ses provisions, son linge, pour des malades ou des blessés... Un jour elle entendit dans le désert les cris du désespoir d'un soldat aveugle et abandonné; elle court à lui, *Attache-toi*, lui dit-elle, *à la queue de mon cheval et ne le quitte plus; il est doux comme moi, il ne te fera aucun mal; viens, pauvre misérable, j'aurai soin de toi*: lui qui ne pouvoit voir sa bienfaitrice s'écrioit souvent, *Est-ce un ange qui me conduit, qui me secourrit?* et elle, avec une touchante simplicité embellie par ses graces, *Eh non! ... C'est madame Verdier... Une Italienne... La femme du général.*

L'armée se porta le 19 de Cathiéh à Bir-él-Duedar.

Le 20, de Bir-él-Duedar à Ssalehhyéh.

Elle séjourna, et le général en chef mit à l'ordre du jour ce qui suit :

Au quartier-général de Ssalehhyéh, le 21 prairial an VII.

BONAPARTE, général en chef, ORDONNE :

ARTICLE PREMIER.

Tous les hommes qui sont attaqués de la fièvre

à bubons seront soumis à une quarantaine, qui sera déterminée par les conservateurs de santé.

ART. II.

Les corps qui ont avec eux des hommes ayant des symptômes de cette maladie les laisseront aux lazarets de Ssalehhiéh et de Belbéis.

ART. III.

Les hommes qui auront avec eux des individus atteints de cette maladie, lorsque l'armée aura dépassé Belbéis, seront soumis, avant d'entrer au Kaire, à une quarantaine qui sera déterminée par les conservateurs de santé.

ART. IV.

L'ordonnateur des lazarets se rendra à Mathariéh, et fera avec les conservateurs de santé les visites et autres dispositions nécessaires pour mettre à exécution le présent ordre.

Signé BONAPARTE.

Le 22, l'armée alla coucher au Santon ;
Le 23, à Belbéis.

Le 24, séjour, pendant lequel j'adressai une lettre à l'ordonnateur en chef sur la nécessité de déterminer un mode régulier pour la rentrée des convalescents de l'épidémie dans leurs corps, où l'on faisoit souvent des difficultés pour les recevoir (n^o 240 de ma correspondance). Le général en chef prit à ce sujet un arrêté qui fut inséré comme supplément à l'ordre du jour.

L'armée vint camper le 25 à êl-Mark, et l'ordre du jour portoit,

« En conséquence de l'arrêté du général en chef du 21 prairial, concernant les dispositions sanitaires, le citoyen Blanc, ordonnateur des lazarets, a arrêté que l'armée pourra entrer demain au Kaire sous les conditions ci-après :

Les officiers de santé des différents corps, le citoyen Desgenettes, pour le quartier-général, reconnoîtront qu'il n'y a aucune maladie contagieuse dans les corps, et en adresseront le certificat ce soir au quartier-général.

Le chef de l'état-major, l'ordonnateur en chef, les généraux de division, passeront en revue, et ordonneront que tous les effets turks et de fabrique de Syrie seront laissés en quarantaine à la Qoubbéh; chaque corps en fera un paquet.

Le général en chef ordonne la stricte exécution des présentes dispositions, et en rend les généraux et chefs de corps responsables.

Tous les hommes qui seroient reconnus mala-

des au quartier général et dans les divisions d'après la visite des officiers de santé resteront à la Qoubbeh pour y faire quarantaine. »

Signé ALEX. BERTHIER,

Général de division, Chef de l'Etat-Major général.

Je remis le même soir, en exécution de l'ordre précédent, la note suivante à l'ordonnateur des lazarets (n^o 241 de ma correspondance):

Au camp d'el-Mark, le 25 prairial an VII.

« Le médecin en chef de l'armée déclare au citoyen ordonnateur des lazarets qu'il a, conformément aux ordres du général en chef du 21 et d'aujourd'hui, constaté l'état de santé des divers individus composant l'état-major-général, ou se trouvant à sa suite, et qu'il n'existe parmi eux aucune maladie contagieuse. »

Les autres rapports ayant été également favorables, l'armée rentra au Kaire le 26.

On a eu lieu de s'assurer en Syrie que les exutoires permanents tels que les cauteres et les sétons; les éruptions cutanées, telles que les dartres, la galle; les maladies vénériennes, les plaies récentes ou les ulcères avec une abondante suppuration ne mettoient point à l'abri de l'épidémie.

Les femmes , les jeunes gens , les enfants même à la mamelle , ont généralement plus résisté à l'épidémie que les hommes les plus robustes. Une Alsacienne , épouse d'un guide , qui allaitait son enfant , a fait plus de soixante lieues derriere la voiture du général en chef , presque toujours assise entre deux pestiférés , sans qu'il en soit rien résulté de malheureux.

Il a péri plus de douze à quinze cents chameaux tandis que les ânes ont parfaitement résisté à la fatigue.

Des bandes de chiens affamés , comme ceux qui dévorèrent Jésabel , rodoient continuellement autour de nos ambulances : on les vit se jeter avec avidité sur des cataplasmes qui avoient recouvert des bubons , manger des chairs charbonnées , se repaître de cadavres de pestiférés , sans qu'ils aient contracté de maladie ; au moins en voyoit-on rarement de morts aux environs de nos établissements.

J'ai oublié de dire que l'on a tiré un grand parti des oignons de scille cuits et appliqués sur les bubons.

Ces tumeurs critiques étoient généralement dans les aines ; quelques malades en avoient dans les aines et sous les aisselles ; on en a vu jusqu'à quatre dans le même individu.

Les charbons n'avoient pas de siege bien déterminé. Ils étoient souvent multipliés dans le même

malade , et j'en ai fréquemment vu jusqu'à trois.

La rétrocession des bubons , sur-tout des parotides , à toutes les époques , mais plus particulièrement au commencement , étoit presque toujours funeste. Il y a cependant eu quelques exemples mais très rares du contraire.

Les bubons pestilentiels sont des engorgements des glandes lymphatiques qui s'opèrent évidemment par un mouvement inverse du système absorbant.

Les charbons éminemment contagieux se communiquent au contraire par absorption directe , c'est-à-dire dans l'ordre ordinaire et par la voie la plus courte et le plus simple contact.

J'ai observé dans les marches et au retour que les blessés atteints du tetanos souffroient beaucoup plus de la variation de l'atmosphère que du plus haut degré de chaleur.

On a je crois parlé ailleurs des sangsues que nos soldats trouverent , à leur retour , dans des eaux saumâtres , et qui s'étant attachées au voile du palais et aux parties voisines causerent des hémorragies. Quelquefois un gargarisme fait avec un peu de vinaigre suffit pour les détacher , et d'autres fois nos chirurgiens furent forcés d'aller les chercher avec des pinces.

D'après les renseignements les plus exacts , l'armée a perdu en Syrie , par l'épidémie , environ sept cents hommes.

En rappelant les obligations que j'ai au citoyen Jacotin, j'emprunte encore de lui le résultat suivant pour terminer ce qui concerne l'expédition de Syrie.

Je me suis également servi pour le retour de l'armée d'un itinéraire publié par le citoyen Costaz; n° 31 et 32 du courrier d'Égypte.

Résultat des routes pendant l'expédition de Syrie.

Distance du Kaire à Ssalehhyéh.	23	lieues
De Ssalehhyéh à Cathiéh.	16	$\frac{3}{4}$
De Cathiéh à êl-A'rich	24	
D'êl-A'rich à Gaza	17	
De Gaza à Jaffa.	18	$\frac{3}{4}$
De Jaffa à Acre	23	$\frac{1}{2}$

Cette route de 123 lieues a été faite dans 38 jours, desquels il faut déduire; savoir,

Pour le siege d'êl-A'rich 3 jours	}	7	}	18
Pour celui de Jaffa . . . 4				
Pour séjour.		11		

Il reste pour la marche effective 20 jours; ce qui donne pour terme moyen une marche de 6 lieues $\frac{3}{20}$ par jour.

La marche moyenne des convois, les chameaux portant environ 3 quintaux, est d'environ $\frac{3}{4}$ de lieue à l'heure; ainsi la marche moyenne a été de 8 heures environ.

Cette marche considérée quant au sol, l'armée a fait; savoir,

Dans le désert	52 lieues $\frac{1}{2}$
Dans le pays habité ou cultivé. . .	70 $\frac{1}{2}$

De ces 123 lieues il y en a, en supposant les limites de l'Asie et de l'Afrique aux colonnes de Réfa; savoir,

En Asie	50 lieues $\frac{1}{2}$
En Afrique	72 $\frac{1}{2}$

La route de retour n'a été que de . . 119 lieues $\frac{1}{2}$

L'armée a suivi la mer	20 lieues
Et marché dans l'intérieur du pays	99 $\frac{1}{2}$

Ces 119 lieues $\frac{1}{2}$

ont été faites en 25 jours;

Savoir, $\left\{ \begin{array}{l} \text{en séjour . 8} \\ \text{en marche 17} \end{array} \right\} 25$; ce qui fait par

jour de marche pour terme moyen 7 lieues, et en temps 9 heures 21 minutes.

En allant en Syrie de Kan-Iounès à Acre (distance 47 lieues $\frac{1}{2}$) l'armée a passé dans trois villes, et dans quinze villages, et quarante-neuf rivières, torrents, etc; savoir,

Rivieres passées	{ sur des ponts 3 à gué. . . . 5 }	8
Ruisseaux ou torrents passés	{ à sec 3 à gué. . . . 32 }	35
Marais et mauvais passages		6
TOTAL		<u>49</u>

Le retour d'Acre à Kan-Iounès, par la route indiquée ci-dessus, n'a été que de 44 lieues $\frac{1}{4}$; on a passé dans cinq villes, et douze villages.

Villes	{ subsistantes 3 ruinées 2 }	5

L'armée a passé vingt-trois rivières, torrents, ou ruisseaux; savoir,

Rivieres passées.	{ sur ponts de pierre 2 ponts de bois jetés par l'armée . . . 3 à gué 5 à sec (le Rubin) 1 }	25
Torrents et ruisseaux passés à sec . . .	12	

De Kan-Iounes à Acre, l'armée a marché 10 jours effectifs, et elle a fait 47 lieues et demi; savoir,

En pays de montagnes	4	} 47 $\frac{1}{2}$
de coteaux.	21	
Et en plaine.	22 $\frac{1}{2}$	

L'invasion de Syrie a duré 125 jours; savoir,

En marches	{ en allant	20	} 37
	{ au retour.	17	

En séjour .	{ en allant	11	} 16
	{ au retour.	5	

En sieges .	{ en allant	7	} 72
	{ devant Acre.	62	
	{ au retour, pour		
	{ faire sauter les		
	{ fortific. de Jaffa. 3		

Enfin de ces 125 j.,

l'armée en a passé, savoir,

En Asie.	98	} 125
En Afrique.	27	

Le citoyen Emeric, que j'avois chargé de me suppléer en Égypte, et qui l'a fait de manière à mériter la reconnoissance de l'armée, me remit, à mon retour de Syrie, un compte fort exact et fort détaillé du service médical.

J'ai relevé, tant de ses rapports que des mouvements qui m'ont été fournis par l'administra-

tion, qu'il étoit mort dans les hôpitaux ou lazarets de l'Égypte, en pluviôse an 7, trois cents dix-huit hommes, dont cent trente à Alexandrie, par continuation de l'épidémie ;

En vëntose, deux cents soixante-sept hommes, dont cent trente à Alexandrie ;

En germinal, trois cents onze, dont cent quarante-quatre à Alexandrie ;

En floréal, deux cents huit, dont quatre-vingt-quinze à Alexandrie ;

En prairial, cent vingt-un, dont quarante-sept à Alexandrie ;

Ce qui fait un total de mille deux cents vingt-cinq ci :

Morts en pluviôse an 7.	318
Idem en ventose	267
Idem en germinal	311
Idem en floréal	208
Idem en prairial	121

TOTAL	1225

Je fis mettre à l'ordre du jour l'avis suivant (n° 246 de ma correspondance) :

Au quartier-général du Caire, le 3 messidor an VII.

« On croit utile de rappeler à l'armée dans ce moment l'avis inséré dans un ordre du jour de

fructidor an 6, relativement aux bains (voyez page 16).

« Dans la saison où nous nous trouvons maintenant notre attention principale doit être dirigée sur l'état de la transpiration, c'est-à-dire que nous devons nous tenir, autant qu'il est possible, dans une température égale : ainsi il est dangereux de passer les nuits à l'air et nu ; il en résulte des maladies des yeux assez connues, souvent des diarrhées incommodes, et même des dyssenteries, presque toujours funestes dans de grands rassemblements d'hommes.

L'eau du Nil est d'une excellente qualité ; il est malgré cela prudent, quand on a chaud, de ne la boire qu'après s'être rincé la bouche avec, ou en avoir versé sur ses mains.

L'usage exclusif de la viande n'est pas avantageux dans les chaleurs.

Les spiritueux tels que l'eau-de-vie, pris en quantité, font autant de mal qu'ils font de bien pris modérément.

Personne ne peut ignorer que les fruits qui ne sont pas bien mûrs sont nuisibles.

La nombreuse garnison du Caire, et les corps de troupes considérables qui s'y trouvent momentanément, ainsi que dans les environs, ne fournissent pas cent cinquante fiévreux aux hôpitaux. »

J'apressai le même jour au général chef de
8.

l'état-major-général la lettre suivante (n^o 247 de ma correspondance) :

Au quartier-général du Caire , le 3 messidor an VII.

« GÉNÉRAL , j'ai visité aujourd'hui les prisons de la citadelle ; tous les cachots , sans exception , sont inhabitables : l'air n'y plonge que par des ouvertures très étroites ; il y a déjà long-temps que le général en chef avoit ordonné de les agrandir.

Ce qui m'engage à réclamer de nouveau sur cet objet , c'est qu'indépendamment du mal qui en résulte pour les prisonniers , ils peuvent souvent porter dans les hôpitaux ou au-dehors des maladies dangereuses.

Les distributions d'aliments ne se font pas toujours avec exactitude : l'eau manque souvent dans la proportion nécessaire pour entretenir la santé.

Les Anglais , les Turcs , et les Grecs , qui ont la liberté de respirer l'air pur , ne se plaignent de rien relativement au régime.

La proximité des prisons avec un hôpital considérable , et qui dans ce moment est bien tenu , exige qu'on les surveille d'une manière particulière. »

Le 9 , j'envoyai au général chef de l'état-major-général le résultat circonstancié des visites de salubrité faites , d'après mes ordres , dans tous les

établissements militaires du grand et du vieux Caire, de Gizéh, de Boulak, et environs; il se faisoit de semblables visites sur tous les autres points de l'armée.

Le 15, les convalescents de Syrie étoient définitivement rentrés dans leurs corps respectifs.

Le 21, on arrêta diverses mesures d'organisation pour les hôpitaux, et les officiers de santé en chef releverent un abus préjudiciable par la lettre suivante, adressée à l'ordonnateur en chef (n^o 260 de ma correspondance) :

Au quartier-général du Caire, le 21 messidor an VII.

«CITOYEN, les différentes dispositions prises pour assurer aux militaires une distribution plus abondante de légumes en déduction de la viande étant restées sans exécution, nous vous prions d'ordonner que le règlement soit suivi ponctuellement sur l'article des aliments. »

Signé les officiers de santé en chef de l'armée.

Les hôpitaux étoient généralement mal tenus et mal approvisionnés; les autorités supérieures, et les surveillants intermédiaires, n'avoient point eu assez d'énergie ou de crédit pendant l'absence du général en chef pour maintenir l'ordre dans toutes les parties de ce service délicat.

On perdit en messidor quatre-vingts malades, presque tous de la dyssenterie , ci. . . 80 morts.

Le 27, on organisa le service de santé destiné à suivre le corps d'armée, qui, commandé par le général en chef en personne, anéantit, dans les premiers jours de thermidor, une armée formidable, sur cette même plage d'Aboùkir, devenue trop célèbre par les inconstances de la fortune.

La saison étoit belle, et le moment de l'activité n'est pas celui des maladies : nous perdîmes dans les hôpitaux, en thermidor, quatre-vingt-trois malades, ci 83 morts.

Le général Bonaparte quitta l'armée le 5 fructidor, et en laissa le commandement au général Kleber.

Pendant l'intervalle qui s'écoula entre la nomination et l'arrivée du général en chef au Caire, l'administration sanitaire, avertie par des rapports qui avoient même une sorte de caractère officiel, éleva des soupçons sur la nature des maladies régnantes à la citadelle; je fus forcé d'adresser à ce sujet au général Dugua, commandant de la ville et de la province, ainsi qu'au conservateur chef par interim de l'administration sanitaire, des notes, qui, rendues publiques, calmerent et satisfirent les esprits trompés par des exagérations (n^o 278 et 279 de ma correspondance).

Le général en chef, par un arrêté du 24, or-

donna la formation d'une commission, composée de l'ordonnateur en chef, du général commandant du génie, de l'ordonnateur des lazarets, des trois officiers de santé en chef, et chargée d'arrêter les comptes de l'administration sanitaire, ainsi que de proposer dans le plus court délai des vues sur son amélioration.

Cette commission adressa le rapport suivant au général en chef (n° 291 de ma correspondance).

Au quartier-général du Caire, le 26 fructidor an VII.

« La commission formée par l'arrêté du général en chef du 24 du courant s'est assemblée ce jourd'hui 26, quoiqu'elle fût convoquée pour le 25, à cause de l'absence de quelques uns de ses membres.

Remise a été faite à la commission du rapport adressé par le citoyen Blanc, ordonnateur des lazarets, au général en chef.

Il est résulté de son examen que l'on a reconnu l'insuffisance des moyens d'isolement adoptés jusqu'à ce jour en Égypte dans les lazarets d'Alexandrie, de Rosette, de Lesbéh, et du Caire, qui n'ont jamais été et sont hors d'état de remplir les vues de sûreté que se propose le gouvernement.

Pour atteindre ce but, il faudroit de grandes constructions, portées par apperçu, et pour cette

année , à soixante mille livres , ci . . . 60,000 l.

Dépenses extraordinaires pour cette
année, soixante mille livres, ci 60,000

Un personnel annuel de cent soi-
xante-neuf mille livres, ci 169,000

TOTAL. . . . 289,000

La commission est obligée de prévenir le général en chef que les établissements nécessaires ne peuvent être construits avant la saison ordinaire de la peste , qui s'avance rapidement.

On doit donc se borner à faire quelques améliorations aux établissements existants , telles que les enclore plus exactement, y former des abris, et en surveiller plus soigneusement le service; porter sur-tout ces améliorations sur les lazarets d'Alexandrie , de Rosette , et celui de Lesbéh , qui doit être établi sur la rive gauche du Nil.

Le général commandant le génie présentera des plans relatifs aux constructions et réparations.

L'ordonnateur des lazarets présentera des réglemens pour l'administration.

Les officiers de santé en chef de l'armée organiseront et surveilleront le service des lazarets.

Signés H. DAURE, SAMSON, D. J. LARREY,
BLANC, ROYER, et R. DESGENETTES.

Je faisois renouveler les visites de salubrité dans les établissements militaires, et j'adressai, le 29 et le 6^e jour complémentaire, des rapports à ce sujet au général de division Damas, chef de l'état-major-général (n^o 292 et 302 de ma correspondance).

L'ordre du jour du 5^e jour complémentaire portoit :

« La charge de contribuer au soulagement des défenseurs de la patrie blessés ou malades, en surveillant sévèrement les hôpitaux, est un des plus beaux attributs attachés aux fonctions de commissaire des guerres.

Mais l'abandon scandaleux dans lequel le général en chef a trouvé celui d'Ibrahim bey prouve assez combien peu ils sont l'objet de leur sollicitude.

En conséquence, le général en chef ordonne ce qui suit :

Le 6^e jour complémentaire, l'adjutant-général faisant les fonctions de sous-chef de l'état-major se rendra à l'hôpital d'Ibrahim bey et à celui de la citadelle, accompagné du commissaire des guerres chargé de la police, et d'un officier du génie chargé de l'entretien et de la réparation de ces hôpitaux. Il fera constater le besoin des fournitures de toute espece nécessaires aux malades, l'état des réparations et constructions utiles pour la propreté et la salubrité; il recueillera les récla-

mations des soldats et officiers malades, et celles des infirmiers, et fera de tout un rapport circonstancié et par écrit au chef de l'état-major-général.

Indépendamment des officiers commandés pour l'inspection et la police journalière, il y aura chaque jour un officier d'état-major qui fera la visite de ces hôpitaux, et rendra compte au sous-chef de l'état-major; le sous-chef de l'état-major fera lui-même cette visite de surveillance tous les dix jours, et le chef de l'état-major deux fois par mois.

Il sera de suite mis un fonds extraordinaire de quatre mille livres à la disposition de l'ordonnateur en chef pour achat de draps de lit, couvertures, et autres fournitures nécessaires aux deux hôpitaux ci-dessus.

Il sera fourni trois cents pintes de vin à celui d'Ibrâhym bey, et deux cents à celui de la citadelle. »

Le général de division, chef de l'état-major-général,

Signé DAMAS.

L'administration sanitaire fut supprimée par un arrêté du même jour. On ne peut nier qu'elle a été utile, et on lui a dû, dans l'an 7, le dessèchement du khalich qui traverse le Caire, exécuté par les ingénieurs des ponts et chaussées.

Cette opération s'est faite sur une étendue de canal de quatre mille deux cents cinquante toises, ci 4250 toises.

Dont neuf cents cinquante de l'embouchure à la prise d'eau jusqu'à la ville, ci. 950

Dans l'intérieur de la ville, 2100

La branche qui porte les eaux du fort Sulkouski à la place Ezbekiéh, 1200

TOTAL 4250 toises.

Ce desséchement, fait avec mille à douze cents journées d'ouvriers, n'a guere coûté plus de vingt-un mille medins, ou sept cents cinquante livres de notre monnoie.

J'omets ici une foule de détails d'exécution dans mon service, parceque leurs résultats seuls peuvent intéresser.

Nous perdîmes en fructidor et jours complémentaires quatre-vingt-douze malades, ci. 92 morts.

Morts dans le dernier trimestre de l'an 7.

Messidor. 80

Thermidor. 83

Fructidor, et jours complém. . . . 92

TOTAL. 255 morts.

Ordre du jour du 6 vendémiaire an 8.

« Kleber, général en chef, ordonne :

Les administrations sanitaires , supprimées par l'arrêté du 5^e jour complémentaire de l'an 7, sont réorganisées ainsi qu'il suit :

Il y aura au Caire, intérieur du lazaret ;

Un conservateur de 1 ^{re} classe, à	400 f. p. mois.
Un conservateur de 3 ^e classe, à	250
Un secrétaire-archiviste, à	150
Un préposé de santé, à	100
Deux surveillants, à 80 f. par mois,	160
Six gardes de santé, à 50 f. p. m.,	300

A Alexandrie , pour le service du port ;

Un conservateur de 2 ^e classe, à	300
Un secrétaire-archiviste, à	150
Quatre gardes de santé, à 50 f. p. m.,	200

A Lesbéh, pour le service du bogahz de Damiette;

Un conservateur de 3 ^e classe, à	250
Un secrétaire-archiviste, à	150
Quatre gardes de santé, à 50 f. p. m.,	200

Les employés préposés par le citoyen Blanc seront conservés.

Les conservateurs d'Alexandrie et de Lesbéh correspondront avec le conservateur de première classe au Caire , et celui-ci avec l'ordonnateur en chef et la commission extraordinaire de salubrité publique , établie ci-après.

Les fonds destinés au service des administrations sanitaires seront mis à la disposition de l'ordonnateur en chef.

Tous les employés ci-dessus seront brevetés par l'ordonnateur en chef, et le brevet sera visé par le chef de l'état-major-général. »

Signé K L E B E R.

Le général en chef, sur les divers rapports de la commission formée par arrêté du 24 fructidor dernier, ordonne :

Il sera formé au Caire une commission permanente, sous le nom de *Commission extraordinaire de salubrité publique*, qui aura la surveillance générale du service des lazarets, et dont les ordres seront provisoirement exécutés sans délai, sauf recours au général en chef.

Cette commission sera composée du commissaire-ordonnateur en chef, du général commandant le génie, du médecin, du chirurgien, et du pharmacien en chef de l'armée.

Il y aura trois autres commissions subordonnées à la première, à Alexandrie, à Rosette, et à Lesbé; elles porteront simplement le nom de Commission de salubrité publique : chacune d'elles sera composée du commandant de la place, d'un commissaire des guerres, d'un médecin ordinaire, d'un chirurgien, et d'un pharmacien de première classe.

Le bureau de santé, créé pour la ville du Caire

par l'ordre du jour du 9 vendémiaire an 7, est supprimé, de même que tous ceux qui auroient pu être établis en d'autres lieux; les fonctions qui leur avoient été attribuées sont confiées par des lois et des réglemens aux officiers de santé en chef de l'armée et des hôpitaux militaires.

Les réglemens sanitaires adoptés l'an 6 et l'an 7, et qui ne sont point modifiés par le présent ordre, continueront d'être en vigueur.

Le général commandant le génie donnera promptement des ordres pour les constructions et réparations indispensables aux quatre lazarets pour le service de l'an 8, et il sera mis pour cet effet à sa disposition la somme de trente mille livres, que porte le devis joint à son rapport du 29 fructidor an 7.

Les officiers de santé en chef de l'armée sont chargés d'assurer et de surveiller le service de santé des lazarets; le commissaire-ordonnateur en chef délivrera des brevets, sur leur rapport, à ceux des officiers de santé qu'ils jugeront convenable de conserver, employer, ou requérir.

Il y aura en outre dans chaque lazaret deux ou quatre chirurgiens turks, au besoin, qui rempliront les fonctions d'aides, et seront à la solde de soixante-quinze livres par mois.

Signé KLEBER.

Le général de division, chef de l'état-major-
général,

Signé DAMAS.

En exécution de l'arrêté ci-dessus, les officiers de santé en chef de l'armée nommerent, le 7, les officiers de santé suivants pour faire temporairement partie des commissions de salubrité publique :

A Alexandrie ,

Le citoyen Salze , médecin ordinaire.

Le citoyen Mauban , chirurgien de 1^{re} classe.

Le citoyen Flamand , pharmacien de 1^{re} classe.

A Rosette ,

Le citoyen Sotira , médecin ordinaire.

Le citoyen Villepreux , chirurgien de 1^{re} classe.

Le citoyen Desir , pharmacien de 1^{re} classe.

A Lesbéh ,

Le citoyen Barbes , médecin ordinaire.

Le citoyen Rozéle , chirurgien de 1^{re} classe.

Le citoyen Lemaire , pharmacien de 1^{re} classe.

Le 15, tous les travaux relatifs aux invalides étant terminés, et les états définitivement arrêtés, les officiers de santé en chef écrivirent aux inspecteurs-généraux du service de santé des armées, à Paris, la lettre suivante (n^o 309 de ma correspondance) :

« CITOYENS, nous vous envoyons ci-joint l'état des militaires jugés dans le cas d'invalidité absolue, et qui retournent en conséquence en France.

Nous les faisons accompagner par les citoyens Casabianca , chirurgien de premiere classe , Bosio et Demay , chirurgiens de troisieme classe , qui quittent ce climat pour raison de santé.

Nous avons déposé les doubles des certificats entre les mains de l'ordonnateur en chef. »

Extrait de l'ordre du jour du 17 vendémiaire an 8.

« La commission extraordinaire de salubrité publique , dont la formation a été ordonnée par l'ordre du jour du 6 vendémiaire , s'assemblera les 1^{er} et 5 de chaque décade , à trois heures après midi , chez le commissaire-ordonnateur en chef.

Il est accordé à cette commission un secrétaire , qui aura par mois cent cinquante livres qu'il touchera sur un état signé de lui , et arrêté par le commissaire-ordonnateur en chef , dont il devra être breveté.

Le commandant de la place du Caire enverra à la commission les rapports qui étoient adressés à l'ordonnateur des lazarets.

Il est recommandé aux commissions formées dans les autres places de correspondre régulièrement avec celle du Caire , et de l'informer exactement de tout ce qui sera relatif à ce service. »

Signé K L E B E R.

Le même jour , j'adressai aux citoyens Calvi , au Caire , et Gisleni , à Alexandrie , une commission

de médecin ordinaire de l'armée, expédiée conformément à l'arrêté du 6 du courant par l'ordonnateur en chef, et je les chargeai spécialement du service des lazarets de ces deux places (n° 310 et 311 de ma correspondance).

Le 21, la commission extraordinaire de salubrité publique proposa au général en chef de prendre l'arrêté suivant, qui fut inséré à l'ordre du jour.

Au quartier-général du Caire, le 24 vendémiaire an 8.

Le général en chef, sur le rapport de la commission extraordinaire de salubrité publique, ordonne :

ART. I^{er}. Les effets des hôpitaux ou des lazarets qui ont servi, l'an passé, à des malades atteints de fièvres contagieuses, seront, dans le plus court délai, lavés soigneusement, ou brûlés, selon qu'il sera jugé convenable.

II. L'exécution de cet ordre est confiée à la commission extraordinaire, et aux commissions de salubrité publique d'Alexandrie, Rosette, et Lesbéh; ces dernières rendront compte de cette opération à la commission extraordinaire, ainsi que de toutes celles que les localités pourront leur dicter.

III. Tous les agents de l'administration sanitaire sont aux ordres immédiats desdites commissions.

Signé KLEBER.

Les lettres du citoyen Pugnet , datées de Girgéh , m'apprennent que dans la haute Égypte il n'y avoit guere en vendémiaire que des dyssenteries.

Dans la basse Egypte , beaucoup plus humide , et particulièrement à Lesbéh , il régnoit des fievres catarrhales et bilieuses , et depuis que les chaleurs , qui n'avoient duré qu'environ un mois et demi , étoient disparues , les fievres pestilentiellles commençoient à reparoître (Extrait de la correspondance du citoyen Barbes).

A Alexandrie , on comptoit neuf personnes attaquées de ces fievres , dont trois mortes ; les autres maladies étoient des diarrhées , des dyssenteries , et quelques cas de scorbut.

A Rosette , il y avoit très peu de malades ; le mouvement de l'hôpital étoit communément de vingt-cinq fiévreux.

Au Kaire , on surveilloit avec la plus grande vigilance la santé des troupes , sans négliger celle des habitants , et j'étois journellement occupé à provoquer ou à faire exécuter des mesures de salubrité ; je ne cessois également , dans les mêmes vues , de presser par des circulaires la rédaction des topographies médicales (n° 318 , 319 et 320 de ma correspondance).

Voici quelques observations du citoyen Savaresi sur les maladies régnantes dans cette place en vendémiaire.

DYSSENTERIES. Les dyssenteries invétérées sont incurables ; elles sont accompagnées de coliques très fortes , qui sont produites par l'inflammation locale des intestins, et se terminent par la gangrene.

Les dyssenteries récentes , quoiqu'opiniâtres , se guérissent avec moins d'obstacles : quelquefois elles sont vermineuses ; on les voit rarement accompagnées de fièvres intermittentes.

Dans ces maladies l'administration de l'opium produit de bons effets ; les stimulants sont très utiles dans certains cas.

AFFECTIONS DU FOIE. Il y a eu beaucoup d'obstructions du foie et de la rate ; je crois que c'est la constitution automnale : les rhumes accompagnent ces obstructions.

Les alcalins ont été employés avec utilité.

MALADIES DIVERSES. Il y a eu des jaunisses , qui ont disparu à la suite de l'action du tartrite de potasse antimonié , et de la rhubarbe en poudre en petites doses répétées.

Les fièvres intermittentes n'ont pas été nombreuses ; elles résistent quelque temps , parceque le quinquina est médiocre ; je le mêle avec l'alun pour lui donner plus de stypticité.

Les ophtalmies se guérissent très facilement.

Ceux qui avoient eu des douleurs rhumatismales l'année passée dans cette saison , et qui

les avoient vues s'appaiser dans les chaleurs, et sont atteints de nouveau.

Nous avons perdu en vendémiaire soixante-sept hommes, ci 67 morts.

La commission extraordinaire de salubrité publique prit, le 1^{er} brumaire, plusieurs délibérations :

1^o Elle proposa et détermina l'organisation de l'administration de Rosette ;

2^o Elle rejeta , comme dispendieuse et inutile, la proposition de donner des adjoints aux conservateurs de santé ;

3^o Elle provoqua des mesures qui furent adoptées, et mises à l'ordre du jour ainsi qu'il suit :

Au quartier-général du Kaire, le 4 brumaire an VIII.

Kleber, général en chef, sur le rapport de la commission extraordinaire de salubrité publique, ordonne :

ART. 1^{er}. Les commissions de salubrité publique établies à Alexandrie, Rosette, et Lesbéh, qui sont en activité, doivent correspondre le plus fréquemment possible avec la commission extraordinaire séante au Kaire.

II. A la réception du présent ordre du jour, et à la diligence des susdites commissions, la quarantaine sera établie ainsi qu'il suit :

III. A Alexandrie, on se conformera, pour les relations extérieures, au règlement observé l'an VII, et approuvé par le général en chef Bonaparte.

IV. A Rosette, on suivra le même règlement pour ce qui arriveroit directement par mer en remontant le Nil; ce qui vient d'Alexandrie sera provisoirement sujet à quinze jours de quarantaine.

V. A Lesbéh, on observera, de même qu'à Alexandrie et à Rosette, ce qui est prescrit par le règlement pour les relations de l'extérieur, c'est-à-dire de la mer en remontant directement le Nil: dès à présent, tout ce qui vient de Damiette fera à Lesbéh quinze jours de quarantaine d'observation, et la commission de salubrité de cette place fera ce qu'elle jugera convenable sur la prolongation de la quarantaine, dans le cas où la situation de Damiette l'exigeroit.

VI. Au Kaire, on soumettra, à partir de ce jour, tous les objets venant d'Alexandrie, Rosette, Lesbéh, et Damiette, à quinze jours d'observation, et les personnes seulement à dix jours.

VII. Les conservateurs prendront des mesures pour aérer et sanifier les marchandises et autres objets.

VIII. Les lettres venant d'Alexandrie, Rosette, Damiette, et Lesbéh, seront passées au vinaigre, et l'administration des postes est responsable de l'exécution de cet article.

Signé KLEBER.

La commission délibéra, le 6, d'appeler dans son sein l'ordonnateur de la marine Leroy,

dont l'expérience et les lumières sont aussi connues que son ardent amour du bien public : le général en chef approuva cette nomination.

La même commission prit, dans sa séance du 10, les délibérations suivantes, qui furent mises à l'ordre du jour.

Ordre du jour du 17 brumaire an 8.

Le général en chef, sur le rapport de la commission extraordinaire de salubrité publique, ordonne :

ART. I. Il y aura une djerme armée en station à la pointe du Delta.

II. Le commandant de la djerme fera arrêter tous les bâtimens venant de Rosette et Damiette, et les fera escorter jusqu'au lazaret de Boulak.

III. Il délivrera à chaque reys une note signée par lui, portant le nom du reys, l'endroit d'où il vient, et le nombre de personnes qu'il a sur son bord.

IV. Il recommandera au patron commandant le bateau d'escorte d'empêcher toute communication des personnes qui se trouveront sur la djerme en quarantaine jusqu'à leur arrivée au lazaret.

V. Quant aux djerms venant de tout autre lieu que ceux mis en quarantaine, on les laissera monter à Boulak sans escorte, en recommandant aux reys de ne communiquer avec personne avant d'avoir pris l'entrée du bureau de santé vis-à-vis de Boulak.

VI. Il sera établi à la Koubéh un poste sanitaire d'observation, composé d'un des conservateurs de troisieme classe du Kaire, et de deux gardes de santé.

Signé KLEBER.

Extrait des délibérations de la commission extraordinaire de salubrité publique, du 10 brumaire an 8.

La commission délibere d'appeler, au nom du bien public, le concours des lumieres et de la surveillance de tous ceux qui peuvent lui communiquer des renseignements utiles; elle recevra avec reconnoissance tous les avis et toutes les observations; elle invite en même temps tous ceux qui auroient connoissance de l'existence de quelques fievres contagieuses à en informer les conservateurs de santé, pour qu'il soit fait une visite réguliere par qui de droit, et que l'on puisse prendre de suite les mesures nécessaires pour la sûreté générale.

La commission s'assemble régulièrement tous les décadi et quintidi, et toutes les fois que les circonstances l'exigent, maison de l'ordonnateur en chef.

Le président de la commission.

Signé R. DESGENETTES.

Le secrétaire de la commission.

Signé ZINK.

Le général en chef approuve la présente délibération, et ordonne l'exécution des dispositions qu'elle renferme.

Signé KLEBER.

L'ordre du jour du 18, qui déterminoit le service des ports d'Alexandrie, renfermoit la disposition suivante :

« Lorsque les commissions de salubrité publique des ports d'Alexandrie, Rosette, et Lesbéh, auront à délibérer sur quelque chose relative à la santé des marins et à la salubrité des bâtimens, elles appelleront l'administrateur en chef de la marine, et le chef de l'état-major maritime. »

Le 21, sur la proposition du général en chef, la correspondance des commissions de salubrité publique, et les déclarations du conservateur de première classe, la commission extraordinaire délibéra que la quarantaine d'observation seroit réduite à cinq jours, à compter de l'entrée au lazaret.

Un rapport mal motivé excita des réclamations sur la délibération du 21; mais elle fut maintenue d'après la connoissance positive que je pris des faits le 24.

Le 30, il fut déterminé entre l'ordonnateur et les officiers de santé en chef qu'un corps d'armée se portant sur les frontières de l'Égypte, du côté

de la Syrie , l'hôpital de Belbeys seroit l'établissement principal.

Je passe sous silence une foule de détails d'exécution.

Il y eut peu de malades en brumaire , et un très petit nombre d'exemples de fièvres pestilentielles mortelles ; nous perdîmes pendant ce mois soixante-treize hommes , ci. . . . 73 morts.

La commission extraordinaire approuva, le premier frimaire, la mise en quarantaine de la frégate *la Léoben*, ordonnée par la commission de salubrité publique d'Alexandrie , à cause d'un accident de fièvre pestilentielle qui s'étoit manifestée à son bord , et elle la chargea de faire descendre l'équipage à terre, et de l'isoler pendant que l'on s'occuperait de sanifier le bâtiment.

Quelques circonstances forcèrent la commission extraordinaire à réclamer près du général en chef la prérogative indispensable de communiquer avec lui sans intermédiaire, et l'exécution sévère des réglemens sans acception des personnes.

Je fis cesser les préférences usurpées par les vénériens sur les fiévreux de tout genre, en rappelant encore l'exécution de nos réglemens, qui ont si sagement et depuis si long-temps déterminé le classement le plus avantageux des malades.

Le 11, la commission extraordinaire adressa à la commission de salubrité publique d'Alexandrie la délibération suivante, prise dans la séance de la veille (n° 366 de ma correspondance).

« La commission de salubrité publique d'Alexandrie donnera les ordres nécessaires pour faire visiter les marins tous les matins, et faire séparer ceux qui auroient pu tomber malades pendant la nuit; faire consigner les équipages; séparer les distributions, pour éviter les inconvénients du défaut d'exercice. Elle invitera le chef de l'état-major maritime à laisser descendre à terre, à des jours et heures différentes, les équipages, qui, séparément, pourront se promener sur le rivage entre la batterie des mortiers, l'isle Pharos, et le moulin : les états-majors maritimes et les officiers mariniens seront responsables de toute transgression aux lois sanitaires. »

Le 21, la commission extraordinaire eut l'honneur de prévenir le général en chef qu'un bâtiment grec, commandé par le capitaine Caravachisy, étoit arrivé le 10 du courant (frimaire) devant Aboukir, et que, sans aucunes mesures de précaution, il lui avoit été permis de vendre sa cargaison; ce qui pouvoit compromettre la santé publique : elle le pria en conséquence d'ordonner qu'aucun bâtiment ne pût prendre communication que dans les lieux où il existe des lazarets.

Chaque séance de la commission extraordinaire

fut marquée par des délibérations confirmatives des mesures prises par les commissions de salubrité publique, ou destinées à maintenir l'ordre de police et l'économie.

Le général en chef accorda aux médecins ordinaires de l'armée une gratification, comme un témoignage de satisfaction pour leurs services.

Nous perdîmes en frimaire, par des maladies du foie, des diarrhées, des dyssenteries chroniques, et un petit nombre de fièvres pestilentielles, soixante-dix hommes, ci. . . 70 morts.

On transféra, sur la demande des officiers en chef de l'armée, le corps des invalides, de la ferme d'Ibrahim bey qu'il encombroit, dans un local commode et spacieux, à la citadelle du Kaire.

L'ordre du jour du 14 annonçoit que le général en chef venoit de recevoir du commodore anglais, sir Sidney Smith, un passe-port qui garantissoit le libre passage et le retour de nos invalides en France, et il contenoit un arrêté relatif aux mesures qu'exigeoit cette translation.

L'ordre du jour du 18, qui pouvoit être regardé comme une ampliation de celui du 14, ordonnoit que les invalides partiroient du Kaire le 25, et se rendroient à Rosette, au lieu d'Alexandrie, rendez-vous d'abord désigné.

Le quartier - général partit pour Ssalehhiéh le 19.

Extrait des délibérations de la commission extraordinaire de salubrité publique, du 25 nivose an 8.

La commission, d'après les ordres du jour du 14 et du 18 du courant, relatifs à l'évacuation des invalides en France, et après avoir eu communication du départ des membres de la commission des sciences et arts, a délibéré :

1^o Aussitôt que les conditions du cartel pour les navires destinés à porter les invalides et la commission des sciences et arts seront arrêtées, et que ces navires, ayant leurs équipages à bord, seront prêts à faire leur route, ils entreront en quarantaine.

2^o Il sera formé un comité de surveillance de salubrité à bord du commandant, un comité particulier à bord de chaque bâtiment correspondant avec le comité central; et il sera nommé près du comité central un conservateur de santé de troisième classe, qui aura sous ses ordres le nombre suffisant de gardes de santé pour qu'il y en ait un à bord de chaque bâtiment.

3^o Le comité central sera composé du citoyen Tallien, commissaire civil, du commissaire de la marine, du commissaire des guerres Duprat, de l'officier de santé de première classe de l'armée de terre, et de celui du bord le plus avancé en grade. Chaque comité particulier sera composé

de l'officier de marine chef de route, du faisant fonctions d'aide-commissaire de marine, et de l'officier de santé. Le conservateur de troisieme classe sera désigné par le citoyen Guirard, conservateur de premiere, qui désignera également les gardes de santé, qui seront pris de préférence parmi les invalides de la marine ou les anciens gardes en exercice dans l'an VII, et qui n'ont pas été conservés dans la réorganisation de l'an VIII. Ces employés sanitaires suivront l'expédition jusque dans les ports, et ils seront chargés des mesures de précaution, dans le cas qu'il survînt quelques accidents de peste dans le courant de la traversée.

4° Il sera destiné plusieurs djermes pour le transport des effets, provisions, et personnes, qui doivent être embarqués sur lesdits navires au lieu de l'embarquement; les djermes resteront en quarantaine jusqu'après le départ des navires auxquels elles auront été affectées : elles seront surveillées par des gardes de santé, pour qu'elles ne communiquent avec la terre ailleurs que sur l'isle de la quarantaine de Rosette.

5° Toutes les provisions seront portées du Kaire à bord des navires, au lieu de l'embarquement; les djermes qui les descendront à Rosette s'y arrêteront à l'isle de la quarantaine, et attendront que les djermes de la marine, indiquées dans l'article 4, puissent se charger; elles ne se-

ront portées à bord des navires que quand le conservateur chargé de la quarantaine l'autorisera.

6° Les personnes qui doivent faire partie de l'expédition, et s'embarquer sur les susdits navires autres que les équipages, se rendront à Rosette, sur l'isle de la quarantaine.

7° Les personnes qui sont à Alexandrie pour y subir la quarantaine, faire sereiner leurs hardes, laver celles qui sont susceptibles de l'être, obtiendront un certificat du conservateur de santé du lazaret, visé par la commission de salubrité publique de cette place.

8° Les personnes qui partiront du Kaire pour Rosette n'y communiqueront pas avec la ville; elles attendront, ainsi que celles venues d'Alexandrie, que le conservateur de santé chargé de la sanification des navires et équipages, avise qu'on peut se rendre à bord des navires.

9° Les contrevenants aux articles 6, 7, et 8, ne pourront s'embarquer, et faire partie de l'expédition.

Le président de la commission.

Signé R. DESGENETTES.

Le secrétaire de la commission.

Signé ZINK.

Par autorisation et dans l'absence du général en chef, le général de division commandant des

ville et province du Kaire approuve la présente délibération , et ordonne l'exécution des mesures qu'elle renferme.

Signé C. F. J. DUGUA.

La commission délibéra dans la même séance ;

1^o Que les personnes et marchandises venant de Rosette seroient soumises à la quarantaine d'observation jusqu'à nouvel ordre ;

2^o Que les personnes feroient quinze jours de quarantaine, et les marchandises selon l'exigence ;

3^o Que tout bâtiment ou bateau arrivant à Rosette par le boghaz devoit être compris dans le rapport de l'administration sanitaire, ainsi que toutes les barques portant des troupes, chevaux, effets, vivres de la république, de quelque endroit qu'elles viennent.

Je remis, le 30, au général Dugua le résultat d'une visite de salubrité faite dans les établissements militaires du grand et du vieux Kaire, de Gizéh, et de Boulak.

Nous perdîmes en nivose cinquante-sept malades, ci 57 morts.

Pluviosc, fertile en évènements politiques, de même que les mois qui le suivirent, offrit peu de faits relatifs à l'histoire médicale.

La commission extraordinaire délibéra que les couriers venant de Damiette au Kaire se rendroient directement au lazaret.

Je remis, le 4, à l'ordonnateur de la marine une note, par laquelle, en approuvant l'approvisionnement des bâtimens en buffles, lard, et poisson salé, je recommandois les farineux (n^o 401 de ma correspondance).

La commission extraordinaire délibéra, le 5, que la quarantaine d'observation, établie pour les personnes venant de Rosette, seroit réduite à cinq jours.

La convention d'él-A'rich fut ratifiée par le général en chef au camp de Ssaléhhiéh, le 8, et l'ordre du même jour la transmit à l'armée, accompagnée d'une proclamation qui en expliquoit les motifs.

Très peu de jours après, l'on apprit par un papier public anglais (*the Sun*, n^o 2233) les évènements très détaillés du 18 brumaire (1).

Nous n'avions cependant pas ignoré toutes les grandes nouvelles de l'Europe; mais les ennemis, qui nous les avoient toujours données, ne nous avoient laissé connoître que les succès rapides et effrayants des puissances coalisées; on avoit rembruni avec art et pour nous le tableau déjà trop désolant des maux intérieurs de notre patrie; et, croyant ajouter à la position la plus inquiétante, on osa nous transmettre jusqu'à ce vœu dicté par le délire d'une haine homicide à un mi-

(1) Voyez le *Courier d'Egypte* n^o 61, 62, 63, 64, 65.

nistre britannique au milieu du parlement : « *Que l'armée d'Orient serve d'exemple ; l'intérêt du genre humain demande sa destruction : espérons que , harcelée sur tous les points , luttant contre les maladies et l'influence du climat , elle ne retournera point tranquille sur le rivage où elle s'embarqua.* »

Le reste du mois fut employé aux préparatifs de l'évacuation convenue.

Il y eut dans pluviôse des fièvres pestilentiellles sur presque tous les points de l'armée , notamment à Alexandrie , Lesbéh , Rosette , et même au Kaire ; nous ne perdîmes pourtant par les maladies que trente-huit hommes , ci . . . 38 morts.

Nos établissemens se repleyoient régulièrement sur le centre de l'armée , en suivant le mouvement des troupes.

Les provocations de quelques Osmanlis dans la journée du 12 avoient été punies de mort par l'ordre de leurs chefs , et n'avoient point altéré notre tranquillité.

Le chef de brigade Latour-Maubourg apporta le 14 au Kaire avec la constitution des nouvelles qui influerent prodigieusement sur le moral de l'armée.

Une proclamation du 20 annonça que l'exécution de la convention éprouvoit des difficultés.

Enfin , le 27 , Kleber publia dans l'ordre du jour la célèbre lettre du lord Keith , à laquelle il répondit le 30 par son immortelle victoire d'Héliopolis.

Pendant que le général en chef dispersoit devant lui les ottomans fugitifs, son palais, abandonné à la garde d'une centaine d'hommes, fut attaqué avec fureur par Nassif pacha, qui avoit pénétré dans le Kaire à la tête d'un corps de troupes considerable. Je reçus dans cette circonstance un coup de feu à la tête.

Le citoyen Calvi, médecin de l'armée fut massacré dans le quartier des Francs.

Resserrés bientôt par des forces toujours croissantes, nous mîmes le feu à nos propres maisons en les abandonnant. Les matériaux nombreux qui ont servi à ce travail étoient perdus s'ils n'eussent été arrachés au pillage et dérobés aux flammes par le zèle et le courage d'un excellent ami (1).

Les renseignements que j'ai pu recueillir ont porté à quarante-cinq le nombre des malades que nous avons perdus en ventose, ci. . . 45 morts.

(1) Le citoyen Thévenin, qui, après avoir rendu, en qualité de chef de différentes administrations, les plus grands services, a généreusement aidé l'armée de sa bourse et de son crédit dans des circonstances difficiles, et qui, voulant le premier faire jouir la France des avantages commerciaux que promettoit la possession de l'Égypte, a expédié dans l'an IX douze bâtimens qui sont tous tombés aux mains des ennemis.

Etat des morts dans le premier semestre de l'an VIII.

Vendémiaire	67
Brumaire	73
Frimaire	70
Nivose	57
Pluviose	38
Ventose.	45

TOTAL. 350 morts.

Germinal appartient tout entier à l'histoire militaire et politique; il est marqué par le siege et la capitulation du Kaire révolté, et le traité d'alliance avec Mourat-bey.

La correspondance du citoyen Pugnet, qui suivit les troupes qui reprirent Damiette le 9, nous a appris que le ciel étant devenu très brumeux le 15 et le 16, et que des pluies abondantes ayant tombé les 17, 18, 19, 20 et 21, il y eut dans cette ville onze personnes attaquées à la fois de fievres pestilentielles.

Nous perdîmes dans les hôpitaux, d'après les mouvements que j'ai pu me procurer, cent vingt-un hommes, presque tous au Kaire, et presque tous blessés. Je pris sur les causes de cette mortalité des renseignements qui à la vérité ne furent point officiels, parceque les médecins ne furent

point appelés en consultation, mais très suffisants pour me prouver que la complication qui se mêloit aux blessures, d'ailleurs la plupart très graves, étoit une vraie fièvre d'hôpital, produite par l'entassement des hommes et la pénurie des circonstances, ci. 121 morts.

Le service fut réorganisé en floréal comme l'exigeoit la conservation de l'Égypte.

Le grand nombre de blessés qui avoit afflué à la ferme d'Ibrahim-bey m'engagea à faire transférer cent cinquante fiévreux à la citadelle.

Les Osmanlis malades et blessés furent reçus et traités d'après les ordres du général en chef avec les mêmes soins que nos propres concitoyens dans cette même mosquée de Nensbek, qui leur avoit servi de quartier-général pendant le siege, et du haut du minaret de laquelle le fanatisme avoit appelé au nom du ciel sur nos têtes réprouvées la vengeance et la mort.

Le chef de bataillon Lamarque, commandant de la sixieme section du Kaire, m'ayant envoyé comme objet de salubrité, le 28, une demande qui lui avoit été adressée, je lui répondis le même jour (n° 455 de ma correspondance).

« Le médecin en chef de l'armée ne voit aucun inconvénient à permettre à madame Caffé de recueillir les ossements de son fils assassiné dans le Calish, pour leur rendre les honneurs religieux d'une sépulture plus décente. »

La correspondance de ce mois nous a offert dans les hôpitaux des fièvres intermittentes et nerveuses, des inflammations du foie, des jaunisses, des hydropisies du bas-ventre, et toujours des dyssenteries. Les lazarets ont continué sur tous les points à recevoir des malades. La mortalité a, de même qu'en germinal, porté presque entièrement sur les blessés; et comme il a été impossible d'obtenir des mouvements distincts par genre de maladie, je porte ici cent soixante-six hommes, ci. 166 morts.

L'ordre s'établit toujours très difficilement, et les hôpitaux manquoient encore, au commencement de prairial, de beaucoup d'objets essentiels (voyez les n^o 453, 456, et 464 de ma correspondance).

L'augmentation rapide des croisières anglaises et turques ayant paru à la même époque menacer d'un débarquement sur les côtes d'Alexandrie, le quartier-général se porta à Rhhamanyéh.

La commission extraordinaire renvoya dans la séance du 15 au conseil de guerre de la division Lanusse une accusation de vols commis par des employés du lazaret de Rosette.

Le 21, je sollicitai et obtins du général-commandant du Kaire que les officiers, sous-officiers, et matelots anglais formant l'équipage du *Cormoran*, échoué dans la nuit du 30 floréal au 1^{er} prairial sur la côte d'Aboukir, et détenus à la citadelle,

fussent moins étroitement logés, et pussent se promener quelques heures chaque jour sur la place d'armes.

Les premiers étoient très affectés de leur situation; les autres ne montraient point d'inquiétudes: heureuse insouciance, qui, dans les rangs moins élevés, compense assez volontiers les faveurs de la fortune! ils se livroient à toutes sortes d'exercices et de jeux; ils se consoloient, loin de leur pays, en dessinant par-tout ces vaisseaux qui en font l'orgueil et la gloire; et, dans les lieux les plus apparents comme dans les recoins de leur habitation, ils tracerent en grands caracteres cette devise patriotique et chere à leurs cœurs: *Old England for ever!* (La vieille Angleterre à jamais!)

Les maladies qui régnoient le mois précédent se montrèrent encore dans celui-ci; la mortalité qui eut les mêmes causes fut moins grande.

L'époque du 27 est trop célèbre par la fin tragique du général en chef, qui périt sans défense sous les coups d'un assassin fanatique et furieux.

L'armée d'Orient a pleuré Kleber; la patrie a dit, en lui élevant des statues, et l'histoire répétera ce qu'il fut comme guerrier.

Si l'homme privé peut rencontrer un Pluiarque, il sera aussi chéri qu'admiré par la postérité. Quoique j'aie lu journellement dans sa vie, il ne m'est permis de rappeler ici que la sollicitude avec laquelle il s'occupoit de tous les détails du service

dont une partie m'étoit confiée. La veille de sa mort il me disoit encore : *On sait dans l'armée combien j'ai pour vous d'amitié... C'est une lettre de crédit dont il faut vous servir pour faire du bien... Tirez sur moi hardiment, je ferai honneur à mon papier.*

Nous perdîmes en prairial quatre-vingt-seize hommes, ci 96 morts.

Le général Menou prit le commandement de l'armée.

Il ordonna le 7 messidor la formation d'une commission, composée de l'ordonnateur en chef de l'armée, du médecin, du chirurgien, et du pharmacien en chef, du directeur de la pharmacie de l'armée, du général-commandant du génie, et de l'ordonnateur de la marine, chargée de proposer sur-le-champ des mesures pour améliorer l'administration des hôpitaux et des lazarets.

L'ordre du jour du 9, qui étoit entièrement consacré à la police des hôpitaux, à la répression et punition d'abus et de négligences dans la partie administrative de ce service, finissoit ainsi qu'il suit :

« Le général en chef recommande à tous les commandants de provinces et de places, à tous les chefs militaires quelconques, à tous les commissaires des guerres de surveiller avec la plus grande attention tout ce qui a rapport aux hôpitaux. Les officiers de jour devront, dans toutes

les villes où il existe des hôpitaux , en faire la visite avec la plus grande exactitude et la plus grande sévérité. Les commandants de provinces rendront un compte direct de cet objet si essentiel au général en chef en lui envoyant le rapport des hôpitaux toutes les décades. »

Malgré ce que l'on vient de lire , je fus obligé d'adresser le 18 à l'ordonnateur chargé de la police supérieure des hôpitaux des plaintes sur la mauvaise tenue et le désordre qui régnoient dans ceux du Kaire (n° 483 de ma correspondance.)

J'appris officiellement le même jour la mort du citoyen Cérésolé, médecin de l'armée employé à Alexandrie: il avoit contracté dans sa maison, et d'un domestique, une fièvre pestilentielle; son épouse lui rendit les soins les plus affectueux sans en être atteinte. Ce jeune médecin auroit un jour réalisé les grandes espérances qu'il donnoit, s'il eût pu concentrer son esprit, qui embrassoit trop d'objets dans l'étude déjà si étendue de la médecine.

J'adressai , le 19 , au comité administratif, et sur sa demande du même jour, l'état désignatif;

1° Des substances médicamenteuses, simples ou composées, dont l'introduction en Égypte pouvoit mériter une prime d'encouragement;

2° De celles qui méritent une exemption de droits d'entrée;

3° De celles qui doivent payer des droits comme provenant de France;

4^o De celles qui doivent payer des droits comme provenant de l'étranger (n^o 485 de ma correspondance).

L'ordre du jour du 20 portoit :

« Le général en chef voulant prendre tous les moyens qui pourront préserver les soldats de plusieurs maladies, et notamment de l'ophtalmie, qui provient en grande partie de la fraîcheur et de l'humidité de l'air pendant la nuit, ainsi que de la mauvaise habitude qu'ont la plupart des soldats de dormir sans avoir la tête couverte, ordonne :

D'ici au 15 vendémiaire prochain tous les individus composant l'armée seront pourvus d'une capote, faite avec l'étoffe de laine brune dont se servent ordinairement les Arabes. Tous les corps de l'armée seront chargés de l'achat des étoffes et de la confection des capotes. »

J'avois fait différentes réclamations sur la position d'une portion des prisonniers anglais détenus à la citadelle, et m'y étant rendu le 21 dès neuf heures du matin pour terminer dans le jour cette affaire, j'écrivis au général en chef la lettre suivante (n^o 488 de ma correspondance).

A la citadelle du Kaire, le 21 messidor an VIII,
à 3 heures $\frac{1}{2}$ après midi.

« GÉNÉRAL,

Je me suis transporté ce matin, d'après vos

ordres, à la citadelle, où je me suis concerté avec le chef de brigade commandant Dupas pour la translation indispensable d'une partie des prisonniers anglais dans un local plus salubre. On s'occupe avec activité de leur préparer pour ce soir l'un des étages de la tour des Janissaires.

Salut et respect. »

Ayant eu connoissance par les papiers publics des plaintes graves adressées par M. Courtenay-Boyle, capitaine du Cormoran, au commodore sir Sydney-Smith, j'ai cru devoir à la vérité de mettre contradictoirement sous les yeux du public une piece qui constatât officiellement que le sort des détenus anglais fut amélioré par les soins empressés du général en chef, au nom et sous l'autorité duquel j'agis dans cette circonstance.

J'adressai au président de la commission extraordinaire de salubrité et des hôpitaux la lettre suivante (n^o 489 de ma correspondance).

Au quartier-général du Kaire, le 25 messidor an VIII.

« Citoyen, des affaires très urgentes m'empêchent de me rendre à la commission.

Je n'ai au reste rien à lui communiquer pour mon service particulier.

Je me borne à desirer l'exécution stricte et lit.

térale du règlement du 30 floréal an IV, parceque je crois qu'il est difficile de faire mieux, et qu'il seroit dangereux de se livrer à des innovations d'essai dans les circonstances où nous nous trouvons. »

Le même jour j'adressai à l'ordonnateur en chef un rapport pour faire passer sur sa demande, et avec l'agrément du chirurgien en chef, le citoyen Balme, chirurgien de premiere classe dans la vingt-deuxieme demi-brigade d'infanterie légère, au grade de médecin ordinaire de l'armée (n° 490 de ma correspondance).

Les maladies, sur-tout les fievres pestilentielles, se mitigerent ou même cessèrent sur plusieurs points pendant ce mois, et nous ne perdîmes en messidor que soixante-seize hommes, ci. 76 morts.

Extrait de l'ordre du jour du 2 thermidor an VIII.

Le général en chef voulant assurer d'une manière invariable la bonne fabrication du pain, voulant aussi prévenir les abus et les infidélités qui se commettent dans l'emploi des grains destinés à la nourriture de l'armée, ordonne ce qui suit :

Il sera formé sur-le-champ une commisssion, composée,

Du général de division Reynier, président;

- Du général de brigade Lagrange ;
- Du chef de la quatre-vingt-cinquieme demi-brigade Viala ;
- Du chef de la quatre-vingt-huitieme demi-brigade Silly ;
- Du chef de brigade du quatorzieme régiment de dragons Lambert ;
- Du chef de brigade des aérostiers Conté ;
- Du directeur des poudres et salpêtres Champy ;
- Du commissaire-ordonnateur en chef Daure ;
- Du médecin en chef Desgenettes.

Cette commission sera chargée des opérations suivantes :

ARTICLE PREMIER.

Elle fera remettre par le commissaire ordonnateur en chef trois ardebs bruts de bled froment, dont elle constatera le poids ;

II. Elle fera procéder sous ses yeux au lavage, vanage, criblage, etc. des trois ardebs, dont, après siccité, elle constatera de nouveau le poids ;

III. Elle fera suivre ensuite d'une maniere exacte l'opération de la mouture, et de l'extraction de vingt livres de son par chaque quintal de farine, poids de marc ;

IV. Elle fera procéder à la fabrication du pain par des boulangers qu'elle choisira, en y employant toute la farine provenue des trois ardebs :

elle pourra varier les procédés tant sur la manière de pétrir que sur celle de chauffer les fours ;

V. Lorsqu'elle aura obtenu le meilleur pain possible par l'extraction des vingt livres de son , elle constatera d'une manière précise ce que doit fournir de pain un poids donné de farine ainsi épurée ;

VI. Elle fera publier par la voie de l'impression tous les procédés qui auront été employés, et remettra au général en chef des échantillons de pain dont l'envoi sera ordonné pour toutes les manutentions qui existent en Égypte , et pour tous les généraux commandant les provinces et divisions ; par-tout les mêmes procédés devront être suivis ; par-tout le pain devra être semblable à celui qui sera envoyé pour modèle.

Signé ABD. J. MENOUE.

Je n'ai plus trouvé dans mes notes rien d'important jusqu'à la date du 24, où j'écrivis à l'ordonnateur chargé de la police supérieure des hôpitaux la lettre suivante (n° 495 de ma correspondance).

« L'expérience, citoyen ordonnateur, ayant fait connoître que plusieurs dyssentériques ont guéri facilement en descendant de la haute Égypte ou

du Kaire près des bords de la Méditerranée, j'ai approuvé la demande faite par le citoyen Frank; cependant l'évacuation proposée doit être bornée à 25 ou 30 malades, en s'assurant qu'ils recevront, en descendant le Nil et en arrivant, des secours convenables. C'est sur Rosette qu'il convient de faire l'évacuation; Alexandrie est trop éloignée, et le climat en est trop suspect pour y aller chercher la santé. »

Je remis le 27 au général chef de l'état-major-général l'avis suivant, qui fut inséré à l'ordre de l'armée du même jour.

AVIS sur la santé de l'armée.

L'armée a reçu plusieurs avis relatifs à la conservation de sa santé. Nous avons eu la satisfaction de voir que ces conseils simples et populaires, insérés dans les ordres du jour, et mis en pratique, ont été de quelque utilité.

Des écrits, appuyés sur l'expérience, ont été consacrés en même temps à rappeler aux hommes de l'art des choses plus dignes de leur attention: ainsi l'on a vu les médecins de l'armée faire paraître successivement des dissertations et des observations sur les maladies régnantes, en particulier sur l'ophtalmie, sur la dyssenterie, et donner même des aperçus suffisants sur les fièvres contagieuses, pour que l'expérience de ceux qui les

avoient traitées fût mise à profit. La mortalité considérable des enfants du Kaire pendant l'hiver dernier nous a également portés à publier en arabe et en français un *avis sur la petite-vérole régnante*, qui a été répandu avec profusion dans toute l'Égypte.

Nous croyons dans ce moment devoir prévenir l'armée de nouveau qu'il est essentiel, pour éviter les ophtalmies, de dormir la tête et même les yeux couverts : le soin de se couvrir la nuit, et de passer le moins brusquement possible d'une température extrême à une autre, peut quelquefois seul garantir des diarrhées et des dyssenteries si redoutables dans les armées.

La limonnade prise en quantité et habituellement est une boisson mauvaise qui affoiblit les estomacs les plus robustes ; il faut lui substituer comme rafraîchissant, l'oxycrat, qui est bien meilleur ; c'est un mélange d'eau, d'un peu de vinaigre, et de sucre.

Les chaleurs considérables de la saison affoiblissent elles seules les forces digestives. Nous avons dit ailleurs que les spiritueux pris modérément relevoient ces forces, et que leur abus les détruisoit, et finissoit par les anéantir. Il est démontré par une expérience malheureusement trop journalière que presque tous les hommes adonnés à l'excès des liqueurs spiritueuses, et qui ont été attaqués de fièvres contagieuses, ont péri ; on

peut aller plus loin et dire qu'ils les ont contractées plus facilement.

Ceux qui sont atteints de maladies vénériennes sont également par leur état de faiblesse générale ou partielle, dans des circonstances très défavorables, et qui les exposent à l'action destructive des maladies les plus graves.

Il y a dans ce moment quelques fièvres éphémères ou de très peu de durée, qui ne doivent point alarmer ceux qui en sont atteints ; une légère purgation ou deux suffisent pour rétablir la santé : le plus souvent elles sont catarrhales, et tiennent à une suppression de transpiration. Nous avons suffisamment expliqué (tome I^{er} de la Décade égyptienne, pages 67 et 68) les raisons qui nous engagent à recommander les purgations légères.

Nous ne craignons pas de dire qu'on abuse infiniment des remèdes : il est un peu dans le goût des militaires d'en désirer et même de violents ; mais il est du devoir de ceux qui sont chargés de veiller à leur conservation, de les leur refuser quand ils sont inutiles : les remèdes héroïques ne doivent être employés que dans les circonstances difficiles. C'est rendre un service essentiel que de décrier les polypharmques, c'est-à-dire ceux qui surchargent les malades de remèdes, et d'opposer à leur inexpérience ce beau mot d'un grand praticien de notre siècle : *La fureur de traiter les ma-*

ladies en faisant prendre drogues sur drogues ayant gagné les têtes ordinaires, les médecins sont aujourd'hui plus nécessaires pour les empêcher et les défendre, que pour les ordonner.

Les vésicatoires, remède très actif, et qui par conséquent a besoin d'être employé avec beaucoup de jugement et de réserve, ont récemment rendu de très grands services dans les fièvres contagieuses, et dans les soporeuses, dans quelques dyssenteries, et dans les maux de gorge d'un caractère alarmant. Le gouvernement aura lieu de s'applaudir de la sage prévoyance avec laquelle il nous a fait parvenir de France une quantité considérable de cantharides.

Les éruptions qui se manifestent à la peau de plusieurs personnes, et causent de vives démangeaisons, ne doivent point inquiéter; elles sont un bienfait: les bains pris de distance en distance conviennent dans ce cas; mais il ne faut pas se lasser de répéter ce qui a été plusieurs fois dit sur leur usage, notamment dans un supplément à l'ordre du jour du 3 messidor an VII.

Les bains sont un des meilleurs moyens d'entretenir la santé, et de prévenir les maladies inflammatoires, etc. (voyez page 16.)

Nous n'avons dans ce moment qu'un très petit nombre de malades dans les hôpitaux.

Signé R. DESGENETTES.

La commission chargée de l'examen de la fabrication du pain présenta son rapport au général en chef le 27.

Extrait de l'ordre du jour du 28 thermidor an VIII.

Le général en chef ORDONNE ce qui suit :

ARTICLE PREMIER.

« Le général-commandant à Alexandrie fera faire le plus promptement possible des informations sur la conduite des conservateurs de santé de cette ville; il fera arrêter ceux qui seront coupables même de simples négligences, et les enverra au Kaire sous bonne et sûre escorte; ils y seront punis conformément à l'ordre du jour du 11 messidor dernier.

ART. II. La commission extraordinaire de salubrité, séante au Kaire, se rassemblera sur-le-champ, et prendra les mesures les plus actives pour arrêter les funestes effets de la contagion qui se développe de nouveau à Alexandrie; elle prendra aussi des informations sur les individus, soit de la commission de salubrité de cette place, soit des conservateurs de santé qui auroient pu manquer à leur devoir.

ART. III. Les quarantaines établies dans les différentes parties de l'Égypte d'après les ordres

de la commission extraordinaire de salubrité publique seront exécutées avec la plus extrême sévérité. »

Cet arrêté étoit terminé par un témoignage flatteur de la satisfaction du général en chef relativement à la conduite des officiers de santé.

Nous perdîmes en thermidor soixante-dix malades, ci 70 morts.

L'ordre du jour du 1^{er} fructidor portoit que le rapport fait par la commission chargée d'examiner la fabrication du pain seroit imprimé et publié à la diligence des président et secrétaire de ladite commission, annexé à l'ordre du jour, et envoyé dans toutes les parties de l'Égypte. (1)

Je crois devoir rapporter ici l'article que publia à ce sujet le citoyen Costaz. Je prie seulement les lecteurs de reverser entièrement sur mes honorés collègues les éloges donnés aux membres de la commission.

Extrait du Courier de l'Égypte, n° 96.

« Le pain préparé pour le service de l'armée étoit d'une qualité fort inférieure à celle qu'on devoit attendre du bled excellent délivré aux manutentionnaires par les magasins de la république: le

(1) Voyez ce rapport dans les Mémoires sur l'Égypte, tome III, page 103.

général en chef Menou, persuadé que le soin d'assurer à d'aussi braves soldats une nourriture saine et agréable est un devoir essentiel du commandement, résolut de mettre fin aux négligences et aux abus par lesquels la fabrication du pain avoit été si fort détériorée. Le moyen le plus simple de parvenir à ce but étoit de faire examiner tous les détails de la manutention par des hommes intègres et éclairés, chargés en même temps de déterminer par des expériences précises le produit d'une quantité donnée de bled d'Égypte réduit en bon pain : ce produit une fois connu est une base fixe d'après laquelle il est facile de reconnoître si les préposés à la fabrication ont manqué de fidélité ou de soin. C'est la marche qu'a suivie le général Menou ; il a nommé pour cet objet une commission : son rapport présente des résultats intéressants sur la qualité et sur l'emploi du bled d'Égypte.

Par la négligence des cultivateurs le bled se trouve toujours mêlé avec une proportion considérable de terre : avant de l'employer on le passe d'abord au van et au crible ; mais ces deux instruments ne peuvent séparer les morceaux de terre, aussi pesants que le bled, et d'un diamètre égal ou plus petit ; ils laissent subsister la poussière qui s'est attachée autour du grain : on a recours au lavage pour délayer et entraîner ces derniers fragments et cette poussière. Pour épurer com-

plètement le bled, il est nécessaire de le laver après l'avoir vané et criblé: le lavage a de plus le mérite de remplir un objet au moins aussi intéressant que l'épuration.

Le froment d'Égypte dans son état naturel ne se comporte pas à la mouture comme celui de France; mûri au milieu de chaleurs fortes et continues, son grain est petit, dur, et corné; la pellicule qui forme le son est adhérente à la partie farineuse de telle sorte que l'action des meules les brise en même temps, et les réduit en une poussière fine, qui se tamise au travers des blutoirs sans distinction de son et de farine: c'est pour cette raison que dans quelques villes maritimes de France où l'on fait usage de bled d'Afrique, on mange un pain plus bis et moins agréable que celui de l'intérieur de la république. On a plusieurs fois, et toujours sans succès, cherché les moyens de corriger ce défaut: il paroît qu'on ne s'avisait pas d'employer le lavage. Le grain absorbe pendant cette opération une certaine quantité d'eau qui le gonfle, et lui donne le coup-d'œil jaune-doré du froment de Beauce. Alors l'adhérence entre la pellicule et la partie farineuse n'est plus aussi forte, et le son se sépare comme dans les bleds de France.

La quantité d'eau que le bled peut absorber est sujette à varier suivant la durée de l'immersion: mais il y a une proportion qui est la plus favo-

ble pour la mouture ; si l'on demeure au-dessous, le son continue à se pulvériser ; si l'on passe au-delà, le bled pressé entre les meules se réduit en pâte. Dans l'expérience des commissaires le poids du bled s'étoit augmenté au lavage de huit pour cent environ ; on le laissa secher pendant vingt-quatre heures, et lorsqu'il fut mis au moulin l'excès de poids n'étoit plus que de cinq et un dixieme pour cent. On peut sans inconvenient s'en tenir en nombres ronds à la proportion de cinq pour cent.

Au moyen de cette préparation et des soins ordinaires le pain de l'expérience étoit très blanc, très savoureux, et aussi agréable que celui de Paris ; il n'avoit point le fumet qui nous déplaît si fort dans le pain fabriqué avec moins d'attention par les boulangers égyptiens.

Suivant qu'un boulanger est plus ou moins habile, il tire d'un poids donné de bled une quantité de pain plus ou moins grande. Cependant il y a pour chaque espece de bled un produit moyen dont les produits particuliers ne s'écartent jamais beaucoup, quelle que soit d'ailleurs l'industrie du boulanger. En France on estime communément qu'une livre de pain répond à une livre de bled poids pour poids ; dans l'expérience des commissaires le poids du pain s'est trouvé, après un refroidissement de quinze heures, supérieur à celui

du bled de plus de neuf pour cent : on n'avoit pas laissé un atome de son ; loin de là, il avoit fallu ajouter de la farine au son pour se conformer au règlement qui accorde une extraction de son de vingt pour cent, quantité que par sa nature le bled d'Égypte ne peut fournir.

Ainsi, à poids égal, le bled d'Égypte, pris dans son état naturel, donne plus de pain que celui de France.

Le général en chef qui a ordonné les expériences, et les commissaires qui ont si bien remplies vues se sont acquis un titre réel à la reconnaissance de l'armée. Cette mesure a eu tout l'effet qu'on pouvoit en espérer ; le pain du soldat est devenu très beau, et il ne faut pas douter que cette amélioration ne contribue pour beaucoup à un phénomène très remarquable que présente aujourd'hui la santé de l'armée.

La proportion des malades y est tout au plus le quart du taux sur lequel on calcule ordinairement en Europe.

Voici les nombres déterminés par l'expérience des commissaires :

Le bled a perdu au moulin en farine folle et en eau évaporée 18 pour mille.

En blutant le produit de la mouture sur mille parties on a trouvé en son. 185,

En farine 815.

Le pain retiré du four et refroidi pendant quinze heures étoit plus pesant que la farine employée de 303 pour mille.

Il est facile d'en conclure que si le magasin livre un millier pesant de bled sec, vané et criblé, on aura dans les divers degrés de la manutention les produits suivans :

Le magasin livre à celui qui lave. . . .	1000
Celui qui lave doit rendre au meûnier. . .	1050
Le meûnier doit rendre au blutoir. . . .	1030
Le blutoir doit rendre au boulanger. . .	$\left\{ \begin{array}{l} \text{son} . . . 191 \\ \text{farine} . . . 839 \end{array} \right.$

Le boulanger doit fournir en bon pain après un refroidissement de 15 heures 1094.

Les nombres précédents sont indépendants du poids dont on se sert; il suffit que dans chaque degré de la manutention on fasse usage du même poids qu'au magasin. »

Ordre du jour du 6 fructidor an VIII.

« Le général en chef voulant faire pour les invalides de l'armée tout ce que les circonstances permettent en Égypte, voulant sur-tout que ceux d'entre les braves officiers et soldats qui ont perdu quelque membre à la guerre, ou qui sont accablés d'infirmités, trouvent toutes les ressources qu'exige leur état, ORDONNE ce qui suit :

ARTICLE PREMIER.

Il sera formé une commission composée des citoyens,

Friant, général de division, président;

Leclerc, général de division,

Robin, général de brigade,

Galbaud, général de brigade,

Desgenettes, médecin en chef,

Larrey, chirurgien en chef,

Silly, chef de brigade commandant la quatre-vingt-huitième,

Latour-Maubourg, chef de brigade commandant le vingt-deuxième régiment de chasseurs,

Novel, chef de bataillon, aide-de-camp du général en chef.

II Cette commission se fera représenter toutes les lois concernant les invalides; elle avisera aux moyens, premièrement, d'employer utilement tous les invalides non absolus, secondement, d'établir une maison où tous les invalides qui auront perdu des membres, ou qui, étant accablés d'infirmités, ont besoin de secours journaliers, recevront tous ceux que les circonstances permettent de leur offrir en Égypte.

III. Le rapport de la commission au général en chef devra, sans entrer ici dans de plus grands

détails, comprendre tout ce qui a rapport à la manière d'employer les invalides non absolus, et ceux qui, étant absolus, peuvent encore rendre quelques services, à leur paie, à leur traitement, à leur habillement, et à l'établissement d'une maison de retraite. Plusieurs devront rentrer dans les dépôts de leurs corps.

IV. Le général Friant, président, convoquera le plus promptement possible les membres de la commission. »

Signé MENOÜ.

Cette commission remit dans un court délai au général en chef un rapport très étendu, et en conséquence duquel il arrêta une organisation qui a été suspendue par différents événements.

Le général en chef avait créé une place de directeur de la pharmacie centrale de l'armée, et l'ordonnateur en chef en avait réglé les attributions. Les officiers de santé en chef furent forcés de réclamer collectivement et en particulier contre l'indépendance où l'on vouloit placer cet établissement, en leur en disputant l'inspection et la surveillance. Cette discussion, où l'intérêt du service ne fit point perdre de vue l'estime et les égards dus aux personnes, fut bientôt terminée, le général en chef ayant nommé le citoyen Boudet, directeur de la pharmacie, pharmacien en chef de l'armée, par son ordre du jour du 11.

Les officiers de santé en chef adresseront au général en chef la lettre suivante; et quoique les vues qu'elle renferme fussent et soient encore en opposition avec beaucoup d'intérêts, je ne balance pas à la rapporter (n° 514 de ma correspondance).

Au quartier-général du Kaire, le 17 fructidor an VIII.

« GÉNÉRAL,

Nous avons réfléchi sur votre lettre du 13, par laquelle vous nous faites connoître vos intentions de donner aux officiers de santé en chef de l'armée la direction et l'inspection des hôpitaux.

C'est avec raison, général, que vous avez été surpris de la part si bornée que les réglemens nous ont laissée dans l'administration, quoique nous soyons les plus intimement liés à l'intérêt des malades; mais cependant, quelques justes que soient vos idées sur cet objet, et quelque flatteur qu'il soit pour nous de recueillir les témoignages de votre confiance, nous avons l'honneur de vous représenter qu'il ne nous convient point de nous exposer aux risques et aux embarras d'une comptabilité: nous nous bornons donc à vous demander d'exercer sur les dépenses de l'administration les fonctions que les contrôleurs remplissoient

dans les anciens réglemens, c'est-à-dire qu'il ne sera alloué en paiement que les objets dont les demandes auront été visées et approuvées, et l'emploi vérifié par les officiers de santé en chef de l'armée.

Nos fonctions sont très étendues et très pénibles; d'abord il nous a fallu, sans le secours et même contre les ordres formels du ministre de la guerre, nous procurer des collaborateurs; il a fallu ensuite travailler à former le plus grand nombre à un service qui lui étoit totalement étranger, et s'occuper même de l'instruction de ceux des classes inférieures (1); enfin la confiance de l'armée s'est emparée du reste de nos moments. Vous venez encore de nous imposer de nouveaux devoirs en nous assignant honorablement une place dans le conseil privé d'Égypte (2).

Pour arriver au but que vous vous proposez, nous vous demandons d'ordonner que les officiers de santé en chef se réunissent dans un bureau sous le nom de *comité de santé de l'armée*;

Nous vous demandons que les attributions des officiers de santé de toutes les classes soient maintenues conformément au règlement du 30 floréal an IV;

Nous vous demandons de limiter l'autorité des

(1) Le citoyen Larrey a fait tous les ans des cours d'anatomie d'institutions et de clinique chirurgicales. (*Note ajoutée*).

(2) Voyez l'ordre du jour du 15 fructidor. (*Note ajoutée*).

commissaires des guerres. Les vices de la hiérarchie actuelle, oppressive pour nos subordonnés, sont sensibles pour tout le monde, et le ministre Petiet, dont les talents administratifs sont assez connus, y dérogea lui-même dans son règlement particulier sur les hôpitaux-militaires-d'instruction, dans lesquels deux de nous ont eu l'honneur de servir et d'enseigner.

Il est nécessaire pour consacrer l'indépendance du comité qu'il communique avec vous sans intermédiaire toutes les fois qu'il en aura besoin : il conservera des relations avec l'ordonnateur en chef pour le matériel de son service, et avec le général-commandant le génie pour se concerter sur les constructions et réparations des hôpitaux et des lazarets; et, dans le cas où il s'élèveroit des difficultés entre le comité et l'ordonnateur, ou le général du génie, elles seront portées devant vous.

Nous vous demandons la suppression de la commission extraordinaire de salubrité publique, et sa réunion au comité de santé. Les motifs qui nous déterminent sont l'économie du temps et la concentration de l'action ;

Nous vous demandons à conserver avec l'administration sanitaire les mêmes rapports qu'avoit la commission extraordinaire, en y ajoutant ceux que nous demandons à établir avec l'administration des hôpitaux ;

Nous vous entretiendrons des moyens de relever et d'encourager l'administration sanitaire ;

Nous vous demandons de maintenir les commissions de salubrité publique d'Alexandrie, Rosette, et Lesbéh sur le plan de leur première organisation;

Nous vous prions de rappeler aux officiers de santé des hôpitaux militaires et des corps armés, quelquefois portés à s'en écarter, la soumission qu'ils doivent, conformément aux lois, à leurs chefs de service respectifs. Il seroit bon que vous enjoigniez aux officiers-généraux, commandants des places, et officiers particuliers d'assister les officiers de santé en chef de l'armée, et de leur prêter main-forte en cas de besoin, pour l'exécution des ordres qu'ils seront dans le cas de donner d'après les réglemens antérieurs, ou celui que vous arrêterez.

Il nous restè, général, un dernier article; c'est celui du traitement des officiers de santé, qui est dans une disproportion étonnante avec celui des administrateurs, et notamment des nombreux commissaires des guerres, même adjoints: nous savons que vous êtes forcé d'économiser; mais l'état gagnera en eoutenant le courage de nos collaborateurs, et en leur procurant une manière d'exister qui réponde, s'il nous est permis de le dire, à la noblesse et à l'utilité de leurs fonctions.

Dans d'autres circonstances, général, et dans d'autres lieux nous aurions pu profiter davantage de vos bienveillantes dispositions; mais nous sommes déjà surchargés de nos travaux la-

bituels. Vous aurez cependant déjà fait beaucoup en indiquant et en commençant à opérer des changements salutaires, et vos vues particulières sur l'amélioration de notre service consacreront la sagesse de votre administration paternelle.

Signés BOUDET, D. J. LARREY, et R. DESGENETTES.

Le général en chef annonça depuis au ministre de la guerre qu'il avoit adopté un plan conforme aux vues développées ci-dessus; mais il ne le publia point, et il n'y eut d'exécuté qu'une augmentation de traitement, qui tenoit un juste milieu entre la prodigalité et cette parcimonie que des esprits rétrécis veulent toujours porter dans l'administration publique.

Extrait de l'ordre du jour du 26 fructidor an VIII.

«Le général en chef approuve et ordonne l'exécution des arrêtés pris par la commission extraordinaire de salubrité publique dans ses séances des 20 et 25 fructidor fructidor, portant, 1^o Qu'il sera établi au poste d'Aboukir un garde de santé, chargé faire d'y exécuter, sous les ordres de la commission d'Alexandrie, les lois et réglemens sanitaires; 2^o Qu'il sera également établi un garde de santé sur le lac Burlos.

L'adjudant-général faisant fonctions de chef d'état-major-général.

Signé R É N É. »

Les notes relatives au reste du mois et jours complémentaires ne présentent rien d'important.

Nous perdîmes en fructidor et jours complémentaires soixante dix-sept malades, presque tous dyssentériques, ci 77 morts.

Etat des morts dans le second semestre de l'an VIII.

Germinal.	121
Floréal	166
Prairial.	96
Messidor	76
Thermidor ^a	70
Fructidor, et jours complém. . .	77
TOTAL	606morts

Je suis obligé, pour donner une idée des peines qu'il a fallu pour réunir ces résultats, qui quelquefois encore ne sont qu'approximatifs, de faire connoître que j'ai souvent écrit jusqu'à dix lettres pour me procurer le mouvement d'un seul établissement.

On trouvera ici avec intérêt un état relevé avec beaucoup de soin et d'exactitude, et qui m'a été communiqué par l'estimable commissaire des guerres Regnier, chargé du bureau central administratif de l'armée.

TAT nécrologique depuis le départ de France jusqu'au dernier jour complémentaire de l'an VIII.

DÉSIGNATION		GENRE DE MORT.					Total des morts par corps.	Total des morts par arme.
de l'arme.	des corps.	Tués dans les combats.	Blessés.	Accidentels.	Maladies ordinaires.	Fievres peu épidémiques.		
ÉTAT-MAJOR-GÉNÉRAL DE L'ARMÉE.		21	4	1	3	4	33	33
INFANTERIE LÉGÈRE.	2 ^{me} $\frac{1}{2}$ brigade . .	87	22	12	173	48	342	1353
	4 ^{me} idem.	72	8	6	180	78	344	
	21 ^{me} id.	159	56	37	129	6	387	
	22 ^{me} id.	85	51	3	65	76	280	
INFANTERIE DE LIGNE.	9 ^{me} $\frac{1}{2}$ brigade . .	195	100	5	94	95	489	5006
	13 ^{me} id.	410	76	20	270	164	940	
	18 ^{me} id.	318	43	5	243	58	667	
	19 ^{me} grenadiers . .	32	..	..	12	..	44	
	25 ^{me} $\frac{1}{2}$ brigade . .	159	34	14	166	48	401	
	52 ^{me} id.	254	89	25	54	88	510	
	61 ^{me} id.	84	32	18	80	45	259	
	69 ^{me} id.	234	29	3	104	38	408	
	75 ^{me} id.	241	69	14	164	110	598	
	85 ^{me} id.	263	85	6	68	115	537	
	88 ^{me} id.	51	30	13	56	3	153	
GUIDES A PIED ET A CHEVAL.		52	4	7	2	17	82	82
DROMADAIRES.	régiment.	15	8	3	4	1	31	31
LÉGIONS	maltaise	..	1	..	26	36	3	225
	nautique.	83	..	..	16	53	1654	
	grecque	..	..	3	4	..	7	
	copte	..	..	1	..	..	1	
cavalerie syrienne.		..	..	1	1	..	2	2
CAVALERIE.	7 ^{me} de hussards . .	62	15	6	21	3	107	611
	22 ^{me} de chasseurs.	43	3	9	15	5	75	
	3 ^{me} de dragons . .	43	7	6	16	14	86	
	14 ^{me} id.	34	12	4	33	10	93	
	15 ^{me} id.	55	3	3	13	5	59	
	18 ^{me} id.	91	4	1	13	6	115	
	20 ^{me} id.	27	1	8	20	10	66	
GÉNIE.	état-major	6	6	1	4	4	21	536
	sapeurs	212	22	10	117	108	469	
	ouvriers	4	3	1	6	9	23	
	2 ^e comp. de min. .	3	2	1	7	2	15	
	5 ^{me} id.	4	..	1	2	1	8	
ARTILLERIE.	état-major.	6	2	1	13	1	23	675
	pontonnières. . . .	1	..	..	6	5	12	
	équipag. des ponts	..	..	..	1	3	4	
	ouvriers.	4	2	5	33	20	64	
	trains	41	2	7	81	41	172	
	1 ^{er} régiment	16	3	7	6	9	41	
	4 ^{me} id.	63	18	9	57	52	199	
	escadrons	60	4	3	24	8	99	
	marine	11	2	1	17	30	61	
TOTAUX.		3561	852	281	2419	1829	8542	8542

DÉSIGNATION		GENRE DE MORT.					Total des morts par administra- tions ou commis- sions.	Total des morts par administra- tions ou commis- sions.
des diverses administrations ou commissions.	des employés des diverses administrations ou commissions.	Tués dans les combats.	Blessés.	Accidentels.	Maladies ordinaires.	Fievres pestilentiell.		
COMMISSAIRES DES GUERRES. .		3	..	1	1	4	9.	9
OFFICIERS DE SANTÉ	médecins	1	..	..	..	4	5	} 82
	chirurgiens	6	1	1	5	36	49	
	pharmaciens.	..	..	1	3	24	28	
ADMINISTRAT.	sanitaire	..	..	1	..	15	16	} 257
	trésorerie nation.	3	..	..	..	..	5	
	postes	..	..	2	..	3	5	
	vivres	10	..	1	2	20	33	
	transports	16	1	1	6	13	37	
	hôpitaux.	7	..	..	21	126	154	
	habillement	1	..	..	1	..	2	
	monnaie.	1	..	..	..	..	1	
	imprimerie	..	..	..	1	..	1	
	domaines nation.	..	..	..	5	..	5	
INGÉNIEURS	géographes	1	..	1	1	..	3	} 7
	ponts et chaussées.	3	..	..	..	1	4	
COMMISSION DES SCIENCES ET ARTS. .		..	..	..	3	2	5	5
OFFICIERS DE SANTÉ DE LA MARINE. .		1	..	..	..	12	13	13
TOTAUX		55	2	9	49	260	375	375

RECAPITULATION.

Tués dans les combats	3614
Blessés, morts	854
Tués par accidents	290
Morts par maladies ordinaires	2468
Morts de la fièvre pestilentielle. . .	1689

TOTAL DES MORTS. 8915

Certifié conforme aux états particuliers fournis par les corps et administrations de l'armée. Au Kaire, le 10 frimaire an IX.

Signé, l'ordonnateur en chef, SARTELON.

La fête du premier vendémiaire an IX fut célébrée avec la plus grande pompe, relevée par les victoires de la République en Europe. Nous connoissions en effet alors les éclatants exploits de Massena dans la Suisse, et de Moreau sur le Rhin; et jusqu'aux habitants de l'Égypte, si indifférents sur ce qui se passe dans le reste du monde, savoyent que Bonaparte avoit gagné la victoire la plus signalée dans cette Italie, éternel théâtre de sa gloire; dans tous les lieux où ils se rassemblent ils s'entretenoient de la bataille de Maringo, de ce canon qui, pour y tonner, avoit franchi des montagnes trois fois plus élevées que les plus hauts minarets, et ils s'attendrissoient aussi sur la fin prématurée du conquérant du Saïd, dont ils rappellent tous les jours la valeur et la justice.

Ordre du jour du 12 vendémiaire an IX.

« MENOÜ, général en chef, sur le rapport de la commission extraordinaire de salubrité publique, ordonne ce qui suit :

ARTICLE PREMIER.

Il sera fait une sereine générale de rigueur dans les villes du grand et du vieux Kaire, la citadelle, Gizéh, et Boulak;

II. La même sereine générale de rigueur aura

lieu dans les villes d'Alexandrie, Rosette, Damiette, et toute autre ville de l'Égypte où la commission extraordinaire de salubrité publique jugera nécessaire de l'ordonner;

III. Il sera attaché à l'administration sanitaire d'Alexandrie deux préposés et deux gardes de santé de plus;

IV. Il sera aussi établi à Aboukir un préposé sanitaire, et à Bourlos un garde de santé;

V. La commission extraordinaire de salubrité publique proposera au général en chef les appointements qui doivent être accordés à ces divers employés.

VI. Les généraux commandant les places et les provinces, les commissaires des guerres, le directeur-général et comptable, l'ordonnateur en chef, les officiers de santé, sont chargés chacun dans ce qui les concerne de l'exécution du présent ordre. »

Signé ABD. J. MENOÜ.

« Le général en chef, sur le rapport du citoyen Desgenettes, médecin en chef de l'armée, du 9 du courant, ordonne ce qui suit:

ARTICLE PREMIER.

Il sera formé sur-le-champ à Alexandrie une

commission, composée du chef de bataillon Sorbier, directeur des fortifications; du chef de brigade d'Anthouart, directeur du parc d'artillerie; du citoyen Faye, ingénieur des ponts et chaussées, et d'un médecin de la place : elle déterminera les canaux traversant la ville qui doivent être supprimés, et ceux qui doivent être conservés.

II. Les canaux conservés seront agrandis, pavés; on leur donnera une pente suffisante et bien réglée pour l'écoulement des eaux; ils seront réparés de manière à pouvoir être nettoyés facilement.

III. La commission examinera tous les moyens d'empêcher qu'il ne se forme à Alexandrie, pendant la saison des pluies, des amas d'eaux stagnantes, notamment sur les différentes places où le général en chef a vu par lui-même qu'il se formoit des especes d'étangs; la plus grande propreté sera entretenue dans toutes les places, et l'intérieur de l'enceinte d'Alexandrie.

IV. Le général en chef témoigne, au nom de l'armée, au citoyen Labatte, membre de la commission des sciences et arts, sa satisfaction publique pour les observations et recherches qu'il a faites sur les causes de l'insalubrité d'Alexandrie.

V. Le médecin en chef est chargé de faire faire promptement des recherches sur les causes de l'insalubrité qui peuvent exister à Rosette et à Damiette.

VI. Le général de division commandant le cinquième arrondissement est chargé de l'exécution du présent ordre, qui intéresse si puissamment la conservation de la garnison d'Alexandrie, et celle de ses habitants. »

Signé ABD. J. MENOUE.

J'adressai, le 12, au général de division Belliard, commandant des ville et province du Kaire, des observations sur l'état des prisons et des prisonniers détenus à la citadelle; le même jour il partit pour Alexandrie trente-six hommes condamnés aux galères; le 15, les prisonniers de guerre anglais partirent pour Damiette, et une portion des prisonniers turks passerent à Gizéh pour y être employés dans les ateliers de l'artillerie.

Le général en chef, par son ordre du jour du 14, ordonnoit la confection de cent lits portatifs, propres à transporter des blessés ou malades, sur le modèle exécuté par les soins, et d'après les vues du citoyen Larrey, chirurgien en chef de l'armée.

Le général en chef ajoutoit à la suite de l'arrêté qui fixoit l'augmentation de notre traitement:

« Le général en chef ne croit pas nécessaire de recommander à tous les officiers de santé de redoubler encore, s'il est possible, de zèle et d'activité dans les soins qu'ils savent si bien donner aux malades de l'armée; »

Il leur recommande d'examiner avec soin les causes de l'insalubrité qui affecte quelques cantons de l'Égypte ;

De faire des travaux et des recherches suivies sur les maladies qui s'y manifestent le plus communément, et généralement enfin sur toute la topographie médicale de l'Égypte. »

Enfin l'ordre de l'armée du même jour étoit terminé par l'article suivant :

« Le général en chef recommande à tous les individus de l'armée qui sont atteints de la maladie contagieuse, dont l'existence se manifeste le plus communément par des bubons, de déclarer dès les premiers instants le mal dont ils sont atteints : il existe beaucoup de moyens curatifs lorsque la maladie est attaquée dès sa naissance ; il n'en existe presque plus lorsqu'elle est invétérée. Les malades peuvent être assurés qu'ils trouveront dorénavant tous les secours possibles dans les hôpitaux et les lazarets. Dans le commencement de notre séjour en Égypte la maladie contagieuse, étant presque inconnue, effrayoit tous les individus ; peu de soins étoient donnés aux malades. Aujourd'hui les officiers de santé, pénétrés d'attachement à leurs devoirs, et connoissant beaucoup mieux la cause et les effets de cette maladie, réclament avec instance d'être chargés de traiter les malades qui en seront atteints ;

En conséquence le général en chef ordonne ce qui suit :

Les officiers de santé de l'armée sont chargés, en prenant les précautions usitées dans les maisons de quarantaine et les lazarets, de traiter tous les malades qui seront atteints de la maladie contagieuse: ils ne seront point astreints à être enfermés dans ces maisons. Le général en chef s'en rapporte à leur sagesse, ainsi qu'aux réglemens qui devront être faits à cet égard par les officiers de santé en chef de l'armée, pour les précautions à prendre afin d'éviter les dangers des communications. »

Signé ABD. J. MENOUE.

Le général en chef prohiba, par son ordre du jour du 17, sous des peines très sévères, l'importation, la préparation, et la vente du hachich, plante de la distillation de laquelle on obtient une liqueur enivrante; il défendit également l'usage de fumer la graine de chanvre.

L'ordre de ce jour contenoit encore l'article suivant:

« Le général en chef saisit cette occasion de rappeler à tous les individus qui composent l'armée, ou qui lui sont attachés, combien est pernicieux l'usage immodéré que font quelques uns d'entre

eux de l'eau-de-vie et autres liqueurs fortes : outre les excès de tout genre auxquels se portent les hommes qui sont ivres, excès qui quelquefois leur coûtent la liberté, la vie, ou, ce qui est encore plus, l'honneur, l'usage immodéré des liqueurs fortes rend ceux qui s'y livrent plus disposés à contracter l'affreuse maladie de la peste. Toutes les observations faites par les hommes les plus attentifs, et par tous les officiers de santé de l'armée, prouvent que la contagion se développe plus souvent dans les maisons de débauche, dans celles des cantiniers, et dans les cabarets que dans tout autre lieu; que de vingt individus atteints de la peste, quinze au moins sont des hommes reconnus pour être ivrognes, ou se livrant journellement à des excès d'eau-de-vie;

En conséquence le général en chef ordonne à tous les officiers-généraux, chefs de corps, et autres officiers de tous les grades de punir sévèrement tous les hommes qui s'enivrent. Le bon ordre et la santé des individus de l'armée exigent ces mesures sévères. »

Signé ABD. J. MENOU.

Le 18, les officiers de santé en chef de l'armée reçurent des recherches et des conjectures sur les causes de l'insalubrité de Rosette et d'Alexandrie, par les citoyens Viard, chirurgien du quin-

zieme régiment de dragons, Robert, chirurgien de la quatrieme demi-brigade d'infanterie légère, et Cousté, chirurgien de la dix-huitieme demi-brigade d'infanterie de bataille.

L'ordre du jour du 22 contenoit l'article suivant :

« Le général en chef est mécontent du peu de soin qu'on met à enterrer les morts : les endroits destinés aux sépultures, principalement ceux qui avoisinent les hôpitaux, ressemblent plus à des voiries qu'à des cimetieres. Le général en chef recommande la plus grande surveillance, soit aux directeurs, soit aux commissaires des guerres chargés de la police des hôpitaux : ils doivent exiger la stricte exécution des réglemens à cet égard ; ce sont des mesures qui tiennent à la décence et à ce que nous devons à nos restes : par-tout elles sont nécessaires ; elles le deviennent encore plus pour nous qui vivons au milieu d'un peuple qui a pour les morts le respect le plus religieux. Les généraux commandant les provinces et les places tiendront la main à l'exécution du présent ordre. »

Il continua de régner au Kaire, pendant ce mois, une fièvre éphémère, qui s'étoit manifestée à l'époque de l'ouverture du Calich, qui avoit eu lieu dès le 29 thermidor ; le Nil marquoit alors à la colonne du mekias de l'isle de Rhouadah seize coudées, et étoit déjà arrivé au terme des crues de l'an VII au 2 vendémiaire.

Voici le tableau de cette fièvre, fidèlement tracé par le citoyen Barbès :

« Une légère fièvre, de la tribu des catarrhales, règne depuis l'ouverture du Calich: la cause d'une indisposition aussi répandue, sur-tout dans l'armée, a été attribuée à l'humidité augmentée par la crue subite et considérable du Nil, et peut-être aussi l'eau jetée en abondance dans les rues du Kaire pour les arroser.

Presque tous les malades se plaignent au moment de l'invasion de ne plus suer, de ne plus même transpirer: cette constriction des pores cutanés occasionne des lassitudes et des mal-aise. Nos concitoyens répètent à l'envi qu'ils sont convaincus de la justesse de l'usage du pays, qui veut que l'on substitue la question obligeante, Suez-vous? à celle, Comment vous portez-vous?

Cet état s'accompagne d'un léger mal-de-tête, d'innappétence pour les aliments; la langue est semée d'aspérités blanchâtres; on a un goût fade dans la bouche;

Au bout de trois ou quatre jours le pouls, d'abord tendu et fréquent, s'ammollit; la peau, auparavant sèche et chaude, devient moite; elle se gonfle un peu, rougit, et on apperçoit une légère éruption à la face, sur la paume des mains, et sur diverses parties du corps; la région des lombes porte quelquefois des empreintes comme si elle eût été flagellée; enfin le ventre s'ouvre, et l'ex-

érétion de la sueur reparoit d'une maniere plus ou moins sensible.

Tels ont été en général les symptômes et la terminaison de cette fièvre abandonnée à la nature.

Néanmoins une tisanne faite avec l'orge et un peu de salsepareille, à laquelle on ajoutoit du sucre et du vinaigre, outre qu'elle étoit agréable, favorisoit la solution de cette fièvre : nous l'avons conseillée après en avoir fait usage nous-mêmes.

D'autres personnes avoient encore avec cette fièvre l'éruption qui couvre le corps d'écailles furfuracées, et que l'on attribue à la boisson des nouvelles eaux du Nil ; ceux-ci éprouvoient dans le principe des frissonnements dans les plans superficiels du corps, une chaleur plus vive, les exacerbations plus sensibles le soir, le ventre plus resserré, le sommeil plus pénible.

Quelques autres, sur-tout les militaires traités dans les hôpitaux, avoient en outre des nausées, la langue enduite d'un limon épais ; ils éprouvoient un poids douloureux dans l'épigastre, tenant à un état des premières voies, entretenu chez eux par de mauvais aliments, ou l'excès de l'eau-de-vie.

Nous sommes devenus actifs à raison de la gravité des symptômes ; c'est ainsi qu'en premier lieu nous avons fait dissoudre un grain ou un grain et demi de tartrite de potasse antimonie dans une

pinte de tisane; nous avons ensuite en une seule fois donné une dose suffisante de cette préparation antimoniale pour exciter le vomissement; et lorsque nous avons reconnu des signes de turgescence inférieure, l'administration de l'émétique a été suivie de celle d'un eccoprotique.

Mais nous avons été bien éloignés d'avoir recours aux purgatifs violents; ils sont contre-indiqués toutes les fois qu'on doit favoriser le rétablissement d'une abondante transpiration. Cette terminaison des maladies dans les pays chauds a dirigé les avis répandus sur cet objet dans l'armée par le médecin en chef.

Il y a eu quelques convalescences pénibles à cause de la foiblesse des sujets. »

Ici se termine ce qu'a écrit sur la fièvre éphémère catarrhale ce judicieux praticien: ensuite il ajoute relativement aux dyssenteries:

« Dans celles qui étoient récentes nous soutenions les évacuations alvines avec le petit-lait tamariné, le tartrate acidule de potasse, et le sulfate de magnésie. Malheureusement les militaires viennent presque tous trop tard dans les hôpitaux, et alors la prostration de leurs forces ne permet plus d'évacuer la cause dyssentérique, et nous sommes réduits à une pratique symptomatique, par conséquent incomplete et défectueuse.

Il n'est pas rare de découvrir des empâtements, des obstructions, même des hépatites chroniques

ou inflammations lentes du foie chez la plupart de ces dyssentériques. Ces complications redoutables sont dues à l'influence du climat, à l'excès de l'eau-de-vie, et à l'abus que commettent souvent les soldats en essayant de se resserrer le ventre avec la décoction de grenade.

Nous avons proscrit l'usage de l'opium, comme très nuisible ; nous nous contentons , quand il se manifeste de la malignité, de recourir au camphre, et à l'acide sulphurique dulcifié ; nous faisons prendre tous les matins du petit-lait avec quelques grains d'acétite de potasse aux malades qui se plaignent de douleurs dans l'hypocondre droit, et dans la journée des bols nitrés et camphrés : ce traitement doux empêche l'inflammation de se développer. Nous ajouterons bientôt les sucres d'herbes au petit-lait. Nous n'avions jamais tant donné de camphre et de nitre, mais nous les voyons agir sur presque tous nos malades comme résolutifs des engorgements du foie. »

Le citoyen Daure, administrateur habile et actif, qui avoit succédé le 1^{er} frimaire an VII au citoyen Sucy, quitta, le 30 vendémiaire an IX, les fonctions d'ordonnateur en chef, et fut remplacé par le citoyen Sartelon, dont nous avons eu autant à nous louer que de son prédécesseur.

Il y eut pendant ce mois des malades dans les différents lazarets, même dans celui du Kaire, et nous perdîmes soixante-cinq hommes, 65 morts.

L'ordre du jour du 1^{er} brumaire portoit qu'il seroit établi un cours de zootomie près du dépôt des remontes dans l'isle de Rhouadah; le citoyen Loir, artiste vétérinaire, étoit chargé de cet enseignement, et les officiers de santé en chef de l'armée devoient se concerter avec le général-commandant du génie pour l'exécution de cet ordre.

Je chargeai, le 3, le citoyen Renati d'une visite de salubrité des forts, casernes, chambres de discipline, boucheries, cimetières, et voiries du Kaire, et places environnantes.

Le même jour j'écrivis au citoyen Savaresi, médecin employé à la citadelle, la lettre suivante (n^o 547 de ma correspondance.)

« D'après le règlement des hôpitaux militaires, citoyen, le service particulier dont vous êtes chargé se borne à visiter les malades reçus dans les salles des fiévreux. »

Vos relations avec les prisonniers se bornent à visiter de temps en temps le local qu'ils habitent, et à vous assurer de la qualité de leurs aliments; ce qui est une simple surveillance de salubrité.

On ne peut sous aucun prétexte exiger des médecins de l'armée qu'ils traitent des malades dans les prisons: je vous autorise à vous y refuser avec les égards qu'exige l'humanité, et les ménagements dus à ceux qui pourroient desirer de vous cette condescendance. »

Le 6, on apprit par un bâtiment, arrivé de

France en vingt-cinq jours, les nouvelles les plus consolantes sur la position de la République.

J'adressai, le 9, au général Belliard, commandant du Kaire, le résultat de la visite de salubrité dont j'ai parlé ci-dessus; et je terminois ainsi mon rapport (n° 550 de ma correspondance).

« Il faudroit faire distribuer environ deux mille nattes dans les casernes, pour boucher, la nuit, les nombreuses fenêtres dont elles sont percées; ce qui expose continuellement la santé des soldats.

Il y a à Gizéh une compagnie d'artillerie de la marine logée dans une maison très délabrée et ouverte à tous les vents.

La garnison de la citadelle n'est pas assez abritée dans la mosquée qui lui sert de caserne: les prisons sont encore trop encombrées, et on ne peut trop surveiller cet objet. »

J'adressai au général en chef, le 12, la lettre suivante (n° 553 de ma correspondance).

« GÉNÉRAL,

Il seroit très avantageux que vous ordonnassiez à la commission d'agriculture de faire semer ou planter autour de la ferme d'Ibrahim-bey de manière à y entretenir une abondante végétation. La même mesure peut s'appliquer à différents autres établissements.

Salut et respect. »

(193)

On reçut, le 15, au Kaire la nouvelle de l'armistice signé avec l'empereur d'Allemagne, par l'avis le S.-Philippe, parti de Toulon le 19 vendémiaire, et entré le 9 brumaire dans le port d'Alexandrie.

Je chargeai le même jour le citoyen Renati de la visite des cadavres de ceux qui meurent subitement, afin de procurer à l'état-major de la place des rapports réguliers.

Extrait de l'ordre du jour du 18 brumaire an IX.

« Le général en chef ordonne ce qui suit :

Le général de division Belliard, commandant la place et l'arrondissement du Kaire, fera partie de la commission de salubrité publique. »

Signé ABD. J. MENOÜ.

Dans l'un de ces élans généreux qu'inspire seul l'amour de son pays, nos invalides, presque tous horriblement mutilés, redemandèrent des armes, et une proclamation du 29 consacra à jamais un dévouement aussi beau.

La fièvre catarrhale, dont on a parlé, se termina vers la fin de brumaire, époque du décroissement du Nil.

On vit alors quelques fièvres contagieuses se

manifester dans des habitations environnées d'eaux stagnantes.

Nous perdîmes en brumaire dans les hôpitaux et les lazarets soixante-sept malades, ci 67 morts.

Je trouve dans mes notes du mois suivant que le lazaret du Kaire, situé dans l'isle de Boulak, plus connue par l'armée sous le nom d'isle de la quarantaine, recevoit presque tous les jours des malades, que visitoit avec beaucoup de soin le citoyen Emeric, qui m'adressoit chaque matin un bulletin individuel.

J'écrivis au général en chef la lettre suivante (n° 570 de ma correspondance).

Au quartier-général du Kaire, le 15 frimaire an IX.

« GÉNÉRAL,

J'ai trouvé ce matin, à 7 heures, la soixante-neuvième demi-brigade qui manœuvroit sur l'esplanade du fort de l'institut, au milieu d'un épais brouillard, auquel il est dangereux d'être exposé sans nécessité. Quand les circonstances exigent que les troupes essuient ainsi l'humidité, il conviendrait de donner à chaque homme une petite quantité d'eau-de-vie.

Salut et respect. »

Le 22, j'écrivis à l'ordonnateur en chef la lettre suivante (n° 574 de ma correspondance).

« Citoyen, les médecins, et particulièrement ceux employés dans cette place, se sont très souvent plaints, et viennent encore de se plaindre à moi de ce que les officiers de santé attachés aux corps de troupes envoient leurs malades beaucoup trop tard dans les hôpitaux; ils y arrivent souvent sans ressource, et paroissent n'y avoir été envoyés que pour mourir : veuillez bien faire prendre au général en chef une détermination qui remédie à un abus aussi pernicieux. »

J'écrivis, le 26, à l'ordonnateur chargé de la police supérieure des hôpitaux, la lettre suivante (n° 575 de ma correspondance).

« Les hôpitaux de cette place, citoyen, sont bien tenus sous le rapport de la propreté, des fournitures, et des aliments; mais il seroit à désirer que le vinaigre, article très essentiel, fût, s'il est possible, de meilleure qualité. »

Le 30, j'adressai une lettre fort détaillée au citoyen Coste, membre du conseil de santé des armées, et je disois, entre autres choses, à ce chef distingué de la médecine militaire : « Les circonstances de la guerre ont empêché les officiers de santé en chef de l'armée d'Orient, et moi en particulier, de correspondre avec le conseil; des ordres précis des généraux qui ont successivement commandé en chef en ont fait une loi, de crainte que ces communications ne tombassent aux mains de l'ennemi... J'ai donc été forcé de taire une partie

du compte que je vous devois, et j'ai tâché d'y suppléer en insérant dans nos journaux politiques et littéraires d'Égypte plusieurs articles que j'apprends avoir été réimprimés en France. »

Le nombre des malades reçus dans les lazarets augmenta pendant ce mois ; la compagnie d'artillerie de marine, logée à Gizéh dans une mauvaise maison, et dont il est parlé page 192, envoya trois hommes au lazareth de Boulak. Nous perdîmes en frimaire soixante-neuf malades, ci 69 morts.

J'écrivis au président de la commission extraordinaire de salubrité publique la lettre suivante (n° 584 de ma correspondance).

Au quartier-général du Kaire, le 3 nivose an IX.

« Je crois, citoyen président, devoir mettre sous les yeux de la commission l'indispensable nécessité de s'occuper avec activité du curage du Kalish si on veut éviter des maladies très graves et d'une communication facile.

Je dois en même temps avoir l'honneur de vous prévenir que, sur les avertissements qui m'ont été donnés par notre honoré collègue le préfet maritime Leroy, je me suis fait rendre un compte exact et détaillé de l'état des environs de la porte dite Bab-luk : les causes de l'infection sont bien déterminées ; c'est un reste d'eau croupissante dans l'une des branches du Kalish qui verse dans

la place Ezbequier, et auquel viennent se joindre les eaux qui découlent d'une immense tannerie. Le cimetiere voisin, qui a été pendant le siege le théâtre de tant de combats , ne contribue pour rien à l'infection, quoiqu'il ait été pénétré par les eaux à une grande profondeur; l'infection d'ailleurs est bornée à un cercle peu étendu, éloigné des habitations, et ne peut guere être portée sur la ville par les vents.

Les travaux immenses entrepris pour les communications, les plantations commencées qui décoreront les routes, en les consolidant, contribueront en même temps à la salubrité; enfin on parviendra, en étudiant les localités, à un système d'irrigation, qui, sans nuire à l'agriculture, rassurera l'existence des habitants. Je dirige journellement mes observations et mes recherches vers ce but utile et desirable, et je m'empresserai toujours de faire hommage de leurs résultats à la commission. »

J'adressai, le 6, la lettre qui suit aux citoyens Barbès, Carrié, et Pugnet, médecins de l'armée (n° 587 de ma correspondance).

« Je desire, citoyens, qu'indépendamment des services importants que vous avez rendus, et que je m'empresserai de faire connoître dans des circonstances favorables, vous attachiez plus particulièrement encore votre nom à l'histoire d'une

expédition à jamais mémorable, quelle que puisse en être l'issue.

Je vous charge en conséquence de la rédaction de la topographie physique et médicale de cette place: le travail, je le sais, est étendu; mais il est fort au-dessous des forces de chacun de vous, et par conséquent de la réunion de vos talents. Vous trouverez beaucoup de choses faites sur la géographie, la météorologie, l'état des décès, etc.; toutes les sources vous seront ouvertes, et vous aurez toutes les recommandations ou les ordres nécessaires pour les communications dont vous aurez besoin.

Distribuez-vous donc l'ouvrage avec l'accord parfait qui regne entre vous: je suis loin de vous tracer un plan qui vous astreigne à aucune contrainte; mais pour mettre de l'uniformité dans nos travaux, je desire que vous suiviez le plan indiqué dans ma circulaire du 25 thermidor an VI. Je me suis borné à une simple invitation, parceque je vous estime trop pour vous donner des ordres quand il s'agit de travailler à honorer notre profession, et, ce qui vaut mieux, de faire du bien aux hommes. »

Lettre adressée, le 9, au citoyen Frank (n° 588 de ma correspondance).

« J'ai plusieurs fois, citoyen, donné des ordres dans les hôpitaux pour qu'on ne lavât pas à grande eau les salles des fiévreux, et pour qu'on les nettoiyât avec du sable sec; je vous prie de tenir la

main à leur exécution dans l'établissement dont vous êtes chargé. »

Lettre adressée, le 11, au général Belliard, commandant des ville et province du Kaire (n° 590 de ma correspondance).

« J'ai l'honneur, général, de vous prévenir directement que les habitants des maisons situées sur le Kalish y jettent journellement des immondices qui ajoutent à l'infection résultante des eaux croupissantes; il seroit important de faire cesser cet abus par une prompte proclamation. »

La proclamation fut publiée le 12.

L'avis *le Turbulent*, parti de Toulon le 12 frimaire, entra le 14 nivose dans le port d'Alexandrie avec des dépêches du gouvernement, et d'excellentes nouvelles, qui parvinrent au quartier-général du Kaire le 18, et furent annoncées à l'ordre de l'armée du 19.

Le 20, le citoyen Emeric, chargé du service du lazaret de Boulak, étant tombé malade, je le fis remplacer par le citoyen Renati, qui développa une activité aussi éclairée et aussi soutenue que dans l'an VIII.

L'ordre de l'armée du 21 renfermoit une lettre intéressante du ministre de la marine et des colonies sur la position de la république, et annonçoit l'arrivée à Alexandrie d'un bâtiment marchand, venu de France en neuf jours; c'est par cette voie

que l'on sut la reprise des hostilités avec l'empereur d'Allemagne, et la victoire de Moreau à Hohenlinden, etc.

J'adressai au général en chef la lettre suivante (n° 601 de ma correspondance).

Au quartier-général du Kaire, le 23 nivose an IX.

« GÉNÉRAL,

Je viens de recevoir des citoyens Balme et Claris, médecins de l'armée employés à Lesbéh, un rapport très avantageux sur la santé des troupes du sixieme arrondissement, confirmé par les mouvements des hôpitaux et du lazaret.

Ce territoire est l'un des plus dangereux de la basse Égypte à habiter; il est depuis long-temps le théâtre d'une maladie endémique, qui ne cessera que par de grands travaux, et sur-tout en éloignant, ainsi que l'on a commencé à le faire, la culture du riz de l'enceinte des villes.

J'ai cru devoir vous faire part de cette position rassurante d'un point de l'armée lorsque l'on compare la situation actuelle avec celle des années précédentes.

Salut et respect. »

J'écrivis, le 29, à l'ordonnateur en chef (n° 604 de ma correspondance).

« Citoyen , je vous prie de faire maintenir l'exécution très importante de l'article suivant de l'ordre du jour du 12 nivose an VIII :

Les corps n'enverront point aux lazarets les hommes suspectés de maladie contagieuse, comme quelques uns l'ont fait; ils devront les envoyer directement dans les hôpitaux où il existe des salles d'observation.

La deuxième demi-brigade d'infanterie légère a envoyé ce matin un homme au lazaret sans se conformer à cet ordre, et cet envoi a été accompagné de circonstances qui, si elles n'ont pas de suite, peuvent au moins alarmer l'opinion publique. »

Les lazarets, sur-tout celui de Boulak, continuèrent à recevoir des malades: nous perdîmes en nivose soixante-dix hommes, ci. . 70 morts.

Le 6 pluviose, j'envoyai le citoyen Savaresi à Birket-êl-Hadjy pour examiner la position et l'état de la santé de la garnison.

Je fis, le lendemain, au général en chef le rapport que voici (n^o 611 de ma correspondance).

Au quartier-général du Kaire, le 7 pluviose an IX.

« GÉNÉRAL,

J'envoyai hier un médecin de l'armée à Birket-êl-Hadjy; il a trouvé la garnison en bonne santé,

ainsi que la compagnie de la dix-huitième demi-brigade, campée en réserve à un demi-quart de lieue au sud-ouest du fort.

Le soldat mort depuis quatre jours n'a présenté, pendant sa maladie ni après sa mort, aucun signe de maladie contagieuse ; tout porte à croire qu'il est mort d'un excès d'eau-de-vie en sortant de prendre un purgatif.

Il faut fermer l'oreille aux hommes qui manquent des connoissances nécessaires pour décider de pareilles questions.

Salut et respect. »

Le 9, j'envoyai le citoyen Barbès dans le Delta, et je lui remis l'instruction suivante (n° 612 de ma correspondance).

« Vous vous rendrez, citoyen, à Menouf dans le Delta, où vous prendrez des informations sur l'état actuel de la santé des habitants et de la garnison française.

Dans le cas où il régneroit une maladie, vous chercherez à en déterminer la nature et la cause : vous pourrez vous aider de la topographie rédigée et publiée par le citoyen Carrié, que j'aurois envoyé lui-même sur les lieux si sa santé l'eût permis.

Le général en chef étant sur le point d'envoyer des troupes à Tentah, je serois bien aise que vous

prissiez connoissance des localités sous le point de vue de leur salubrité.

Les escortes nécessaires pour voyager avec sûreté vous seront fournies, et je vous remets ci-joint pour cet effet un ordre précis du général chef de l'état-major-général aux commandants militaires.

Je ne vous prescris point le temps que doit durer votre mission, subordonnant le tout aux besoins des circonstances, me reposant d'ailleurs sur vous avec toute confiance.

Si vous le jugez convenable vous m'écrirez pendant votre tournée.

Dès que vous serez de retour vous m'adresserez un rapport circonstancié. »

J'écrivis au général en chef (n° 614 de ma correspondance).

Au quartier-général du Kaire, le 12 pluviose an IX.

« GÉNÉRAL,

J'ai l'honneur de vous prévenir que la seconde édition de mon *Avis sur la petite-vérole*, réimprimé en arabe par vos ordres, est actuellement à ma disposition, et je vous en envoie ci-joints trois cents exemplaires.

Je desirerois que cet opuscule fût répandu parmi les tribus arabes du désert, et même par les caravanes dans l'intérieur de l'Afrique.

J'en remettrai six cents exemplaires au général chef de l'état-major-général, en l'invitant à les adresser aux généraux commandant les arrondissements de l'Égypte pour les distribuer aux cheikhs des villes et des villages.

J'en remettrai trois cents exemplaires au général-commandant du Kaire et arrondissement.

Je ferai distribuer deux cents cinquante exemplaires au grand divan du Kaire.

Enfin j'en offrirai cinquante exemplaires à Setti-Nefi, comme un hommage rendu encore plus à ses vertus personnelles qu'au rang élevé de son époux. (1)

Salut et respect. »

Rapport adressé à la commission extraordinaire de salubrité publique (n° 617 de ma correspondance).

Au quartier-général du Kaire, le 16 pluviose an IX.

« Nous nous sommes transportés ce matin au

(1) Setti-Nefi, dont il est ici question, long-temps célèbre dans l'Orient par les charmes de sa beauté, est la veuve d'Aly, et aujourd'hui de Mourat-bey: constamment chérie, honorée, et consultée par ses deux illustres époux, c'est elle qui leur inspira la justice, la libéralité, la clémence, qui les distinguèrent de la foule des barbares, et placeront leurs noms parmi ceux des grands hommes. (*Note ajoutée.*)

village de Tanby, conformément à la délibération prise hier par la commission.

La mortalité ne correspond point, d'après les déclarations des cheikhs, à ce qui avoit été annoncé.

Les deux malades, au sujet desquels il a été fait un rapport, ont effectivement des signes non équivoques de fièvre contagieuse; ils sont isolés: nous leur avons conseillé des remèdes; l'un des deux est très affaibli, et je crains que ces soins ne lui soient inutiles. On sera informé de l'issue de la maladie et de sa propagation si elle avoit malheureusement lieu.

Les chefs du village ont promis de le tenir en réserve, et ils ont paru sentir que leur intérêt particulier se confondoit dans cette circonstance avec le nôtre. (1)

Signés le général de division BELLIARD, et
R. DESGENETTES.

L'ordre du jour du 18 annonçoit l'arrivée à Alexandrie de deux frégates françaises, apportant des troupes, des armes, et d'excellentes nouvelles, qui furent toutes rendues publiques.

J'adressai, le même jour, une note au président

(1) L'un des malades mourut effectivement le surlendemain: on n'a pas entendu parler depuis de nouveaux accidents dans ce village. (*Note ajoutée.*)

de la commission pour l'informer que j'avois reçu une lettre de Menouf, en date du 14, qui contenoit des détails rassurants sur la santé des troupes.

Rapport adressé au général en chef relativement aux conscrits arrivés de France (n° 619 de ma correspondance).

Au quartier-général du Kaire, le 20 pluviose an IX.

« Les officiers de santé en chef de l'armée, consultés par le général en chef sur les mesures à prendre pour l'acclimatement des troupes qui viennent d'arriver de France, sont d'avis :

1° Que ces troupes soient vêtues comme le reste de l'armée, soient tenues de porter la capote, et de s'en couvrir soigneusement la nuit; il est surtout essentiel de se couvrir la tête pour éviter l'ophtalmie, et les pieds pour éviter la dyssenterie.

2° Il faut répéter journellement aux nouveaux arrivés que l'abus de l'eau-de-vie a sacrifié plus d'hommes que le fer de l'ennemi; qu'il prédispose aux maladies contagieuses, et les rend mortelles. Le café remplace avec avantage les liqueurs spiritueuses; l'usage exclusif des viandes et du poisson salé est très mauvais; les excès avec les femmes sont pernicioeux; les excès de la pipe sont nuisibles sur-tout aux jeunes gens dont la poitrine n'est pas entièrement ou bien développée.

3° Il faut être très propre ; porter du linge fréquemment lavé ; se laver souvent le corps. Une des choses qui favorise le plus la propreté est de porter les cheveux courts.

4° Les exercices militaires doivent avoir régulièrement lieu vers le lever ou le coucher du soleil ; il en est de même de la promenade , et particulièrement du bain dans la saison des chaleurs.

5° Ces troupes , destinées à être encadrées dans différents corps , doivent être envoyées de préférence dans les garnisons de Belbéis , et de Ssaleh-hiéh , ou mieux encore dans celles de la haute Égypte.

6° Il faut que les casernes destinées à loger ces troupes soient spacieuses , bien aérées , et que les hommes y soient peu rapprochés. Ce que l'on dit des casernes doit s'appliquer aux baraques de branches de palmiers , qui sont souvent préférables. Le logement des troupes , ainsi que leurs campements , doivent toujours , autant que faire se peut , être établis sur un terrain sec , exposé aux vents du nord , éloignés des lieux bas et marécageux , et , pour des raisons physiques et morales , plus volontiers écartés que rapprochés des grandes villes.

Signés R. DESGENETTES , D. J. LARREY , et BOUDET.

Rapport adressé au général en chef (n^o 620 de ma correspondance).

Au quartier-général du Kaire, le 21 pluviose an IX.

« GÉNÉRAL,

J'envoyai, d'après vos ordres, le 12 du courant, le citoyen Barbès à Menouf pour avoir un rapport exact sur le développement des maladies qui pourroient vous inquiéter.

Ce médecin est de retour, et m'a rendu hier un compte, dont il résulte que la contagion a cessé d'exercer ses ravages; que sa cessation, indépendamment des changements de l'atmosphère, et d'autres causes indéterminées, est due aux soins aussi actifs qu'éclairés du chef de brigade de la vingt-cinquième le citoyen Lefevre, commandant du huitième arrondissement.

Les détails de ce qu'il a fait pour un campement très bien entendu, et des marches un peu forcées, vous seront sûrement déjà parvenus par le général chef de l'état-major-général.

J'avois donné des ordres au citoyen Barbès pour qu'il se rendît à Tentah et en examinât la salubrité. Cette place centrale du Delta est très habitable quoique l'eau y soit saumâtre; elle a d'ailleurs été un grand point de réunion par la superstition,

qui y attiroit une multitude prodigieuse près des restes d'un saint, et deux foires très fréquentées, tenues régulièrement chaque année. Il est probable que le saint et les foires se doivent de mutuelles obligations; mais le point qui vous intéresse, c'est que les troupes seroient bien à Tentah. (1)

Salut et respect.

Signé R. DESGENETTES. »

J'adressai, le 24, à la commission extraordinaire de salubrité publique la note suivante (n° 623 de ma correspondance).

« J'ai l'honneur, citoyen président, d'informer la commission que l'on a transféré ce matin au lazaret le cadavre d'un mamelouk mort depuis vingt-quatre heures; cet abus fréquemment renouvelé tend à jeter la plus grande confusion sur le résultat administratif et médical. »

Les lazarets, particulièrement celui de Boulak, reçurent des malades venant de Gizéh, du vieux et du grand Kaire, où l'épidémie se développa

(1) Le citoyen Girard, ingénieur en chef des ponts et chaussées, qui s'est livré à une foule de recherches utiles avec l'activité et le talent qui le distinguent, a publié depuis, dans le n° 111 du *Courier d'Egypte*, un article fort intéressant sous le titre suivant: *Sur la ville de Tentah et les partis qui divisent les habitants de la basse Egypte.*

graduellement. Nous perdîmes en pluviose soixante-douze hommes, ci. 72 morts.

Rapport au général en chef (n^o 626 de ma correspondance).

Au quartier-général du Kaire, le 1^{er} ventose an IX.

« GÉNÉRAL,

J'ai reçu une lettre d'Alexandrie, du 21 pluviose, qui m'annonce qu'il est entré 150 conscrits dans les hôpitaux de cette place.

On m'informe cependant, et j'ai vu par les états de situation qu'il y avoit de l'amélioration dans leur état.

Il est utile pour la conservation de ces militaires de mettre promptement en pratique les mesures que les officiers de santé en chef de l'armée ont eu l'honneur de vous proposer le 20 du mois passé.

Salut et respect. »

J'écrivis, le 5, au président de la commission extraordinaire la lettre suivante (n^o 628 de ma correspondance.)

« Je viens, citoyen président, avec le général de division Reynier, commandant du quatrième arrondissement, de visiter dans la province de Kelyoubéh les villages suspects.

Celui de Tatha est le seul qui ait eu récemment des malades ; sur une population de près de douze cents habitants il n'est pas mort dans la dernière décade plus de six personnes , et le genre de leur mort n'est point exactement déterminé.

Il n'y a plus dans tout le village qu'une jeune femme malade, et elle est convalescente d'un engorgement glanduleux , qui n'a été accompagné d'aucun symptôme très grave. »

J'écrivis, le 10, au général Belliard (n° 630 de ma correspondance).

« J'arrive, citoyen général, de faire une tournée, dans laquelle j'ai visité les conscrits et la douzième compagnie de canonniers, qui se trouvent les premiers autour du village d'Embabéh, et la seconde embarquée à la même hauteur.

Il y a tout au plus quinze malades dans ces deux corps, et il est urgent que l'on prenne des moyens pour les transférer à l'hôpital de la ferme d'Ibrahim-bey.

Les deux corps sont pleins de santé ; mais ils ont le plus grand besoin, pour la conserver, d'entrer promptement dans un lieu abrité. »

J'écrivis, le 11, au citoyen Savaresi à Gizéh (n° 634 de ma correspondance).

« Je vous préviens, citoyen, qu'il va être évacué quinze fiévreux convalescents de la ferme sur votre établissement.

Je vous rappelle que je vous ai invité à vous

occuper de la rédaction de la topographie physique et médicale de Gizéh, et je desiré que vous donniez une attention particulière à la fièvre miliary qui attaque les habitants.

Vous n'avez pas dû oublier l'empressement avec lequel j'ai accueilli et présenté au public vos productions. »

On apprit, le 13, au quartier-général du Kaire qu'il avoit paru le 10 à la hauteur d'Aboukir une flotte ennemie de cent trente-cinq voiles.

Les Anglais effectuèrent, le 17, leur débarquement sur la plage d'Aboukir: le résultat des efforts que nous fîmes pour les repousser est aussi connu que celui de la malheureuse journée du 30.

Le 20, je chargeai en chef du service, près du grand quartier-général, le citoyen Sotira, et je mis successivement sous ses ordres les citoyens Balme, Frank, Garos, Salze, Savaresi, et Vautier.

Le Kaire, et ses environs, continuerent d'être pour moi le champ de bataille; j'employai à visiter les habitants jusqu'à trois médecins, et je terminois ainsi une lettre du 30 à l'adjudant-commandant Duchaume, chef de l'état-major de la place: « Toutes les fois que vous aurez quelque objet urgent et d'un intérêt majeur, continuez de vous adresser directement à moi: je crains beaucoup moins d'exposer ma vie que celle des autres (n^o 649 de ma correspondance). »

Nous perdîmes en ventose soixante - dix - neuf hommes, ci 79 morts.

Il mourut aussi à Alexandrie, vers la fin de ce mois, Alexandre Gisleni, docteur en médecine, né à Corfou, en 1741, employé dans nos hôpitaux militaires, et spécialement chargé des lazarets, dans lesquels il a rendu de grands services; sa vie a été remarquable par un grand amour de ses devoirs, beaucoup de simplicité dans les mœurs, et une uniformité constante dans toutes ses actions. Son nom doit être honorablement placé près de celui de ses collègues Auriol, Bruant, et Turpaut mort à Rosette pendant l'expédition de Syrie. Une topographie très étendue d'Alexandrie, rédigée par Gisleni, donnera une juste idée de ses talents (1).

Les premiers jours de germinal furent employés à reporter graduellement nos malades sur des établissements centraux, et à former un hôpital spécial de pestiférés au milieu des décombres de la citadelle, près la porte de Romélie.

J'autorisai, le 6, les médecins de l'armée Carrié, Emeric, et Pugnet, malades, à se retirer à la citadelle.

J'écrivis, le 11, au citoyen Duprat, faisant les fonctions d'ordonnateur, la lettre suivante (n° 664 de ma correspondance).

(1) Voyez la seconde partie de ce recueil.

« Ce matin, citoyen commissaire, il y avoit encore neuf hommes, attaqués de fièvres contagieuses, exposés sans aucun abri depuis trois jours sur la place d'armes de la citadelle, et n'ayant reçu depuis le même temps aucun secours, pas même de l'eau. Cependant on activoit de bonne heure l'organisation de l'établissement de la porte de Romélie, et il faut espérer que nous ne reverrons plus un spectacle aussi affligeant. L'économe de l'hôpital et celui du lazaret disent qu'ils manquent des premiers fonds nécessaires à leur service: si cela tenoit à une disette de la caisse, je vous offre d'y verser 3000 francs pour cet objet.»

Lettre au général en chef (n° 669 de ma correspondance).

Au quartier-général du Kaire, le 15 germinal an IX.

« GÉNÉRAL,

Depuis votre départ du Kaire l'épidémie a augmenté malgré la diminution de la garnison.

La mortalité parmi les habitants a été portée graduellement à cent individus, et elle est même arrivée jusqu'à cent dix dans un seul jour; ce qui excède le nombre connu depuis notre séjour en Égypte.

Les mesures de défense ayant exigé la transla-

tion des malades de tous les établissements dans la citadelle, il en est résulté un encombrement qui, quoique passager, a déjà été, et sera peut-être encore plus nuisible.

Le lazaret de Boulak subsiste encore avec soixante malades.

La ferme d'Ibrahim-bey contient trente convalescents du lazaret, et doit les recevoir successivement, s'il n'y a pas d'événements.

Les salles d'observation, et le lazaret de la citadelle, établi à la porte de Romélie, contiennent soixante à quatre-vingts hommes.

On donne à ces malades tous les soins que permettent les circonstances : je suis sans cesse occupé d'eux ; et je n'ai pas laissé ignorer dans un cas particulier, où un oubli a compromis la vie de quelques hommes, que je vous rendois un compte direct de mon service.

Le général Belliard pourvoit à tout avec une admirable activité, et il est bien secondé par le commissaire Duprat, faisant fonctions d'ordonnateur.

J'ai dans la citadelle trois médecins éprouvés, les citoyens Barbès, Carrié, et Pugnet ; mais malheureusement la santé des deux derniers ne répond plus depuis long-temps à leur zèle.

Le citoyen Sotira, qui me remplace à votre quartier-général, va avoir six médecins sous ses ordres.

Quelque avantageux et agréable qu'il fût pour moi d'être près de vous, général, j'ai cru que ma

place étoit sur le point de l'armée où une épidémie exerçoit ses plus grands ravages; vous connoissez mon dévouement.

Salut et respect. »

Le 15, au soir, la suppression du lazaret de Boulak et son évacuation sur la ferme d'Ibrahim-bey furent ordonnées pour le lendemain.

Je fus obligé à diverses reprises d'écrire aux autorités militaires et administratives relativement à l'insouciance des économes, à la mauvaise tenue et aux besoins essentiels des hôpitaux et des lazarets.

Le 30, j'écrivis au général en chef la lettre suivante (n° 683 de ma correspondance).

« GÉNÉRAL,

L'état des choses est avantageusement changé relativement à la salubrité du Kaire depuis que j'ai eu l'honneur de vous écrire en date du 15, sous le n° 668.

L'épidémie, sans avoir cessé, frappe moins rapidement ceux qui en sont atteints; les entrants dans nos établissements sont de 21 à 24; les morts de 12 à 15 par jour.

Le lazaret de l'isle de Boulak ne subsiste plus depuis environ 15 jours; il est remplacé par deux

autres établissements dont j'ai déjà eu l'honneur de vous entretenir: l'un d'eux, à la citadelle, sert à la fois et pour le traitement et pour l'observation; l'autre, à la ferme d'Ibrahim-bey, reçoit des convalescents et les gros malades de Gizéh.

Nous avons environ 150 malades au lazaret extérieur de la citadelle, et environ 125 dans l'établissement de la ferme.

L'hôpital de la citadelle est bien tenu et espacé; la maladie contagieuse ne s'y est point encore montrée.

La mortalité a diminué parmi les habitants du Kaire depuis le 15; dans ce moment elle est un peu au-dessous de 100 individus par jour.

Je compte sous trois jours vous adresser le relevé de mortalité de germinal, qui arrivera, à quelques hommes près, à 3000 habitants: il y a lieu d'espérer que ce fléau s'apaisera.

Salut et respect. »

Le 3 floréal, j'adressai au général en chef la lettre suivante (n° 684 de ma correspondance).

« GÉNÉRAL,

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint le mouvement nécrologique des habitants du Kaire en

germinal dernier, que je vous ai annoncé par ma lettre du 27 du même mois, n^o 683. Le nombre des décès est heureusement un peu au-dessous de mon attente.

Salut et respect. »

Résultat général des tables nécrologiques des habitants du Kaire en germinal an IX.

Hommes.	Femmes.	Enfants.	TOTAL.
563	705	1669	2937

Certifié véritable et conforme aux états particuliers et journaliers délivrés par les commandants des sections.

Au Kaire, le 3 floréal an IX.

L'adjutant-commandant chef de l'état-major de la place.

Signé DUCHAUME.

J'appelai, par mes lettres du 5 floréal (n^o 685

et 686 de ma correspondance), la sévérité des lois contre les brigandages qui se commettoient publiquement dans les lazarets du Kaire.

L'ordre de la place du même jour contenoit des dispositions de police relatives aux hôpitaux.

Le 10, j'écrivis au général en chef (n° 692 de ma correspondance).

« GÉNÉRAL,

Le citoyen Paultre, votre aide-de-camp, vient de me remettre en mains propres votre lettre du 5 du courant, à laquelle j'ai l'honneur de répondre.

Depuis mes lettres des 30 germinal et 3 floreal, n°s 683 et 684, l'état de l'épidémie a changé en bien.

Nous ne perdons plus qu'environ 12 hommes, français ou auxiliaires.

La mortalité parmi les habitants a été, depuis le 1^{er} du mois, de 64 à 100, et n'a jamais excédé ce dernier nombre.

Salut et respect. »

Lettre au général de division Belliard (n° 703 de ma correspondance).

A la citadelle du Kaire, le 21 floréal an IX.

«Général, le résultat du relevé des mouvements

des lazarets depuis le 1^{er} jusqu'au 19 floréal, que vous avez bien voulu me communiquer hier, est heureusement faux.

Après l'avoir examiné avec beaucoup d'attention j'ai trouvé la source de l'erreur, et voici comme elle se démontre :

L'état nominatif porte 342, et il est juste, ci. 342

Pour arriver maintenant à un total de 522, il est évident que l'on a pris la somme des entrants à la ferme par billet et par évacuation, qui monte à 180, ci . . . 180

522

Mais on n'auroit dû compter comme entrants à la ferme que les malades reçus par billet; car en comptant les évacués ou les convalescents, on reproduit deux fois les mêmes individus.

Les entrants par billet, provenant de Gizéh, et quelques uns, par abus, du Kaire, ont été, ainsi qu'en font foi les mouvements journaliers, au nombre de 388.

Faites donc rétablir le résultat ainsi qu'il suit :

Entrés dans le lazaret du Kaire et de

la ferme 380

Morts 147

Sortis 111

Il ne faut jamais oublier non plus qu'une portion du lazaret de la citadelle, servant de salles d'observation, reçoit fréquemment des malades qui n'ont rien de commun avec l'épidémie.

J'ai l'honneur de vous saluer. »

Lettre au général en chef (n° 704 de ma correspondance).

A la citadelle du Kaire, le 21 floréal an IX.

« GÉNÉRAL,

Depuis ma lettre du 10 du courant, remise aux mains propres de l'un de vos aides-de-camp, l'état de l'épidémie a diminué.

Nous perdons tout au plus dans les lazarets 9 hommes par jour, français ou auxiliaires.

La mortalité parmi les habitants a été, depuis le 10, de 55 à 78, sans passer ce dernier nombre.

Je démontre par une lettre, en date de ce jour, au général de division Belliard que le chef d'état-major de la place s'est trompé sur le résultat des entrants aux lazarets, en comptant pour entrés à la ferme les convalescents évacués de la citadelle.

Nous avons dans les lazarets plus de 250 hommes en parfait état de convalescence, et qui pour-

ront reprendre les armes dans cette campagne.

Tous les détails que j'ai l'honneur de vous adresser sont appuyés sur des mouvements de situation de l'exactitude desquels je m'assure par une inspection journalière.

Salut et respect. »

Le corps de troupes aux ordres du général de division Lagrange s'étant repley de Rhamaniéh sur le Kaire vers la fin de floréal, le nombre de nos malades augmenta tout-à-coup, et ce surcroît inattendu produisit de l'encombrement.

On fut obligé d'ouvrir un second hôpital dans la grande mosquée qui servoit auparavant de caserne à la garnison de la citadelle.

Les citoyens Sotira, mon suppléant, et Salze, médecins de l'armée, ayant été forcés de suivre le sort de la garnison de Rosette, furent complètement dépouillés dans le canal de Menouf, en se rendant au Kaire.

Prairial offrit également une suite non interrompue de mouvements rapides.

Le 9 de ce mois j'adressai la note suivante au général Belliard (n^o 717 de ma correspondance).

Situation des hôpitaux et lazarets.

« 1^o L'hôpital n^o 1 de la citadelle est bien tenu

pour les fiévreux , et il est arrivé au point de désencombrement que je desirois.

2^o L'hôpital n^o 2 s'organise lentement ; plusieurs fiévreux sont encore sans lits ; les vénériens, au contraire, ont usurpé sans pudeur les meilleures salles et les mieux approvisionnées de fournitures : je demande à cette occasion que les vénériens soient renvoyés à la ferme d'Ibrahim-bey, ou barraqués. Le titre VII du règlement du 30 floréal an IV, destiné en entier à statuer sur les dispositions à prendre pour les vénériens et les galeux, porte, *Que les gonorrhées simples* (et il y en a un grand nombre) *seront, dans les armées du midi* (en Europe), *traitées sous la tente depuis le 1^{er} floréal jusqu'au 1^{er} vendémiaire.*

3^o Le lazaret, et la salle d'observation de la porte de Romélie, vont aussi bien que leur mauvaise position peut le permettre.

4^o Le dépôt des convalescents de la ferme d'Ibrahim-bey va bien ; mais il seroit avantageux de l'évacuer peu-à-peu , par exemple par 25 hommes, de trois en trois jours, sur la citadelle, hôpital n^o 2. Ce rapprochement du lazaret et une surveillance immédiate tourneroient au profit du service. Il faut fermer l'oreille aux objections que la crainte ou l'intérêt personnel pourroient dicter à ce sujet.

5^o L'expérience a prouvé dans tout le cours de l'épidémie que la balance que j'ai maintenue entre

la réception des malades dans les divers établissements a été très avantageuse : continuons donc de suivre ce plan, et reposez-vous sur ma vigilance à cet égard. »

Le 15, on fit entrer dans les dépôts cinquante-sept vénériens.

Le partage des malades par classe d'affections, et ensuite par leur plus ou moins de gravité, se continua.

J'écrivis au général en chef (n° 728 de ma correspondance).

A la citadelle du Kaire, le 25 prairial an IX.

« GÉNÉRAL,

Je profité d'un détachement du régiment des dromadaires qui repart pour Alexandrie presque au moment où il en arrive, pour avoir l'honneur de vous écrire.

[L'épidémie a cessé; la mortalité est au-dessous de ce que l'on pouvoit desirer de plus avantageux d'après les données ordinaires; nous n'avons plus aujourd'hui, 25, que cent vingt-huit malades dans nos lazarets, et ils sont presque tous convalescents.

En conséquence dès qu'il se présentera une oc-

casion favorable je m'empresserai de me rendre près de vous.

Salut et respect. »

Les évènements de messidor exigent encore plus d'activité, quoique d'un genre différent.

Le 9 de ce mois, je remis au général Belliard la note suivante (n° 740 de ma correspondance).

« J'ai l'honneur, citoyen général, conformément à vos intentions, qui m'ont été transmises verbalement par le chef de bataillon Majou, l'un de vos aides-de-camp, de vous adresser l'état des malades qui se trouvent dans les établissements de cette place, avec des observations relatives aux circonstances présumées d'une évacuation prochaine.

L'hôpital n° 1 a aujourd'hui 291 malades, dont 125 fiévreux, 65 blessés, et 101 ophtalmiques ou vénériens, ci.

fiévreux	125	}	291
blessés .	65		
ophtalmiques et vénériens	101		

L'hôpital n° 2 a aujourd'hui 342 malades, dont 77 fiévreux, et 265 ophtal-

miques ou vénériens, ci	fiévreux	77	}	342
ophtalmiques ou vénériens		265		

Le lazaret de la citadelle renferme
 64 malades presque tous convalescents,
 ci 64

Total général des hôpitaux et du lazaret 697

Le n^o 1 est en état d'être évacué; mais il faut, pour ne pas exposer les malades à rechûter, le faire par eau; trente auront besoin de montures pour arriver au lieu de l'embarquement, et quinze de brancards, ci,

Moyens extraordinaires de transport.

30 montures,
 15 brancards.

N^o 2 a trois cents quarante-deux malades à évacuer par eau; quinze ont besoin de montures, et douze de brancards, pour arriver au lieu de l'embarquement, ci,

Moyens extraordinaires de transport.

15 montures,
 12 brancards

N^o 3 ou le lazaret a soixante-quatre malades à évacuer par eau, et isolés du reste, c'est-à-dire sur des bâtiments particuliers, il faut trente-six montures et douze brancards,

ci 36 montures,
12 brancards.

Total des moyens extraordinaires de

transport, ci. 79 montures ,
39 brancards.

Il faut faire entrer dans le nombre des barques de transport ce qui est nécessaire pour les officiers de santé, employés, et sous-employés de l'administration, qui doivent être commodément, et pour leur conservation personnelle, et pour pouvoir veiller à celle des autres.

L'aperçu que je vous adresse, citoyen général, est susceptible d'être modifié même avantageusement dans quelques jours de plus, quoique les dyssenteries nous fournissent dans ce moment beaucoup de malades.

Cette note est concertée avec le citoyen Bousse-nard, chirurgien de première classe, faisant fonctions de chirurgien en chef.

Signé R. DESGENETTES.

J'écrivis le même jour au général Belliard la lettre suivante (n^o 741 de ma correspondance).

« Je fus engagé à rester au Kaire, Citoyen général, lors du départ du quartier-général de l'armée pour Alexandrie, par l'état de l'épidémie qui menaçoit la population de cette ville, sa garnison, et les nombreux Français attachés aux divers services militaires et administratifs.

Dès que l'épidémie a cessé j'aurois cherché les moyens de me rendre au quartier-général, poste qui m'est assigné par les réglemens, si les voies eussent été praticables.

Aujourd'hui, général, que des bruits trop publics, et trop répétés pour n'avoir pas de solides fondemens, annoncent une capitulation ou une convention partielle, je vous demande les passeports nécessaires pour me rendre à Alexandrie, s'il y a possibilité.

J'ai l'honneur de vous saluer. »

La convention du Kaire fut publiée le lendemain, 10; elle m'ôta la faculté d'entrer dans Alexandrie.

Le 13, j'eus à Gizéh une conférence pour l'évacuation de nos malades avec M. Young, inspecteur-général des hôpitaux de l'armée anglaise, et le 15 je lui adressai la lettre suivante (n^o 747 de ma correspondance).

« Monsieur, j'ai l'honneur de vous prévenir que, conformément à ce qui a été convenu entre nous,

le 13, les convalescents du lazaret seront évacués le 16 sur l'isle de Farchi, en face de Rosette, accompagnés d'un nombre suffisant d'officiers de santé, et d'employés et sous-employés de l'administration sanitaire.

Le citoyen Sotira, médecin de l'armée, qui vous remettra cette lettre, a reçu de moi l'ordre particulier de se concerter avec vous pour assurer aux malades, qui seront successivement transportés à Rosette, tous les soins dont ils pourront avoir besoin.

Je me repose avec la plus grande confiance sur les sentiments distingués et connus du général en chef Hutchinson, et sur l'assurance que vous m'avez tant de fois réitérée que vous ne mettrez pas de différence entre nos malades et les vôtres :

J'ai l'honneur de vous saluer. »

Le 21, j'adressai la réponse suivante à une lettre que m'avoit écrite le chef de bataillon Alliot, qui se trouvoit en otage au camp du grand-visir (n^o 751 de ma correspondance).

« Je ne reçois qu'aujourd'hui, citoyen commandant, votre lettre du 19, à laquelle je m'empresse de répondre pour satisfaire les desirs de S. Ex. le Reis Effendi, auquel je rends ses salutations.

C'est à l'eau, qui éprouve dans ce moment une altération manifeste, qu'il faut attribuer le léger

vomissement qui a affecté les troupes dans les divers camps.

Pour en prévenir le retour, il est essentiel d'aller puiser l'eau du Nil, ainsi que nous le faisons, un peu avant et au courant, jusqu'à ce que la crue du fleuve soit arrivée à un plus haut degré.»

Le 24, nos hôpitaux descendoient le Nil, et le 27 ils étoient à la hauteur de notre camp d'Omdinar, d'où ils se portèrent à Rosette sans suivre les mouvements trop lents de l'armée.

Note pour l'ordre du jour.

Au camp de Teranéh, le 30 messidor an IX.

« L'armée est invitée par la chaleur excessive à se baigner dans les eaux du Nil; mais elle oublie les avis fréquemment répétés dans les ordres du jour relativement à l'usage du bain.

Il est dangereux de se baigner indistinctement à toutes les heures; on compromet sa vie en se baignant après avoir mangé; il est au contraire très bon de se tenir dans l'eau une demi-heure peu après ou peu avant le lever et le coucher du soleil.

L'armée se livre à un grand excès en mangeant des pasteques, qui ne sont pas bien mûres, et par conséquent indigestes. Une indigestion est une maladie pour un homme indispensablement soumis à la fatigue.

Les militaires qui couchent presque nus sur les bords du Nil s'exposent à des maux d'yeux, à des diarrhées, et à des dyssenteries. Il faut se tenir couvert le matin, le soir, et la nuit, et surtout couvrir soigneusement ses yeux pendant la nuit.

Signé R. DESGENETTES. »

J'arrivai dans la nuit du 3 au 4 thermidor devant Rosette, et j'arrêtai de suite avec l'inspecteur-général des hôpitaux les bases de l'évacuation de nos malades et de nos invalides ; je profitai de cette circonstance pour réunir nos officiers de santé de toutes les professions et de toutes les classes avec ceux de l'armée anglaise, et donner un témoignage de nos regrets sur la perte de l'illustre Lorentz. J'étois loin de soupçonner qu'à la même époque le conseil de santé des armées, avec une bienveillance digne de toute ma reconnoissance, me désignoit au ministre de la guerre pour occuper la place que ce premier-médecin laissoit vacante dans l'hôpital-militaire-d'instruction de Strasbourg (1).

Je passe ici sur une foule de détails.

Le 7, j'écrivis au général Belliard la lettre suivante (n^o 764 de ma correspondance).

« J'ai eu lieu, général, d'être très satisfait de la détermination qui m'avoit engagé à descendre à

(1) Voyez la seconde partie de ce recueil.

Rosette pour y surveiller nos établissements, organiser et hâter le départ de nos malades.

L'inspecteur-général Young, qui a trouvé avec raison beaucoup trop de frottement dans notre régime administratif, indépendamment de ce qu'un peu d'âpreté et de manque d'égards y ont ajouté, avoit déjà déclaré ne vouloir communiquer qu'avec moi, ou celui par qui je me ferois représenter : il a tenu parole ; mais j'ai tout arrangé de manière à ménager le plus possible les prétentions, pour pouvoir arriver plus directement à notre but.

La demande de médicaments, que j'ai approuvée parcequ'elle étoit juste, modérée, et conforme à nos besoins, n'a pas éprouvé la moindre difficulté : il n'en a pas été de même d'un long état de comestibles, de vêtements, d'effets, et fournitures, qui n'est basé, ni sur les réglemens, ni sur les approvisionnements ordinaires des hôpitaux militaires des deux nations : l'état sera réduit aux termes nécessaires.

Nos malades vont s'embarquer : ils sont au nombre de 550 ; et de plus trente convalescents des lazarets. Il n'y avoit le 3 du courant que sept hommes hors d'état d'être embarqués. On s'est conformé à vos intentions, qui m'étoient connues relativement au renvoi des légers malades à leurs corps respectifs : il y aura une semblable opération de faite quand on recevra le second convoi de malades.

L'amiral lord Keith n'a demandé relativement à notre trentaine de suspects que des mesures très raisonnables, et également profitables et rassurantes pour tous.

Le général Morand, qui veut bien se charger de vous remettre cette lettre, vous donnera de vive voix tous les détails que vous desirez. »

Le 8, le 9 et le 10 furent employés à notre évacuation.

Note pour l'amiral lord Keith, commandant des flottes de S. M. B. dans la Méditerranée (n° 777 de ma correspondance).

« Les soussignés certifient que les convalescents du lazaret, au nombre de vingt-sept, ont été savonnés, ensuite lavés avec de l'eau et du vinaigre; que tous leurs effets ont été brûlés, qu'ils ont été revêtus de nouveaux habits, et qu'enfin ils sont dans un état à ne faire rien craindre de leur transport en Europe pour la santé publique.

Signés à l'original, écrit en anglais, sous la date du 29 juillet 1801, R. DESGENETTES, *médecin en chef de l'armée de la république française*, et TH. YOUNG, *écuyer, inspecteur-général des hôpitaux de l'armée de S. M. B.* »

J'écrivis au général Belliard le 12, (n° 781 de ma correspondance).

« Général, j'ai la satisfaction de vous apprendre

que nos hôpitaux et nos convalescents des lazarets sont enfin partis hier, et qu'ils ont probablement passé le Boghaz.

Il a été impossible de procéder dans les hôpitaux à une visite des convalescents susceptibles de rentrer dans leurs corps, parceque tous nos malades se sont précipités confusément hier sur les barques d'évacuation.

Je ne sais si on pourra faire cette opération en mer; dans le cas où elle ne pourroit avoir lieu, nous serons obligés de demander un quatrieme bâtiment-hôpital. »

Le brigadier-général Oakes m'ayant communiqué avec empressement, le 14, une dépêche du lord Keith, qui mettoit à la disposition de l'armée française, sur la demande du général Belliard, un quatrieme vaisseau-hôpital, je prévins l'inspecteur-général qu'il nous restoit cent quatre-vingts malades à embarquer.

J'écrivis, le 17, au général Belliard (n° 792 de ma correspondance).

« Général, j'ai l'honneur de vous prévenir que M. l'inspecteur-général des hôpitaux de S. M. B. m'a informé qu'il avoit donné des ordres pour fournir au quatrieme vaisseau-hôpital, la *Peggy Success*, tout ce qui lui est nécessaire.

Je lui ai fait quelques observations relativement à l'amélioration des vivres et fournitures; mais il

s'est constamment retranché dans les termes de la convention, qui porte que nous serons traités conformément aux réglemens maritimes de l'Angleterre.

Le Niger, vaisseau-hôpital, a mis à la voile avec tant de précipitation qu'il n'a pu recevoir différens objets très essentiels qui lui étoient destinés. »

Le lendemain l'évacuation totale des malades étant terminée, et les troupes rendues au lieu de l'embarquement, en partant pour me rendre à bord, j'écrivis la lettre suivante à M. l'inspecteur-général Young (n° 795 de ma correspondance).

Rosette, le 18 thermidor an IX.

« Monsieur, j'ai l'honneur, en quittant cette place, de vous prévenir que nous y laissons cinq à six malades hors d'état d'être évacués sans compromettre ce qui leur reste d'existence.

J'espère que vous voudrez bien donner des ordres pour qu'ils soient transférés dans vos hôpitaux, où je ne doute pas qu'ils recevront le traitement le plus convenable à leur malheureuse situation.

Agréez les témoignages de l'estime la plus distinguée, que je ne cesserai de conserver pour vous, d'après vos manières loyales, et la confiance amicale que vous avez portée dans toutes nos relations. »

Nous mêmes enfin à la voile ; mais nos regards se portèrent encore long-temps sur la terre antique et célèbre dont nous nous éloignons, et sur cette Alexandrie où nous laissions nos concitoyens, nos amis, nos frères.

J'avois des sujets particuliers d'inquiétude : une lettre que j'adressai en messidor à l'ordonnateur en chef pour qu'il chargeât le citoyen Garros de me suppléer ne lui parvint point, et je fus remplacé, contre toutes les convenances, par un médecin qui se crut dispensé pour toujours de correspondre même avec moi. Cependant j'avois appris avant de quitter l'Égypte que le scorbut commençoit à régner à Alexandrie, où il a depuis fait tant de ravages, qu'il a hâté, s'il n'a pas nécessité la reddition de cette place.

Une traversée plus ou moins longue, mais qui fut en général de six semaines, nous porta sur les côtes de France. Moins heureux qu'un grand nombre d'autres, nous ne touchâmes la terre sacrée qu'au bout de cinquante et quelques jours. Au moment où nous l'apperçûmes nous la saluâmes par des cris d'allégresse, et nous oubliâmes nos fatigues et nos maux : bientôt le tableau riant de la prospérité et de la gloire de notre pays vint ajouter à nos délices. *Qu'y a-t-il de nouveau*, criâmes-nous tous à la fois à un pilote côtier qui vint le premier au-devant de nous en mer, *je ne sais*

pas trop, nous répondit-il, parceque je sors d'entre deux rochers où je passe ma vie, près la Ciotat; mais je vais vous dire le prix du pain et du vin, que l'on mange et que l'on boit à présent tranquillement par-tout... puis, pour les ennemis de la République, il faut que notre premier consul les ait envoyés à tous les diables, car on n'en parle plus... il devrait bien en faire autant, ajouta-t-il, de ces petits bâtimens anglais qui rôdent encore par-là tous les jours... on ne peut seulement pas pêcher.

Le général Cervoni, commandant de la huitième division militaire, qui revoyoit ces troupes à la tête desquelles il se signala souvent en Italie, le général Léopold Berthier, spécialement chargé de l'honorable mission de recevoir l'armée d'Orient, enfin les conservateurs de la santé publique nous procurerent dans le lazaret tout ce que nous pouvions desirer dans notre position.

Ce fut dans cette enceinte que des cris de joie nous apportèrent la nouvelle des préliminaires qui devoient bientôt nous rapprocher de l'Angleterre; et ce fut un touchant spectacle que de voir l'enthousiasme qu'inspiroit à tant d'intrépides guerriers l'espoir d'une paix profonde.

Je m'empressai, CITOYENS MEMBRES DU CONSEIL DE SANTÉ DES ARMÉES, de vous écrire d'abord le 7 vendémiaire an X (n° 797 de ma correspondance) pour vous prévenir que le nombre de nos

malades au moment du départ étoit d'environ six cents.

* Ma dépêche du 10 (n° 800 de ma correspondance) contenoit neuf états des médecins employés à toutes les époques, l'état de situation de nos malades le 7 du courant, et deux autres pièces.

Ma dépêche du 21 (n° 807 de ma correspondance) vous faisoit part du mouvement des hommes sains et malades, avec indication des maladies.

J'écrivis au citoyen Lorentz, médecin en chef de l'hôpital militaire de Marseille, la lettre suivante (n° 813 de ma correspondance).

Au lazaret de Marseille, le 25 vendémiaire an X.

« J'ai l'honneur de vous prévenir, citoyen collègue, d'une évacuation d'environ 130 malades, au nombre desquels il y a 32 fiévreux, et qui doit avoir lieu demain sur votre hôpital.

J'ai donné des ordres pour qu'il vous fût adressé une liste nominale avec l'indication de l'état antérieur et actuel de chaque malade.

J'informerais de ce mouvement le conseil de santé des armées, et il ne pourra plus concevoir d'inquiétude pour nos malades quand il saura qu'ils sont confiés à vos soins. »

J'écrivis au conseil les deux lettres suivantes, que je crois devoir rapporter ici (n° 815 et 824 de ma correspondance).

Au lazaret de Marseille, le 25 vendémiaire an X.

« CITOYENS,

J'ai eu l'honneur de vous faire connoître par ma lettre du 21 du courant, n^o 807, l'état des malades arrivés à bord des vaisseaux-hôpitaux l'*Amiral-Mann*, et le *Niger*, et de ceux fournis par les autres bâtimens de cartel.

Demain 26, une portion de ces malades sera évacuée avec toutes les formalités exigées et requises sur l'hôpital militaire de Marseille; l'autre portion est déjà rentrée ou rentrera dans le jour dans les différens corps.

J'ai la satisfaction de vous annoncer que le *Julius-César*, autre vaisseau-hôpital, est entré dans le port de Pomegue le 22 du courant. D'après le rapport que m'adresse le citoyen Carrié, médecin de l'armée chargé du service de ce bâtiment, il mit à la voile de la rade d'aboukir le 13 thermidor; avant de relâcher à Malte il perdit dix-neuf hommes, et il fut contraint de laisser neuf malades dans le lazaret de ce port. Le 25, il n'y a plus sur ce bord que six malades dont un seul l'est très gravement.

Nous n'allons conserver qu'un seul hôpital : il y a aujourd'hui quinze malades; on en attend six ou sept du *Julius-César*; en supposant que quinze autres bâtimens, à bord desquels se trouvent en-

viron quatre mille hommes , et dont l'un porte notre respectable corps d'invalides , ne fournissent pas plus de malades , le mouvement du 30 de ce mois n'excédera pas quatre-vingt-dix fiévreux.

J'ai l'honneur de vous saluer. »

Au lazaret de Marseille, le 1^{er} brumaire an X.

CITOYENS,

Je vous écris fréquemment, parceque je crois pouvoir calmer par ce moyen une partie des sollicitudes du ministre sur les restes précieux d'une armée constamment l'objet de ses affections.

Vous trouverez ci-joint le mouvement journalier de l'hôpital établi dans le lazaret de Marseille pour la troisieme décade de vendémiaire, relevé d'après les mouvements délivrés par l'économe, certifiés par le médecin de l'armée chargé du service, et visés par le commissaire des guerres chargé de la police dudit établissement.

La note qui répond au 15 vendémiaire vous fera connoître que l'évacuation dont je vous ai prévenus le même jour par ma lettre n^o 815, a eu lieu le lendemain.

Une seconde note portée sur le même mouvement indique que les seize bâtimens de l'arrivée

desquels je vous prévenois aussi, et notamment le *Julius-César*, n'ont pu, à cause de la houle, débarquer leurs malades avant le 30. Cette cinquantaine de malades va recevoir les soins que nous lui devons, et que lui assurent la cordialité fraternelle de nos troupes, et les sentiments distingués et connus des généraux qui les commandent.

Nos maladies sont, comme je vous l'ai annoncé, des dyssenteries chroniques : nos derniers entrants ont été affectés d'un violent coup de vent du nord, qui a porté sur les organes de la respiration et de la déglutition des hommes mal couverts ; mais au moment où j'écris le vent paroît vouloir passer au sud.

Je vous enverrai au sortir de ma quarantaine, qui sera, je l'espère, terminée le 9 du courant, 1^o une note des travaux publiés par les médecins de l'armée d'Orient ; 2^o celle des travaux déposés entre mes mains ; 3^o celle des travaux annoncés. J'aurois voulu faire beaucoup plus, et je m'y suis pris de toutes les manières pour exciter les autres à faire davantage ; mais des circonstances pénibles et difficiles ont contrarié mon zèle et l'ardent desir que j'avois de vous offrir l'hommage d'un travail plus complet, et plus digne de l'attention de l'Europe, si long-temps fixée sur notre armée (1).

J'ai l'honneur de vous saluer. »

(1) Voyez la seconde partie de ce recueil.

Ma quarantaine se trouvant terminée, je sortis du lazaret le 9. L'administration eut lieu d'être satisfaite de la discipline et de la docilité de nos troupes; c'étoit le résultat de notre expérience. J'eus en mon particulier beaucoup à me louer de la confiance dont m'honorèrent les conservateurs, en me faisant concourir avec leurs officiers de santé à toutes les visites et à tous les rapports de salubrité pendant mon séjour dans le lazaret.

Je desirerois seulement qu'on supprimât la cérémonie puérile et illusoire du parfum la veille de la sortie, et qui consiste à enfumer les personnes en brûlant une botte de foin. Il ne faut pas qu'un établissement aussi utile puisse fournir matière à aucun ridicule.

Le jour de ma sortie j'envoyai au conseil de santé des armées le mouvement journalier des hôpitaux du lazaret pour la première décade de brumaire jusqu'au 7 inclusivement; je le prévins que nous avions évacué vingt-un malades sur l'hôpital militaire de Marseille; enfin je lui annonçai l'arrivée d'une partie de la garnison d'Alexandrie.

Le 12, j'adressai une note sous forme d'instruction au citoyen Vautier, en le félicitant sur son heureuse arrivée d'Alexandrie, et en le chargeant seul, pour le moment, du service pénible du lazaret, d'après les motifs que j'avois de me reposer sur son zèle (n° 839 de ma correspondance).

J'écrivis au conseil, avant mon départ pour Paris, les lettres suivantes :

A Marseille, le 18 brumaire an X.

(N° 855 de ma correspondance.)

« CITOYENS,

J'appris, le 9 du courant, et après ma dépêche de ce jour, n° 836, quelques détails sur la garnison d'Alexandrie.

Au moment de la reddition de cette place elle avoit 1700 malades, dont 1300 scorbutiques, et le reste blessés.

Il a dû, d'après les conventions, rester en Égypte 400 scorbutiques.

Le dernier mouvement des hôpitaux établis dans le lazaret de Marseille a donné pour résultat :

Hôpital de l'enclos neuf, 125 malades, qui doivent avoir l'entrée le 22 du courant.

Hôpital du grand enclos, 350 malades, sur lesquels il y a 300 scorbutiques, dont l'état s'améliore chaque jour, et 30 blessés.

Ne pouvant d'après les réglemens du lazaret surveiller personnellement le service, je me rends auprès du ministre de la guerre, pour y prendre

des ordres ultérieurs relativement à ma nouvelle destination.

Les citoyens Barbès, Renati, et Sotira, doivent vous adresser une demande pour être employés dans l'expédition d'Amérique : ce sont des médecins habiles, distingués par un grand zèle, et qui ont subi toutes les épreuves.

Tous les médecins attendent avec impatience, ainsi que les chirurgiens, et pharmaciens, que vous leur donniez une destination ou leur congé ; une grande partie sont près de leur famille, et le séjour de Marseille est très coûteux.

Je vous ai adressé pour mon service, dès le 10 vendémiaire, sous le n^o 800, neuf états très détaillés.

Vous trouverez ci-jointe la note sur les travaux littéraires des médecins de l'armée, dont je vous ai déjà annoncé l'envoi par ma lettre du 1^{er} de ce mois, n^o 824.

J'ai l'honneur de vous saluer. »

Marseille, le 21 brumaire an X.

(n^o 856 de ma correspondance.)

« CITOYENS,

Des pluies affreuses, qui durent encore, et ont

déjà causé pour plusieurs millions de dégâts dans le territoire de cette commune, ont retardé mon départ.

Je profite de cette prolongation de séjour pour vous communiquer la nouvelle satisfaisante de l'arrivée de onze bâtiments parlementaires le 19 du courant.

Voici la note de ces bâtiments :

La *Peggy-Success*, quatrième bâtiment-hôpital des troupes du Kaire, partie d'Aboukir, et portant cent soixante-quinze hommes, dont trente malades seulement; le reste en bonne santé 175 hommes.

Le *Trent*, parti du même lieu, portant 101 hommes.

La *Peggy*, venant d'Alexandrie, portant. 150 hommes.

L'*Alexandre*, venant du même lieu, portant. 185 hommes.

La bombarde le *S.-Antoine*, venant du même lieu, et portant 88 hommes.

Le gouverneur *Miller*, venant du même lieu, portant 98 hommes.

Le *S.-Nicolas*, venant du même lieu, portant. 231 hommes.

L'*Infatigable*, venant du même lieu, portant 217 hommes.

Le *Juste*, venant du même lieu, portant 124 hommes.

Le brigantin le *S.-Georges*, ve-

nant du même lieu, portant	182 hommes.
La polacre la <i>Bellette</i> , venant du	
même lieu, portant	150 hommes.

TOTAL.	1701 hommes.

Je n'ai de renseignements à vous donner que sur la santé du premier de ces bâtiments, sur le sort duquel j'étois très inquiet.

J'ai l'honneur de vous saluer.»

Après l'évacuation de l'Égypte le citoyen Frank est resté chargé du service de l'hôpital conservé à Alexandrie conformément à la capitulation.

R É S U M É.

Maintenant quels sont les résultats de cette expérience, suivie plus de trois ans et demi sur trente mille hommes transportés d'Europe en Afrique, et ayant fait en Asie une pénible campagne?

La première question qui se présente est celle de l'acclimatement; on le voit se faire en deux ans environ: les Anglais que le sort de la guerre rend nos prisonniers le subissent comme nous; il est marqué par des éruptions à la peau, des ophtalmies, des diarrhées, et des dyssenteries.

Cependant la salubrité du climat de l'Égypte,

et sur-tout de la haute, est définitivement jugée par le nombre comparatif des malades, moindre dans l'armée d'Orient que dans aucunes des autres armées de la République en Europe sans nulle exception.

Les fièvres pestilentiellles, ou mieux la peste (car il est temps de donner aux choses leur véritable nom, lorsqu'aucunes considérations politiques n'empêchent plus de le faire) a été enfin abordée, étudiée, et traitée par plusieurs médecins : mais les secours ont manqué pour des observations plus exactes et plus suivies ; j'entends parler du local convenable, des médicaments, du concours des soins d'hommes courageux et intelligents. Ici, par exemple, je dois faire remarquer qu'il n'y a rien eu de déterminé avec précision sur l'efficacité du traitement par les onctions ou frictions d'huile ; les ouvertures des cadavres n'ont été ni assez multipliées ni assez authentiques pour en rien déduire également de positif.

La peste est endémique dans l'Égypte inférieure, et le long des côtes de la Syrie, puisqu'elle y regne depuis des siècles, et qu'elle a été cent fois observée dans cent lieux qui n'avoient eu entre eux aucune espece de communication.

La peste se développe généralement dans une saison déterminée ; mais on a vu dans le courant de cette histoire qu'il y en a eu des exemples à toutes les époques de toutes les années.

Les vents du sud, l'air chaud et humide, en favorisent, s'ils n'en produisent pas seuls le développement.

Les vents du nord, les extrêmes du froid et du chaud, la font cesser presque entièrement.

La peste est évidemment contagieuse ; mais les conditions de la transmission de cette contagion ne sont pas plus exactement connues que sa nature spécifique. Les cadavres n'ont pas paru la transmettre ; le corps animal dans une chaleur, et plus encore dans la moiteur fébrile, a paru la communiquer plus facilement. On a vu la contagion cesser en passant d'une rive à l'autre du Nil ; on a vu un simple fossé, fait en avant d'un camp, en arrêter les ravages ; et c'est sur des observations de ce genre qu'est fondé l'isolement avantageux des Francs, dont la pratique a été suffisamment détaillée par divers voyageurs.

La peste a attaqué plus particulièrement les hommes exposés à passer subitement d'une atmosphère chaude dans une atmosphère froide, et réciproquement, tels que les boulangers, les forgerons, les cuisiniers, etc. : les hommes adonnés à l'excès des liqueurs spiritueuses et des femmes ont rarement guéri de la peste.

Cette maladie, comme je l'ai dit ailleurs, a divers degrés d'intensité ; ces degrés constituent des épidémies plus ou moins meurtrières, mais dans cha-

que épidémie la maladie ne frappe pas toujours au même degré.

Elle est bénigne quand il n'y a ni adynamie ni ataxie.

Quand il y a l'une des deux, ou l'une et l'autre avec peu d'intensité, il y a espoir de guérison, et c'est l'espece que je considere comme moyenne.

Quand l'adynamie et l'ataxie sont portées très loin il n'y a presque aucun espoir de guérison. J'ai indiqué les moyens que j'ai tentés en Syrie; on peut voir ce que j'ai dit sur les vomitifs, les toniques, et les antiseptiques, ainsi que sur l'application particuliere et prompte des vésicatoires.

Malgré la gravité de ce que j'appelle la troisieme espece, on a vu des guérisons, même entièrement dues à la nature, et je ne puis en passer sous silence deux exemples remarquables, quoique mon objet ne soit pas de présenter ici des faits particuliers.

Un sapeur, attaqué de la peste pendant l'expédition de Syrie, s'échappa nu, dans un violent délire, du fort de Cathiéh, et erra pendant près de trois semaines dans le désert; deux bubons qu'il avoit abcederent et se cicatriserent d'eux-mêmes; il subsista, quand il sentit le besoin des aliments, avec cette petite espece d'oseille dont j'ai parlé ailleurs.

Le second cas est celui d'un artilleur qui avoit

deux bubons et un charbon ; dans un violent délire, il s'échappa, le jour de son entrée, des barraques du lazaret de Boulak, et se précipita dans le Nil : il fut retiré au bout d'une demi-heure au-dessous d'Embabéh par des habitants de ce village, et il guérit parfaitement.

La peste de l'an VII se trouve amplement décrite dans l'expédition de Syrie ; elle a été très meurtrière :

Celle des années VIII et IX n'a point offert de différences assez tranchantes pour forcer à en varier le traitement : on a guéri environ un tiers des malades dans l'an VIII.

L'an IX, où nous avons eu dans la citadelle du Kaire jusqu'à sept cents pestiférés, nous avons eu la douce satisfaction d'en voir guérir au-dessus du tiers, et dans quelques circonstances près de la moitié : les jeunes Negres et les Syriens au service de la République ont particulièrement souffert de la peste.

Indépendamment des fautes et des omissions que l'on pourra rencontrer dans cet ouvrage, j'aurois bien désiré le terminer par un tableau de la mortalité de l'an IX, détaillé comme je l'ai fait pour les six derniers mois de l'an VI, et la totalité des années VII et VIII, mais je m'en suis abstenu parce que les nombreux mouvements que je me suis procurés ont encore besoin d'être contrôlés par les

déclarations des corps militaires et administrations : travail dont s'occupent, au reste, dans ce moment les bureaux du département de la guerre.

Je m'abstiens de toutes observations relatives au traitement ou à la suite des bubons et des charbons, cet objet devant être exposé fort au long par le chirurgien en chef de l'armée dont les services ont été justement appréciés.

Si je n'ai pas parlé du citoyen Boudet, pharmacien en chef, c'est que mon suffrage ne peut rien ajouter aux éloges publics qu'il a reçus de la première autorité de l'armée.

Il faut regarder le régime administratif de nos lazarets de l'Égypte, même dans les années VIII et IX, où il fut en partie dirigé par des officiers de santé, comme une transaction entre les principes d'hygiène, et des idées populaires qu'il a fallu respecter. Au reste notre conservateur Guyrard a aussi mérité des palmes civiques par son zèle, son désintéressement, et son humanité.

L'on n'a jamais veillé dans aucune armée avec plus de soin sur la conservation des troupes ; généraux, officiers supérieurs, et de tous les grades, les simples soldats même y ont concouru. Les plus braves des hommes sont donc encore les plus compatissants et les plus généreux !

Dans les moments les plus désastreux nos hôpitaux ont été souvent aussi bien tenus que les

établissements de nos grandes villes de guerre : si les soins y ont quelquefois manqué, nos officiers de santé sont sans reproches.

Le ministre leur a rendu une éclatante justice en vous chargeant, CITOYENS MEMBRES DU CONSEIL DE SANTÉ DES ARMÉES, de les utiliser de préférence à tous les autres.

Il me reste cependant à vous recommander le citoyen Emeric, sexagénaire accablé d'infirmités contractées au service, et qui attend à Toulon quelque témoignage de la reconnoissance du gouvernement.

Signé R. DESGENETTES.

P. S. Je remettrai au secrétariat-général de l'administration de la guerre les mouvements des lazarets, tels que j'ai pu me les procurer, persuadé que ces documents pourront être utiles à la tranquillité de plusieurs familles.

FIN DE LA PREMIERE PARTIE



SECONDE PARTIE.



LETTRE CIRCULAIRE

DU CITOYEN DESGENETTES

Aux médecins de l'armée d'Orient.

Au quartier-général du Kaire, le 25 thermidor an VI.

L'ARMÉE, citoyens, après plusieurs batailles, plusieurs combats, et les marches les plus pénibles à travers les déserts, commence enfin à goûter quelques moments de repos depuis son arrivée en Égypte. Sa prodigieuse activité a comprimé jusqu'ici le germe des maladies qui vont se développer, et du traitement desquelles il faut nous occuper.

La saison où nous sommes a, comme toutes les autres, sa constitution propre et ses maladies; ce sont les diarrhées et la dyssenterie que nous avons le plus à redouter; l'ophtalmie, endémique en Égypte, commence à s'y joindre avec une progression rapide.

Cette dernière maladie est quelquefois simple ou idiopathique; elle rentre alors dans la classe des inflammations ordinaires et locales, et elle se traite de même.

D'autres fois elle est concomitante ou symptomatique des diarrhées et des dyssenteries, et elle

survient sur-tout dans le cas de suppression de ces flux, qu'il faut alors rappeler par des minoratifs.

Peut-être aussi dans quelques circonstances l'ophtalmie deviendra-t-elle une crise des diarrhées et de la dyssenterie.

Au reste l'æthiologie des diverses especes d'ophtalmies est simple ; elle s'explique par cet axiôme de la théorie des fluxions : « par-tout où il existe « un point d'irritation, là les humeurs affluent. »

En m'entretenant avec vous, citoyens sur nos devoirs , et les moyens de nous rendre le plus utiles possible à l'armée, je ne puis trop vous recommander la lecture de Prosper Alpin (*De medicinâ AEgyptiorum*).

Cet estimable ouvrage peut devenir pour chacun de nous le sujet d'un beau travail ; il consisteroit à en faire des extraits, où, en mettant de côté une diction trop verbeuse et des théories surannées, on conserveroit seulement tout ce qui tient à l'observation et aux grands apperçus pratiques ; ces extraits deviendroient en quelque sorte le texte d'un commentaire où nous consignerions les choses intéressantes que nous serons à même d'observer journellement.

Le même auteur a encore écrit un bel ouvrage (*Rerum AEgyptiarum Libri IV*), qui renferme une foule de détails intéressants sur l'histoire naturelle et civile, les mœurs, les arts, et qui pourroit devenir l'objet d'un travail semblable à celui

que je vous ai conseillé de faire sur sa médecine.

Nos fonctions aux armées ne se bornent point à traiter les maladies ; nous devons constamment surveiller tout ce qui peut assurer la santé des militaires ; et nos devoirs sur ce point sont suffisamment détaillés par les lois et les réglemens qui en sont explicatifs.

Mais, pour appliquer convenablement les principes de l'hygiène , et pour trouver des médicaments efficaces dans un pays nouveau pour nous , il est indispensable d'en rédiger soigneusement la topographie. C'est ce qui m'engage à vous offrir ici un plan uniforme qui vous sera utile pour classer vos observations : vous reconnoîtrez facilement qu'aux localités près , ce plan est emprunté de celui que des mains plus habiles tracerent pour étudier la France physique et médicale.

1°. Indiquer la nature du sol du pays qu'on veut faire connoître.

2°. La longitude et la latitude , l'exposition en général.

3°. Quels sont les vents dominants.

4°. Quelles sont les principales qualités physiques des eaux du Nil, des puits, et des citernes ; leur influence sur la végétation , et sur la santé des hommes et des animaux.

5°. Quels sont les arbres , les arbustes , et les autres plantes , particulièrement potageres , ou médicinales qui croissent dans les lieux décrits.

6°. Quels sont les grains que l'on cultive ; comment les cultive-t-on ; quelles sont leurs maladies.

7°. Examiner soigneusement et indiquer les nombreuses substances médicamenteuses que le commerce de l'Asie verse dans l'Afrique, et en particulier dans l'Égypte.

8°. Quels sont les animaux de toutes les classes qui sont particuliers à l'Égypte et étrangers à l'Europe ; réunir le plus de notions possibles sur les maladies de ceux des animaux domestiques qui alleguent et partagent les travaux de l'homme.

9°. Enfin faire connoître le tempérament général des habitants , leurs aliments, leurs boissons, leurs vêtements, la construction de leurs maisons, leurs occupations, leurs habitudes, et leurs mœurs ; les maladies les plus ordinaires aux enfants, aux hommes, aux filles et aux femmes ; leurs méthodes habituelles de traitement ; à quelle époque finit et commence la menstruation ; la fécondité est-elle considérable ? quel est le terme ordinaire de la vie ?

L'Égypte passe pour avoir été le berceau de la médecine comme celui du reste des connoissances humaines ; mais , il faut l'avouer, l'histoire de l'origine de notre art est assez incertaine, et toujours obscure. Chez les Égyptiens elle est environnée d'une foule de superstitions ridicules, et la raison ne peut s'arrêter que sur l'établissement des corporations de médecins dont les ré-

glements assez connus supposent un corps de doctrine qui avoit dû être sanctionné par des succès. Mais l'époque à laquelle on a pu avoir en Égypte des connoissances étendues en médecine est celle où, après l'incendie de la bibliothèque d'Alexandrie, les khalyfés rallumerent à Antioche, à Hharrân, à Baghdâd, le flambeau des lettres, en leur accordant une protection signalée. Ihonain traduisit alors en arabe les versions syriaques des médecins grecs ; et c'est en marchant depuis sur ses traces, que, dans des temps postérieurs et en d'autres lieux, Rhazès, Aboul-Kasis, Avicenne, A'ly-A'bbâs, Mesuêh, Aven-Zoâr, et Averroès, tous médecins arabes, consacrerent la même doctrine dans de nombreux écrits qui sont encore révéres de l'Orient. Une grande connoissance de leurs modèles, et le progrès des lumieres ne permettent plus de placer ces écrivains parmi nos législateurs ; mais nous leur avons l'obligation d'avoir conservé la médecine des Grecs : et c'est en cela que consiste leur vraie gloire, quoiqu'ils aient aussi celle d'avoir perfectionné la chirurgie, et créé en quelque sorte la pharmacie par l'application de la chymie qu'ils cultiverent avec succès. On ne leur fera plus un mérite, à la fin du dix-huitieme siecle, d'avoir introduit une foule de médicaments dont le luxe est encore plus dangereux qu'il n'est vain.

Il doit exister, et j'ai déjà entrevu en Égypte

des traces de cette ancienne science. Étudiez donc soigneusement la pratique du pays, quelque peu estimable que cet empirisme puisse vous paroître d'abord : il faut le connoître pour avoir droit de le juger. Soyons aussi bien convaincus que, dans un climat nouveau, et même par-tout, les moins instruits peuvent nous apprendre des choses utiles.

Notre profession vous fournira d'ailleurs, citoyens, de fréquentes occasions d'observer qui ne se présentent point aux autres hommes. Les Orientaux, malgré leurs préjugés, ont toujours témoigné aux médecins de l'Europe une grande confiance ; c'est ce qui a souvent engagé des voyageurs étrangers à notre art, mais dont l'esprit étoit cultivé par les sciences, à se servir près d'eux de ce titre comme d'une utile recommandation. Les services que vous leur rendrez seront beaucoup plus marquants ; ils vous procureront sûrement en échange les renseignements que nous sommes avides de recueillir : car il faut croire, pour l'honneur du cœur humain, que les bienfaits excitent quelquefois la reconnoissance.

Le médecin en chef de l'armée,

R. DESGENETTES.

N O T I C E

Sur l'ophtalmie régnante,

Par le citoyen BRUANT, médecin ordinaire de l'armée.

Au quartier-général du Kaire, le 15 fructidor an VI.

Tous les voyageurs médecins qui ont écrit sur l'Égypte ont parlé de l'ophtalmie d'une manière vague et incomplète: cependant cette maladie, toujours incommode a souvent des suites fâcheuses, et la plupart des cécités si fréquentes en Égypte ne reconnoissent pas d'autre cause.

Dans l'ophtalmie qui afflige actuellement l'armée nous n'avons pu puiser dans aucune source des connoissances capables de régler notre conduite. L'état actuel du malade, les circonstances antécédentes, quelquefois même seulement les indications (*a juvantibus et lædentibus*) ont jusqu'ici déterminé le traitement que nous avons employé.

La plupart des malades atteints d'ophtalmie nous viennent des postes avancés et des camps; tous ont été plus ou moins exposés à l'action réunie de la chaleur et d'une trop grande clarté, qu'on

peut regarder ici comme une des principales causes de cette maladie. A celle-ci viennent s'en joindre d'autres non moins puissantes , parmi lesquelles on doit principalement ranger , d'après Prosper Alpin , cette poussiere brûlante , nitreuse , que le vent souleve sans cesse dans l'atmosphère. Toutes ces causes agissent en établissant vers le globe de l'œil un centre d'irritation , et par conséquent de fluxion. Comme leur action n'éprouve guère d'interruption , la maladie qui en est le résultat regne dans tous les temps de l'année , et principalement pendant les trois mois qui précèdent le débordement du Nil , époque où les travaux de la campagne occupent davantage le peuple , et l'exposent plus directement à l'influence des causes dont j'ai déjà parlé. Voilà pourquoi l'ophtalmie est maintenant assez rare parmi les habitants du pays , tandis qu'elle attaque un grand nombre de nos militaires qui soutiennent des marches pénibles , ou qui vivent dans des camps plus ou moins désavantageusement placés.

Le plus grand nombre des ophtalmies que nous avons à traiter tient à des causes locales de ce genre : il en est pourtant qui en reconnoissent de plus générales , et , par exemple , nous en avons observé qui dépendoient bien évidemment d'un amas de saburres bilieuses dans les premières voies. Cette espece n'est pas toujours facile à reconnoître ; souvent les signes qui indiquent la

gastricité sont très obscurs, et ne se développent librement qu'après l'application du premier émétique : ce qui la distingue néanmoins d'une manière assez sûre, c'est un mal de tête plus ou moins vague, une soif plus ou moins prononcée, la teinte jaunâtre de la langue et de la partie enflammée.

Enfin, parmi les ophtalmies qui se sont présentées à nous, il en est une troisième espèce qui ne peut pas se ranger dans les deux premières classes : celle-ci attaque sur-tout les personnes délicates, celles qui sont affoiblies par de longues maladies, les convalescents, qu'elle retient souvent très long-temps dans nos hôpitaux : dans cette espèce les symptômes inflammatoires sont peu prononcés, l'engorgement est presque nul ; mais on y remarque beaucoup de phénomènes nerveux ; tel est un spasme violent de la paupière, du globe de l'œil, et de ses annexes, qui cause la sécrétion et l'excrétion d'une quantité considérable de larmes, l'œil est très impressionnable à la lumière, et les paupières sont fortement rapprochées l'une contre l'autre.

Ces différences, comme on le sent, modifient beaucoup le diagnostic de cette maladie ; cependant, en général, elle survient tout-à-coup et dans l'état de la plus parfaite santé ; elle commence par une douleur vive à l'œil, accompagnée de larmoiements ; le malade supporte difficilement

la lumière ; bientôt après les vaisseaux qui tapissent la conjonctive s'engorgent , et rendent les mouvements de la paupière sur l'œil difficiles et douloureux : la maladie faisant des progrès , la conjonctive se boursouffle ; elle s'élève au-dessus de la cornée transparente , qui paroît comme dans une espece d'enfoncement : les deux paupières ne tardent pas à participer au gonflement et à l'inflammation , et leurs mouvements sont interrompus. Enfin les symptômes diminuent peu-à-peu d'intensité , le gonflement de la paupière se dissipe , et l'œil s'ouvre : il paroît alors recouvert d'une matière blanchâtre , parfaitement semblable au pus , qui se ramasse continuellement vers le grand angle , sur-tout pendant la nuit , ce qui fait que le matin les yeux ne s'ouvrent qu'avec difficulté ; peu-à-peu l'œil prend une teinte pourprée , et revient à sa couleur naturelle.

Dans le fort de la maladie le malade éprouve souvent dans toute la tête des douleurs violentes qui quelquefois se bornent à l'arcade sourcillière ; Le pouls est un peu élevé , l'œil est toujours d'une sensibilité plus ou moins grande ; les rayons du soleil font sur lui une impression douloureuse , et la faculté de voir est augmentée , comme il arrive dans la plupart des états pathologiques de cet organe qui tiennent à une irritation vive : mais vers le déclin le malade ne voit les objets que d'une manière confuse et comme à travers un

nuage; il éprouve en outre plusieurs des symptômes qui accompagnent l'amaurosis commençant.

La durée de l'ophtalmie varie depuis huit jusqu'à trente jours, et même plus; ce qui dépend des complications qu'elle subit, et des accidents qui peuvent en être la suite. Les plus ordinaires sont la foiblesse et le trouble de la vue, et quelquefois de petits ulcères sur toute l'étendue de la cornée opaque.

L'objet peut-être le plus important dans l'étude de cette maladie seroit la recherche des moyens capables de la prévenir; mais il est presque impossible de soustraire le corps à l'action des causes extérieures sous l'influence desquelles il est obligé de vivre continuellement; on peut seulement en modérer l'impression d'une manière avantageuse. Quels que soient les moyens qu'on propose pour remplir cet objet, il importe que le soldat soit tenu de les mettre en usage d'après un ordre exprès; et pour cela il faut que ces moyens soient simples, faciles, et tellement liés avec son service, qu'il ne lui soit pas possible d'en négliger ou d'en oublier l'emploi. Parmi les remèdes prophylactiques utiles on peut ranger les lotions fréquentes faites avec l'eau froide: j'en ai obtenu les plus heureux effets dans l'ophtalmie commençante; et je ne doute pas qu'elles ne réussissent à plus forte raison pour prévenir cette maladie. La fa-

cilité dans l'exécution que ce moyen présente doit le faire préférer à la plupart des autres, à qui d'ailleurs il ne cede en rien par son efficacité.

La maladie dont nous parlons se guérit assez souvent par les seules forces de la nature et sans le secours de l'art; on peut même dire avec vérité que rien ne s'oppose plus à sa guérison que le trop grand nombre de remedes, principalement d'applications externes. Quelques malades ont été soulagés par une éruption survenue vers les tempes; d'autres, et c'est le plus grand nombre, par un léger flux diarrhoïque: c'est pour me conformer à ces vues de la nature, que je tâche d'entretenir la liberté du ventre pendant tout le cours de la maladie, en administrant quelques tisanes laxatives, par exemple celle de tamarins, ou autre semblable.

Le traitement a varié suivant les différentes especes d'ophtalmies que nous avons observées: je vais le tracer en peu de mots. Lorsque la maladie est locale et que l'inflammation n'est qu'imminente, nous employons avec succès les lotions froides dont j'ai parlé, et les révulsifs de toute espece. La saignée générale devrait être sous ce rapport de la plus grande utilité; mais le caractère bilieux prononcé de la plupart des maladies qui se présentent à nous nous empêche de la mettre en usage: elle est d'ailleurs fortement

contre-indiquée chez nos militaires affoiblis par les travaux d'une longue guerre.

Les saignées locales, que nous n'avons pu administrer jusqu'ici, pourroient l'être d'une manière plus sûre et non moins avantageuse ; du moins avons-nous en notre faveur l'exemple des habitants du pays qui les pratiquent avec succès au grand angle de l'œil : dans cette maladie elles modéreroient du moins la violence des symptômes, lorsque l'inflammation est pleinement établie, et qu'elle doit nécessairement parcourir toutes ses périodes. Jusqu'ici nous nous sommes bornés à éloigner de l'œil toutes causes irritantes, et sur-tout la lumière. Lorsque les douleurs sont très vives, nous appliquons quelques substances émollientes, mais avec ménagement, parceque le relâchement qu'elles introduisent rend l'engorgement très opiniâtre, et retarde beaucoup la guérison. L'application d'un vésicatoire derrière la paupière est d'ailleurs plus avantageuse dans ce cas, sur-tout lorsque la douleur n'est pas bornée à l'œil, et qu'elle occupe la plus grande partie de la tête. Dès que l'inflammation commence à diminuer d'intensité, nous en venons à l'usage des collyres résolutifs que nous rendons de plus en plus forts, et avec lesquels nous achevons la cure.

Lorsqu'on a reconnu par les signes ordinaires que l'ophtalmie est gastrique, il faut en venir le plutôt possible aux évacuans. J'ai déjà observé

que le premier émétique n'avoit souvent d'autre effet que de rendre la gastricité plus manifeste : il est donc nécessaire , pour obtenir le succès qu'on en attend , d'en administrer un second ; souvent même on est obligé d'évacuer par le bas ; et alors je fais ajouter avec avantage aux purgatifs que je prescris quelques grains de jalap. Cette observation se renouvelle chaque jour dans les maladies gastriques avec affection d'un organe particulier ; elles exigent les évacuans les plus énergiques , à moins que la nature de l'organe ne les contre-indique. Dans l'ophtalmie dont il est ici question la gastricité n'est quelquefois qu'un symptôme qui complique la maladie principale , et celle-ci suit son cours ordinaire après la destruction de la première : on doit alors employer le traitement indiqué plus haut.

Dans la troisième espèce d'ophtalmie que j'ai décrite , à l'usage des fortifiants à l'intérieur je mêle celui des antispasmodiques externes : je n'en ai pas employé de plus puissants que les vésicatoires , qui doivent donc jouer dans ce cas le principal rôle , tandis que dans l'ophtalmie , essentiellement inflammatoire , leur utilité n'est qu'indirecte. Leur succès est plus complet lorsqu'on les applique derrière les deux oreilles : c'est aussi cet endroit que choisissent les Égyptiens lorsqu'ils ont recours au feu dans les ophtalmies anciennes et les autres maux d'yeux invétérés.

NOTICE.

Sur la topographie de Ménoûf, dans le Delta.

Par le citoyen CARRIÉ, médecin ordinaire de l'armée.

MÉNOUF, capitale de Ménoûfyéz, est situé sur le bord d'un canal autrefois navigable, mais qui a cessé de l'être, parceque l'on a été obligé de faire une forte digue à trois lieues de distance de cette ville, pour retenir les eaux qui s'y jetoient en trop grande abondance, et qui nuisoient par-là à l'arrosement des terres sur la branche de Damiette. Ce canal baigne les murs de Ménoûf du midi à l'ouest.

Ménoûf est mal bâti : on n'y voit que de très petites maisons : les rues sont mal percées, comme dans toute l'Égypte : il y a comparativement peu de ruines.

Autour des murs de la ville, il y a en quelque sorte une autre enceinte de monticules formés de débris et de terres transportées, et qui limitent tellement la vue, qu'à l'est et à l'ouest on n'aperçoit rien au-delà avant de les avoir dépassés.

En arrivant par la porte du Midi, on trouve un

canal où l'eau croupit, et qui n'est distant de celui dont j'ai parlé ci-dessus que de deux ou trois toises; cet intervalle sert de chemin pour se rendre dans la plaine. Vient ensuite un santou situé sur une élévation au bas de laquelle, et tout près du grand canal, il y a une vieille mosquée. A la droite de ladite porte, en gagnant l'est, il y a plusieurs bassins destinés à faire rouir le lin, et dont le voisinage est aussi désagréable qu'il est peu sûr.

Au sud-quart-est, est un cimetière, et à sa droite des bassins destinés à l'usage ci-dessus énoncé. A l'est on trouve encore de semblables bassins totalement dégradés et abandonnés, et remplis en partie d'eau stagnante.

Le nord n'offre rien de remarquable; on y aperçoit seulement à côté d'un mauvais puits un petit bois de palmiers, qui paroît par sa position avoir fait partie d'un jardin dont les autres arbres ont disparu depuis notre arrivée, pour servir de combustible.

Le long de l'ouest à quelque distance de la ville, coule le canal de Ménouf, qui s'en écarte toujours à mesure qu'il se rapproche du nord: on y remarque encore un cimetière et les ruines d'une vieille mosquée qui renferme dans son enceinte des santons épars, environnés de quelques arbres.

Au sud-quart-ouest, est un autre bois de palmiers; il a aussi quelques santons.

On ne voit point de jardins dans Ménouf et aux

environs , tandis qu'il y en a dans tous les villages circonvoisins : ainsi tous les fruits qui s'y vendent , excepté les dattes et quelques herbes potageres , viennent de l'extérieur.

Les grains qui se récoltent dans la campagne voisine sont le froment , l'orge , le maïs , qu'ils nomment *dourah* , les fèves , les lentilles , et les lupins : je n'en ai point observé d'autres . Le maïs , qui est la seule récolte que j'y aie vue , vient dans l'espace de soixante-dix à quatre-vingt jours.

On y sème des pasteques , des concombres et des melons , mais en petite quantité.

Les animaux qui servent à la culture sont les bœufs , les buffles , les chameaux , les chevaux , et les ânes . Les chevaux sont les moins employés à cet usage.

Ménoûf est environné d'eau pendant l'inondation du Nil ; mais elle y séjourne peu de temps , si ce n'est dans les lieux que j'ai indiqués . C'est sans doute pour cela que cette ville est assez saine , sur-tout dans la partie du nord . Il faut aussi remarquer qu'elle se trouve à l'abri des vents méridionaux , et qu'elle est rafraîchie par ceux du nord et du nord-ouest.

La population n'est que de quatre à cinq mille habitants , quoiqu'on la porte communément à plus du double.

Les maladies régnantes sont en général les mê-

mes que celles qui affligent le reste de l'Égypte. La peste, suivant ce que m'ont rapporté plusieurs habitants, n'exerce pas de grands ravages; elle enleve peu de monde; et on ne compta que quarante morts l'année dernière: souvent le nombre est moins considérable.

Les mœurs, les usages, la manière de vivre des habitants de Ménoûf: ne m'ont présenté aucunes particularités, ou bien je n'ai pas été à même de les observer.

L'eau du Nil est la boisson ordinaire.

Les hommes qui cultivent la terre sont secs et robustes, les hommes qui exercent des métiers sédentaires, les tisserands sur-tout, qui sont très nombreux, sont gras. On fait, mal à propos, dans ces contrées, beaucoup de cas de l'embonpoint même excessif.

Les enfants, jusqu'à l'âge de cinq à six ans, sont maigres et languissants; ils ont le teint pâle ou jaunâtre, la figure quelquefois bouffie, le ventre tuméfié; ce qui provient de l'engorgement des glandes mésentériques. On doit attribuer cet état à la nourriture indigeste que les meres leur donnent pendant leur allaitement, et après qu'elles les ont sevrés. Ce mauvais régime est une des causes remarquables de la grande mortalité des enfants, qui seroit vraiment effrayante, et menaceroit d'affoiblissement et d'extinction la population entière, sans l'extrême fécondité des

meres, d'où il résulte une balance encore prépondérante en faveur de la vie. Ceux qui répandroient en Égypte des principes sages sur l'éducation physique des enfants, et qui parviendroient à pouvoir les faire adopter et réduire en pratique, rendroient un grand service à l'espece humaine.

Je ne parlerai point de la constitution physique et morale des femmes et des filles : ce sont les êtres qu'on peut et que l'on permet le moins d'observer dans ce pays.

OBSERVATIONS

Sur les maladies, et en particulier la Dyssenterie, qui ont régné en fructidor an 6 dans l'armée d'Orient, par le citoyen BRUANT, médecin ordinaire de l'armée.

Au quartier-général du Kaire, le 9 vendémiaire an 7.

LA température de fructidor a été très uniforme, chaude et seche pendant le jour, humide et fraîche pendant la nuit. Il s'élevoit à midi un vent frais, qui modéroit un peu la chaleur du jour ; ce vent augmentoit insensiblement aux approches de la nuit, diminuoit vers le matin, et cessoit entiè-

rement sur les dix heures , époque de la journée la plus insupportable. La chaleur ne s'est guere élevée au-delà du vingt-huitieme degré du thermometre de Réaumur , et elle est descendue au-dessous du vingtieme : des brouillards obscurcissoient quelquefois le soleil à son lever , mais ils se dissipoient bientôt après.

Les maladies du mois précédent étoient les ophtalmies , les diarrhées , et la dyssenterie : cette derniere a paru plutôt qu'elle n'a coutume de le faire en Europe ; elle a continué durant la plus grande partie de fructidor , et ce n'est que vers la fin de ce mois qu'elle a commencé à faire place aux fievres rémittentes et intermittentes d'automne : ainsi les maladies de cette saison se sont en général montrées de très bonne heure.

La dyssenterie étant la maladie qui a le plus fixé notre attention par la rapidité de ses progrès , c'est sur elle que doivent rouler principalement ces observations.

Cette maladie , sans produire de grands ravages , a pourtant régné dans la plupart des corps armés. La division qui nous a fourni le plus de malades est celle qui , sous les ordres du général Dugua , étoit aux environs de Manssourah , et qui a beaucoup souffert des intempéries du climat , et de la saison. Elle a poursuivi l'ennemi jusqu'à l'entrée du désert , et , dans les marches forcées qu'elle a faites sur un sol brûlant , elle a souvent manqué

des choses nécessaires à la vie : obligée ensuite de revenir sur ses pas , et de traverser des lieux déjà inondés par le Nil, elle a été exposée fréquemment à l'action de la chaleur et de l'humidité, que l'on regarde avec raison comme l'une des principales causes éloignées de la dyssenterie.

Les militaires qui ont été casernés de bonne heure se sont peu ressentis de la maladie régnante ; elle n'a guère attaqué que ceux qui se sont exposés sans précaution à l'humidité de l'air pendant la nuit, ou à d'autres causes capables de supprimer la transpiration : les mêmes causes l'ont produite chez des convalescents de fièvres intermittentes. Ces deux maladies se succédoient néanmoins quelquefois chez le même individu sans cause apparente.

La dyssenterie n'a pas été maligne et contagieuse dans l'hôpital n° 1 du Kaire , établi dans la vaste et belle maison d'Ibrahim-bey , sur la place Berket-él-Fyl, dont j'ai partagé le service avec mes collègues Garros , Barbès, et Claris, quoique cet établissement eût été long-temps encombré de malades privés de beaucoup de choses utiles dans leur situation.

La maladie dont nous parlons étoit ordinairement accompagnée d'une fièvre gastrique, bilieuse, qui reparoissoit sous toutes les formes dans les diverses affections que l'on remarquoit dans le même temps. La dyssenterie, sur le rap-

port des malades , étoit ordinairement précédée d'une diarrhée légère ; quelquefois elle s'annonçoit par un frisson suivi de chaleur , et , à l'époque où la sueur doit paroître , cette excrétion étoit remplacée par des selles abondantes. Le malade ne tarδοit pas à éprouver des tranchées plus ou moins vives , et le jour suivant , lorsqu'il se présentoit à la selle , il rendoit avec douleur une petite quantité de matieres , tantôt visqueuses , tantôt aqueuses ; mais comme elles étoient rarement sanguinolentes dès le premier abord , il restoit dans l'inaction , et ne cherchoit du soulagement que lorsque le sang paroissoit dans les excrétions alvines. Outre ce symptôme , pour l'ordinaire très opiniâtre , le malade se plaignoit encore d'une douleur plus ou moins vive , selon que son siege étoit plus ou moins bas. Cette douleur , sans occuper la même place chez tous les individus , étoit néanmoins presque toujours fixée à une partie du colon. Les selles , toujours fréquentes et peu abondantes , ne soulageoient point ; sujettes à présenter des variations infinies dans leur couleur et dans leur consistance , le plus souvent elles ne se mouloient qu'après la guérison parfaite. Lorsque le malade entroit dans l'hôpital , il étoit plus ou moins affoibli ; la peau étoit aride , le pouls ordinairement petit et débile , la respiration quelquefois gênée , et la bouche constamment mauvaise : nul appétit ; un sédiment jaunâtre couvroit

la langue, et sembloit en quelque sorte se séparer de cet organe lorsque la turgescence étoit prononcée. Tous ces symptômes diminueoient d'intensité après les premières évacuations ; mais la foiblesse persistoit le plus souvent, même après la disparition des phénomènes caractéristiques de la maladie, et rendoit les réchûtes très fréquentes par le désordre qu'elle apportoit dans l'exercice des fonctions, et sur-tout de la digestion.

Tels sont à-peu-près les principaux symptômes qui se présentoient dans le cours de cette maladie, avec différents degrés d'intensité dans ses divers périodes. Sa durée étoit très incertaine, et dépendoit d'une infinité de circonstances inutiles à détailler. Lorsqu'elle étoit traitée à temps, elle guérissoit beaucoup plus promptement ; la négligence des moyens curatifs amenoit un état de langueur, dans lequel il étoit peu permis de compter sur les mouvements critiques : aussi les crises qui en étoient le résultat ne produisoient presque jamais la solution complète de la maladie ; il falloit des crises répétées à des intervalles plus ou moins éloignés, et dirigées, tantôt vers le même organe, tantôt vers un organe différent. L'ophthalmie apportoit toujours un soulagement marqué, lorsqu'elle survenoit dans les dyssenteries de long cours : les douleurs des yeux, et celles du bas-ventre, se remplaçoient mutuellement ; mais les dernières reparoissoient pour l'ordinaire

après la cessation des premières , à moins que l'on ne parvînt à seconder avantageusement ces mouvements salutaires ; et les moyens les plus efficaces pour cela étoient , comme dans toutes les maladies bilieuses , ceux qui favorisent l'excrétion cutanée. Au défaut des sueurs , les urines pouvoient devenir critiques ; et je n'ai jamais vu leur évacuation augmenter sans qu'elle n'apportât un changement heureux dans l'état du malade : mais cette crise n'étoit ni plus sûre ni plus complète que les autres.

Les signes d'une terminaison heureuse et prompte étoient la disparition , ou au moins une diminution notable des principaux symptômes , après l'application des premiers remèdes. Les symptômes qui dépendent de la gastricité cédoient ordinairement les premiers ; le malade reprenoit peu-à-peu l'appétit et les forces ; les selles devenoient rares , mais abondantes ; et ce signe , joint à la cessation des douleurs du bas-ventre , annonçoit une santé prochaine. En effet , le malade , n'étant plus fatigué par ces étreintes continuelles , par ces envies fréquentes et inutiles d'aller à la selle , passoit les nuits dans le repos , et se réparoit de jour en jour : l'action seule des intestins suffisoit pour expulser les restes impurs qui altéroient encore la consistance et la couleur des matières rendues par les selles.

Lorsqu'après les premières évacuations on n'ap-

percevoit aucun changement dans l'état du malade, on devoit augurer que la maladie seroit longue : alors quelle série de chances on avoit à courir ! que d'obstacles à surmonter ! que d'incommodités à éprouver pour parvenir à la guérison ! D'ailleurs , cette maladie , sans être bien dangereuse par elle-même , pouvoit le devenir à raison de cet affoiblissement général , qui augmentoit quelquefois dans une progression rapide , et laissoit le corps ouvert à toutes les impressions. Les intestins , après des efforts trop long-temps continués , perdoient enfin leur ton naturel ; le mucus qui les revêt d'ordinaire n'existoit plus , et la membrane veloutée , altérée en différents endroits , les exposoit sans défense à l'action d'une cause irritante qui n'étoit pas encore détruite. Alors se manifestoient , quoiqu'heureusement les exemples en aient été fort rares , tous les signes d'une inflammation gangréneuse , et avec eux une série de phénomènes alarmants , dont la réunion faisoit toujours désespérer du salut du malade. L'abattement et la maigreur devenoient extrêmes ; la peau étoit sèche et rude , le pouls petit , quoiqu'un peu dur , la voix grêle et coupée ; la langue étoit aride et raboteuse ; de profonds sillons régnoient dans toute son étendue , et quelquefois elle adhéroit aux parties voisines. A tous ces symptômes venoit se joindre une soif inextinguible , des ardeurs d'entrailles , un

tenesme violent , des selles écumeuses et fluides ; et l'on pouvoit prédire une mort prochaine lorsque le malade étoit pris d'un léger délire , que le pouls devenoit intermittent , qu'il survenoit des aphtes dans l'intérieur de la bouche , et surtout lorsque le ventre s'affaisoit , que les excré-
tions alvines sortoient involontairement , et rendoient une odeur cadavéreuse. J'ai vu tous ces symptômes se présenter pendant ce mois chez deux hommes , dont la maladie fut mortelle ; l'un d'eux fut de plus attaqué , deux jours avant de mourir , d'un hoquet convulsif , et rendit par le vomissement un nombre assez considérable de vers.

Ce petit nombre de cas excepté , le pronostic de la dyssenterie n'étoit pas pour l'ordinaire fâcheux ; aussi elle a fait peu de ravages. On peut l'attribuer à plusieurs causes ; une des principales est cette diarrhée salubre qui , dans le principe , régnoit en même temps que la dyssenterie. Au premier coup-d'œil on seroit porté à croire que la diarrhée pouvoit elle-même produire la dyssenterie , parcequ'en effet on la voyoit survenir souvent quelques jours avant son apparition ; mais elle pouvoit tout au plus en devenir la cause occasionnelle , et le plus souvent au contraire elle la prévenoit. Parmi les circonstances heureuses qui ont contribué à diminuer le danger de la dyssenterie , on ne doit pas oublier l'impuissance dans laquelle se trouvoient en général les malades d'a-

buser des spiritueux. Les auteurs sont remplis d'observations sur les funestes effets de ces boissons, et nous en avons nous-mêmes tous les jours des exemples. Mon collègue et ami Carrié me rapportoit encore dernièrement que deux hommes robustes étoient morts sous ses yeux le troisieme jour d'une dyssenterie bénigne, pour s'être gorgés d'eau-de-vie.

Dans toutes les maladies, l'indication principale à remplir est de combattre la cause matérielle à laquelle elle doit son existence. La dyssenterie dont je viens de parler étoit, ainsi qu'on l'a vu, entretenue par un état gastrique; et comme cet état se monroit constamment, quoiqu'avec des modifications, à différentes époques, on ne pouvoit en aucun temps se dispenser d'employer les moyens propres à évacuer les premieres voies: seulement on devoit apporter quelque attention dans le choix de ces remedes. Il n'étoit pas indifférent d'employer dans le commencement les vomitifs ou les purgatifs: ces derniers rendoient toujours la maladie longue, et difficile à guérir, lorsque l'on n'avoit pas soin de faire précéder l'usage des premiers. L'ipécacuanha administré seul étoit alors suivi du plus heureux succès: vers le milieu de la maladie, il falloit lui joindre quelque substance capable de mener par le bas; et sur la fin les purgatifs suffisoient quelquefois pour compléter la guérison, sur-tout lorsque le

malade étoit entré à l'hôpital peu de jours après l'invasion de la maladie. La nature nous a elle-même indiqué cette marche en dirigeant suivant ses fins des remèdes opposés, à tel point que j'ai vu nombre de fois les vomitifs ne produire que des selles, lorsque la saison étoit avancée.

Les variations étonnantes que l'on remarquoit dans l'action des évacuans venoient en partie du lieu où la maladie avoit son siege : comme dans le plus grand nombre de cas elle attaquoit en même temps l'estomac et les intestins, je vais rappeler en peu de mots le traitement que j'employois alors.

Le jour de son arrivée à l'hôpital, le malade prenoit un vomitif, pour peu que la turgescence fût marquée. Je ne m'inquiétois pas du temps qui s'étoit écoulé depuis l'invasion de la maladie, et j'ai donné des vomitifs avec avantage au dix-huitième ou vingtième jour après l'invasion : il suffisoit que la foiblesse ne fût pas considérable; encore ai-je eu lieu de me convaincre que l'on ne devoit pas se laisser arrêter par cette contre-indication, et que ce remède, loin d'abattre les forces, les relevoit au contraire. Lorsque l'effet du premier vomitif n'étoit pas complet, j'en ai administré un second; et quoique je fusse convaincu que les remèdes héroïques ne doivent être administrés qu'avec la plus grande réserve, je ne craignois pas les suites de l'affoiblissement général

qu'ils produisent. Le lendemain, je purgeois le malade, et je mesurois les effets de cette médecine sur le soulagement qu'elle procuroit. Rarement mes espérances étoient trompées : non seulement tous les symptômes de gastricité disparaissent, mais encore les douleurs du bas-ventre diminuoient notablement. Après un jour de repos, pendant lequel le malade étoit à l'usage d'une tisane délayante, je prescrivois un minoratif, composé avec la rhubarbe et le tartrite acidule de potasse, ou bien avec le sulfate de magnésie, qui, répété deux ou trois fois, terminoit la maladie : pour l'accélérer encore, je faisais prendre quelque léger tonique ; celui qui m'a le mieux réussi est l'ipécacuanha administré seul comme altérant, ou combiné avec la rhubarbe.

Lorsque, malgré ce traitement simple, que je variois de mille manières, et que je répétois quelquefois en entier, suivant l'exigence des cas, les principaux symptômes de la dyssenterie persistoient, il falloit en venir à l'usage des opiates. Si je les ai souvent trouvés fort au-dessous de mes espérances, je dois avancer aussi qu'ils ont rendu des services dans les anciennes dyssenteries, réduites à l'état nerveux. Je ne tardai pas cependant à m'apercevoir qu'aussitôt après leur usage le ventre se resserroit, et que le malade éprouvoit des malaises, de la chaleur, et des anxiétés précordiales, qui duroient jusqu'à ce que la liberté

du ventre fût rétablie. Pour éviter ces inconvénients qui retardoient la guérison, je joignis à l'emploi des narcotiques les délayants, et les légers eccoprotiques. Administrés de cette manière, les opiates appaisoient souvent les douleurs des intestins, sans s'opposer jamais à l'utile évacuation des matières fécales.

On voit que les évacuants jouoient le principal rôle dans le traitement de la dyssenterie, et qu'ils trouvoient leur application dans tous les temps de la maladie. Aucun remède ne combattoit plus efficacement les épiphénomènes qui se montroient quelquefois pendant sa durée, et ceux même qui paroissoient le plus les contr'indiquer. Les ardeurs d'urine, occasionnées par la constriction plus ou moins forte des intestins, cédoient pour l'ordinaire à l'usage des minoratifs.

Un malade entra à l'hôpital; il se plaignoit, outre la dyssenterie, d'une oppression considérable avec crachement de sang : la couleur de ce fluide et les circonstances qui accompagnoient son évacuation faisoient assez voir qu'il venoit de l'estomac; plusieurs signes évidents, et la gastricité, indiquoient aussi que l'oppression avoit la même origine. Le malade ne prit le premier jour qu'une légère tisane; le lendemain j'ordonnai un vomitif, et cette fois je crus utile de faire prendre un parégorique après l'action de ce remède : il éprouva des évacuations abondantes par haut et

par bas, et fut très soulagé; l'oppression et le crachement de sang diminuerent; une médecine les fit cesser entièrement, et la maladie guérit plutôt que je ne l'aurois pensé.

Il s'est pourtant présenté des cas où les évacuans donnés dans le principe auroient produit le plus grand mal: ces cas étoient ceux où la dyssenterie étoit jointe à une fièvre bilieuse, générale, ou putride; ils ne se sont montrés que rarement. J'observai dans l'un d'eux des signes de malignité: le malade étoit dans un délire sourd et tranquille; l'abattement étoit extrême, la peau brûlante; un enduit noirâtre revêtoit les dents, et la langue et les déjections étoient très fétides, et de couleur brune. Pour relever un peu les forces, et donner prise aux remèdes que je voulois mettre en usage, je fis appliquer les vésicatoires aux jambes; j'en vins ensuite au quinquina, que je donnai à petites doses souvent répétées, car c'est la meilleure manière de l'administrer dans les fièvres continues qui exigent son emploi; je lui joignis un peu de tartrite acidule de potasse, et le malade prit pour boisson ordinaire la limonade affoiblie. Le troisième jour le délire cessa, la langue commença à se nettoyer de son enduit noirâtre, et les signes de saburre à se montrer: je prescrivis alors un minoratif, et j'achevai la cure en mêlant l'usage des évacuans à celui des acides et du quinquina; que je ne discontinuai

qu'après que la convalescence fut très avancée. Il ne falloit pas encore perdre de vue le malade, à cause du danger des rechûtes ; ainsi il falloit encore éviter les variations de température , les excès dans le régime , et les passions violentes de l'ame : on devoit aussi avoir attention de ne faire reprendre aux convalescents leur service que lorsqu'ils étoient parfaitement en état de le supporter.

Le traitement le mieux entendu n'étoit pas toujours suivi de succès. La dyssenterie résistoit quelquefois à tous les remedes , soit que le malade fût entré trop tard à l'hôpital, ou pour toute autre cause. Les symptômes qui se montroient alors étoient une fièvre lente, des douleurs au bas ventre plus vives la nuit que le jour , des selles tantôt glaireuses ou aqueuses, tantôt tout-à-fait sanguines , une débilité et une maigreur considérables.

Ce seroit empiéter sur l'histoire des maladies du mois suivant, que d'entrer dans de grands détails sur les avantages qui sont résultés des diverses méthodes dont on s'est servi pour combattre ces dyssenteries opiniâtres : jusqu'ici nulle n'a eu de succès complet ; ce n'est qu'en les variant à l'infini , en les combinant les unes avec les autres , qu'on a pu en retirer quelque utilité. Celle pourtant qui a le mieux réussi , et à laquelle on a presque toujours été forcé de revenir , est un mélange de toniques et de doux évacuans. Lorsque la douleur et l'irritation étoient

considérables , on pouvoit en même temps mettre en usage les narcotiques et les tisanes mucilagineuses : les lavements adoucissants convenoient aussi sous ce rapport , car ils n'ont jamais mérité de constituer une partie essentielle du traitement : nul moyen n'étoit peut-être plus infidele ; les symptômes qu'ils calmoient pour le moment ne tarديوient pas à reparôître avec plus d'intensité. Un remede qui m'a réussi quelquefois , et qui est conforme à l'esprit de la méthode dont je viens de parler , c'est un mélange d'opium et d'ipécacuanha. Lorsque la dyssenterie dégénéroit en quelque sorte en habitude, et n'offroit plus qu'un état nerveux , les vésicatoires appliqués aux jambes réussissoient souvent à détourner les mouvements vicieusement dirigés sur les intestins.

Il a paru différentes maladies dans le même temps que la dyssenterie , mais elles participoient toutes plus ou moins de son caractere : les fievres intermittentes , qui ont été les plus communes , avoient sur-tout avec elle la plus grande analogie ; le traitement qu'elles exigeoient étoit le même. En effet , le type nerveux étoit si peu prononcé , qu'il cédoit la plupart du temps à quelques légers antispasmodiques , sans qu'il fût nécessaire d'en venir au quinquina. Il s'est aussi présenté quelques cas de scorbut : ils avoient quelques uns des caracteres de la dyssenterie putride ; et les remedes que j'ai employés dans cette derniere ma-

ladie m'ont été d'un grand secours dans l'autre, en les combinant de diverses manieres avec les spécifiques appropriés.

Je ne terminerai point ces observations , que j'ai rédigées pour me conformer en même temps aux réglemens des hôpitaux militaires, et aux ordres particuliers du médecin en chef de l'armée, sans rappeler à ceux qui sont placés à-peu-près dans les mêmes circonstances que moi que j'ai tiré le plus grand parti de la lecture et de la méditation des ouvrages de Sydenham, de Pringle, et de Zimmermann , et que si j'ai eu la consolation d'obtenir quelques succès , c'est principalement aux savantes leçons de ces grands médecins que je les dois.

N O T I C E

Sur l'emploi de l'huile dans la peste ,

PAR LE CITOYEN DESGENETTES.

UNE suite d'observations et de raisonnemens avoit porté M. George Baldwin , consul général d'Angleterre à Alexandrie, à croire que les frictions faites avec de l'huile d'olive tiede sur le corps des

pestiférés étoient un préservatif et un moyen efficace de guérison. Pour s'en assurer davantage il fit part de son opinion au P. Louis de Pavie, directeur depuis vingt-sept ans de l'hôpital de Smyrne, en le priant de faire l'épreuve de ce remède : ce religieux a observé que de tous les moyens employés sous ses yeux contre la peste, celui-ci étoit le plus avantageux.

Il est résulté des essais faits sur ce remède une suite de préceptes sur la manière de l'administrer, et le régime qu'il convient d'observer pendant ce temps. La publication de cette méthode est due à un philanthrope célèbre de l'Allemagne, M. le comte Léopold de Berchtold.

Il ne suffit pas d'oindre le corps entier avec de l'huile, il faut encore le frotter fortement ; et c'est ce qui a fait préférer la dénomination de friction à celle d'onction.

La friction doit se faire avec une éponge propre, et assez vite pour ne pas durer plus de trois minutes ; elle doit être faite une fois seulement, le jour où la maladie se déclare.

Si les sueurs ne sont pas abondantes, il faut recommencer la friction jusqu'à ce que le malade soit dans un état tel qu'il nage, pour ainsi dire, dans les sueurs, et alors on ne doit le changer de chemise et de lit que lorsque la transpiration a cessé. Cette opération doit se faire dans une chambre bien fermée, et dans laquelle on doit tenir un bra-

sier de feu sur lequel on jette de temps à autre du sucre ou des baies de genievre.

On ne peut déterminer le temps qui doit s'écouler d'une friction à l'autre parceque l'on ne peut commencer la seconde friction que lorsque les sueurs ont entièrement cessé; et cette circonstance tient à la constitution particulière du malade. Avant de répéter la friction avec de l'huile il faut essuyer avec un morceau d'étoffe chaude la sueur qui couvre le malade. Ces frictions peuvent être continuées plusieurs jours de suite, jusqu'à ce que l'on apperçoive un changement favorable, et alors on frotte plus légèrement. Il est difficile de fixer précisément la quantité d'huile nécessaire pour chaque friction; mais une livre par chaque fois suffit certainement. L'huile la plus fraîche et la plus pure est préférable; il faut qu'elle soit plus tiède que chaude. La poitrine et les parties sexuelles doivent être légèrement frottées: les parties qui ne sont pas frottées doivent être soigneusement couvertes, pour éviter le froid. S'il y a des tumeurs ou des bubons, il faut les oindre avec légèreté, jusqu'à ce qu'ils soient disposés à recevoir les cataplasmes émollients qui doivent en procurer la suppuration.

Celui qui fera les frictions doit auparavant s'oindre le corps d'huile; il est inutile qu'il se frotte, et il est indifférent qu'il s'oigne plus ou moins promptement; et il est d'ailleurs prudent qu'il

prene les précautions reçues pour les vêtements de toile cirée, les chaussures de bois, etc., qu'il évite le souffle des malades, et sur-tout qu'il conserve beaucoup de courage et de sang-froid.

On ne peut trop recommander de ne pas différer les frictions dès que la maladie se prononce. On facilite les sueurs avec beaucoup de succès en donnant une infusion de fleurs de sureau sans admission de sucre.

Quant au régime, on donne pendant les quatre à cinq premiers jours une soupe de vermicelli bien cuit à l'eau seulement et sans sel; dans la suite on ajoute six à sept fois le jour une petite cuillerée de confiture de cerises faites avec le sucre, car on craint que le miel ne favorise la dyarrhée.

Lorsque l'on a l'espoir de la guérison, c'est-à-dire lorsqu'au bout de cinq à six jours la santé est meilleure, on peut donner le matin une tasse de bon café moka, avec un biscuit fait au sucre, et on augmente les biscuits à mesure que les forces renaissent.

Le dîner et le souper des malades doivent consister, pendant quinze ou vingt jours, en riz un vermicelli cuit simplement à l'eau, un peu de pain, des raisins secs, et des confitures de cerises, plus abondamment que par le passé; ensuite on augmente la dose du pain, qui doit être le meilleur possible. On donne des soupes de petites courges en été, et d'herbes potageres l'hiver, sans autre

assaisonnement qu'un peu d'huile d'amandes douces. Dans le courant du jour, suivant l'état du convalescent, on lui donne une orange ou une poire bien mûre ou cuite, ou bien quelques biscuits, de manière qu'en digérant facilement les aliments il lui reste encore de l'appétit. Au bout de trente, et même trente-cinq jours, on donne le matin et le soir une soupe faite avec du bouillon de poulet ou de collet de mouton, et on ne permet l'usage de la viande qu'au bout de quarante jours, pour éviter les indigestions, qui sont dangereuses et souvent accompagnées de récidives de bubons.

Passé quarante jours, on permet le veau rôti ou bouilli, le vin pris modérément, et on prescrit d'éviter tout ce qui est de difficile digestion.

Voici maintenant quelques preuves réunies sur l'efficacité de l'huile.

Dans une année où la peste enleva dans la haute et basse Egypte un million d'hommes, il n'y eut pas d'exemple qu'un porteur d'huile fût attaqué de cette maladie : on a observé la même chose à Tunis, et c'est ce qui a suggéré la première idée d'employer l'huile comme préservatif et comme remède.

En 1793, vingt-deux matelots vénitiens habitèrent, pendant vingt-cinq jours entiers, une pièce humide au rez-de-chaussée avec trois pestiférés

qui moururent ; l'onction faite avec l'huile sauva tous les autres.

Dans la même année trois familles d'Arméniens , l'une de treize personnes , l'autre de onze , la troisième de neuf , se servirent du même moyen , traitèrent leurs parents pestiférés , et ne contractèrent pas la contagion , quoiqu'ils couchassent sur les mêmes lits , et qu'ils tinssent pour ainsi dire continuellement ces malheureux entre leurs bras.

En 1794 une pauvre femme resta enfermée dans la même chambre que treize pestiférés ; elle leur donna des soins , et , par le moyen des onctions , elle se garantit de la contagion.

Une famille de Ragusais eut la même année deux pestiférés ; elle se plongea , pour ainsi dire , dans l'huile , et fut exempte de tout mal.

Enfin c'est aujourd'hui un usage approuvé et généralement suivi à Smyrne.

On trouve encore à la suite de ces observations quelques avis qui portent particulièrement sur la nécessité d'administrer promptement aux pestiférés les frictions : cinq à six jours de retard rendent ce moyen tout-à fait inutile.

La diarrhée est regardée comme un symptôme mortel ; il ne faut cependant pas pour cela abandonner les frictions ; quatre malades arrivés à ce point funeste ont été guéris.

L'hôpital de Smyrne a reçu en cinq ans deux

cents cinquante pestiférés; et l'on peut dire que tous ceux qui ont été dociles au traitement, ou l'ont reçu à temps, sont guéris.

Le nombre de ceux qui ont été préservés de la peste par les onctions, quand ils n'ont pas fait d'excès, est immense.

L'opuscule dont nous rendons compte est terminé par les attestations favorables des consuls de l'empire, et d'Angleterre à Smyrne, et l'énumération des autorités publiques et de plusieurs hommes recommandables, qui ont cherché à étendre cette méthode dans tous les pays qui peuvent y prendre intérêt.

Nous n'avons rien oublié d'essentiel; nous nous sommes contentés d'écarter toute théorie, pour ne présenter que des faits nombreux, déjà garantis par de nombreux témoignages, et que nous soumettons de nouveau à l'expérience.

(Cette notice a été répandue dans l'armée, signée seulement des initiales R. D. G.)

E X T R A I T

Des observations du citoyen CÉRESOLE, médecin ordinaire de l'armée, dans un voyage, sur la rive occidentale du Nil, du Kaire à Syouth.

L'HABITANT du Saïd a le teint bronzé ou brun, les traits du visage bien prononcés, les yeux noirs, petits, enfoncés, la prunelle rétrécie, le regard fier; les muscles bien prononcés, dessinent fortement les extrémités. Les traits de la femme sont plus adoucis, les formes plus arrondies; mais elle n'a ni cet éclat de beauté, ni la grace européenne; un sein flasque et alongé, un ventre prominent, gâtent de bonne heure ce que leur taille pourroit avoir d'avantageux; leurs yeux cependant sont expressifs, et leurs dents très blanches. A mesure que l'on avance vers Syouth on découvre, dans la forme du nez et des levres, la trace des liaisons contractées avec les habitants de l'intérieur de l'Afrique.

Les tempéraments différent selon l'âge et le sexe: les enfants sont en général pituiteux, et

par conséquent foibles , tandis que les adultes de l'un et l'autre sexe , les hommes sur-tout sont sanguins et robustes. Les facultés intellectuelles répondent à la souplesse et à l'activité des organes ; elles sont encore évidemment modifiées , ainsi que les forces physiques , par la vie plus ou moins oisive , par les habitudes , le voisinage ou l'éloignement du Nil , l'air plus ou moins pur qu'on respire , enseveli avec les bestiaux dans les étables , ou errant en liberté dans les campagnes.

On trouve ici la sobriété même au sein de l'abondance ; les gens aisés couvrent leur table de bon pain , de viandes , de poissons , d'œufs , et de légumes : les pauvres mangent des bouillies de farine du maïs , ou des légumes. Le terme de la vie paroît être à-peu-près le même chez les uns et les autres , quoiqu'ils mènent une vie bien différente : les hommes commencent à perdre leurs forces vers cinquante ans , et sont très vieux à soixante , à quelques exceptions près ; les femmes vieillissent , comme par-tout , beaucoup plutôt.

La menstruation et la fécondité commencent de dix à douze ans , et elles se terminent de trente-cinq à quarante , et jusqu'à quarante-cinq ans. Les garçons de douze à quinze ans sont déjà très lascifs ; ils s'excitent même par des stimulants , et trouvent assez aisément dans la complaisance de l'autre sexe de quoi satisfaire leurs besoins. C'est peut-être pour cela que la masturbation , qui fait

parmi nous tant de ravages, leur paroît peu familière.

L'eau du Nil simple, clarifiée ou filtrée, est la boisson ordinaire; mais les Egyptiens ne boivent pas toujours lorsqu'ils en éprouvent l'envie; ils préfèrent de passer de l'eau dans leur bouche à plusieurs reprises sans l'avaler: ils prétendent que cette eau, si salubre quand elle est prise avec modération, devient nuisible lorsqu'on en boit excessivement, qu'elle cause des sueurs ou des urines trop abondantes, qu'elle donne des cours de ventre, et affoiblit considérablement. Ils font leurs délices de leurs sorbets, de l'eau de réglisse, des pilules de chanvre, et de quelques confitures qui ne trouveroient pas chez nous le même accueil.

Les enfants des deux sexes sont communément nus, de dix à douze ans, dans les campagnes de Minyé et de Syouth, et l'on s'apperçoit que, dans les uns et les autres, les organes de la génération sont bien développés; un habillement léger, de laine ou de coton, recouvre ensuite leur peau endurcie et basanée: ils conservent d'ailleurs dans leurs vêtements et leurs turbans les formes reçues dans la basse Egypte.

Les hommes logent pêle-mêle, au raiz-de-chaussée, avec les animaux domestiques, et couchent seulement sur des nattes, quelquefois même sur la terre, enveloppés dans leurs vêtements.

Le premier et seul étage, ou, pour mieux s'expliquer, le haut de leurs habitations, est consacré aux pigeons et aux tourterelles, qui abondent dans le Saïd.

Dans les villes il y a quelques maisons bien bâties; les riches ont des hharems, et se procurent les autres agréments de la vie : les marchés sont remplis de boutiques étroites et obscures. En jetant les yeux sur les outils et les travaux des artisans on les trouve imparfaits et grossiers, quoique ceux qui s'en servent ou les exécutent ne manquent pas d'adresse.

Les enfants dont les parents sont aisés apprennent à lire : les négociants cophtes savent les premières opérations de l'arithmétique; et ces connoissances bornées leur donnent toute leur influence.

Il y a des almées qui courent les rues accompagnées de musiciens.

On voit aussi beaucoup de santons, qui inspirent au peuple une grande vénération.

Les cultivateurs, beaucoup plus respectables, et sur-tout plus utiles que ces mystiques contemplatifs, sement, labourent, arrosent les plaines sablonneuses avec les eaux du Nil. La végétation y est belle et rapide, et elle a de l'analogie avec la manière d'être des animaux.

Les vices des peuples policés sont répandus dans le Saïd; ils y sont exaltés de manière à faire

ressortir les maux que sement par-tout et l'ignorance et l'esclavage.

Il y a des femmes publiques qui arrêtent les passants aux portes de Syouth ; et on y connoît ce genre honteux de prostitution qui contrarie le but de la nature et les admirables lois de la reproduction des êtres.

Malgré la résignation au destin, qui fait regarder les maladies comme un inévitable châtiment, les vieillards, et sur-tout les vieilles femmes, distribuent des amulettes et des talismans pour tous les maux, et sur-tout pour écarter la magie et les magiciens, qui, selon leur opinion, causent tout ce qui n'est pas bien dans l'univers.

Leur médecine, si l'on peut appeler de ce nom un empirisme brut et sans raisonnement, est composée d'une suite d'observations peu exactes et sans aucune liaison entre elles. Les malades sont exposés dans les rues, ou à la porte des mosquées ; ils y étalent sur-tout le spectacle dégoûtant et affligeant des maladies qui attaquent le système absorbant et la peau, et forme cette classe nombreuse que les auteurs de nosologie appellent cachexies. Soit que les maladies soient invétérés, soient qu'elles soient aiguës ou récentes, on manifeste à-peu-près la même indifférence sur leur terminaison.

Cependant les médecins étrangers inspirent aux habitants du Saïd beaucoup de confiance ; ils leur

exposent volontiers leurs maux. C'est ainsi que l'on apprend d'eux que, pour chasser les vers, on donne aux enfants une décoction de graine de ricin ; et pour calmer les convulsions, une boisson d'huile de lin ; que les nourrices (et ce fait est intéressant) boivent souvent elles-mêmes le médicament qui doit agir sur leurs nourrissons ; que la consommation survient assez communément à la suite des obstructions du bas-ventre ; que la petite vérole est dangereuse, et laisse beaucoup de foiblesse d'yeux et des cécités. Le traitement de cette dernière maladie est diamétralement opposé à ce que l'expérience nous a enseigné de salutaire ; on enferme soigneusement les malades, on les accable de couvertures, et on les tient à un régime très échauffant. Puissent les habitants de ces contrées adopter un jour la méthode plus naturelle qui a tellement adouci dans l'Europe ce fléau naguères si redouté !

Les vices de conformation sont rares ; peut-être cela tient-il à la liberté dans laquelle on élève les enfants qu'on n'entoure jamais d'aucuns liens.

A Minyéh je fus consulté pour une fille de quinze ans, chlorotique. Sa mère et de vieilles femmes avoient mis vainement en usage, pour faire paroître les règles, l'irritation mécanique, quelques drogues, et des amulettes : je leur conseillai de l'eau chalibée ; mais la répugnance qu'ils

témoignent quelquefois pour les médicaments tirés du regne minéral, détournerent la famille de l'employer.

J'eus presque toujours pour compagnon et pour aide dans mes recherches un vieil empirique de Syouth, borgne et bavard, qui se vantoit aux yeux des siens de posséder des secrets merveilleux contre tous les maux, qu'il dit avoir puisés dans le Qôran, où ils ne sont certainement pas, ou dans les inspirations du prophete, avec lequel il est aussi fort douteux qu'il ait des relations.

La grossesse est accompagnée d'envie de vomir, et de desirs assez déréglés. Les femmes avortent facilement l'été; elles souffrent plus dans les dernières que dans les premières couches; elles souffriroient plutôt la mort que de se laisser assister dans leurs couches par un homme.

Si peu de temps après leur mariage les jeunes femmes ne sont pas enceintes, elles implorent l'assistance des vieilles, qui leur frottent l'intérieur des parties sexuelles qui peuvent être facilement atteintes avec des liniments; elles leur donnent des poudres, dont nous ne connoissons pas plus la nature, que la vertu des enchâtements qu'elles mettent aussi en usage. La stérilité est flétrie d'opprobre dans la loi de Mahomet.

Dans les accidents hystériques des femmes on leur fait sentir la fiente des chameaux, ou l'on

en forme un cataplasme avec le lait aigri, que l'on met sur les tempes, le creux de l'estomac, ou le bas-ventre. Les femmes portent souvent au tombeau des châtes de vagin et du rectum.

Dans la plupart des maladies internes les habitants du Saïd se tiennent en repos, et se mettent à une diète végétale assez scrupuleuse. Ils connoissent la faculté purgative de l'aloès, de la casse, et des tamarins; mais ils ne savent pas le temps où il faut administrer ces médicaments. Quelques uns mangent des tranches de coing saupoudrées de poivre, pour arrêter le cours de ventre; d'autres boivent du suc de citron pur. Les cachexies sont réputées incurables. On couvre les cancers avec de la chaux en poudre. On applique des animaux récemment tués et ouverts, sur la tête, le côté, et d'autres parties, dans les douleurs récentes : les frictions, les bains chauds et froids, sont fort en usage.

Dans les maladies des yeux, plusieurs se font raser la tête, et la frottent ensuite avec du vinaigre; d'autres se colorent les paupières, et appliquent sur la conjonctive un enduit noirâtre. On fait des scarifications aux angles des yeux, on jette sur le globe de l'œil des poudres; mais l'eau simple, ou comme véhicule de quelque médicament, est rejetée : on regarde tous les topiques liquides comme dangereux.

Souvent on pratique la saignée avec une flamme semblable à celle des maréchaux : on adapte à la surface de la peau la base d'un cône formé par une corne de jeune taureau , percée également au sommet. En opérant un mouvement de succion on produit l'effet des ventouses , et on scarifie plus aisément les parties.

Le lait et le miel sont employés dans les maladies de poitrine. Le tabac et le café sont regardés comme des apéritifs qui facilitent la digestion.

J'ai vu un grand nombre de hernies de toutes les formes , et d'un volume considérable , sans qu'on ait jamais songé à les contenir ou à les soutenir.

J'administrai à Syouth , à un jeune homme , un vomitif indiqué. Pendant son action l'alarme s'empara de tous les siens : on le croyoit empoisonné ; mais le soulagement qui en fut la suite les réconcilia avec ce moyen.

Dans les plaies d'armes à feu , on fait couler dans la blessure de l'huile ou du beurre fondu ; on applique ensuite sur les levres quelques portions de chair récente d'un animal , qu'on a soin de renouveler ; on recouvre le tout de la peau d'un jeune animal , et on abandonne le mal au repos et aux ressources de la nature.

On essaie de remettre les luxations , en employant des distensions très violentes.

On abandonne à leurs progrès les maladies vénériennes , la lepre et l'éléphantiasis.

Je n'ai pu réunir sur la peste les connoissances que j'aurois désiré acquérir ; cependant , d'après un grand nombre de relations , j'ai cru pouvoir conclure que le mot peste , ou *koubéh* en arabe , est une dénomination générique appliquée aux maladies aiguës et très malignes. On assure dans le Saïd que cette maladie y a toujours été apportée de la basse Egypte.

La résignation des Musulmans au destin les a empêchés de se prémunir contre ce cruel fléau. Les dogmes des anciens Egyptiens , qui vouloient que la vie ne fût qu'un passage à une longue existence future , un sommeil qui menoit à un éternel reveil , paroissent s'être conservés chez leurs descendants ; et l'on en est presque convaincu , lorsque , comparant les maisons et les tombeaux , on voit les morts constamment mieux logés que les vivants.

NOTES

Sur les maladies qui ont régné en frimaire an 7, recueillies dans l'hôpital militaire du vieux Kaire; par le citoyen BARBÈS, médecin ordinaire de l'armée d'Orient.

Au vieux Kaire, le 3 nivose an VII.

DURANT les deux premières décades de frimaire, même température dans la chaleur des jours et la fraîcheur des nuits que pendant le mois de brumaire. Nous avons eu occasion de vérifier, jusqu'à un certain point, l'observation faite avant nous que dans le mois de novembre et le commencement de décembre on se brûle en Egypte le jour, tandis qu'on s'y gèle la nuit : c'est après dix heures du matin jusqu'à deux heures après midi que le soleil est réellement chaud, et le refroidissement se fait sentir à une heure après minuit. Alors ceux qui bivouaquent sont éveillés; ils se trouvent contraints de prendre tous les moyens possibles pour se réchauffer : on diroit que de tous côtés on s'est donné le mot pour recueillir des combustibles, et faire des feux.

Peu à peu se forme un brouillard épais qu'on

ne reconnoît qu'avec le jour , qui procure un froid humide et pénétrant , et qui n'est entièrement dissipé que deux heures après le lever du soleil.

Cependant , avant de parvenir à la fin du mois , nous avons eu quelques jours un peu nébuleux ; le brouillard s'est dissipé plus tard , et l'humidité froide de la nuit s'est prolongée dans la matinée.

Nous en avons eu d'autres où quoique le brouillard fût à peine sensible , le froid ne l'étoit pas moins ; ils étoient le prélude du changement de température qui a eu lieu la dernière décade du même mois.

En effet , le vent du nord souffloit avec assez de constance , l'ardeur du soleil diminueoit progressivement , et l'humidité froide des nuits prenoit de plus en plus de l'empire.

Le 27 , le vent sud-ouest amena quelques gouttes de pluie durant plusieurs minutes.

C'étoit le même vent qui élevoit des nuages de poussière le 30.

Nous manquions de tous les instruments de physique , et néanmoins nous nous donnions bien de garde de nous livrer au découragement dans le cours de nos observations journalières sur les qualités sensibles de l'atmosphère , sachant que le père de la médecine ne les connoissoit pas , et que nous serions trop heureux s'il nous étoit possible de marcher sur ses traces , malgré le progrès des sciences.

Qu'y a-t-il en effet de plus beau que les premiers aphorismes de la section troisieme? et les expériences des modernes ont-elles donné des résultats plus utiles relativement à l'influence des saisons et aux changements de température sur toutes les maladies, et principalement sur les épidémies?

Nous ne nous sommes permis d'insérer cette remarque qu'en nous proposant de restreindre celles sur les maladies que nous avons traitées; elle atteste d'ailleurs d'une maniere trop évidente la correspondance des maladies régnantes avec la température de la saison, pour que nous ayons pu la retrancher.

Tant que les chaleurs ont été fortes, les diverses fièvres, les rhumatismes, ainsi que les nombreuses dyssenteries, ont été gastriques bilieuses; mais lorsque la fraîcheur des nuits l'a peu à peu emporté sur la chaleur des jours, le caractere catarral s'est montré: enfin le froid qui s'est, pour ainsi dire, fait sentir la dernière décade de frimaire, a commencé à faire tomber les dyssenteries qui paroissoient devoir se perpétuer; et les maladies n'ont plus été purement gastriques et catarrales, mais déjà compliquées de phlogose, sur-tout chez les jeunes gens.

La cure des maladies gastriques bilieuses consistoit en un ou deux vomitifs et les minoratifs anti-bilieus répétés: cette méthode étoit le fruit d'une observation sans cesse confirmée; quelques

gouttes de laudanum, seulement intercalées dans le traitement de la dyssenterie, suffisoient pour tout déranger,

Nous avons vu que les dyssenteries qui ont paru récemment cédoient, comme par enchantement, toutes les fois que l'émétique étoit uniquement suivi de parégoriques.

Cette découverte du caractere catarral avec lequel la malignité semble s'identifier, quoique nous convenions qu'elle se marie avec les autres diatheses, nous a procuré des succès à l'égard d'un grand nombre de malades qui eussent couru de grands dangers, si nous ne nous fussions tenus sur nos gardes.

Nous nous sommes décidés à faire appliquer un large vésicatoire sur l'abdomen de plusieurs dysenteriques, du salut desquels il falloit désespérer, et tout-à-coup ils ont éprouvé du soulagement: en peu de jours ils ont été sauvés.

Nous recommandions de saupoudrer les emplâtres vésicatoires avec du camphre, et nous prescrivions une émulsion nitrée et camphrée. La premiere et quelquefois les deux précautions ont été supprimées, sans qu'il en soit résulté le plus léger inconvénient.

A la suite de cette application sur un jeune militaire qui ressembloit presque à un cadavre étique, il se fit par le nombril où avoit donné le vésicatoire une suppuration si effrayante que nous

appelâmes une consultation : il fut sagement décidé de ne rien faire. Cette suppuration s'arrêta graduellement sept à huit jours après, et le malade quitta l'hôpital bien guéri.

Une fièvre violente, après l'exhibition de l'émétique, au lieu de l'amendement que nous attendions, fut l'exacerbation de la maladie chez les malades auxquels, en suivant la marche ordinaire, nous croyions devoir administrer les toniques : les hémorrhagies nasales qui seules jugeoient complètement ces exacerbations, au moins chez les jeunes gens, nous ont convaincu de l'existence de la complication phlogistique.

Nous supprimons le journal d'une foule de cas intéressants, où, en suivant scrupuleusement l'effet des remèdes, nous n'avons pas négligé de peser sur nos fautes qui heureusement n'ont pas été meurtrières, et ont servi à nous redresser.

Nous ne croyons pas néanmoins pouvoir nous dispenser de mentionner deux malades chez lesquels l'application du vésicatoire sur le bas ventre n'a eu aucune bonne suite.

Le premier exemple est celui d'un jeune homme apporté fort tard : il n'avoit reçu aucun secours, il éprouvoit des douleurs intestinales cruelles; il étoit sans forces : dans cet état il montrait tous les signes d'une affection gastrique.

Combien de fois n'avions-nous pas donné avec succès un émétique secondé par les cordiaux dans

les situations extrêmes ; mais , dans cette circonstance , notre audace ordinaire fut arrêtée : les contre indications étoient trop évidentes. Nous nous déterminâmes donc à ordonner l'application d'un vésicatoire sur le bas ventre , quoique l'état gastrique nous contrariât , et que nous fussions bien éloignés de nous dissimuler que cette application étoit difficile , qu'elle exigeoit la réunion de toutes les indications : le souvenir de son effet héroïque étoit peut-être trop présent à notre mémoire ; notre espoir , qui consistoit à calmer les douleurs , à relever un peu les forces , afin de pouvoir administrer ensuite un éméto-cathartique ou bien quelques minoratifs , fut entièrement déçu. Les douleurs ne perdirent rien de leur intensité , la chaleur et la sécheresse de la peau redoublerent , le pouls fut très fébrile , les forces misérables : les bols nitrés , camphrés , tous les opiatiques ne furent que des palliatifs momentanés ; le malade périt deux jours après l'application des vésicatoires , ayant essuyé de grandes souffrances.

Le second malade étoit un de ceux auxquels tous les astringents de notre pharmacie étoient inutiles pour arrêter un flux colliquatif bourbeux , sanguinolent , et qui périssoit nécessairement. Nous eûmes recours au vésicatoire , comme rubéfiant , comme tonique : mais si ce moyen , ainsi que l'a observé Stoll , et comme nous l'avons

va nous-mêmes , est déplorable dans les maladies gastriques , il ne rend pas non plus les forces éteintes ; il peut seulement , à titre de puissant antispasmodique , les développer , les disséminer , les rappeler du centre à la périphérie.

Nous avons constamment observé qu'il ne faut pas craindre de répéter l'administration des vomitifs envers tous ceux qui par la nature de leurs fonctions approchent journellement les malades , vivent au milieu d'eux , ou les servent. Il faut suivre les préceptes de Stoll. Les infirmiers âgés , sur lesquels on ne peut faire usage de cette méthode , trouvent presque tous dans leur service , des maladies et une mort assurée. C'est peut-être ainsi que l'on perd , sans pouvoir la remplacer , cette classe d'hommes très précieux , quand ils sont , ce qui est bien rare , pénétrés de leurs devoirs.

Quoique l'émétique trouve certainement beaucoup moins de contre indications que ne le prétendent les Boherraaviens , il ne laisse pas que d'en rencontrer assez fréquemment chez nos militaires ; un très grand nombre portent des obstructions considérables qui sont la suite des fièvres qu'ils ont éprouvées en Italie : cette contre indication est d'autant plus digne de remarque que les médecins dans les hôpitaux , à cause de la grande quantité de malades , n'explorent pas toujours le bas ventre , et se contentent de saisir

une ou deux indications frappantes, sans s'astreindre à les réunir toutes.

Outre quelques jaunisses avec fièvre qu'on pourroit rapprocher de la fièvre jaune d'Amérique, il s'est présenté plusieurs ictériques sans fièvre : ces derniers ont été rappelés à leur couleur naturelle à l'aide de quelques gouttes de liqueur anodine et minérale d'Hoffmann, d'une moindre quantité de celles d'essence de thérébentine, dans un jaune d'œuf auquel on ajoute un peu de safran et de sucre qu'on leur faisoit prendre pendant trois ou quatre matins. Ce remède, qu'on regarde comme empirique, peut fort bien être soumis à la médecine rationnelle, en pensant que ces ictères proviennent souvent des mouvements spasmodiques dans les organes sécrétoires de la bile.

Dans les dyssenteries gastriques anciennes, lorsqu'il y a douleur avec des selles fréquentes, nous nous sommes très bien trouvés de l'usage d'une petite quantité de rhubarbe associée à la gomme arabique et quelques gouttes de la teinture anodine de Sydenham dans un verre de petit lait. Cette formule appartient presque entièrement à Monro, médecin des armées britanniques, dont le traité de médecine militaire traduit dans notre langue, et considérablement augmenté par Le Begue de Presle, est entre les mains de tout le monde.

Nous abrégeons , et nous finirons en nous pénétrant de l'avantage inappréciable qu'on goûte à connoître la constitution régnante. Une foule de toux qu'on auroit cru être pectorales n'ont cédé qu'aux minoratifs répétés, composés avec la manne et l'oxide d'antimoine sulfuré rouge.

Nous avons la satisfaction de pouvoir assurer que le nombre des malades que nous avons perdus n'a été si considérable que parceque plusieurs ont été commis à nos soins lorsque les secours de l'art ne pouvoient plus leur être d'aucune utilité. Il est aussi utile d'observer que notre hôpital a été précédemment encombré par des maladies extrêmement graves , circonstance qui l'a rendu évidemment suspect à habiter ; c'est ce qui a déterminé le médecin en chef à faire ordonner que le nombre des fiévreux fût réduit d'un tiers, en évacuant cent malades sur le grand hôpital placé au milieu d'un camp retranché, et connu jusqu'ici sous le nom de ferme d'Ibrahim-bey.

Nous avons encore à nous plaindre de n'avoir pu obtenir de nos malades la plus petite modération dans le régime : à peine étoient-ils sortis d'un état pitoyable, qu'ils se livroient à l'intempérance, buvoient de mauvaise eau-de-vie et en quantité, et commettoient d'autres excès ; aussi en ont-ils été les tristes victimes. « Il faut non
« seulement que le médecin fasse son devoir, dit
« le premier aphorisme d'Hippocrate, mais il faut

« encore que le malade fasse ce qui convient , aussi
 « bien que les assistants , et qu'il fasse cadrer à ses
 « vues les choses extérieures (1). »

TOPOGRAPHIE

*Physique et médicale du vieux Kaire ; par le
 citoyen RENATI, médecin ordinaire de l'armée
 d'Orient.*

LE vieux Kaire diffère peu dans sa bâtisse du reste des grandes villes de l'Egypte : on y rencontre par-tout de vastes édifices ruinés , de petites maisons sans jour , et des huttes très basses , mal-propres , presque souterraines , extérieurement emplâtrées de fumier , qu'on y attache pour le faire sécher , et dont on se sert ensuite pour remplacer dans le chauffage le bois qui est très rare. Les rues sont étroites , mal percées , et sans pavé : la ville est baignée à l'est par le Nil , et à

(1) *Opportet autem non modo se ipsum exhibere quæ oportet facientem , sed etiam ægrum , et presentes , et externa.*

Hipp. Aph. 1 , sect. I , ex versione Jansonii ab Almeloveen.

L'ouest elle est entourée de monticules poudreux ; produits de décombres, cernés eux-mêmes par un désert de sables. A un demi-quart de lieue s'élève le Moqattam , aride, brûlé, et sur lequel on peut à peine arrêter les yeux quand il est éclairé par le soleil. Dans l'espace intermédiaire on observe des ruines , que quelques uns croient être celles de l'ancienne Babylone, remarquables, au reste, par une assez forte muraille, des édifices en partie démolis, mais qui ont eu de la magnificence, un reste d'aqueduc, un couvent dit de Saint-George, siège du patriarche grec, et les églises de Saint-Macaire et de Saint-Sergius, où l'on montre une petite chambre souterraine dans laquelle on dit que la sainte famille se retira en fuyant de Gaza : c'est un objet de vénération pour les chrétiens.

Le vieux Kaire, situé sur la rive orientale du Nil, à une demi-lieue du grand Kaire, a dû nécessairement devenir l'entrepôt du commerce de la haute Egypte : un nombre prodigieux de barques chargées de bled, d'orge, de fèves, montent et descendent sans cesse pour remplir les magasins du vieux Kaire ou en couvrir le rivage. Dans l'été, ces barques transportent une grande quantité de dattes, de sucre, de volailles et de troupeaux ; un nombre considérable d'ânes est continuellement employé au transport des marchandises, et souleve une poussière qui étouffe les

passants. Il y a quelques jardins et des plantations agréables de sycomores et d'acacias.

On ne peut pas fixer exactement la population du vieux Kaire à cause de la grande quantité de personnes que le commerce y attire journellement du grand Kaire et des environs.

L'hôpital militaire est un des mieux placés de l'armée ; c'est un bâtiment vaste et commode, presque isolé, et suffisamment élevé, qui se trouve à l'entrée de l'ancien Fostad, à deux cents pas de l'aqueduc qui autrefois menoit l'eau à la citadelle ; il s'étend le long du Nil : on ne voit dans ses alentours ni décombres ni montagnes poudreuses. Environné d'agréables vergers, ouvert à tous les vents, il est singulièrement dominé par les vents du nord et nord-est, très salutaires dans ces contrées. A l'avantage de voir couler sous ses murs une branche assez considérable du Nil qui fournit facilement à ses besoins, il unit la charmante perspective de l'isle de Raoudah, toujours verdoyante, et renommée par sa fertilité et par le méqyas, situé à l'extrémité sud, et faisant face au courant de la grande branche qui se partage pour former l'isle.

Ce méqyas ou nilometre tant vanté, que la politique ignorante et ténébreuse des Turks enveloppoit d'un voile mystérieux, cet objet enfin de la curiosité de tous les voyageurs, est une simple

colonne octogone de marbre commun , élevée au milieu d'un bassin carré , dont le fond se trouve de niveau avec le lit du Nil ; elle est partagée en coudées égyptiennes , et les coudées en doigts. Les ingénieurs des ponts et chaussées à la suite de l'armée donneront une histoire très exacte de ce monument. L'eau est montée cette année au chapiteau de la colonne , mais elle n'a point touché la poutre qui la surmonte.

L'isle de Raoudah n'a pas été inondée. Selon l'expérience des naturels du pays , la crue des eaux est regardée comme bonne , et l'on s'attend déjà à une récolte abondante. C'est dans cette isle vraiment délicieuse que j'ai vu les plus beaux sycomores de l'Egypte ; il y en a une belle ligne sur la côte occidentale , qui forme une arcade majestueuse et impénétrable aux rayons du soleil. Les dattiers , les orangers , les citronniers , les tamariscs , les grenadiers , les acacias , les bananniers , et les arbres qui donnent la casse , sont les arbres que l'on observe le plus communément en Egypte : ils sont tous réunis dans cette isle , et plantés sans ordre et sans distribution ; ils forment ces forêts et ces vergers que les gens du pays appellent improprement jardins. On y cultive la canne à sucre , le coton , et l'indigo avec assez de succès : cette terre infatigable ne se refuse à rien.

Le Nil coule sous mes fenêtres , et il m'invite à la méditation. On en a tant parlé et depuis si

long-temps, qu'il me reste peu de choses à ajouter : cependant on ne peut voir sans une surprise mêlée d'un certain sentiment de respect, un fleuve qui, dans ses débordements, pourroit submerger à la fois et anéantir une immense population, augmenter sans dangers, par un phénomène unique, annuel et constant, le volume de ses eaux, charier un limon qui fertilise des sables arides, et devenir une source d'existence et de bonheur. En réfléchissant sur cet objet, on excuse volontiers les alarmes et les inquiétudes de ce peuple à demi sauvage sur la crue du Nil; et on lui pardonne aisément les transports bruyants auxquels il se livre, et l'ivresse de sa joie dans les eaux abondantes, lorsqu'on voit que sans elles l'Egypte ne présenteroit qu'un océan de sable stérile, impénétrable à tout être animé.

Les écrivains de tous les temps et de toutes les nations ont constamment vanté et célébré la fertilité du sol de l'Egypte, qu'ils ont tous attribuée au limon que le Nil transporte de l'Ethiopie et de l'Abyssinie; mais cet état, emprunté et étranger au sol, ne pourroit-il pas venir à cesser pour plusieurs motifs, sans parler des révolutions physiques auxquelles le globe est fréquemment sujet. Combien de fois l'explosion violente des volcans et les tremblements de terre n'ont-ils pas desséché ou détourné le cours des fleuves, et aplani ou fait sortir des montagnes du sein de la terre !

Ces grands mouvements de la nature , isolés ou combinés , ne pourroient-ils pas agir un jour avec une grande énergie sur le Nil , qui conserve toujours ses eaux troubles et bourbeuses , et qui court libre sans que son lit soit retenu et encaissé par des digues ?

C'est une vérité hydrostatique démontrée , que les fleuves abandonnés aux seules lois régulières de la nature prolongent leur ligne , en déposant à leur embouchure une grande partie de ce qu'ils charient des montagnes dont ils descendent , et des terres sur lesquelles ils passent ; par ce moyen ils forment ces nouveaux continents qu'on appelle de nouvelle alluvion : en déposant continuellement au fond du canal qu'ils parcourent , ils élèvent les lits des canaux jusqu'à l'horizon des campagnes ; alors les eaux , ne pouvant plus y être contenues , cherchent un plan incliné pour couler , et ne manquent pas de préférer le plus court qui est le plus droit ; alors , par la gravité de leur masse et la rapidité accélérée , elles franchissent tout obstacle , entraînent tout ce qui s'oppose à leur marche , et se rendent à la mer. Les déluges d'Ogygès et de Deucalion ne furent probablement que des rivières qui avoient changé de direction , inondé des terres basses , et submergé des villes et des villages qu'elles rencontrèrent sur leur route.

Il paroît que cette importante vérité cosmogonique n'a pas échappé aux mages de l'Egypte :

ils en faisoient un mystere au peuple, qui n'étoit pas plus éclairé sur ses intérêts qu'il ne l'est aujourd'hui ; ils l'obligeoient à des travaux immenses et pénibles, soit en creusant le lit du Nil, soit en ouvrant de nouveaux canaux, pour conserver au fleuve une profondeur constante, et pour élever en même temps l'horizon des terres avec ce qu'ils en retiroient du fond : c'étoit toujours en célébrant quelque fête, ou pour plaire à quelque divinité que cela se faisoit. La science mystérieuse des hiéroglyphes, leur polythéisme, aussi bizarre à nos yeux, ne tenoit peut-être qu'à cette grande vérité, et n'avoit pour but que de diriger le peuple vers son bonheur sans l'effrayer.

Le dépérissement de tant de villes, jadis très célèbres et très florissantes, et dont les restes misérables et ignorés sont épars dans les déserts. n'est que l'effet de la cessation des travaux des anciens. Le Delta, qui est un de ces nouveaux continents formés par des atterrissements systématiques des rivières, ne nous dédommage pas des pertes que nous avons faites par cette négligence. Il resteroit à voir à quoi nous sommes exposés en abandonnant le Nil à soi-même. Je n'entrerais point dans le détail d'une matière si vaste, qui n'est pas de mon ressort, et qui demande tant de connoissances et d'observations ; il me suffit de faire part d'une idée qui m'est passée par la tête en regardant le Nil.

J'aurois voulu donner des observations météorologiques ; elles seroient de beaucoup d'utilité à la médecine ; mais , faute d'instruments nécessaires , je n'en puis rien dire : je puis seulement assurer que les changements qui se sont tour-à-tour succédés dans l'atmosphère ont eu une influence marquée sur la constitution des maladies. Les vents septentrionaux soufflent avec assez de constance et de force pendant environ neuf mois de l'année ; la pluie est tombée plusieurs fois cet hiver , toujours accompagnée d'orage ; j'ai entendu le tonnerre gronder souvent , mais seulement dans le jour ; j'ai observé l'air s'embraser fréquemment par quelque météore ; et à la retraite des eaux il y a des brouillards très épais , comme en Europe , et les rosées tombent avec une grande abondance.

L'Egyptien , enveloppé dans sa longue robe bleue ou noire , la barbe longue , la tête entourée d'un gros turban , tantôt rouge , tantôt verd , et plus souvent blanc , a généralement un aspect fier et imposant ; sa physionomie est prononcée , sa taille avantageuse , le corps musculeux et bien dessiné ; il a les yeux noirs et vifs , les dents blanches , une voix forte et sonore ; il semble annoncer qu'il vit dans un pays sain , mais qui , n'est pas libre : il est rampant , astucieux , menteur , et sans courage. Les femmes ont les traits du visage plus adoucis , mais sans délicatesse et

sans expression ; leur corps est souple et pliant ; les bras et les mains sont bien arrondis et potelés ; leur démarche est agréable , mais leur sein est flasque et pendant : elles sont bien loin d'avoir les graces et les charmes de nos Européennes.

L'habitant de l'Egypte est laborieux sans être actif ; il ne manque pas d'adresse et d'imitation : ses facultés intellectuelles ne sont pas exercées , et portent l'empreinte d'un gouvernement oppressif , et d'une religion superstitieuse et intolérante.

Le peuple , sain , robuste , borné dans ses besoins , vivant sous un ciel constamment serein , s'abandonne facilement à la gaieté ; mais le riche , sybarite , fainéant , tourmenté souvent par l'ambition , conserve un maintien grave et imposant : il est extrêmement soupçonneux et curieux.

Les hommes sont libidineux et jaloux au plus haut point : ils deviennent souvent impuissants à l'âge de quarante ans. Les femmes sont très fécondes ; la stérilité est rare. L'onanisme est peu connu ; mais le vice qui contrarie les vues de la nature est très usité , singulièrement parmi les grands : les chrétiens ne sont pas à l'abri de ce reproche.

La menstruation commence de dix à douze ans , et finit de trente-cinq à quarante. Les pâles couleurs et toutes les indispositions qu'elles entraînent à leur suite sont fréquentes chez les Turques ,

très ordinaires chez les chrétiennes , qui menent les unes et les autres une vie fort peu active , et restent toujours enfermées dans leurs maisons.

Le terme de la vie est comme en Europe ; cependant on voit beaucoup plus de vieillards et mieux portants : les hommes de cent ans sont fréquents ; et on en voit jusqu'à l'âge de cent vingt ans marcher dans les rues sans soutien et sans bâtons. Les femmes ne conservent pas long-temps leur fraîcheur , et à trente ans elles ont les marques de la vieillesse sur la figure. Peut être commencent - elles trop tôt leur carrière ; mais la meilleure raison sont les fatigues qu'elles éprouvent , et leur mauvaise nourriture.

Il est impossible d'être plus sobre que l'est l'Egyptien ; en général , un peu de pain , des dattes et du fromage salé , des fèves , quelques racines dans l'été , les pasteques , forment toute sa nourriture. Le riche met sur sa table du mouton , des poulets , du riz , et quelques friandises , et mange fort peu. Leurs mets sont apprêtés avec beaucoup d'aromates , et presque sur tout ils pressent des limons. Riche ou pauvre , tout le monde fume la pipe et boit le café avec beaucoup de volupté ; ils en font un véritable abus : la boisson ordinaire est la bonne eau du Nil.

Malgré tant de sobriété , malgré la fécondité des femmes , et la salubrité du climat , il est de fait que l'Egypte , et singulièrement le Kaire ,

dévore la population. Il y en a deux causes principales, la peste, et le rachitis. La première de ces maladies enlève quelquefois le tiers de la population du Kaire. L'ignorance et l'insouciance n'ont cherché à lui opposer aucune digue, pas même l'isolement pratiqué par les Francs avec succès. Au moment où j'écris, cette maladie s'est déjà développée à Alexandrie dans différents militaires; et nous aurons en conséquence sur cet objet des observations qui répandront beaucoup de jour sur cette matière peu connue; car on doit tout attendre du courage et de l'instruction des médecins mes collègues. La seconde maladie, que je regarde comme un grand agent de destruction, le rachitis, enlève une grande quantité d'enfants depuis un an jusqu'à trois ans. Comme il n'est ici question que de réunir des observations, je n'examinerai pas s'il est plus probable que cette maladie soit ancienne que nouvelle, non plus que les rapports qu'elle peut avoir avec les maladies vénériennes : sans vouloir de même assigner les causes, peut-être encore fort cachées, du rachitis, j'observerai cependant que les enfants sont très mal nourris, que les femmes les font tetter tout le jour et au-delà de deux ans, et que c'est toujours vers cette époque que la maladie se déclare. On la regarde avec superstition; c'est l'effet d'un sortilège, des regards jaloux ou empoisonnés de quelque ennemi. On

est surpris , d'après ce que je viens de dire sur la manière dont cette maladie est généralement répandue , de voir que les vices de conformation qui en sont les suites ordinaires ne sont pas très communs dans l'Égypte : cela doit sûrement tenir à la liberté dans laquelle on élève les enfants , que l'on n'entoure jamais de liens , qu'on laisse agir et se développer à leur gré , et qui passent leur vie à jouer en plein air.

La petite vérole fait aussi de temps en temps de grands ravages. On ne peut ici s'empêcher de faire quelques réflexions. L'histoire nous porte à croire que la petite vérole a passé d'Asie en Europe dans le temps des croisades , et de celle-ci dans l'Amérique dans le temps que Ferdinand Cortès conquiert le Pérou. Rhazès est un auteur classique sur cette maladie , et le traitement reçu dans les lieux où il auroit pu germer des souvenirs de ses leçons est absurde et meurtrier. A quelles ténèbres le monde se trouve-t-il livré ! L'Europe seule est éclairée sur cet objet , et elle ne l'est complètement que depuis l'époque peu reculée de l'introduction de l'inoculation , dont l'idée lui est venue de la Géorgie. Au Brésil , la petite vérole est mortelle pour le plus grand nombre ; dans l'Amérique méridionale , elle fait les plus grands ravages ; en Barbarie et dans le Levant , on a calculé que sur cent malades il en meurt communément plus de trente. Quand y

aura-t-il au moins une hygiène publique et liée aux constitutions politiques, s'il n'est pas encore permis d'espérer une thérapeutique ou un corps de principes et d'axiômes curatifs du même genre?

La cécité est commune en Egypte : elle est l'effet des ophtalmies répétées, et souvent mal traitées ; la trop grande vivacité de la lumière, le sable brûlant qui voltige dans l'air, et qui se porte aux yeux, forment dans cette partie délicate et sensible de notre corps un point d'irritation, et deviennent les bases principales de ces fréquentes ophtalmies. Quelquefois la maladie est compliquée, et plus difficile à traiter ; quelquefois encore elle est symptomatique de la gastricité ou de la suppression de la dyssenterie ; je l'ai vue quelquefois enfin se soutenir sans autre cause que l'atonie de l'estomac. Cette maladie attaque également les gens de la ville, de la campagne, et du désert ; elle ne respecte ni âge ni sexe : cependant elle n'a rien d'extraordinaire. Il faut faire beaucoup d'attention pour la bien traiter : un préservatif reconnu, c'est de se coucher la nuit bien couvert, les yeux bandés, et la tête chaude.

Les maux de dents ne sont pas ordinaires : la surdité est presque inconnue. Une maladie très fréquente est l'asthme, qui tient, à ce que je pense, à la poussière qu'on avale en respirant, et à l'abus de la pipe : elle est difficile ou impos-

sible à guérir, et finit toujours par une mort subite, comme j'ai eu occasion de l'observer bien des fois.

On voit beaucoup de hernies de toute espece, singulièrement ombilicales, qu'on abandonne à la nature. Les Egyptiens vivent long-temps avec de telles incommodités, sans se montrer trop gênés, et sans croire qu'il existe des moyens qui pourroient les soulager : quand on leur en parle, ils répondent *Ma cha Allah*, (la volonté de Dieu), et les voilà tranquilles et patients !

Quoique le peuple boive l'eau du Nil trouble, sans qu'elle soit auparavant reposée, il ne connoît point ou peu la gravelle ou la pierre. Les hydroceles sont communes.

On ne voit guere les paralysies que dans les extrémités inférieures, jamais à la suite de l'apoplexie : l'épilepsie est plus fréquente, singulièrement parmi les femmes, qui sont, comme en Europe, souvent tourmentées par des convulsions : c'est toujours le diable qu'elles croient avoir dans le corps. Les prêtres se gardent bien de les désabuser ; la plupart d'entre eux sont assez ignorants pour y ajouter foi eux-mêmes : ainsi les amulettes et les exorcismes sont les remedes les plus recherchés ; il y a des sortes de chapelets d'amulettes dont chaque grain a une vertu spécifique.

La médecine, cette science si difficile, qui de-

mande la réunion de tant de connoissances , et qui suppose dans ceux qui la pratiquent une éducation si soignée , n'est en Egypte qu'un empirisme aveugle et brutal , confié à des barbiers ignorants , et , par conséquent , présomptueux ; tout ce que savent et ce qu'ont retenu ces médecins bâtards de la science des Avicenne , des Rhazès , des Aly-A'bbas , et de tant d'autres illustres médecins , se réduit à quelques opérations chirurgicales , telles que des saignées locales , dont ils abusent souvent , et presque toutes les fois qu'il faut du discernement pour les employer. Ils font un grand usage du feu , qu'ils appliquent sur la tête et sur toutes les parties du corps , souvent avec avantage ; ils emploient aussi avec succès un bouton de feu entre le doigt indicateur et celui du milieu dans des fièvres , que je crois doubles , tierces et subcontinues ; ce qui rentre dans les méthodes perturbatrices.

Je me suis livré à des réflexions et à des observations qui pourront paroître et qui sont à la vérité un peu éloignées du titre d'une topographie particuliere placé à la tête de cet écrit ; mais j'ai cru pouvoir et même devoir le faire pour rentrer dans l'esprit et le but du travail physico-médical sur l'Egypte , recommandé aux médecins de l'armée d'Orient par la circulaire du médecin en chef , du 25 thermidor an 6.

ESSAI

Sur la topographie physique et médicale de Damiette , suivi d'observations sur les maladies qui ont régné dans cette place , pendant le premier semestre de l'an VII , par le citoyen SAVARESI , médecin ordinaire de l'armée.

DAMIETTE est située sur le bord oriental de la branche Phatnitique du Nil , à deux lieues de la mer , dans une presqu'isle , qui est formée par le fleuve , par la mer , et le lac Menzaléh , qui se trouve à l'est , et à un quart de lieue de la ville. Elle est plus orientale que le Kaïre ; et les chaleurs y sont plus modérées , étant au $31^{\circ} 25' 53''$ de latitude boréale , et au $29^{\circ} 29' 15''$ de longitude , méridien de Paris. Un grand canal baigne ses murs , et un autre partage sa longueur en travers , laquelle s'étend du nord , où sont les tombeaux , au sud. Son territoire est couvert de rizières , et arrosé par une infinité de canaux ; conséquemment les fièvres intermittentes y regnent l'automne , comme dans le Piémont et la Lombardie. Les insectes de toute espece s'y multiplient considérablement , sur-tout les cousins ,

dont la piquure produit une tumeur grosse comme la moitié d'une noisette, semblable à celle de la fièvre nommée par les nosologistes *pemphigus*. Dans le Delta, et vis-à-vis Damiette, il y a le village de Sénaniéh, qui est entouré de marais produits par l'inondation : tout près, il y a des tombeaux mal bâtis, sur lesquels les chiens vont fouiller, et déterrent les cadavres. Ces deux inconvénients sont très nuisibles, parceque les vents occidentaux portent dans la ville les miasmes qui s'en exhalent, et peuvent être la source de plusieurs maladies. Toutes les maisons de la ville et des villages environnants ont la surface de leurs murs enduite de sel marin ou de muriate de soude, et généralement toutes les plantes sont un peu salées : la raison de cela est que le terrain contient beaucoup de sel, et en plusieurs endroits on le voit recouvert de croûtes salines.

Il y a quelques années que l'on appauvrit les eaux de la branche Phatnitique par l'agrandissement du canal de Menouf. Il ne pouvoit en résulter que des malheurs : effectivement, les eaux de la mer remonterent jusqu'au village de Farscour, et le terrain de Damiette en fut inondé. J'attribue à cela cette production abondante de sel, ainsi qu'aux eaux du lac Menzaléh, qui sont salées, et communiquent avec les canaux d'eau douce.

Les campagnes de ce pays-ci sont toujours

verdoyantes , et la terre ne se lasse jamais de nourrir les végétaux. La culture du riz attire les plus grands soins des agriculteurs ; on en voit des champs par-tout : il faut dire aussi que le riz de Damiette est le plus estimé de l'Égypte , et qu'il forme le principal objet du commerce de cette ville. On sème encore du froment, de l'orge, du lin , et du maïs , mais pas en grande quantité. Les légumes les plus communs , et qui servent de nourriture ordinaire pour les pauvres , sont les pois chiches et les fèves ; les haricots sont plus rares , et il n'y a que les riches qui en mangent. Les aubergines , les poivres longs , les concombres , les melons , les choux , les bettes , les choux-fleurs , la laitue , la roquette , le pourpier , et autres plantes potageres , se cultivent dans les jardins ; on trouve dans ces mêmes lieux beaucoup d'orangers , de citronniers , de grenadiers , et de pistachers , que , suivant Pline , l'empereur Vitellius transplanta de Syrie en Italie. Le navet , les petites raves , et la racine de colocasse (*arum colocasia L.*) sont des mets délicieux pour les habitants du pays : cette dernière est un peu aigre , et quand elle est préparée elle a le goût de la pomme de terre. Il y a différentes espèces de dattes , et d'une excellente qualité : les cannes à sucre y sont en abondance ; les femmes et les enfants en font une grande consommation.

Le lac Menzaléh est d'une étendue immense ,

et en général il est peu profond : son eau n'est pas salée dans tous les points ; il y a des endroits dans lesquels elle est potable, et dans d'autres elle est saumâtre. Pendant l'hiver, lorsque les vents du sud soufflent avec impétuosité, les eaux coulent dans la mer, découvrent un grand espace de terre, laissent des marais, et font paroître des îlots. Le territoire de Lesbéh, village à une lieue de Damiette, et à la même distance de la mer, nous offre toutes ces variations. Ce lac est très poissonneux, et communique avec la mer par deux embouchures : sur ses bords on fait la chasse des canards, et de différents oiseaux qui ne sont pas amphibies.

La formation du sol des environs de Lesbéh mérite l'attention des géologues. J'ai réitéré souvent mes recherches sur cet objet, et le résultat en a été toujours le même : ayant remué la terre, et ensuite fouillé jusqu'à trois pieds de profondeur, j'ai observé constamment qu'elle étoit composée de trois stratifications de différentes substances terreuses, c'est-à-dire une de petites pierres ponce, que les Italiens appellent *lapillo*, la seconde de coquillages, et la troisième de sable, dans lequel on trouve des pétrifications de crustacées, et de poissons. J'ai ramassé encore des productions volcaniques, des morceaux de quartz de spath, et de feldspath, et des scories naturelles qui ressemblent à celles des anciennes éruptions

du Vésuve , et de l'Etna. Je suis persuadé que ce pays-ci a été volcanisé , comme tous les autres , et que ces observations répétées par un habile lithologiste peuvent détruire les conjectures de certains physiciens , et éclaircir la théorie de la création des terres de la basse Egypte , et sur-tout de celles qui existent entre Lesbéh et la mer.

Les principaux vents qui dominant ici sont ceux du nord , de l'ouest , et du sud. Les vents septentrionaux , que les anciens ont appelés *etesii* , ont fini de souffler vers la moitié de vendémiaire an 7 , et ont repris vers la fin de ventose. Les vents méridionaux ont remplacé les premiers , et ont duré jusqu'à pluviose ; en outre , ils ont soufflé alternativement avec le vent d'ouest. Les dauphins , nommés *derphin* par les Arabes , *δελφίς* ou *δελφιν* par les Grecs , sautent sur le Nil , et viennent jusqu'à Damiette en poursuivant les poissons de mer qui s'introduisent dans la rivière quand le vent manque , ou que le vent du nord est léger. Les sycomores , qui sont les arbres les plus gros de l'Egypte , et qui résistent fortement aux vents , sont tous courbés vers le midi. Quelquefois les vents du sud éclipsent le jour , emmenent le brouillard , ou remplissent l'atmosphère de poussière , et produisent des ouragans qui durent quatre ou cinq minutes. Comme les maladies changent selon les vents , les observations météorologiques sont très nécessaires pour les médecins.

Il y a fort peu de plantes usuelles. On trouve abondamment de la chicorée sauvage dans les champs de trefle, et la *cochlearia armoracia*, L. Les environs de Lesbéh sont riches en *salsola kali* et *soda*, L.; en conséquence on pourroit y établir facilement une fabrique d'alkalis fixes. Les autres plantes les plus communes sont le *cyperus papyrus*, L., le *solanum nigrum*, L., le *tamarix gallica*, L., le *nymphæa lotus*, L., et le *cœrulea* de Savigni, la *rubia tinctorum*, L., le *hyoscyamus albus*, L., le *ricinus communis*, L., la *malva ægyptiaca*, L., dont on mange le fruit, quelques *lythrum*, quelques *rhamnus*, et trois especes de *mimosa*, savoir, l'*odoratissima*, la *nilotica*, et la *lebbeck*, L.: il y a de la casse aussi, mais elle n'est pas de la meilleure qualité.

On sale à Damiette une quantité immense de poissons, ce qui forme un grand objet de commerce: les habitants en mangent beaucoup; et il paroît qu'ils aiment les aliments salés, car leur fromage est tellement rempli de sel, que les Européens ne peuvent pas en goûter. Les empiriques du pays croient que les œufs sont nuisibles, et ils défendent à leurs malades d'en manger; cependant j'ai observé qu'ils sont bons, et qu'ils ne causent aucun mal ni à nos malades, ni aux hommes bien portants. Les pigeons et les poulets sont plus petits que ceux d'Europe; ils ne sont pas si exquis, et relâchent le corps facilement.

Le beurre est excellent, mais il a la même propriété laxative.

La ville est très sale : presque tous les habitants se plaisent à vivre dans le fumier, et dans les ordures. Les enfants restent continuellement dans la boue ou dans la poussière, et on les nourrit avec des choses indigestes ; je crois que c'est pour cela qu'ils sont obstrués et emphysemateux. En général, les vieillards périssent de dyssenterie ; les hommes dans leur virilité sont affectés d'hydrocele ou de hernies, et les jeunes ont les jambes variqueuses ou ulcérées ; les femmes, à l'âge de trente ans, sont vieilles, asthmatiques, et ont quelquefois les articulations ankylosées. On compte une infinité d'aveugles, de borgnes, et d'estropiés : après cela on peut dire avec raison que dans ce pays-ci l'espece humaine est presque déformée.

La boisson chérie de ces Musulmans dans leur état de santé est une décoction de réglisse et de caroube. Les principaux remèdes qu'ils emploient pour guérir les maladies sont le fer et le feu, et ils ne prennent rien intérieurement. Dans les ophtalmies ils font usage d'un collyre tonique, composé avec parties égales de noix de galle et d'antimoine, pulvérisées et mêlées avec du vinaigre : cela forme une espece d'encre que l'on applique sur les paupieres ; ce remède n'est pas mauvais pour cette maladie des yeux, et on en

fait un grand secret. Ils font un autre collyre avec parties égales de chisméh en poudre, de sucre candi, et d'alun ou sulfate d'alumine; on mêle le tout avec du vinaigre. Le chisméh est une petite semence noire qui vient du royaume de Dar-Four.

Quant à leur médecine vétérinaire, elle paroît assez raisonnable, et a opéré beaucoup de guérisons surprenantes; j'ai observé seulement qu'ils traitent la gale des chameaux avec un onguent qui consiste dans un mélange de soufre sublimé et d'huile d'olive.

Tout le monde parle de la force des Egyptiens, mais je crois que l'on exagere sur cet article: ceux d'entre eux que je ne puis cesser d'admirer sont les psyllés ou éducateurs de serpents, qui ont l'art de les faire sortir de leurs nids, de les prendre, et de les élever.

J'arrivai à Damiette vers la fin de fructidor an 6. Les maladies que je trouvais dans l'hôpital militaire de cette place, du service duquel j'ai été chargé pendant six mois, appartenoient alors à quatre différents genres nosologiques; savoir, la diarrhée, la dyssenterie, l'ophtalmie, et la fièvre tierce.

Tous les Français en général étoient incommodés par la diarrhée, qui étoit bilieuse ou lientérique. La dyssenterie étoit moins répandue, et il y en avoit trois especes bien caractérisées: savoir, la dyssenterie accompagnée de vers; la

dyssenterie muqueuse ou sans déjections sanguinolentes , appelée *dyssenteria alba* par Willis , Sydenham , et Morgagni ; enfin la dyssenterie compliquée avec la fièvre tierce.

L'ophtalmie étoit la maladie la plus commune : je m'en suis occupé dans un écrit particulier et c'est ce qui m'engage à ne pas m'étendre plus au long sur cet objet.

La fièvre intermittente existoit sous trois types différents , tierce , double tierce , et tierce soporeuse , nommée par Werlhof , dans son savant et beau traité des Fievres , *tertiana carotica* : il y en avoit aussi qui ressembloient aux fievres tierces dont parle Torti.

Ces maladies ont régné seules pendant deux mois consécutifs. Aussitôt que les vents du nord ont cessé tout-à-fait de souffler , il s'est manifesté une fièvre épidémique et contagieuse qui faisoit des progrès avec une grande rapidité : ses premiers développements ont paru en vendémiaire et brumaire , toutes les fois que les vents du sud troubloient l'atmosphère , et apportoit de la pluie ou d'un brouillard fétide. A la fin de frimaire , elle a éclaté avec violence , et a duré sans diminution jusqu'au commencement de pluviose : dans le courant de ce mois elle a perdu un peu de sa force , et est devenue plus compliquée en ventose , lorsque les vents du sud changerent et furent remplacés par les vents de l'est. J'ai ob-

servé constamment que le mal empirait quand l'atmosphère étoit chaude et humide , et qu'il diminuoit quand la température étoit fraîche. Ce qui prédisposoit les hommes à prendre la maladie facilement , c'étoient les excès en tout genre , la transpiration supprimée , la mal - propreté du corps , les habits légers , la peur de mourir , les extrémités inférieures nues , la mauvaise nourriture , les logements humides , sales , ou exposés au midi , et l'eau qui n'étoit pas purifiée. Les habitants les plus vieux du pays , Coptes ou Musulmans , m'ont assuré que cette épidémie venoit tous les ans , duroit depuis l'automne jusqu'aux premières chaleurs de l'été , et faisoit de grands ravages sur la côte maritime de l'Egypte baignée par la Méditerranée ; ils m'ont dit aussi que pour s'en préserver il falloit s'habiller pesamment pour suer beaucoup , se laver souvent la tête avec l'eau froide , et garder un régime exact. D'après cela , on voit clairement que la maladie est endémique , et qu'elle est causée par les vents du sud , la pluie , l'humidité , le changement subit des vents , et le brouillard. Les jeunes gens , les tempéraments sanguins , nerveux , irritables , et les Français natifs des régions septentrionales étoient plus susceptibles d'en être attaqués que les hommes âgés , ou doués d'un tempérament bilieux , pituiteux , mélancolique , et les originaires du midi de

la France. Cette fièvre endémique est constituée par les symptômes suivants.

La perte de l'appétit et une langueur générale dans tout le corps précédent la maladie : le premier jour de l'invasion, la fièvre paroît très simple ; elle se déclare avec une petite douleur de tête ou une envie de vomir ; on observe la langue rouge , le corps ardent , la peau sèche , et le pouls dur et fréquent ; le second ou troisième jour , les glandes inguinales s'engorgent avec une douleur considérable , et généralement tout le système lymphatique se trouve affecté ; au quatrième , il y a toujours rémission ou un peu d'apyrexie ; et si le malade ne guérit pas vers le cinquième , il faut douter de sa vie. Quelquefois la fièvre a un période plus long , accompagnée avec l'éruption des miliaires ou de pétéchiés ; alors la mort est immanquable , et arrive le septième jour. Souvent la maladie ne suit pas le cours que je viens de décrire , et tue les hommes en vingt-quatre ou trente-six heures. Dans les premiers jours , le malade est inquiet , nostalgique ; et vers les derniers il est plongé dans un état comateux ou d'assoupissement. L'assemblage de tous ces symptômes m'a fait caractériser cette fièvre pour un *synochus lymphaticus miliaris* ou *petechialis*. En pluviose et ventose , elle est devenue un parfait *typhus* , et s'est compliquée avec un vomissement de ma-

tieres noires et verdâtres , avec une diarrhée colliquative , et le délire.

Les anthrax ont accompagné rarement la maladie ; il y en a eu seulement deux cas , et tous les deux mortels , qui se sont terminés par la gangrene. Le bubon se formoit ordinairement aux aines , aux aisselles , aux parotides , et aux bras : il grossissoit après la crise avec une inflammation des parties musculaires , conservoit une dureté squirreuse , et se terminoit au bout d'un mois ou quarante jours par la suppuration. Lorsque l'engorgement n'avoit pas lieu , la maladie étoit toujours mortelle. Ayant considéré que cette fièvre avoit différents types , j'en ai établi quatre degrés caractéristiques ; savoir , 1^o. pyrexie sans apparence de symptômes ordinaires, durant vingt-quatre ou trente-six heures , et finissant toujours avec la mort (*synochus*) ; 2^o. pyrexie avec les symptômes manifestes , durant cinq jours , dangereuse (*synochus lymphaticus*) ; 3^o. pyrexie avec les mêmes symptômes , pétéchiâle ou miliaire , durant sept jours , très dangereuse (*syn. lymph. petechialis aut miliaris*) ; 4^o. pyrexie avec vomissement , délire , diarrhée , durant trois jours , et finissant avec la mort (*typhus gravior*). Le plus grand nombre des malades étoient dans le cas du second degré.

Les cadavres en général avoient des taches livides sur le corps , particulièrement aux reins , à la figure , et aux parties génitales ; il y en avoit

plusieurs parfaitement gangrenés , et d'autres sans signes extérieurs : j'ai ouvert trois de ces derniers , et j'ai remarqué que les parois des intestins et de l'estomac étoient couvertes d'un mucus jaunâtre ; les glandes conglobées étoient très dures , et avoient bien diminué de leur volume.

Les remèdes qui ont le mieux réussi pour la guérison de cette maladie ont été les laxatifs, les diaphorétiques , et les antiseptiques. Je commençois le traitement par prescrire les purgatifs ; ensuite on continuoît avec les potions sudorifiques camphrées , les tisanes sudorifiques nitrées , et des lavements jusqu'à ce que la fièvre passât : cette terminaison avoit lieu par les sueurs , et les selles abondantes ; après cela, il restoit à faire disparaître le bubon , et on l'obtenoit par la voie des émoullients : j'ai tenté de le résoudre , mais il ne m'a jamais été possible. Il est utile de faire connoître que les émétiques, les saignées, et les vésicatoires, qui paroisoient être indiqués , n'ont jamais répondu à mon attente. Je n'ai pas voulu ordonner l'emploi du fer et du feu pour extirper le bubon , parceque l'observation m'a appris que ces remèdes locaux n'agissoient pas d'une manière avantageuse.

Je dois observer que la partie thérapeutique de ces observations qui est très peu étendue ne se ressent que trop des circonstances au milieu desquelles je me trouvois , et où tout ne concouroit pas à assurer mes succès. Ainsi il est possible que

des moyens d'exécution énergiques et prompts qui m'ont manqué, aient influé sur le jugement, que j'ai particulièrement porté sur les révulsifs les plus puissants.



DESCRIPTION ET TRAITEMENT

De l'ophtalmie d'Égypte , par le citoyen SAVARESI, médecin ordinaire de l'armée d'Orient. (1)

HISTOIRE PATHOLOGIQUE DE L'OPHTALMIE.

L'OPHTALMIE vient frapper au milieu de l'état de santé le plus parfait ; il est donc difficile de la prévenir, et elle est généralement locale : mais lorsqu'elle vient à prendre un mauvais caractère, le pouls est agité, et on peut la considérer comme une inflammation interne. Ses progrès sont rapides et sa terminaison est longue ; si elle ne se

(1) Cet article est la traduction d'un opuscule italien intitulé : *Descrizione dell' oftalmia di Egitto, coll metodo curativo della medesima* ; imprimé au Kaire l'an VIII.

termine pas en sept à huit jours, elle dure souvent un ou deux mois. J'ai attentivement observé dans le cours de cette maladie que l'œil gauche est plus affecté que le droit, et la gravité du mal paroît périodique. La diarrhée, la dysenterie, ou les fièvres tierces, surviennent quelquefois, et effacent jusqu'aux moindres traces de l'ophtalmie. La terminaison, quand la guérison ne s'annonce pas, est suivie de l'amaurosis, de l'obscurcissement de la vue, ou de la perte entière de l'œil, après avoir lutté contre les remèdes les plus forts et les plus actifs.

Des causes de l'Ophtalmie.

Je crois l'ophtalmie d'Egypte endémique; et voici les raisons sur lesquelles je fonde cette opinion.

Les campagnes de l'Egypte sont d'immenses plaines où la lumière est très vive; leur terrain est sec, friable, et brûlant, particulièrement l'été; il est argilleux et crayeux, contenant le nitrate de potasse tout formé, le natron, et le muriate de soude; les jours sont brûlants et sereins, et les nuits fraîches, humides, et nébuleuses. Il est évident que ces circonstances physiques réunies doivent nuire aux yeux des animaux sur lesquels elles exercent leur action, et doivent agir en

stimulant; ce qui attire le concours des humeurs, rompt l'équilibre du ton naturel de la partie en l'augmentant ou en le diminuant, ce qui fait naître l'ophtalmie sthénique ou asthénique. En effet, ce qui frappe le plus en Egypte un voyageur, c'est de rencontrer un nombre prodigieux d'aveugles ou de personnes affectées de maladies des yeux. L'ophtalmie attaque également les riches et les pauvres, les habitants des villes et ceux des campagnes. L'histoire nous apprend aussi que plusieurs des Pharaons moururent aveugles. Les animaux ne sont pas plus exempts que les hommes des maladies des yeux; la plupart des chiens sont aveugles ou borgnes, et beaucoup d'ânes, de chevaux, de bœufs, et de chameaux, ont les yeux tachés ou légèrement affectés. Je conclus de la réunion de tous ces faits, assez faciles à vérifier, que l'ophtalmie est endémique dans les pays arrosés par le Nil, et augmente dans les saisons chaudes, c'est-à-dire depuis le commencement de l'été jusqu'à la fin de l'automne.

Quelques uns ont prétendu que les peuples qui se nourrissent de riz, ou qui en font un grand usage, comme les Egyptiens, sont sujets à cette maladie. S'il en étoit ainsi, les Italiens, et sur-tout les habitants de la Lombardie, qui en mangent deux fois le jour, devroient être incommodés de la même endémie. Cette opinion se trouvant encore démentie par l'exemple de plusieurs au-

tres peuples ne demande pas une plus longue réfutation.

On compte ordinairement parmi les causes de l'ophtalmie une terre ou poussiere nitreuse qui abonde en Egypte. Nous devons entendre par cette maniere de s'exprimer les sels neutres produits par la combinaison de l'acide nitrique avec un alkali fixe ou une terre simple, qui, comme ils absorbent l'humidité de l'atmosphere, excepté le nitrate de potasse, ne peuvent se maintenir dans l'état neutre sous forme de poussiere. Nous savons en outre que l'acide nitrique a plus d'affinité avec la barite et avec la potasse qu'avec la soude et les autres terres primitives; c'est par conséquent le nitrate de potasse qu'on a mal-à-propos appelé poussiere nitreuse : je ferai bientôt voir que ce sel ne nuit point aux organes de la vue.

L'argille qui a l'alumine pour base, et la craie qui est une combinaison de l'acide carbonique avec la chaux, sont deux substances terreuses extrêmement répandues sur le sol de l'Egypte. L'expérience prouve que ces deux substances et leurs bases occasionnent sûrement l'ophtalmie. En effet je les ai introduites, après les avoir pulvérisées, dans les yeux de divers chiens, qui devinrent presque aveugles le lendemain de l'opération. J'ai éprouvé le nitrate de potasse sur divers autres chiens, et il n'a occasionné aucun mal. J'ai vu deux grenadiers se jeter, en plaisan-

tant, de la chaux, qui porta sur leur visage et entra dans leurs yeux; ils eurent une ophtalmie qui les obligea de venir à l'hôpital, où je les traitai et les guéris : ces faits sont convaincants.

Presque tous les maçons de l'Egypte ont mal aux yeux, parceque dans leur travail mal entendu ils manient continuellement la chaux ou respirent dans une atmosphere chargée de molécules calcaires, crayeuses, argilleuses. Les maçons d'Europe qui travaillent différemment sont peu sujets aux mêmes maladies.

On pourroit accumuler les exemples; mais cela contrarieroit la brièveté que je me suis proposée.

Division nosologique de l'Ophtalmie.

L'ophtalmie est sthénique ou asthénique, c'est-à-dire née de l'excès ou du défaut de ton. Il n'y a qu'une espece appartenant au premier genre, que je nomme *inflammation du bulbe de l'œil*; il y a deux especes appartenant au second genre, que je distingue en *inflammation des targes*, et *inflammation de la conjonctive*: chacune de ces trois especes est caractérisée par des symptômes qui lui sont particuliers:

P R E M I E R E E S P E C E.

Inflammation du bulbe de l'œil.

Les paupieres rouges et enflammées s'ouvrent avec beaucoup de difficulté ; une douleur insupportable du bulbe de l'œil correspond dans l'intérieur de la tête ; les petits vaisseaux de la conjonctive sont tellement engorgés de sang , qu'ils forment une pellicule membraneuse qui entoure l'œil. La vue est obscurcie , couverte de nuages , quelquefois éteinte ; on ne peut supporter la lumière ; une excrétion purulente remplace les larmes ; et les malades se plaignent souvent de sentir de petites pierres qui picotent leurs yeux , et un morceau de drap qui les recouvre.

S E C O N D E E S P E C E.

Inflammation des tarse:

Gonflement des paupieres supérieures , elles pâlisent et se relâchent ; difficulté de les ouvrir ; la lumière produit une sensation désagréable ; le tarse est douloureux et enflammé ; larmoiement.

T R O I S I E M E E S P E C E .

Inflammation de la conjonctive.

La lumière est insupportable; la conjonctive est enflammée; douleur poignante; la vue trouble, épanchement de larmes.

Traitement de l'Ophtalmie.

J'ai commencé le traitement des trois especes d'ophtalmie en purgeant indistinctement les malades avec une once de sulfate de magnésie; et j'ai ensuite continué d'administrer les remèdes propres à remplir les indications.

L'ophtalmie sthénique demande l'attention d'un médecin habile et observateur, parceque la guérison dépend de l'activité des premiers remèdes. Dans ce cas, un vésicatoire à la nuque, et une saignée locale à la temporale ou à la jugulaire, sont très utiles, et il ne faut pas les négliger: une heure après la saignée, on apperçoit un changement remarquable dans la maladie; le spasme et la douleur grave de la tête diminuent le lendemain, ou cessent de tourmenter. Quelquefois cet effet n'est pas si subit, et la maladie continue accompagnée d'une petite agitation fébrile: pour venir à bout de l'arrêter, il faut la

saignée et les purgatifs. On prescrit un régime modéré; pour boisson, une décoction d'orge avec le tartrate acidule de potasse, et un collyre résolutif et calmant, fait avec l'opium dissous dans l'esprit de vin, et une décoction de safran. Il faut continuer ce traitement jusqu'à ce que l'enflure diminue, et que les paupières viennent à se renverser avec une certaine augmentation de volume; phénomène constant, dû à l'affoiblissement et au relâchement des vaisseaux. Quand ce changement est survenu, on ordonne un collyre savonneux, qui consiste dans une dissolution de savon dans l'esprit de vin, dont l'usage rend aux paupières leur position naturelle, et elles se rouvrent librement, de manière à ce que l'on voit facilement la cornée transparente, légèrement rongée ou tachetée : dans le premier de ces deux cas, on emploie avec succès l'eau fraîche et le vinaigre, et dans le second un collyre sec, composé avec le sucre candi, le sulfate d'alumine; et le nitrate de potasse; ce qui détruit les taches en peu de jours. En prenant les topiques et les remèdes internes désignés ci-dessus, on obtient facilement la guérison dans l'espace d'un ou deux mois; si on vient à outrepasser ce terme, il faut désespérer de recouvrer l'usage des parties affectées.

Pour ce qui est relatif au traitement de la seconde espèce d'ophtalmie, j'ai employé un seul

collyre tonique , ou une dissolution de sulfate de zinc dans l'eau mêlée avec du vinaigre et de l'eau-de-vie : ce remede a été très utile , et a guéri radicalement en vingt jours ou un mois.

Un autre collyre , fait avec le muriate de soude dissous dans l'eau mêlée au vinaigre , a servi à guérir la troisieme espece d'inflammation ophtalmique , qui est la plus simple , mais tenace comme la précédente. J'ai vu guérir cette indisposition sur les côtes de l'Italie avec de simples bains d'eau de mer.

Plusieurs louent l'application des cataplasmes émollients et résolutifs dans les trois especes d'ophtalmie ; mais l'observation apprend le contraire , et fait voir que ces moyens relâchent les parties , augmentent la douleur , et produisent d'autres mauvais effets.

Tel est le traitement dont je me suis servi dans les hôpitaux militaires ; et sur environ mille malades que j'ai traités , je n'ai eu à déplorer le sort que de deux qui sont devenus aveugles , et de deux autres qui ont perdu un œil.

Moyens préservatifs de l'Ophtalmie.

Les moyens que j'ai à indiquer ne peuvent guere servir aux soldats , que leur profession et leurs exercices continuels privent de pareils soins ;

cependant ils peuvent être utiles à ceux qui auront plus d'aisance et de loisir.

D'abord il faut éviter de s'exposer à la lumière trop vive du soleil la tête découverte, et à l'humidité de la nuit sans se couvrir; en second lieu il faut se baigner les yeux deux ou trois fois par jour avec de l'eau claire, mêlée avec du vinaigre ou du suc de limon; il faut faire la même chose quand l'organe a été irrité par la poussière, la fumée, le frottement, une légère percussion; et, quand il a été affoibli par trop de lumière ou d'humidité, il faut y souffler des liqueurs spiritueuses ou toniques: enfin il faut s'abstenir soigneusement d'aliments salés, et en même temps exciter une transpiration modérée, conserver les cheveux un peu longs, éviter la fraîcheur quand on est échauffé, et entretenir la liberté du ventre.

Ces préservatifs simples sont appuyés sur l'observation et l'expérience; et, quand ils sont employés à propos, ils préviennent la maladie et conservent la vue.

N O T I C E

Sur la topographie physique et médicale de Ssalehhyéh; par le citoyen SAVARESI, médecin ordinaire de l'armée d'Orient.

S S A L E H H Y É H, dans la province de Charqyéh, est la réunion, au milieu d'une immense forêt de palmiers, d'une trentaine de petits hameaux bâtis avec une boue sablonneuse et séchée au soleil. On y observe douze à quinze petits lacs, qui restent à sec pendant l'été, et un grand nombre de fossés où l'eau vient se déposer et séjourner toute l'année. Il s'élève au milieu de ces hameaux une assez belle mosquée, en partie ruinée, dont le minaret surmonte la forêt, interrompt agréablement la régularité du rideau de verdure, et fait un bel effet dans le paysage. Ce monument, entouré d'une fortification élevée par les Français, et qui doit être considéré comme le point principal de tout ce canton, est situé, d'après les observations exactes et récentes du citoyen Nouet, au $29^{\circ} 39' 30''$ de longitude, et au $30^{\circ} 48' 28''$ de latitude boréale, méridien de Paris.

Les maisons des paysans, ou plutôt leurs huttes ont six pieds d'élévation sur quatre pieds de large et cinq pieds de long; il y en a de plus petites encore : quelques unes sont blanchies intérieurement avec du plâtre; elles sont garnies d'un lit et d'une natte de palmier ou de jonc. Les hommes et les animaux vivent à-peu-près pêle-mêle. Les habitants sont Arabes, et de diverses tribus qui autrefois étoient ennemies et souvent en guerre.

La forêt, qui a trois à quatre lieues de tour, confine à l'est avec le désert, qui, d'après les modernes, sépare l'Asie de l'Afrique, ou forme l'isthme de Souès. C'est à environ deux heures de marche dans ce désert qu'eut lieu le combat de thermidor an VI, lorsque l'armée poursuivit Ibrahim bey dans sa fuite en Syrie.

Le terrain de cette contrée est composé de sable quartzeux et d'argille: on peut assurer que la proportion de la première partie avec la seconde est comme trois à un. Si ce pays étoit un an sans être arrosé, il deviendrait très aride: les eaux du Nil, qui y arrivent par des canaux, déposent dans leur trajet une assez grande quantité du limon dont elles sont chargées; mais cela ne suffit pas pour engraisser la terre, et la partie sablonneuse y prédomine toujours. C'est malgré cela le seul endroit de la basse Egypte où j'ai vu des prairies naturelles, ornées de fleurs de camomille, de gremil (*lithospermum augustifolium*).

Lin.) de lichens et de narcisses , et qui offre des points de vue aussi agréables.

Quoique le pays présente peu de ressources, les habitants vivent assez bien; ils recueillent du bled et de l'orge; ils ont du trefle, du tabac, de l'indigo, des radis, des banniers (*hibiscus esculentus*. Lin.), de la mauve, des dattes excellentes, du poisson, des poulets, des pigeons, des canards, des troupeaux de chevres et de moutons. J'ai vu fort peu de buffles et de bœufs, et je crois qu'ils ne leur sont pas nécessaires, parcequ'ils arrosent à force de bras, et qu'ils défrichent la terre sans le secours de ces animaux.

Une multitude de hérons et d'oiseaux nageurs passent leur vie sur les bords des lacs dont j'ai parlé; ils y pêchent de petits poissons, et y cherchent des vers pour se nourrir. Les insectes sont en général, et comme dans le reste du désert, de la couleur parfaite du sable; de sorte qu'il y a trois ou quatre especes d'orthopteres, qu'on ne peut distinguer que quand ils sautent. On prend beaucoup de hérissons dans les bois, et on y chasse le sanglier. Les corbeaux et les milans purgent promptement la terre des cadavres. Les chiens sont comme ceux du reste de l'Egypte. Les déserts voisins sont peuplés de gazelles, d'autruches, de caméléons, et de lézards prodigieux, tels que ceux que l'on fait voir par curiosité dans les rues du Kaire.

Au nord de la forêt il y a des tamariscs , des saules et des nabkhs (*rhamnus napeca*. Lin.). J'ai trouvé la *salsosa* et la *sucæda*, le *chenopodium polyspermum*. Lin., la *filago gallica*. Lin., le *colchicum autumnale*. Lin., le *ranunculus sceleratus*. Lin., l'*alisma*, *plantago* Lin., la *fumaria officinalis*. Lin., le *buphtalmum spinosum*. Lin., l'*arthemisia absinthium*. Lin., et la *medicago marina*. Lin. Les *cyperus*, communs sur les bords du Nil, sont ici très rares. La chicorée sauvage, la bourrache et la cynoglosse y croissent en abondance.

On a pour les arbres un respect religieux : cela tient-il à leur grande utilité, ou bien à l'usage où les habitants de ce pays sont d'enterrer quelquefois leurs morts au pied des arbres ? Je frappois un jour avec une baguette le tronc d'un beau nabkh ; un vieillard s'avança vers moi ; il étoit ému et ses yeux étoient baignés de larmes : *Cesse*, me dit-il en suppliant, *cesse de troubler le sommeil d'un cheykh vénérable qui repose sous les racines de cet arbre*. Je me conformai à l'instant à ses desirs, et il me combla de bénédictions.

Les lieux incultes sont, comme le reste de l'Egypte, couverts de muriate de soude. J'ai observé deux citernes ruinées et bâties en brique, sur lesquelles on trouve une matière saline blanche, qui m'a paru du natron.

Il y a très peu de minéraux ; on rencontre parfois des morceaux de lave qui sont des débris de meules.

Les habitants de Ssalehhyéh ont peu de maladies, et la mortalité est limitée chez eux. D'après un calcul que j'ai fait, l'ophtalmie attaque tous les ans la vingtième partie de la population. Il y a peu d'aveugles, et beaucoup de borgnes. La perte de la vue est souvent la suite de la petite vérole, qui fait de fréquents ravages, et se joint tous les dix ou quinze ans aux fièvres contagieuses qui se propagent d'ordinaire de Damiette. L'application du feu et les scarifications, moyens énergiques et par conséquent efficaces, quand l'emploi en est sagement déterminé, composent à-peu-près toute la médecine du pays, qui est d'ailleurs sain, et où il pleut sept ou huit fois par an dans l'hiver. Les habitants se baignent fréquemment dans les lacs. Ils sont sobres. Ils ont placé leurs cimetières loin de leurs habitations. Il est digne d'observation que les hommes et les femmes n'ont pas, comme dans le reste de l'Égypte, l'usage de se couvrir le corps de marques bleues, de noircir leurs paupières, et de colorer leurs ongles avec le hennéh (*lewsonia inermis*. Lin.), pratique au reste très ancienne chez les Arabes, même parmi les khalifes, et dont il est fait mention dans l'Histoire sarasine d'Elmacin, traduite par Erpenius. J'ai vu à Ssalehhiéh un grand nombre de vieillards assez robustes, et n'ai pas observé un seul estropié. Il faut sans doute rapporter en grande partie cette belle conformation à la grande liberté

des mouvements qui ne sont jamais comprimées dans l'enfance.

NOTICE

Sur la topographie physique et médicale de Belbeys; par le citoyen VAUTIER, médecin ordinaire de l'armée d'Orient.

BELBEYS est une ville de la Charqyéh, et le chef-lieu du 4^e arrondissement de l'Égypte, dans la division établie par l'ordre du général en chef Kleber, du 28 fructidor an VII.

Le citoyen Nouet, membre de l'institut, observant au camp un quart-d'heure en avant de Belbeys, en a déterminé la situation au 29° 13' 36" de longitude, et 30° 25' 36" de latitude, méridien de Paris, et à 24,687 toises ou 10 lieues 8 toises, à 2,283 toises par lieue, nord nord-est du grand Kaire, tour des janissaires.

La population actuelle est de deux mille habitants environ, tous musulmans, à l'exception de quelques familles de chrétiens, qui n'exercent aucun culte public, et s'y trouvent fixées seulement depuis l'occupation de l'Égypte par les Français.

On a cru mal-à-propos que Belbeys étoit bâtie

sur les ruines de l'ancienne Bubaste. Les ruines de cette dernière ville sont à six lieues ou six heures de marche, nord nord-est de Belbeys.

Il paroît certain, d'après beaucoup de renseignements, que Belbeys est l'ancienne Pharbætis.

Belbeys étoit considérable lorsqu'Amauri, roi de Jérusalem, en fit le siège à la tête des croisés, l'emporta d'assaut, et la livra au pillage : depuis cette époque cette ville présente un aspect misérable; les rues sont mal percées et les maisons mal bâties. Il y a seulement une assez belle mosquée, en partie ruinée, et convertie par les Français en hôpital militaire. Les fortifications construites pour notre défense donnent pourtant à cette ville, un aspect et un caractère qu'elle n'avoit pas auparavant.

Les environs de Belbeys sont, les uns déserts et sablonneux, et les autres susceptibles d'une belle culture. La partie du nord-est, qui s'étend vers le Mokatam, appartient au premier genre; le reste, abandonné depuis très peu de temps, et par une suite des circonstances de la guerre, étoit très bien cultivé.

Dans quelques fouilles aux environs de la ville j'ai trouvé beaucoup de terres argilleuses, des bois pétrifiés, et une quantité considérable de briques. On remarque quelques traces de l'ancienne enceinte au nord et à l'est de la moderne.

Au nord-est et à cinq cents toises de Belbeys on voit les restes d'une digue appartenant à l'an-

cien canal de Souès , appelé depuis Abou-Menedjéd; cette digue étoit revêtue d'un quai en maçonnerie près de Belbeys. Le canal abreuvoit la ville , arrosoit les environs , servoit au commerce , qui consistoit principalement en bled et en graine de lin. Les sables portés par les vents ont comblé presque entièrement le canal , abandonné au dépérissement par une suite de l'insouciance des habitants , et de l'inertie coupable du gouvernement , qui n'est cependant institué par-tout que pour s'occuper de la prospérité publique : c'est l'époque à laquelle a commencé une grande stagnation dans l'activité et dans l'industrie des habitants , et la diminution de l'aisance qui est la récompense du travail. Il n'y a plus à Belbeys que quarante-cinq tisserands , et onze fabriques ou moulins à huile de lin , qui se consomme sur les lieux , et s'exporte en Syrie.

On cultive le lupin en assez grande quantité dans les environs , et l'on en mange les graines après les avoir fait germer , ce qui leur enleve leur odeur nauséabonde.

On cultive également le hhennéh dans les environs de Belbeys , et autour des villages de Zéribéh et Géty : on ne permet point à cet arbrisseau de s'élever à une grande hauteur , comme dans les jardins du Kaire , où l'on aime ses fleurs blanches et odorantes ; on se contente de les laisser croître jusqu'à six à sept pieds de hauteur : on coupe les

branches deux fois par an, ensuite on les entasse pour les faire sécher au soleil; après la dessication on sépare les feuilles des branches en les battant avec des massues : cette première opération faite, on ramasse les feuilles, que l'on passe dans un tamis afin d'en séparer la terre, ensuite on les pulvérise dans un moulin dont la meule est de granit, et divise en molécules très déliées. La poudre qui en est le résultat est encore passée dans un tamis de crin, afin d'en retirer les parties ligneuses qui ont pu rester dans la pulvérisation. On met ensuite la poudre dans des sacs de cent-vingt livres, et c'est ainsi qu'elle est répandue par la voie du commerce dans l'Egypte, la Syrie, et la Perse, où elle est employée avec beaucoup de succès dans la teinture des étoffes, particulièrement de laine. Les citoyens Berthollet et Descottils, membres de l'institut, ont déjà publié sur les propriétés tinctoriales du hennéh des observations qui ne me laissent rien à dire sur cet objet.

Les Egyptiens colorent en rouge orangé leurs ongles, et souvent la peau de leurs mains, avec une pâte faite de poudre de hennéh : c'est ordinairement à l'époque à laquelle ils vont contracter le mariage; et ce signe de leurs engagements répond en quelque sorte à nos fiançailles.

Indépendamment des productions dont j'ai parlé, on cultive encore dans la campagne du

bléd, des lentilles, des fèves, du tabac, de la coriandre, etc.

On a sans fondement donné le nom de *Camp des Romains* à l'enceinte d'une ancienne ville ou plutôt d'un temple égyptien d'une haute antiquité, qui se trouve près du village de Mit-Habit. Ces ruines sont désertes; mais les environs sont bien cultivés, arrosés par les eaux du Nil; ils sont ornés d'un grand nombre de dattiers.

Les habitants de Belbeys sont généralement secs, maigres, et très robustes. Il y a parmi eux beaucoup de vieillards; mais on ne peut, comme dans le reste de l'Egypte, fixer l'âge bien précis d'aucun d'entre eux.

Le caractère des habitants m'a paru doux; de même qu'ils m'ont paru attachés aux Français. Cette bienveillance, fruit de la justice de notre gouvernement, n'a pas même échappé à nos ennemis, quand le grand-visir s'avança, l'an VIII, jusqu'aux portes du Kaire pour exécuter la partie de la convention d'él-A'rych qui lui étoit avantageuse.

Les maladies dont les habitants de Belbeys sont le plus souvent affectés sont l'ophtalmie, la dysenterie, la dyssenterie, les fièvres gastriques, et les intermittentes, la petite vérole discrète, et surtout la confluente, qui est, sans en excepter les fièvres pestilentiellles, celle de toutes les maladies qui fait le plus de ravages en Egypte.

Les habitants sont très sujets aux vomissements, quand, après avoir mangé, ils boivent l'eau des citernes : les troupes françaises ont éprouvé la même indisposition. Cela tient à ce que ces eaux, sur-tout quand elles sont anciennes, contiennent beaucoup de gaz hydrogene sulfuré; mais en les exposant à l'air, en les agitant, en les versant de haut, on leur rend l'oxygene nécessaire pour être très bonnes et agréables à boire.

Le peuple écoute avec plaisir en Egypte les avis des médecins européens. En profitant de cette disposition confiante des esprits, on pourroit répandre des principes d'hygiène énoncés avec clarté et simplicité; et quand ils seroient réduits en pratique, l'on auroit beaucoup moins de maladies à craindre et à combattre.

N O T I C E

Sur la topographie physique et médicale de Rosette; par le citoyen L. FRANK, médecin ordinaire de l'armée d'Orient.

ROSETTE, située au $31^{\circ} 54' 2''$ de latitude boréale, et au $28^{\circ} 11' 24''$ de longitude, méridien de Paris, est l'une des plus belles villes de l'Egypte; elle est bâtie sur la rive occidentale du

Nil, à une lieue et demie de la mer. En considérant les blocs considérables et les nombreuses colonnes de granit qui se trouvent fréquemment, on pourroit croire cette ville très ancienne; mais l'histoire ne fait pas remonter sa fondation plus haut que le huitieme siecle. El-Macin nous apprend qu'elle fut bâtie sous le regne d'él-Metoua-
kel, khalife de Bagdad, vers l'an 870 de l'ere vulgaire, et sous le pontificat de Canna, patriarche des jacobites à Alexandrie.

Rosette, d'une forme demi-ovalaire, a à-peu-près une lieue de longueur sur un quart de largeur; les maisons y sont d'une forme élégante, construites assez solidement, et terminées par des terrasses : les rues ne sont point régulièrement alignées, et la plupart sont étroites; mais le quai qui borne le Nil est très beau, la vue en est extrêmement agréable. Il y regne de la fraîcheur et un grand mouvement qui produit beaucoup de diversion.

Au nord de la ville on trouve une place assez belle et très spacieuse; c'est là qu'est établi l'hôpital militaire, propre à recevoir commodément trois cents malades.

La ville est entourée de jardins, sur-tout au nord et au sud. La plupart de ces jardins sont hérissés d'orangers, de citronniers, de bananiers, de dattiers, etc., plantés sans aucun ordre. L'art de cultiver les orangers et les citronniers est absolu-

ment inconnu. Au reste l'hiver ne les dépouille point de leur verdure, et ils sont toujours comme au printemps; dans le temps des fleurs ils embaument au loin l'air que l'on respire. On cultive avec quelque soin une prodigieuse quantité d'excellentes plantes potageres; que l'on transporte à Alexandrie, dont le terrain stérile n'a pas les mêmes richesses. On trouve encore à Rosette et on en exporte des melons, des figues, des bananes, des pêches, des abricots, des grenades, des oranges, etc.

Au sud et au sud-ouest il y a des monticules de sable, et au nord une plaine à perte de vue très bien cultivée et très agréable.

Rosette est en face du fertile Delta, où l'on cultive entre autres choses une prodigieuse quantité d'excellent riz. Les rizieres ne me paroissent pas entraîner l'insalubrité dont on se plaint tant et avec fondement en Europe.

Il est très difficile d'évaluer au juste la population d'aucune ville de l'Egypte; cependant je crois que celle de Rosette est de douze à quinze mille habitants. La population étoit beaucoup plus considérable, et peut-être double, il y a quelques années; mais une interruption notable dans le commerce intérieur et extérieur, ainsi que des épidémies fréquentes ont contribué à cette diminution. La célèbre peste appelée en Egypte d'Ismael-bey,

qui a eu lieu en 1791, a fait à Rosette des ravages particuliers.

Le plus grand nombre des habitants de Rosette sont musulmans; le reste est Juif, ou catholique du rite grec ou latin. Le gouvernement des Mamelouks attachoit peu d'importance à la diversité des cultes, et les toléroît tous.

Les habitants de Rosette sont généralement d'un caractère froid et tranquille, sans desirs, sans ambition, supportant également la bonne et la mauvaise fortune, rapportant tout à la volonté de Dieu. Les hommes passent le jour occupés à fumer, à leurs affaires, ou au milieu de leur famille; rarement ils se promènent même dans leurs suaves jardins. Tout ce qu'a raconté Savary sur les fréquents rendez-vous des jeunes Géorgiennes est une fiction de son imagination; les femmes ne sortent pas plus de leurs maisons que dans le reste de l'Egypte: c'est une habitude prise dès l'enfance, et non pas une contrainte.

Les hommes sont généralement d'une belle taille, robustes, et d'une physionomie mâle; leur marche est grave et mesurée.

Quant aux femmes, il est difficile de les voir et de les juger. La coutume de les voiler, qui nous paroît ridicule, n'est pas sans de grands avantages pour le bonheur individuel des familles. C'est dans l'Orient que les hommes peuvent se flatter d'avoir une femme qui leur appartient exclusive-

ment, et des enfants qu'ils ont faits. Les femmes n'ont qu'une occupation, celle de plaire à leurs époux : il est vrai qu'elles sont aussi plus jalouses de la toilette, des belles étoffes, et des bijoux, que les Européennes, et que c'est par leurs caresses qu'elles obtiennent tout ce qu'elles veulent. Quoique les femmes de ces contrées se croient assez instruites sur les moyens de concevoir aisément, elles consultent encore avec empressement les médecins sur cet objet. Un grand caractère de beauté pour les femmes est d'avoir de l'embonpoint, quelque loin qu'il soit porté; et ce que l'on peut dire de plus flatteur pour une femme c'est qu'elle est belle comme la lune.

Prosper Alpin a déjà parlé des différents moyens qu'emploient les femmes pour s'engraisser : mais je me propose de traiter amplement cette matière dans un ouvrage étendu, que je compte publier dès que les circonstances me le permettront, et dont l'annonce est déjà connue par une lettre adressée au citoyen Desgenettes, médecin en chef de notre armée, en date du 18 pluviôse an VIII, et imprimée le 30 du même mois dans le n^o 59 du courrier d'Egypte. (1)

(1) Tout mon travail est divisé en neuf articles ; savoir :

- 1^o Topographie physique du grand Kaire;
- 2^o Son climat ; différence des saisons, etc. ;
- 3^o État actuel de la médecine, de la chirurgie, et de la pharmacie.

La maniere de vivre des habitants de Rosette est très simple , et offre un grand exemple de sobriété. L'eau du Nil devient saumâtre quand ce fleuve décroît, parceque l'eau de la mer vient s'y mêler; et on boit alors l'eau des citernes , que l'on remplit tous les ans dans le temps de la crue du fleuve.

Parmi les animaux domestiques celui qui prospere le plus est le buffle; son lait est très substantiel, mais sa chair est inférieure à celle du bœuf et des vaches. Plusieurs épizooties ont réduit considérablement le nombre de ces derniers animaux. Il est remarquable qu'au plus fort de la maladie les buffles vivoient pêle-mêle avec les bœufs et les vaches, prenoient la même nourriture sans en prendre la maladie.

Il y a beaucoup de chameaux à Rosette. L'en-

4° Recherches sur la maniere la plus vraisemblable d'évaluer la population du Kaire;

5° Qualités physiques et morales des habitants;

6° Leur maniere de vivre;

7° Les bains d'étuves , et leur influence sur la santé;

8° Les principales maladies qui s'observent;

9° Exposé de la matiere médicale des habitants du Kaire.

Je compte encore publier différents autres mémoires, parmi lesquels il s'en trouve un sur le commerce des negres au Kaire, et sur les maladies auxquelles ils sont sujets en arrivant. Il contient, à ce que je crois , des détails assez curieux , entièrement négligés par les voyageurs qui ont jusqu'à présent visité l'Egypte.

entretien de cet animal utile est peu coûteux : mais il exige beaucoup de soins ; si on charge mal un chameau on court risque de le blesser et de le mettre facilement hors de service. Ceux qui ont mangé du chameau le préfèrent au cheval. Les chameaux et les chameliers sont très sujets à la gale : on la traite chez les uns et les autres avec du soufre. Au reste la gale est très rare dans toute l'Egypte, même parmi les Juifs, qui, comme on le sait, sont par-tout ailleurs sujets à cette maladie de la peau.

Le climat de Rosette est beaucoup plus tempéré que celui du Kaire. Dans le printemps, l'automne, et l'hiver, l'atmosphère est sensiblement humide du coucher au lever du soleil. Il pleut en hiver quelquefois plusieurs jours de suite ; et c'est ce qui a déterminé les habitants à bâtir solidement leurs maisons. Les vents du nord sont fréquents en été ; on s'en apperçoit à la direction de quelques sycomores. Quand le vent diminue, on est abattu comme dans le reste de l'Egypte ; et c'est le temps des maladies.

La peste, la dyssenterie, la petite vérole, et les maux d'yeux sont les maladies les plus fréquentes et les plus redoutables à Rosette. Les moins dangereuses sont les affections hémorroïdales, l'asthme, la foiblesse, et les flatuosiés de l'estomac. Le rachitis, la dentition difficile, et les con-

vulsions enlèvent une quantité considérable d'enfants dans la première et seconde année de leur vie. On voit assez fréquemment une tuméfaction monstrueuse des extrémités inférieures.

L'expérience a prouvé qu'il est avantageux d'envoyer les convalescents du Kaire à Rosette : cette translation guérit souvent des dyssenteries rebelles.

Rosette n'a ni médecins, ni chirurgiens, ni pharmaciens instruits ou expérimentés. Il est d'usage de traiter les maladies vénériennes avec la salsepareille et les bains ; ce qui réussit. Ce qu'ils savent sur la peste se réduit à son histoire.

J'aurois désiré donner plus d'extension à cette notice ; mais je n'ai pu me refuser à la rendre publique pour me conformer aux vues énoncées dans la circulaire du médecin en chef de l'armée, du 25 thermidor an VI.

NOTES

*Pour servir à la topographie physique et médicale
d'Alexandrie , rédigées par le citoyen SALZE,
médecin ordinaire de l'armée d'Orient.*

Oui, ces ruines même ont encor des attraits !
Là, si le cœur nourrit quelques profonds regrets,
Si quelque souvenir vient rouvrir sa blessure,
Il peut mêler son deuil au deuil de la nature.

DELILLE, *Poëme des Jardins.*

ALEXANDRIE, à l'ouest et à 95,016 toises de distance du Kaire, ou 41 lieues et 6 toises, en comptant les lieues à 2,283 toises, est située au 30° 33' 4" de longitude, et au 24° 59' 59" de latitude boréale, méridien de Paris; cette ville est bornée au nord et au couchant par la mer, à l'est par le Khalish, et au midi par le lac Maréotis : on la divise en ville vieille et nouvelle; il ne reste de la vieille ville qu'une vaste enceinte de murailles, flanquées de tours très élevées de distance en distance, et dont la majeure partie est déjà minée

par le temps. Ce qui est contenu dans cette enceinte n'offre de tous côtés aux yeux du spectateur affligé qu'un amas confus de décombres et de ruines, tristes restes de la magnificence d'une ville réputée jadis une des premières du monde, et qui n'est plus célèbre aujourd'hui que dans les livres des historiens. Au lieu des palais superbes et des brillants édifices qui en faisoient autrefois la splendeur, on n'y trouve plus maintenant que quelques villages ou hameaux, mal bâtis, assez peuplés, et habités par des Turks : ils sont environnés d'une quantité de petits jardins, plantés de palmiers, cultivés par ces mêmes Turks, et un peu fertilisés à force de travail et d'arrosage ; les tapis de verdure qu'ils produisent, et qui contrastent d'une manière frappante avec la blancheur des sables, et les monceaux de ruines accumulés de toutes parts, ne laissent pas que de récréer un moment, et vus d'un certain point d'élévation, leur ensemble forme vraiment un coup-d'œil pittoresque.

Les édifices peu anciens, qu'on y trouve à quelque distance les uns des autres, sont, le couvent grec, et son hospice, la mosquée de *S.-Athanasie*, aux trois quarts ruinée, le couvent des capucins, converti en hôpital militaire, quelques bains turks, le fort dit triangulaire, et une autre mosquée très grande, dont on a fait l'arsenal. Les deux montagnes, dont l'une à l'est, et l'autre au midi

de la ville, ont servi à y établir deux forts redoutables, portant les noms de *Crétin* et *Caffarelli*, généraux qui ont commandé l'arme du génie. Ces deux grandes élévations paroissent n'être que le produit d'un amas de terres rapportées... Il n'y a, à proprement parler, que deux monuments très anciens qui soient encore dans leur entier, et vraiment dignes de nos hommages; ce sont les deux obélisques chargés d'hiéroglyphes, qu'on trouve sur le bord de la mer, à peu de distance du couvent grec, dont l'un est encore sur pied, et l'autre renversé, communément appelés *Aiguilles de Cléopâtre*, et la fameuse colonne dite de *Pompée*, à quelques centaines de pas hors la porte du même nom. Il en existoit outre cela un troisième dans la mosquée *S.-Athanasie*; c'étoit un grand vase de porphyre, en forme de baignoire, orné d'hiéroglyphes tant en dehors qu'en dedans. A cela près, de quelque côté que l'on porte la vue, elle est continuellement fatiguée par l'image sans cesse renaissante de la destruction: vainement s'efforceroit-on de chercher à reconnoître dans quelques restes d'édifice épars çà et là la place de tel ou tel autre monument ancien; on ne peut former là-dessus que des conjectures, sans établir au fond la moindre certitude... Le lithologiste et l'antiquaire seuls peuvent y trouver à chaque pas sous leurs yeux, ou en faisant quelques légères fouilles, des morceaux dignes de piquer leur cu-

rosité, et propres à perfectionner leur goût pour ces deux sciences. Je ne m'étendrai pas davantage sur ce qui concerne l'emplacement de l'ancienne ville.

La nouvelle ville, construite par les Turks, est renfermée dans l'espace que la mer en se retirant a laissé entre les anciens murs, et son rivage actuel; elle est resserrée dans ses flancs par deux grands bassins de forme demi-circulaire, qui constituent les deux ports, dont l'un a son embouchure entre le nord et l'est, nommé *Port neuf*, et l'autre entre le midi et l'ouest, nommé *Port vieux*: ce dernier est beaucoup plus vaste, plus commode, et plus sûr que l'autre.

Le grand espace de terre qui sépare les deux ports, et qui ferme la ville du côté de l'ouest, se termine en une pointe dite des *Figuers*, parcequ'il y a beaucoup de ces arbres plantés dans les environs. En partant de cette pointe et allant vers le nord, on découvre une petite isle nommée *Pharos*, et plus loin, toujours dans la même direction, on apperçoit un chemin couvert, long, étroit, et bâti en avant dans la mer; il conduit à l'endroit où existoit jadis l'ancien phare, *une des sept merveilles du monde*. Que les temps sont changés!... ce n'est plus aujourd'hui qu'un vieux château, à moitié délabré, et qui seroit bientôt tombé en ruine si les Français ne l'eussent un peu relevé: on en a fait une forteresse.

Une grande place nue, et qui n'a d'autre ornement que les nouveaux remparts qu'on vient d'élever tout autour, forme l'entrée de la ville du côté de l'est; elle sert de promenade journalière; dans le temps des pluies, cette place est presque toute inondée; et comme elle n'a aucune pente du côté de la mer, les eaux y séjournent, s'y putréfient, et chargent l'atmosphère d'une grande quantité de vapeurs méphitiques. Pour détruire cette cause d'insalubrité, il ne s'agiroit que d'exhausser un peu le terrain de la place, d'y établir une pente douce du côté de la mer, et d'y pratiquer de petits canaux qui faciliteroient l'écoulement des eaux. S'il étoit possible encore d'y planter des arbres, et d'y faire croître du gazon, l'air n'en deviendrait que plus salubre. (1)

Du climat d'Alexandrie.

Alexandrie, par sa position, et son voisinage de la mer, est soumise plus qu'aucune autre par-

(1) Le général en chef Menou, sur le rapport du médecin en chef Desgenettes, a ordonné, par son ordre du jour du 12 vendémiaire an IX, que les mesures proposées dans ces notes, et également sollicitées par le citoyen Labat, membre de la commission des arts, seroient exécutées; et on s'en occupe avec activité sous les yeux du général de division Friant, commandant de la ville et de la province.

tie de l'Egypte à l'influence des différents vents , et les saisons y sont plus distinctement marquées.

Depuis l'équinoxe d'automne jusqu'à l'équinoxe du printemps les vents soufflent le plus ordinairement de l'est et de l'ouest, mais avec une variété étonnante. C'est alors la saison des pluies. Elles commencent à tomber en novembre, et se prolongent jusqu'en décembre et au-delà : je les ai vues très fréquentes et de très longue durée pendant l'hiver de l'an VII. L'atmosphère, dans ce temps là sur-tout, est sujette à des variations sans nombre, et il faut être bien en garde contre tous ces changements pour n'en être point offensé.

Depuis l'équinoxe du printemps jusqu'au solstice d'été mêmes vents à-peu-près, et toujours même variété. On ressent alors de temps en temps l'impression chaude, pesante, et mal-saine, du vent du sud, nommé en arabe *camsin*, parcequ'il est censé durer cinquante jours. Cette espece de vent seroit très nuisible à la santé des hommes et des animaux s'il donnoit seulement quatre à cinq jours de suite ; sa plus longue durée ici a été de trente-six heures ; je ne l'ai jamais vu aller au-delà ; communément même il ne dépasse pas vingt-quatre heures. Il est ordinairement remplacé par un vent d'est rafraîchissant ; quelquefois il est suivi d'un ouragan, qui se termine par une légère

pluie, après quoi le temps redevient frais et se-
rein comme auparavant.

Depuis le solstice d'été jusqu'à l'équinoxe d'au-
tomne on est journellement soumis à l'action des
vents du nord ou alisés : ils sanifient l'air, tem-
perent beaucoup les chaleurs de la saison , et ren-
dent l'été infiniment plus supportable qu'au Kaire
et dans tout le reste de l'Egypte; cependant, comme
ces vents sont extrêmement frais , et même un
peu violents dans certains jours, il faut bien se
donner de garde de s'exposer trop tôt à leur con-
tact, au sortir d'un lieu chaud, ou après une
transpiration abondante.

*De la constitution physique des habitants
d'Alexandrie.*

Les habitants d'Alexandrie sont généralement
bien constitués, et robustes. Il y a parmi eux beau-
coup de vieillards, hommes et femmes. La sobriété,
qui est une de leurs principales vertus, est aussi
pour eux le préservatif le plus sûr contre une
foule d'infirmités qui assiegent les Européens : on
ne voit presque pas chez eux de rachitiques, de
poitrinaires, et enfin autant de valétudinaires que
chez nous.

La classe la plus malade est celle des enfants
depuis le moment de leur naissance jusqu'à
l'âge de sept à huit ans : ce ne sont que des êtres

foibles, mal constitués, et presque toujours souffrants; ils ont le ventre tuméfié, la figure maigre et rappetissée; la couleur de la peau sur toute l'étendue du corps est jaunâtre; les membres prennent peu d'accroissement; on diroit, en un mot, qu'ils sont tous voués à une mort prématurée: un grand nombre succombe dans cet espace de temps. Ce n'est guere que vers l'âge ci-dessus désigné qu'il s'opere chez les enfants une révolution subite et heureuse; alors leurs membres se déploient, l'enflure du ventre disparoît, les traits de la physiologie prennent un caractere plus marqué; tout annonce qu'ils vont devenir des hommes forts et vigoureux.

L'âge de puberté pour les garçons est de douze à quinze ans, et pour les filles de onze à quatorze. Les filles et les femmes éprouvent ici comme ailleurs toutes les maladies particulieres à leur sexe; peut-être cependant moins fréquemment par une suite de leur éducation physique et morale. L'époque de la cessation du flux menstruel est pour la plupart de trente-cinq à quarante ans; chez plusieurs il se prolonge jusqu'à quarante-cinq.

La fécondité est très considérable, ainsi qu'il est aisé de le voir par le nombre prodigieux d'enfants qui survivent.

Le terme de la vie est généralement assez prolongé; le plus ordinaire est de soixante-dix à quatre-vingts ans: un grand nombre dépasse cet âge;

il y en a qui à plus de cent ans sont encore en état d'agir.

Des maladies qui attaquent le plus fréquemment les habitants d'Alexandrie.

Les maladies internes les plus familières sont la petite vérole et les fièvres pestilentiellles.

La petite vérole fait de très grands ravages parmi les enfants. Si on connoissoit la véritable manière de la traiter, ses effets seroient beaucoup moins funestes.

Quant aux fièvres pestilentiellles, elles n'ont point depuis notre arrivée en Egypte frappé les habitants dans la même proportion que nos troupes, sur-tout dans l'an VII; car l'an VIII il y a eu peu de chose, et presque rien dans l'an IX. Précédemment à notre arrivée ces fièvres ont fait de grands ravages: on leur donne peu de soins, et on ne cherche point à se prémunir contre leur communication. Le fatalisme fait regarder par les musulmans ce fléau avec indifférence; ils considerent même comme privilégiés du ciel ceux qui en sont attaqués mortellement.

Les maladies externes les plus ordinaires sont l'ophtalmie, l'enflure œdémateuse des extrémités inférieures, les hernies de toute espee, les sarcocèles, la gale, et quelques autres maladies de la peau.

Leur médecine est un composé de superstition, et de remèdes sans action bien déterminée, ou trop violents.

ANNONCES.

MÉMOIRES du citoyen Pugnet, médecin ordinaire de l'armée d'Orient.

I. Apperçu physique et médical de la haute Égypte.

II. Examen de ces deux questions: *La peste est-elle endémique en Égypte? Est-il possible de la bannir de cette contrée?*

III. Observations pratiques sur l'épidémie de Syrie dans l'an VII.

IV. Histoire de la contagion pestilentielle qui s'est développée à Damiette pendant le cours du premier été de l'an VIII.

V. Notes sur la peste observée au Kaire dans l'an IX.

VI. Essai médical sur le dem-êl-mouia.

TOPOGRAFIA di Alessandria di Alessandro Gisleni, medico ordinario dell' armata francese in Oriente. Anno IX.

MÉMOIRE sur la peste observée en Égypte ; par le
citoyen Gaetan Sotira, médecin ordinaire de
l'armée d'Orient.

On doit avertir que des observations et des calculs ultérieurs ont fait connoître des inexactitudes qui se sont glissées relativement à la position de différents points de l'Égypte ; ces erreurs seront incessamment rectifiées par un tableau de corrections qui sera publié dans le quatrième volume des Mémoires sur l'Égypte.

*OBSERVATIONS météorologiques, communiquées
par le citoyen NOUET au citoyen DESGENETTES,
pour servir à l'histoire physique et médicale de
l'armée d'orient.*

*Température au thermomètre de mercure,
division de RÉAUMUR.*

A Alexandrie, thermidor an 6.		A Alexandrie, fructidor an 6.		Au Kaire, vendémiaire an 7.		
Jours.	Midi.	Jours.	Midi.	Jours.	Matin.	Midi.
1	23,0	4	23,5	13	16,5	25,5
2	23,0	5	23,5	14	18,3	25,0
3	22,0	6	23,5	15	17,5	22,0
4	23,0			16	17,0	21,0
7	23,0			17	17,5	23,0
9	24,0			18	18,5	23,0
10	23,7	Au Kaire, vendémiaire an 7.		19	18,0	
12	22,5	Jours.	Matin. Midi.	20	19,3	
14	23,5			21	18,3	
15	23,0	4	17,0 21,5	22	16,0	
16	23,5	5	16,5 21,3	23	17,7	23,5
19	24,0	7	17,0 21,5	24	17,0	
21	24,0	8	17,0 21,7	25	16,0	20,0
25	23,5	9	17,0 21,7	26	15,5	19,3
29	23,5	10	16,5 22,0	27	15,0	20,0
30	23,3	11	17,0 23,5	28	16,0	20,0

*Température au thermomètre de mesure,
division de RÉAUMUR.*

Au Kaire, vendémiaire an 7.			Au Kaire, brumaire an 7.			A Damiette, frimaire an 7.		
Jours.	Matin. °	Midi. °	Jours.	Matin. °	Midi. °	Jours.	Matin. °	Midi. °
29	12,0	19,0	25	19,0	17,5	21		16,0
30	13,0		26	12,5	18,0	22		16,0
Brumaire.			27	13,3	17,5	23		16,0
1	15,3		28	13,0	17,7	24		17,0
3	13,5	19,0	29	10,0	17,0	25		15,0
4	12,0	19,0	30	13,5	17,0	A Salehhiéh.		
5	12,0	19,0	Frimaire.			28		13,5
6	12,0	18,0	1	9,5	19,0	29		17,5
7	12,0	17,3	2	9,5	17,7	30		17,0
8	11,5	18,3	3	8,5	17,0	A Damiette.		
9	11,5	18,5	4		16,5	A Belbeys, nivose an 7.		
10	13,0	18,0	A Damiette.			2		21,0
11	10,3	17,5	7		19,0	3		17,5
12	11,0		8		17,0	4	5,5	14,5
13	12,0		9		16,0	5	4,7	18,5
14	12,0	20,0	10		16,0	6	2,0	15,3
15	13,5		11		16,0	7	4,0	16,0
16	11,7		12		17,0	9	5,0	
17	11,5	19,0	13		18,0	10	5,0	17,0
18	11,3		14		18,0	11	2,0	16,5
19	13,5	18,3	17		18,0	12	3,0	17,0
20	13,0	18,3	18		18,0	13	5,0	16,0
21	11,5	18,3	19		17,0			
22	11,3	18,3	20		17,0			
23	11,7	17,5						
24	9,5	17,7						

*Température au thermomètre de mercure,
division de RÉAUMUR.*

A Belbeys, nivose an 7.			Au Kaire, pluviose an 7.			Au Kaire, germinal an 7.		
Jours.	Matin.	Midi.	Jours.	Matin.	Midi.	Jours.	Matin.	Midi.
14		14,5	20	5,5		16	11,0	
16		12,5	22	12,0	18,0	17	11,5	
			24	5,5	11,5	Floréal.		
Au Kaire.			25	3,5		1	13,5	
17	7,0	13,0	26	7,5		7	17,0	26,5
18	6,5	12,3	27	8,3		8	15,0	28,0
19	6,0	11,0	28	7,3		9	19,0	25,5
20	5,0	11,5	29	6,3		10	15,5	28,0
21	5,0	12,3	30	7,0		11	15,0	22,0
22	6,0	13,5	Ventose.			12	10,5	22,0
23	7,0	14,0	4	5,0		13	12,0	
			5	6,0		14		22,5
			7	8,5		15	13,0	
			8	6,5		16	9,5	
			9	6,0		18	16,5	
			10	6,3		22	14,0	24,0
			14	6,5		Prairial.		
			16	4,0			Matin.	A 3 h.
			17	8,0		1	21,5	30,0
			19	7,0		2	21,0	29,5
			20	16,0		3	18,0	28,0
			21	11,0		4	18,0	28,5
			23	6,5		5	16,0	27,0
			27	8,0		6	17,5	27,0
			Germinal.			7	15,3	25,5
			15	16,0		8	16,0	23,0

*Température au thermometre de mercure,
division de RÉAUMUR.*

Au Kaire, prairial an 7.			Au Kaire, messidor an 7.			Au Kaire, thermidor an 7.		
Jours.	Matin.	A 3 h.	Jours.	Matin.	A 3 h.	Jours.	Matin.	A 3 h.
9	17,0	26,3	3	21,0	27,0	1	19,5	29,5
10	17,0	26,3	4	16,0	26,0	2	19,0	29,5
11	16,0	27,0	5	15,0	27,0	3	19,0	29,7
12	16,0	26,5	6	17,5	27,0	4	17,0	29,5
13	15,0	27,0	7	16,0	28,0	5	20,0	29,0
14	16,0	26,0	8	19,0	28,5	6	19,0	28,5
15	15,5	26,5	9	18,0	29,0	7	20,0	29,5
16	16,7	28,0	10	17,0	30,5	8	18,5	29,0
17	17,0	28,5	11	19,5	28,5	9	20,0	31,0
18	17,0	28,5	12	19,0	28,0	10	20,0	31,0
19	17,3	30,5	13	19,3	28,0	11	20,0	30,5
20	19,5	30,0	14	20,0	28,5	12	20,0	30,5
21	19,0	30,0	15	16,5	29,5	13	20,5	30,0
22	17,5	27,5	16	20,0	29,0	14	20,0	29,3
23	18,5	28,5	17	17,5	28,0	15	20,5	28,0
24	19,0	28,0	18	19,0	28,0	16	20,0	27,0
25	17,5	28,3	19	18,0	28,0	17	19,0	27,0
26	20,0	30,5	20	19,0	30,5	18	18,0	28,0
27	20,3	31,5	21	23,0	30,5	19	21,5	29,5
28	17,5	32,7	22	20,0	28,5	20	19,5	29,0
29	20,5	30,0	23	20,3	28,5	21	22,5	28,0
30	17,0	26,0	24	18,0	29,5	22	22,0	28,0
			25	18,0	28,5	23	22,5	27,5
			26	17,5		24	21,0	28,5
			29	19,0	30,0	25	20,0	28,0
			30	19,0	30,5	26	19,3	28,0
Messidor.								
1	17,0	27,0						
2	17,0	22,0						

*Température au thermomètre de mercure,
division de RÉAUMUR.*

Au Kaire, thermidor an 7.			Au Kaire, frimaire an 8.			Au Kaire, nivose an 8.		
Jours.	Matin.	A 3 h.	Jours.	Matin.	A 3 h.	Jours.	Matin.	A 3 h.
27	20,5	28,5	5	8,5	15,0	5	9,5	17,5
28	19,5	28,0	6	9,0	15,5	6	7,0	18,0
29	11,5	28,0	7	8,0	17,0	7	7,7	18,3
Pendant le voyage de la haute Égypte, les observa- tions du thermomètre ne pouvoient se faire dans la barque.			8	7,3		8	12,0	18,5
			9	7,7	14,0	9	10,3	17,5
On a cherché le terme de la plus grande chaleur.			10	6,5		10	7,3	16,5
			11	7,0	16,3	11	10,7	14,5
Le 19 fructidor, vis-à-vis les ruines de Thebes, à mi- di, le thermomètre, dans le sable, a monté à 54°, petit vent N. O. A bord, à la mê- me heure, à l'ombre, on a eu 30°. Le 28 fructidor, à l'isle Philé, au-dessus de Syene, le thermomètre, dans le sable, a marqué 54°, et à l'ombre, 34,3.			12	6,5	16,5	12	5,3	13,0
			13	5,3	15,5	13	5,0	
			14	8,0		14	5,5	13,5
			15	8,0	19,0	15	4,0	14,0
			16	8,5	17,5	16	5,3	
			17	8,5	18,5	17	5,5	16,5
			18	8,7	17,0	18	7,0	
			19	8,3	16,7	19	7,0	
			20	9,0	18,0	20	4,0	16,0
			21	8,5		21	5,0	17,0
			22	10,0		22	5,5	16,5
			23	6,3		23	7,5	16,3
			29	7,3	20,0	24	6,0	17,3
			30	8,5	20,0	25	7,0	16,0
Brumaire an 8.			Nivose.			26	8,5	18,5
Jours.	Matin.	A 3 h.	1	8,7	18,3	27	10,0	17,5
26	12,0	17,0	2	9,5	18,0	28	11,0	19,5
27	10,3	16,0	3	12,0	16,5	29	10,5	17,0
28	9,5	15,7	4	12,0	16,0	30	10,5	16,5
29	9,7	17,0						
30	9,3	19,5						
Frimaire.								
1	9,5	18,5						
2	10,5	17,0						
3	9,3	18,0						
4	8,5	16,5						

Observations hygrométriques au Kaire.

Prairial an 7.			Messidor an 7.			Thermidor an 7.		
Jours.	Matin.	A 3 h.	Jours.	Matin.	A 3 h.	Jours.	Matin.	A 3 h.
4	39°	22°	2	50°	14°	2	76°	26°
5	58	20	3	64	25	3	77	24
6	27	20	4	72	29	4	77	27
7	66	22	5	75	23	5	77	27
8	58	35	6	71	25	6	78	19
9	60	32	7	62	32	7	77	24
10	61	25	8	62	25	8	73	20
11	65	22	9	65	23	9	73	20
12	65	23	10	66	26	10	68	16
13	68	23	11	74	21	11	78	19
14	62	25	12	75	26	12	76	26
15	65	26	13	64	31	13	78	12
16	61	14	14	71	27	14	78	25
17	68	21	15	73	23	15	78	24
18	66	20	16	57	33	16	72	32
19	68	19	17	76	25	17	65	31
20	65	19	18	76	32	18	78	26
21	72	16	19	78	25	19	76	12
23	71	21	20	60	16	20	70	21
24	70	21	22	77	22	21	60	31
25	60	20	23	70	25	22	63	27
26	59	19	24	78	25	23	72	33
27	58	22	25	75	22	24	74	19
28	59	15	26	75	23	26	79	35
29	44	22	29	76	25	27	77	29
30	64	28	30	78	21	28	78	28
Messidor.			Thermidor.			29	75	31
1	68	29	1	76	20	30	77	32

Observations hygrométriques au Kaire.

Brumaire an 8.			Frimaire an 8.			Nivose an 8.		
Jours.	Matin.	A 3 h.	Jours.	Matin.	A 3 h.	Jours.	Matin.	A 3 h.
26	80°	60°	23	79°		25	78°	49°
27	80	68	29	78	31	26	60	27
28	68	55	30	78	27	27	44	32
29	72	46	Nivose.			28	45	24
30	72	30	1	78		29	76	54
Frimaire.			2	77	55	30	76	57
1	70	31	3	74	67	Les 26, 27, et 28, vent sud:		
2	73	35	4	74				
3	61	37	5	79	57			
4	78	45	6	78	47			
5	79	63	7	74				
6	79	60	8	33	29			
7	79	42	9	61	35			
8	80	43	10	76	44			
9	79	47	11	76	58			
10	80	45	12	79	48			
11	79	45	13	78	48			
12	79	39	14	78	50			
13	75	34	15	79	53			
14	56	34	16	79	55			
15	58	32	17	79	59			
16	79	41	18	78				
17	79	43	19	78				
18	63	28	20	78	58			
19	50	45	21	79	46			
20	76	47	22	73	43			
21	79		23	74	55			
22	79		24	78	52			

OBSERVATIONS météorologiques faites au Kaire pendant le premier trimestre de l'an 9, et communiquées par le citoyen NOUET au citoyen DES-GENETTES.

(Thermometre de mercure, division de RÉAUMUR.)

Jours du mois.	VENDÉMAIRE.			BRUMAIRE.			FRIMAIRE.		
	Au lever du soleil.	A midi.	A 2 h. $\frac{1}{2}$.	Au lever du soleil.	A midi.	A 2 h. $\frac{1}{2}$.	Au lever du soleil.	A midi.	A 2 h. $\frac{1}{2}$.
1	17,0	21,0	22,0	13,5	17,5	19,5	9,5	16,3	19,3
2	18,0	21,0	22,5	13,0	17,5	19,0	10,3	16,0	16,3
3	17,5	20,5	21,5	14,0	19,3	21,0	10,0	14,5	16,0
4	17,0	21,0	22,0	15,3	18,7	20,0	9,0	15,3	16,0
5	18,5	21,0	22,5	13,7	18,3	20,0	8,0	16,0	17,0
6	17,3	20,7	22,0	13,3	17,7	19,0	8,0	15,3	17,0
7	16,3	21,0	22,0	13,3	19,0	20,5	8,0	15,5	18,5
8	17,0	20,7	22,0	13,5	18,0	20,0	9,5	16,0	16,3
9	17,0	21,0	22,5	13,5	17,7	19,0	7,7	15,5	15,7
10	17,7	21,0	22,0	13,0	17,0	18,0	6,0	15,0	17,3
11	17,0	20,7	22,0	12,7	17,5	18,0	7,0	13,7	16,5
12	17,0	21,0	22,0	12,0	16,0	18,5	6,3	14,0	17,0
13	17,3	20,5	20,5	12,0	16,5	19,0	7,0	14,0	16,3
14	15,3	19,0	20,0	11,7	17,0	18,5	8,3	15,0	15,5
15	15,0	19,0	20,0	11,7	16,3	18,0	8,0	15,0	16,5
16	14,7	19,0	20,5	11,5	16,5	18,5	8,5	15,7	16,0
17	15,5	19,5	21,0	12,3	17,0	18,3	7,5	16,0	15,0
18	16,3	19,5	21,0	11,5	16,5	18,5	10,0	14,7	15,3
19	16,5	19,5	21,0	11,3	16,0	18,3	10,0	16,0	16,3
20	16,5	19,5	21,0	11,3	17,0	17,7	10,0	16,0	17,0
21	16,3	20,0	22,0	11,5	17,3	18,3	8,5	16,0	17,0
22	17,0	20,0	21,5	12,0	17,7	18,0	8,0	16,0	16,0
23	17,0	19,0	21,0	12,7	18,0	18,5	9,0	15,0	17,0
24	18,0	20,5	21,5	11,3	18,0	19,3	7,7	14,5	17,0
25	18,0	20,0	21,0	12,0	19,0	20,0	7,0	14,3	16,0
26	14,5	20,5	21,0	10,5	16,3	19,0	7,7	15,0	16,5
27	15,3	20,0	21,5	10,3	17,0	18,0	9,7	13,3	16,0
28	16,0	19,3	21,0	11,8	16,0	17,0	10,5	14,3	16,0
29	14,7	19,7	20,5	8,3	17,3	18,7	7,0	14,5	15,5
30	13,5	18,5	19,5	10,0	16,5	19,0	7,0	13,7	14,0

OBSERVATIONS météorologiques faites au Kaire pendant le second trimestre de l'an 9, et communiquées par le citoyen NOUET au citoyen DES-GENETTES.

(Thermometre de mercure divisé en 80 degrés entre la glace et l'eau bouillante.)

Jours du mois.	NIVOSE.			PLUVIOSE.			VENTOSE.		
	Au lever du soleil.	A midi	Plus grande chaleur.	Au lever du soleil.	A midi.	Plus grande chaleur.	Au lever du soleil.	A midi.	Plus grande chaleur.
1	9,3	16,0	16,0	6,3	13,0	14,3	9,0	16,5	17,0
2	9,5	13,5	14,3	6,0	12,3	13,3	12,0	20,5	22,3
3	10,7	13,5	14,5	5,0	13,0	14,5	11,5	16,0	16,3
4	4,7	12,0	13,0	5,0	12,5	14,7	9,0	15,0	16,0
5	8,0	13,0	13,7	4,3	14,7	14,3	6,5	14,0	15,0
6	4,0	11,7	13,0	4,5	14,0	16,3	9,0	14,5	15,0
7	5,3	12,0	13,5	11,0	17,0	17,0	8,0	17,0	19,5
8	5,0	11,3	14,5	12,0	13,0	13,0	9,0	15,7	17,5
9	5,5	12,0	15,0	7,0	13,0	15,0	9,0	15,7	17,0
10	8,0	12,3	14,5	8,5	13,7	15,0	8,0	14,0	16,0
11	8,0	12,7	15,7	9,0	14,5	15,0	9,0	14,5	14,5
12	6,0	12,7	15,0	8,0	14,0	15,3	7,5	14,0	14,5
13	6,0	13,3	15,0	8,5	14,0	15,0	7,3	12,5	13,0
14	7,5	12,0	13,0	7,3	13,5	14,0	7,0	14,0	15,3
15	7,5	13,0	13,5	6,0	12,6	15,0	7,5	16,0	17,0
16	8,3	12,0	13,0	3,8	13,2	14,5	7,5	15,7	17,5
17	7,0	12,7	13,7	4,5	13,0	14,0	8,0	18,0	19,7
18	6,0	11,5	11,0	7,3	13,5	14,5	9,0	14,5	15,5
19	6,0	11,5	13,5	5,7	13,0	14,5	8,0	13,3	15,0
20	6,0	14,0	14,0	7,0	15,0	17,0	7,5	15,0	16,0
21	7,3	13,0	13,3	7,5	16,5	17,5	8,0	14,7	17,3
22	5,0	12,0	13,5	7,3	15,3	16,8	8,0	14,3	16,3
23	4,7	13,0	14,0	7,0	15,0	14,5	6,6	14,7	16,5
24	5,7	13,3	14,5	6,0	15,0	16,5	8,0	19,0	20,0
25	6,0	13,3	14,0	5,0	13,5	14,3	9,5	14,7	15,5
26	5,0	12,0	12,6	9,3	14,0	15,0	4,7	15,0	16,5
27	10,0	16,0	17,6	9,0	15,5	17,3	5,0	16,5	16,0
28	7,0	14,5	16,0	7,0	15,5	16,0	10,0	17,0	16,7
29	6,7	13,0	15,0	9,0	15,3	17,0	10,5	16,5	20,0
30	6,0	13,0	14,0	8,0	16,5	17,0	8,5	16,0	17,0

OBSERVATIONS sur la pesanteur de l'air, la direction des vents, et l'état du ciel, communiquées par le citoyen COUTELLE au citoyen DESGETTES.

JOURS.	HEURES.		BAROM.	VENTS.	ÉTAT DU CIEL.
Frimaire au 8.	Matin.	Soir.	po. lig.		
22	5 10		28 3 $\frac{3}{4}$ 28 3	N. E. E.	Nuages. Clair.
23	7 12		28 3 28 2 $\frac{4}{5}$ 28 3	N. N. E. E. S. E.	Nuages légers. Clair. Clair.
24	6		28 2	S.	Clair.
27	6 9	6	28 2 $\frac{1}{4}$ 28 2 $\frac{1}{2}$ 28 2 $\frac{4}{5}$	S. S. S. O. S. O.	Clair. Clair. Clair.
28	7 12	10	28 3 $\frac{1}{2}$ 28 3 28 3 $\frac{3}{5}$	S. S. O. E. N. E. E.	Clair. Nuages. Clair.
29	7	2 6	28 3 $\frac{1}{2}$ 28 3 $\frac{1}{2}$ 28 3 $\frac{3}{4}$	S. O. E.	Clair. Couvert. Clair.
30.	7 12	4 10	28 4 28 3 $\frac{1}{2}$ 28 3 28 3 $\frac{1}{4}$	S. O. N. E. E. N. E.	Quelques nuages. Nuages au nord. Clair. Clair.
Nivose. 1	7	3 12	28 3 28 2 $\frac{2}{3}$ 28 3	E. N. N. E.	Clair. Clair. Nuag. à l'horizon. Clair.
2	7 12	2 6 9	28 3 28 3 28 2 $\frac{2}{3}$ 28 3 28 3	N. E. N. E. N. E. N. E. E. N. E.	Clair. Nuages. Clair. Clair. Clair.
5	7 12	7 10	28 2 $\frac{3}{5}$ 28 2 $\frac{1}{5}$ 28 2 28 2	E. S. S. O.	Clair. Vent. Nuages. Clair.

Observations sur la pesanteur de l'air, etc.

JOURS.	HEURES.		BAROM.	VENTS.	ÉTAT DU CIEL.
Nivose an 8. 6	Matin.	Soir.	po. lig.		
	7	4 10	28 2 $\frac{1}{5}$ 28 2 $\frac{1}{6}$ 28 2 $\frac{1}{2}$	S. S. O. O.	Clair. Vent. Clair.
7	7	2 5	28 2 $\frac{1}{2}$ 28 2 28 1 $\frac{2}{3}$	S. S. E. S. S.	Brouillard. Clair. Clair.
8	7 12	3 10	28 1 $\frac{1}{4}$ 28 1 $\frac{1}{4}$ 28 1 $\frac{1}{4}$ 28 2 $\frac{1}{4}$	S. S. O. S. S.	Vent. Vent. Clair. Clair.
9	1 7 11	1 3 6 10	28 2 $\frac{3}{4}$ 28 3 $\frac{1}{2}$ 28 4 28 3 $\frac{3}{4}$ 28 2 $\frac{1}{2}$ 28 28 4 $\frac{1}{4}$	S. S. S. N. O. N. O. S. O.	Clair. Clair. Nuages. Clair. Clair. Clair. Clair.
10	8 12	3 6	28 5 28 4 $\frac{1}{2}$ 28 4 28 4	S. S. O. O. S. O.	Clair. Clair. Variable. S. S. O. Nuages.
11	2 9 12	3 6 10	28 4 $\frac{1}{4}$ 28 4 $\frac{3}{4}$ 28 5 28 4 28 4 $\frac{1}{4}$ 28 5	O. N. O. N. N. O. N. N. N. E. N. E.	Nuages. Les nuages augmentent. Couvert de nuages, quel- ques gouttes d'eau. Couvert. Cl. Le ciel rouge av. nua.
12	7 12	3 6 11	28 5 28 4 $\frac{5}{6}$ 28 4 $\frac{1}{2}$ 28 4 $\frac{1}{2}$ 28 4 $\frac{1}{2}$	S. S. O. N. variable. N. var. O. N. O.	Clair. Nuages. Nuages. Vent. Clair. Couvert.
13	7 12	3 10	28 5 $\frac{1}{5}$ 28 5 28 5 28 5 $\frac{1}{2}$	N. O. N. N. O. var. N. O.	Clair. Nuages. Vent. Pluvieux. Arc-en-ciel. Cl. Calme. Un peu rouge.

Observations sur la pesanteur de l'air, etc.

JOURS.	HEURES.		BAROM.	VENTS.	ÉTAT DU CIEL.
Nivose an 8. 14	Matin. 7	Soir. 3 6 10	po. hg. 28 6 28 5 $\frac{1}{2}$ 28 5 $\frac{1}{2}$ 28 5 $\frac{3}{4}$	S. \ N. O. N. N. E.	Nuages. Nuages. Clair. Clair.
15	7 11 $\frac{1}{2}$	3 6 11	28 5 $\frac{1}{2}$ 28 5 $\frac{1}{4}$ 28 4 $\frac{1}{5}$ 28 4 $\frac{2}{9}$ 28 4 $\frac{3}{4}$	N. O. N. N. N. E. E. N. E. N. N. E.	Clair. Clair. Clair. Clair. Nuages.
16	7 10	6 10	28 5 28 5 $\frac{1}{4}$ 28 4 $\frac{2}{3}$ 28 4 $\frac{2}{3}$	S. S. O. N. N. E. E. N. E. E. N. E.	Clair. Clair. Nuag. à l'horiz. N. Nuages. Clair.
17	7 12	3 6 10	28 4 $\frac{1}{2}$ 28 4 $\frac{1}{4}$ 27 4 $\frac{1}{6}$ 28 4 28 4 $\frac{1}{4}$	N. N. E. N. E. N. E. N. E.	Brouillard. Nuages. Clair. Nuages. Brouillard. Cl. Quelques nuag. à l'O.
18	7 10	6 10	28 4 28 4 28 3 $\frac{1}{2}$ 28 3 $\frac{1}{4}$	N. E. N. E. N. E. E. N. E.	Clair. Quelques nuages. Clair. Nuages. Nuages.
19	7	3 6 10	28 3 $\frac{1}{4}$ 28 2 $\frac{3}{4}$ 28 2 $\frac{1}{2}$ 28 2 $\frac{1}{2}$	O. N. E. E. N. O.	Brouillard. Clair. Brouillard sec, épais. Clair.
20	7	3 10	28 2 $\frac{1}{2}$ 28 2 28 2 $\frac{1}{2}$	O. N. E.	Brouillard épais. Clair. Clair.
21	7 12	4 12	28 2 $\frac{1}{3}$ 28 1 $\frac{1}{2}$ 28 1 28 0 $\frac{1}{2}$	O. E. E. N. E. S. S. O.	Brouillard très épais. Clair. Nuag. à l'horizon. Clair. Clair. Nuag. à l'horiz. E.
22	7 10 12	6	28 27 11 $\frac{3}{4}$ 27 11 $\frac{1}{2}$ 28	S. S. E. S. S. E. S. S. E. O.	Temps couvert. Temps plus clair. Clair. Vents forts. Nuages légers.

Observations sur la pesanteur de l'air, etc.

JOURS.	HEURES.		BAROM.	VENTS.	ÉTAT DU CIEL.
Nivose an 8. 22	Matin.	Soir.	po. lig.		
		10	27 0 $\frac{1}{4}$	S.	Nuages.
23	7 12		28 0 $\frac{1}{2}$ 28 1	S. S. E. N. N. E.	Clair. Nuages légers. Nuages.
		2	28 1 $\frac{1}{4}$	N.	} Temps très couv. au N. Gouttes d'eau à 3 h.
		6	28 2	N.	
		10	28 2 $\frac{1}{2}$	N. N. O.	Clair. Clair.
24	7 10 12		28 3 $\frac{1}{3}$ 28 3 $\frac{1}{3}$ 28 3 $\frac{1}{2}$	S. S. E. S. O.	Clair. Nuages légers. Clair.

TABLES NÉCROLOGIQUES DU KAIRE

(Y COMPRIS LE VIEUX KAIRE ET BOULAK,)

PENDANT LES ANNÉES VII, VIII, ET IX.

PUBLIÉES PAR R. DESGENETTES.

LES réglemens de police des villes de guerre ont établi de porter dans les mouvemens journaliers de situation, une colonne sous le titre de *Mutations des habitants*.

Le général de division Dugua, commandant des villes et province du Kaire, fut le premier à sentir l'importance de cet article, et il donna des ordres pour qu'il fut fait un dépouillement exact de toutes les déclarations de mort qui se rangeoient sous la colonne des mutations. Ce travail commencé par l'état major de la place, le 29 brumaire an 7, fut continué avec soin jusqu'au commencement de vendémiaire an 8, époque à laquelle la commission extraordinaire de salubrité fit ouvrir et tint un registre journalier et individuel des décès, avec indication du nom, du sexe, de l'âge, et du genre de mort. Ces tables dressées par le citoyen Zink, secrétaire de la commission, ne furent interrompues que par les événemens

du siege du Kaire , à la suite de la victoire d'Héliopolis.

Ces déclarations , reprises le lendemain du généreux pardon de Kleber , n'ont éprouvé depuis aucune interruption ; je les ai recueillies jusqu'au jour de l'évacuation , et elles seront un témoignage authentique et précieux de la confiance , de l'attachement , et des regrets des habitants.

Pour ne point répéter ce que d'autres ont dit, ou ce qui se trouve dans d'autres pages de cette histoire, je me borne à remarquer qu'il résulte de ces tables , relevées d'après environ douze mille mouvements particuliers :

1° Que le nombre des femmes est plus grand que celui des hommes , et que les maladies des unes et des autres ont été généralement bien connues par Prosper Alpin , dont l'expérience se trouve confirmée par la nôtre.

2° Que la mortalité des enfants a surtout lieu dans les premières six semaines de leur existence , et en général au-dessous de neuf mois.

3° Qu'indépendamment des accidents de la dentition communs à tous les pays , la petite vérole est la plus meurtrière de toutes les maladies, et qu'elle moissonne communément plus d'enfants que la peste : car je ne parle pas de celle de cette année (IX de la R. F.) qui a enlevé plus de cent mille personnes dans la Haute-Egypte.

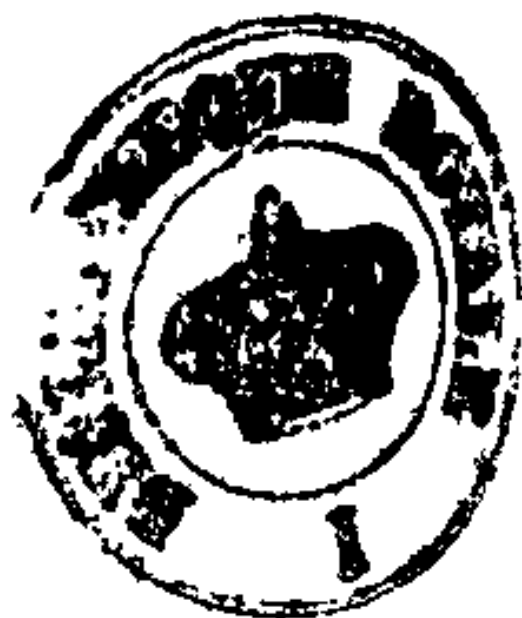
4°. Que les enfants des européens , des juifs ,

et des nombreux chrétiens de Syrie , établis au Kaire , se développent très difficilement.

5°. Que les femmes , dont la menstruation commence et finit de bonne heure , et qui sont très fécondes , ne parviennent point à un âge aussi avancé que les hommes.

6°. Que les hommes vivent en général longtemps ; que plusieurs fournissent une carrière de près d'un siècle , car on ne peut rigoureusement assigner l'âge de personne au-delà de la première jeunesse.

Je desire que ces tables offrent à la statistique une base qui puisse servir à déterminer la population ; on avoit ouvert dans les derniers temps des registres de naissance qui l'auroient un jour fait connoître avec exactitude. Au reste ces tables , que j'envisageois sous un autre point de vue , m'apprenoient journellement ce que j'avois lieu d'espérer ou de craindre pour la conservation des garnisons du Kaire , ou pour celle des différents corps d'armée que des opérations militaires réunirent souvent dans l'enceinte ou dans les environs de cette grande ville.



(145)

TABLES nécrologiques du Kaire, an 7.

DATES DES DÉCÈS. Vendémiaire.	DÉSIGNATION DES PERSONNES.			TOTAL.
	Hommes.	Femmes.	Enfants.	
1 . . .	.	.	.	.
2 . . .	.	.	.	.
3 . . .	.	.	.	.
4 . . .	.	.	.	.
5 . . .	.	.	.	.
6 . . .	.	.	.	.
7 . . .	.	.	.	.
8 . . .	.	.	.	.
9 . . .	.	.	.	.
10 . . .	.	.	.	.
11 . . .	.	.	.	.
12 . . .	.	.	.	.
13 . . .	.	.	.	.
14 . . .	.	.	.	.
15 . . .	.	.	.	.
16 . . .	.	.	.	.
17 . . .	.	.	.	.
18 . . .	.	.	.	.
19 . . .	.	.	.	.
20 . . .	.	.	.	.
21 . . .	.	.	.	.
22 . . .	.	.	.	.
23 . . .	.	.	.	.
24 . . .	.	.	.	.
25 . . .	.	.	.	.
26 . . .	.	.	.	.
27 . . .	.	.	.	.
28 . . .	.	.	.	.
29 . . .	.	.	.	.
30 . . .	.	.	.	.
TOTAUX. . .	.	.	.	.



Tables nécrologiques du Kaire, an 7.

DATES DES DÉCÈS. — Brumaire.	DÉSIGNATION DES PERSONNES.			TOTAL.
	Hommes.	Femmes.	Enfants.	
1 . . .	.	.	.	.
2 . . .	.	.	.	.
3 . . .	.	.	.	.
4 . . .	.	.	.	.
5 . . .	.	.	.	.
6 . . .	.	.	.	.
7 . . .	.	.	.	.
8 . . .	.	.	.	.
9 . . .	.	.	.	.
10 . . .	.	.	.	.
11 . . .	.	.	.	.
12 . . .	.	.	.	.
13 . . .	.	.	.	.
14 . . .	.	.	.	.
15 . . .	.	.	.	.
16 . . .	.	.	.	.
17 . . .	.	.	.	.
18 . . .	.	.	.	.
19 . . .	.	.	.	.
20 . . .	.	.	.	.
21 . . .	.	.	.	.
22 . . .	.	.	.	.
23 . . .	.	.	.	.
24 . . .	.	.	.	.
25 . . .	.	.	.	.
26 . . .	.	.	.	.
27 . . .	.	.	.	.
28 . . .	.	.	.	.
29 . . .	.	4	4	8
30 . . .	2	1	6	9
TOTAUX. . .	2	5	10	17

Tables nécrologiques du Kaire, an 7.

DATES DES DÉCÈS. Frimaire.	DÉSIGNATION DES PERSONNES.			TOTAL.
	Hommes.	Femmes.	Enfants.	
1 . . .	5	3	2	10
2 . . .	1	3	.	4
3 . . .	2	7	5	14
4 . . .	1	2	4	7
5 . . .	7	5	8	20
6 . . .	3	2	9	14
7 . . .	4	2	2	8
8 . . .	1	1	4	6
9 . . .	3	2	8	13
10 . . .	1	.	6	7
11 . . .	1	5	6	12
12 . . .	1	2	12	15
13 . . .	2	2	5	9
14 . . .	2	6	7	15
15 . . .	4	2	5	11
16 . . .	4	4	3	11
17 . . .	3	3	3	9
18 . . .	1	4	4	9
19 . . .	.	2	1	3
20 . . .	3	4	6	13
21 . . .	3	.	3	6
22 . . .	2	9	2	13
23 . . .	.	6	4	10
24 . . .	5	2	7	14
25 . . .	1	1	6	8
26 . . .	3	3	3	9
27 . . .	2	4	7	13
28 . . .	.	4	2	6
29 . . .	2	3	1	6
30 . . .	.	3	3	6
TOTAUX. . .	67	96	138	301

Tables nécrologiques du Kaire, an 7.

DATES DES DÉCÈS. — Nivose.	DÉSIGNATION DES PERSONNES.			TOTAL.
	Hommes.	Femmes.	Enfants.	
1 . . .	1	5	2	8
2 . . .	3	3	10	16
3 . . .	1	2	6	9
4 . . .	4	.	2	6
5 . . .	.	.	5	5
6 . . .	.	.	.	.
7 . . .	.	.	.	.
8 . . .	1	4	9	14
9 . . .	.	.	.	.
10 . . .	.	2	5	7
11 . . .	1	3	4	8
12 . . .	1	5	6	12
13 . . .	3	2	5	10
14 . . .	1	3	3	7
15 . . .	3	4	13	20
16 . . .	8	.	5	13
17 . . .	1	4	5	10
18 . . .	2	7	5	14
19 . . .	2	5	3	10
20 . . .	2	.	7	9
21 . . .	3	3	7	13
22 . . .	1	3	5	9
23 . . .	2	5	16	23
24 . . .	4	5	12	21
25 . . .	3	10	17	30
26 . . .	4	7	10	21
27 . . .	4	5	4	13
28 . . .	2	6	8	16
29 . . .	2	4	10	16
30 . . .	3	4	14	21
TOTAUX. . .	62	101	198	361

Tables nécrologiques du Kaire, an 7.

DATES DES DÉCÈS. Pluviose.	DÉSIGNATION DES PERSONNES.			TOTAL.
	Hommes.	Femmes.	Enfants.	
1 . . .	3	4	14	21
2 . . .	3	4	4	11
3 . . .	2	4	10	16
4 . . .	.	.	1	1
5 . . .	.	.	.	.
6 . . .	5	3	4	12
7 . . .	3	2	7	12
8 . . .	5	2	8	14
9 . . .	5	11	11	27
10 . . .	4	4	10	18
11 . . .	3	3	7	13
12 . . .	3	4	10	17
13 . . .	2	3	4	9
14 . . .	1	4	3	8
15 . . .	1	4	3	8
16 . . .	1	6	12	19
17 . . .	4	4	6	14
18 . . .	2	3	1	6
19 . . .	1	4	6	11
20 . . .	1	6	12	19
21 . . .	.	1	10	11
22 . . .	5	4	11	20
23 . . .	1	3	4	8
24 . . .	8	4	11	23
25 . . .	5	.	1	6
26 . . .	5	5	8	18
27 . . .	13	.	3	16
28 . . .	3	3	3	9
29 . . .	2	1	5	8
30 . . .	6	6	9	21
TOTAUX. . .	97	102	197	396

Tables nécrologiques du Kaire, an 7.

DATES DES DÉCÈS. — Ventose.	DÉSIGNATION DES PERSONNES.			TOTAL.
	Hommes.	Femmes.	Enfants.	
1 . . .	3	2	6	11
2 . . .	.	3	13	16
3 . . .	3	2	5	10
4 . . .	2	10	8	20
5 . . .	5	3	4	12
6 . . .	2	3	3	8
7 . . .	5	.	9	14
8 . . .	4	5	8	17
9 . . .	4	1	8	13
10 . . .	6	9	7	22
11 . . .	6	6	2	14
12 . . .	2	5	5	12
13 . . .	6	2	3	11
14 . . .	2	6	9	17
15 . . .	2	2	4	8
16 . . .	6	7	17	30
17 . . .	5	3	9	17
18 . . .	3	10	14	27
19 . . .	1	8	10	19
20 . . .	4	6	10	20
21 . . .	2	2	6	10
22 . . .	1	4	10	15
23 . . .	7	8	5	20
24 . . .	1	4	11	16
25 . . .	3	5	20	28
26 . . .	5	6	13	24
27 . . .	4	5	8	17
28 . . .	1	5	15	21
29 . . .	3	7	11	21
30 . . .	.	.	.	.
TOTAUX. . .	98	139	253	490

Tables nécrologiques du Kaire, an 7.

DATES DES DÉCÈS. Germinal.	DÉSIGNATION DES PERSONNES.			TOTAL.
	Hommes.	Femmes.	Enfants.	
1 . . .	4	9	10	23
2 . . .	5	9	12	26
3 . . .	7	9	13	29
4 . . .	.	4	11	15
5 . . .	4	5	12	21
6 . . .	5	4	11	20
7 . . .	5	3	6	14
8 . . .	6	9	19	34
9 . . .	3	8	11	22
10 . . .	.	.	.	.
11 . . .	3	7	8	18
12 . . .	5	6	10	21
13 . . .	5	6	8	19
14 . . .	9	5	9	23
15 . . .	4	3	7	14
16 . . .	4	5	10	19
17 . . .	.	4	7	11
18 . . .	5	3	4	12
19 . . .	2	3	9	14
20 . . .	.	5	15	20
21 . . .	.	10	11	21
22 . . .	5	8	12	25
23 . . .	6	1	9	16
24 . . .	.	.	.	.
25 . . .	4	5	9	18
26 . . .	3	2	8	13
27 . . .	2	2	9	13
28 . . .	2	10	5	17
29 . . .	5	7	8	20
30 . . .	.	.	.	.
TOTAUX. . .	103	152	263	518

Tables nécrologiques du Kaire, an 7.

DATES DES DÉCÈS. — Floréal.	DÉSIGNATION DES PERSONNES.			TOTAL.
	Hommes.	Femmes.	Enfants.	
1 . . .	2	6	9	17
2 . . .	3	8	5	16
3 . . .	8	.	14	22
4 . . .	6	4	11	21
5 . . .	3	2	4	9
6 . . .	6	4	12	22
7 . . .	5	4	9	18
8 . . .	5	1	10	16
9 . . .	2	3	18	23
10 . . .	4	1	8	13
11 . . .	5	5	11	21
12 . . .	.	3	10	13
13 . . .	3	6	10	19
14 . . .	5	5	9	19
15 . . .	2	2	7	11
16 . . .	3	4	5	12
17 . . .	3	8	11	22
18 . . .	4	4	12	20
19 . . .	5	8	12	25
20 . . .	5	8	13	26
21 . . .	4	8	15	27
22 . . .	5	7	11	23
23 . . .	6	4	11	21
24 . . .	5	4	15	24
25 . . .	2	5	17	24
26 . . .	4	3	10	17
27 . . .	2	7	7	16
28 . . .	4	4	14	22
29 . . .	2	4	11	17
30 . . .	3	7	9	19
TOTAUX. . .	116	139	320	575

(153)

Tables nécrologiques du Kaire, an 7.

DATES DES DÉCÈS. — Prairial.	DÉSIGNATION DES PERSONNES.			TOTAL.
	Hommes.	Femmes.	Enfants.	
1 . . .	4	5	12	21
2 . . .	3	8	10	21
3 . . .	1	7	19	27
4 . . .	3	5	8	16
5 . . .	5	4	10	19
6 . . .	2	2	16	20
7 . . .	.	6	10	16
8 . . .	1	3	18	22
9 . . .	2	3	12	17
10 . . .	.	4	18	22
11 . . .	4	3	5	12
12 . . .	5	4	10	19
13 . . .	.	4	10	14
14 . . .	1	6	11	18
15 . . .	1	9	10	20
16 . . .	3	3	4	10
17 . . .	4	12	8	24
18 . . .	5	8	11	24
19 . . .	7	5	12	24
20 . . .	2	7	13	22
21 . . .	1	5	14	20
22 . . .	2	6	10	18
23 . . .	1	3	11	15
24 . . .	1	2	20	23
25 . . .	.	.	.	.
26 . . .	4	7	16	27
27 . . .	.	.	.	.
28 . . .	.	.	.	.
29 . . .	4	5	12	21
30 . . .	5	2	20	27
TOTAUX. . .	71	138	330	539

(154)

Tables nécrologiques du Kaire, an 7.

DATES DES DÉCÈS. Messidor.	DÉSIGNATION DES PERSONNES.			TOTAL.
	Hommes.	Femmes.	Enfants.	
1 . . .	5	2	20	27
2 . . .	2	1	12	15
3 . . .	2	5	12	19
4 . . .	.	3	15	18
5 . . .	1	3	7	11
6 . . .	3	6	11	20
7 . . .	1	3	11	15
8 . . .	2	6	11	19
9 . . .	5	6	8	19
10 . . .	2	8	12	22
11 . . .	2	12	13	27
12 . . .	2	7	13	22
13 . . .	2	7	14	23
14 . . .	3	2	16	21
15 . . .	2	3	9	14
16 . . .	.	5	13	18
17 . . .	11	9	11	31
18 . . .	3	1	9	13
19 . . .	.	7	10	17
20 . . .	6	5	22	33
21 . . .	2	2	10	14
22 . . .	4	5	23	32
23 . . .	6	3	23	32
24 . . .	6	4	9	19
25 . . .	.	.	.	.
26 . . .	2	3	15	20
27 . . .	4	2	9	15
28 . . .	2	15	.	17
29 . . .	4	4	11	19
30 . . .	7	9	16	32
TOTAUX. . .	91	148	365	604

Tables nécrologiques du Kaire, an 7.

DATES DES DÉCÈS. Thermidor.	DÉSIGNATION DES PERSONNES.			TOTAL.
	Hommes.	Femmes.	Enfants.	
1 . . .	4	5	18	27
2 . . .	3	4	18	25
3 . . .	1	4	14	19
4 . . .	2	6	12	20
5 . . .	4	6	8	18
6 . . .	2	2	13	17
7 . . .	5	5	19	29
8 . . .	7	4	20	31
9 . . .	1	1	14	16
10 . . .	4	2	8	14
11 . . .	2	5	16	23
12 . . .	5	2	26	33
13 . . .	1	6	24	31
14 . . .	3	1	17	21
15 . . .	3	5	18	26
16 . . .	3	3	9	15
17 . . .	4	7	26	37
18 . . .	3	1	26	30
19 . . .	4	2	21	27
20 . . .	4	3	17	24
21 . . .	3	3	12	18
22 . . .	4	.	22	26
23 . . .	.	6	18	24
24 . . .	2	3	16	21
25 . . .	5	2	11	18
26 . . .	6	4	15	25
27 . . .	7	4	17	28
28 . . .	1	7	22	30
29 . . .	2	6	19	27
30 . . .	1	4	21	26
TOTAUX. . .	96	113	517	726

Tables nécrologiques du Kaire, an 7.

DATES DES DÉCÈS. — Fructidor.	DÉSIGNATION DES PERSONNES.			TOTAL.
	Hommes.	Femmes.	Enfants.	
1 . . .	3	6	22	31
2 . . .	6	4	10	20
3 . . .	3	3	16	22
4 . . .	2	8	13	23
5 . . .	3	3	16	22
6 . . .	.	10	12	22
7 . . .	.	.	.	.
8 . . .	8	5	31	44
9 . . .	1	5	13	19
10 . . .	4	6	18	28
11 . . .	1	4	14	19
12 . . .	3	2	10	15
13 . . .	5	6	22	33
14 . . .	3	2	10	15
15 . . .	.	5	17	22
16 . . .	4	3	18	25
17 . . .	2	4	8	14
18 . . .	2	5	20	27
19 . . .	.	3	9	12
20 . . .	1	1	13	15
21 . . .	1	1	6	8
22 . . .	.	4	13	17
23 . . .	3	2	12	17
24 . . .	3	6	7	16
25 . . .	4	2	6	12
26 . . .	6	8	14	28
27 . . .	1	4	12	17
28 . . .	5	4	15	24
29 . . .	4	5	16	25
30 . . .	3	11	11	25
TOTAUX. . .	81	132	404	617

(157)

Tables nécronologiques du Kaire , an 7.

DATES DES DÉCÈS. — Jours complém.	DÉSIGNATION DES PERSONNES.			TOTAL.
	Hommes.	Femmes.	Enfants.	
1 . . .	1	10	10	21
2 . . .	3	2	16	21
3 . . .	2	2	13	17
4 . . .	3	7	16	26
5 . . .	4	5	13	22
6 . . .	1	3	8	12
TOTAUX. . .	14	29	76	119
TOTAL GÉNÉRAL.	898	1294	3071	5263

TABLES nécrologiques du Kaire, an 8.

DATES DES DÉCÈS. Vendémiaire.	DÉSIGNATION DES PERSONNES.			TOTAL.
	Hommes.	Femmes.	Enfants.	
1 . . .	6	3	6	15
2 . . .	1	2	13	16
3 . . .	5	1	14	20
4 . . .	4	6	16	26
5 . . .	.	.	.	.
6 . . .	4	8	10	22
7 . . .	2	3	3	8
8 . . .	4	4	14	22
9 . . .	3	3	8	14
10 . . .	1	8	16	25
11 . . .	3	4	9	16
12 . . .	5	4	11	20
13 . . .	3	5	9	17
14 . . .	2	4	16	22
15 . . .	4	2	9	15
16 . . .	5	5	15	25
17 . . .	1	4	4	9
18 . . .	4	1	12	17
19 . . .	9	3	17	29
20 . . .	6	8	8	22
21 . . .	6	3	17	26
22 . . .	2	4	13	19
23 . . .	4	2	8	14
24 . . .	8	3	16	27
25 . . .	2	7	10	19
26 . . .	6	2	10	18
27 . . .	8	3	11	22
28 . . .	1	4	8	13
29 . . .	2	4	10	16
30 . . .	2	2	12	16
TOTAUX. . .	113	112	325	550

Tables nécrologiques du Kaire, an 8.

DATES DES DÉCÈS. Brumaire.	DÉSIGNATION DES PERSONNES.			TOTAL.
	Hommes.	Femmes.	Enfants.	
1 . . .	5	4	10	19
2 . . .	2	8	12	22
3 . . .	4	3	16	23
4 . . .	.	1	12	13
5 . . .	3	3	15	21
6 . . .	6	11	19	36
7 . . .	4	4	13	21
8 . . .	3	1	8	12
9 . . .	5	3	8	16
10 . . .	2	2	19	23
11 . . .	1	5	14	20
12 . . .	4	1	11	16
13 . . .	8	6	14	28
14 . . .	2	4	8	14
15 . . .	5	3	15	23
16 . . .	1	3	20	24
17 . . .	1	5	12	18
18 . . .	2	8	9	19
19 . . .	3	2	17	22
20 . . .	5	7	7	19
21 . . .	4	.	13	17
22 . . .	6	10	6	22
23 . . .	4	8	10	22
24 . . .	2	2	9	13
25 . . .	2	8	14	24
26 . . .	1	7	17	25
27 . . .	2	4	19	25
28 . . .	3	7	16	26
29 . . .	4	9	5	18
30 . . .	5	8	12	25
TOTAUX. .	99	147	380	626

Tables nécrologiques du Kaire, an 8.

DATES DES DÉCÈS. Frimaire.	DÉSIGNATION DES PERSONNES.			TOTAL.
	Hommes.	Femmes.	Enfants.	
1 . . .	3	7	8	18
2 . . .	6	7	16	29
3 . . .	1	8	15	24
4 . . .	8	4	18	30
5 . . .	.	2	19	21
6 . . .	1	4	23	28
7 . . .	4	5	19	28
8 . . .	3	7	12	22
9 . . .	8	7	29	44
10 . . .	3	7	26	36
11 . . .	6	8	14	28
12 . . .	4	5	16	25
13 . . .	4	.	25	29
14 . . .	3	7	10	20
15 . . .	5	10	24	39
16 . . .	5	4	21	30
17 . . .	10	14	19	43
18 . . .	6	3	18	27
19 . . .	4	9	14	27
20 . . .	5	6	25	36
21 . . .	5	4	26	35
22 . . .	1	2	24	27
23 . . .	8	7	18	33
24 . . .	7	5	15	27
25 . . .	3	6	20	29
26 . . .	7	4	24	35
27 . . .	2	7	20	29
28 . . .	3	7	21	31
29 . . .	3	5	25	33
30 . . .	.	.	.	.
TOTAUX. . .	128	171	564	863

Tables nécrologiques du Kaire, an 8.

DATES DES DÉCÈS. — Nivose.	DÉSIGNATION DES PERSONNES.			TOTAL.
	Hommes.	Femmes.	Enfants.	
1 . . .	7	1	24	32
2 . . .	2	6	27	35
3 . . .	.	8	20	28
4 . . .	3	7	13	23
5 . . .	5	9	27	41
6 . . .	2	6	20	28
7 . . .	2	9	35	46
8 . . .	4	5	29	38
9 . . .	5	5	24	34
10 . . .	3	3	18	24
11 . . .	5	10	27	42
12 . . .	4	6	17	27
13 . . .	7	8	32	47
14 . . .	4	6	17	27
15 . . .	3	6	16	25
16 . . .	4	6	36	46
17 . . .	5	1	30	36
18 . . .	2	8	31	41
19 . . .	2	6	29	37
20 . . .	2	2	34	38
21 . . .	6	3	33	42
22 . . .	1	3	39	43
23 . . .	.	4	36	40
24 . . .	1	5	44	50
25 . . .	1	5	17	23
26 . . .	5	6	26	37
27 . . .	4	4	33	41
28 . . .	4	4	31	39
29 . . .	5	3	20	28
30 . . .	4	5	28	37
TOTAUX. . .	102	160	813	1075

Tables nécrologiques du Kaire, an 8.

DATES DES DÉCÈS. Pluviose.	DÉSIGNATION DES PERSONNES.			TOTAL.
	Hommes.	Femmes.	Enfants.	
1 . . .	6	6	21	33
2 . . .	2	5	21	28
3 . . .	3	2	20	25
4 . . .	3	4	28	35
5 . . .	6	6	18	30
6 . . .	1	7	34	42
7 . . .	3	5	29	37
8 . . .	2	11	24	37
9 . . .	3	3	19	25
10 . . .	3	6	34	43
11 . . .	3	4	25	32
12 . . .	4	6	16	26
13 . . .	2	4	27	33
14 . . .	4	2	19	25
15 . . .	4	5	14	23
16 . . .	4	2	20	26
17 . . .	5	5	22	32
18 . . .	2	1	13	16
19 . . .	.	3	5	8
20 . . .	2	6	25	33
21 . . .	2	4	6	12
22 . . .	3	2	17	22
23 . . .	2	2	11	15
24 . . .	1	3	5	9
25 . . .	2	2	6	10
26 . . .	.	2	4	6
27 . . .	1	1	3	5
28 . . .	2	3	4	9
29 . . .	.	1	1	2
30 . . .	2	4	8	14
TOTAUX . .	77	117	499	693

Tables nécrologiques du Kaire, an 8.

DATES DES DÉCÈS. Ventose.	DÉSIGNATION DES PERSONNES.			TOTAL.
	Hommes.	Femmes.	Enfants.	
1 . . .	2	.	7	9
2 . . .	1	.	2	3
3 . . .	1	.	1	2
4 . . .	.	3	9	12
5 . . .	.	2	5	7
6 . . .	1	1	8	10
7 . . .	1	.	1	2
8 . . .	.	1	2	3
9 . . .	1	.	.	1
10 . . .	.	.	2	2
11 . . .	.	.	.	.
12 . . .	.	.	.	.
13 . . .	.	.	.	.
14 . . .	.	.	.	.
15 . . .	.	.	.	.
16 . . .	.	.	.	.
17 . . .	.	.	.	.
18 . . .	.	.	.	.
19 . . .	.	.	.	.
20 . . .	.	.	.	.
21 . . .	.	.	.	.
22 . . .	.	.	.	.
23 . . .	.	.	.	.
24 . . .	.	.	.	.
25 . . .	.	.	.	.
26 . . .	.	.	.	.
27 . . .	.	.	.	.
28 . . .	.	.	.	.
29 . . .	.	.	.	.
30 . . .	.	.	.	.
TOTAUX. . .	7	7	37	51

(164)

Tables nécrologiques du Kaire, an 8.

DATES DES DÉCÈS. Germinal.	DÉSIGNATION DES PERSONNES.			TOTAL.
	Hommes.	Femmes.	Enfants.	
1 . . .	.	.	.	.
2 . . .	.	.	.	.
3 . . .	.	.	.	.
4 . . .	.	.	.	.
5 . . .	.	.	.	.
6 . . .	.	.	.	.
7 . . .	.	.	.	.
8 . . .	.	.	.	.
9 . . .	.	.	.	.
10 . . .	.	.	.	.
11 . . .	.	.	.	.
12 . . .	.	.	.	.
13 . . .	.	.	.	.
14 . . .	.	.	.	.
15 . . .	.	.	.	.
16 . . .	.	.	.	.
17 . . .	.	.	.	.
18 . . .	.	.	.	.
19 . . .	.	.	.	.
20 . . .	.	.	.	.
21 . . .	.	.	.	.
22 . . .	.	.	.	.
23 . . .	.	.	.	.
24 . . .	.	.	.	.
25 . . .	.	.	.	.
26 . . .	.	.	.	.
27 . . .	.	.	.	.
28 . . .	.	.	.	.
29 . . .	.	.	.	.
30 . . .	.	.	.	.
TOTAUX. . .	.	.	.	.

(165)

Tables nécrologiques du Kaire, an 8.

DATES DES DÉCÈS. — Floréal.	DÉSIGNATION DES PERSONNES.			TOTAL.
	Hommes.	Femmes.	Enfants.	
1 . . .	.	.	.	.
2 . . .	.	.	.	.
3 . . .	.	.	.	.
4 . . .	.	.	.	.
5 . . .	.	.	.	.
6 . . .	.	.	.	.
7 . . .	.	.	.	.
8 . . .	.	.	.	.
9 . . .	.	.	.	.
10 . . .	.	.	.	.
11 . . .	.	.	.	.
12 . . .	.	.	.	.
13 . . .	.	.	.	.
14 . . .	.	.	.	.
15 . . .	.	.	.	.
16 . . .	.	.	.	.
17 . . .	6	1	1	8
18 . . .	7	6	14	27
19 . . .	.	.	.	.
20 . . .	.	.	.	.
21 . . .	5	6	9	20
22 . . .	6	6	11	23
23 . . .	6	12	17	35
24 . . .	7	6	15	28
25 . . .	5	9	8	22
26 . . .	3	11	8	22
27 . . .	6	6	10	22
28 . . .	13	10	3	26
29 . . .	5	6	12	23
30 . . .	2	7	9	18
TOTAUX. . .	71	86	117	274

Tables nécrologiques du Kaire, an 8.

DATES DES DÉCÈS. Prairial.	DÉSIGNATION DES PERSONNES.			TOTAL.
	Hommes.	Femmes.	Enfants.	
1 . . .	4	1	14	19
2 . . .	4	7	12	23
3 . . .	9	8	7	24
4 . . .	5	3	6	14
5 . . .	6	5	17	28
6 . . .	5	4	9	18
7 . . .	8	6	7	21
8 . . .	7	6	8	21
9 . . .	5	7	15	27
10 . . .	2	4	11	17
11 . . .	3	4	9	16
12 . . .	1	3	11	15
13 . . .	1	7	10	18
14 . . .	2	8	10	20
15 . . .	9	1	8	18
16 . . .	5	11	5	21
17 . . .	4	5	9	18
18 . . .	5	3	12	20
19 . . .	2	2	5	9
20 . . .	1	7	13	21
21 . . .	5	8	12	25
22 . . .	4	5	8	17
23 . . .	1	7	13	21
24 . . .	6	5	6	17
25 . . .	4	8	3	15
26 . . .	3	6	9	18
27 . . .	4	6	7	17
28 . . .	4	6	8	18
29 . . .	2	8	8	18
30 . . .	1	6	13	20
TOTAUX. . .	122	167	285	574

(167)

Tables nécrologiques du Kaire, an 8.

DATES DES DÉCÈS. Messidor.	DÉSIGNATION DES PERSONNES.			TOTAL.
	Hommes.	Femmes.	Enfants.	
1 . . .	4	6	4	14
2 . . .	4	6	4	14
3 . . .	6	10	9	25
4 . . .	5	5	9	19
5 . . .	2	6	6	14
6 . . .	7	7	5	19
7 . . .	1	9	4	14
8 . . .	.	.	.	.
9 . . .	5	2	15	22
10 . . .	3	3	5	11
11 . . .	6	7	9	22
12 . . .	4	8	3	15
13 . . .	2	4	6	12
14 . . .	2	6	6	14
15 . . .	4	3	1	8
16 . . .	2	4	7	13
17 . . .	7	9	8	24
18 . . .	2	5	4	11
19 . . .	5	4	9	18
20 . . .	3	4	7	14
21 . . .	2	4	5	11
22 . . .	5	7	8	20
23 . . .	3	5	7	15
24 . . .	2	5	5	12
25 . . .	2	5	4	11
26 . . .	2	5	9	16
27 . . .	6	8	19	33
28 . . .	3	4	6	13
29 . . .	4	8	10	22
30 . . .	4	4	3	11
TOTAUX. . .	107	163	197	467

Tables nécrologiques du Kaire, an 8.

DATES DES DÉCÈS. Thermidor.	DÉSIGNATION DES PERSONNES.			TOTAL.
	Hommes.	Femmes.	Enfants.	
1 . . .	4	5	8	17
2 . . .	6	3	4	13
3 . . .	3	6	4	13
4 . . .	4	1	3	8
5 . . .	2	9	6	17
6 . . .	3	2	3	8
7 . . .	2	7	6	15
8 . . .	2	4	5	11
9 . . .	7	7	7	21
10 . . .	.	3	6	9
11 . . .	2	3	3	8
12 . . .	2	4	5	11
13 . . .	3	4	4	11
14 . . .	4	3	7	14
15 . . .	3	4	3	10
16 . . .	2	5	3	10
17 . . .	4	9	5	18
18 . . .	4	3	6	13
19 . . .	1	4	2	7
20 . . .	3	6	6	15
21 . . .	2	1	3	6
22 . . .	2	5	4	11
23 . . .	1	6	4	11
24 . . .	4	7	2	13
25 . . .	1	1	2	4
26 . . .	7	6	5	18
27 . . .	2	3	2	7
28 . . .	1	5	4	10
29 . . .	1	5	4	10
30 . . .	1	2	2	5
TOTAUX. . .	83	133	128	344

Tables nécrologiques du Kaine, an 8.

DATES DES DÉCÈS.	DÉSIGNATION DES PERSONNES.			TOTAL.
	Hommes.	Femmes.	Enfants.	
1 . . .	6	10	6	22
2 . . .	2	5	5	12
3 . . .	3	3	6	12
4 . . .	.	6	4	10
5 . . .	1	1	3	5
6 . . .	2	1	6	9
7 . . .	3	2	5	10
8 . . .	5	4	8	17
9 . . .	3	4	8	15
10 . . .	2	4	3	9
11 . . .	4	6	6	16
12 . . .	4	6	5	15
13 . . .	2	2	2	6
14 . . .	3	3	3	9
15 . . .	1	2	.	3
16 . . .	2	1	4	7
17 . . .	2	3	3	8
18 . . .	2	2	3	7
19 . . .	.	4	4	8
20 . . .	1	1	3	5
21 . . .	3	.	5	8
22 . . .	2	5	8	15
23 . . .	2	.	4	6
24 . . .	3	3	3	9
25 . . .	3	2	4	9
26 . . .	2	2	6	10
27 . . .	4	2	8	14
28 . . .	4	2	5	11
29 . . .	1	4	6	11
30 . . .	4	2	7	13
TOTAUX. . .	76	92	143	311

(170)

Tables nécronologiques du Kaire , an 8.

DATES DES DÉCÈS. — Jours complém.	DÉSIGNATION DES PERSONNES.			TOTAL.
	Hommes.	Femmes.	Enfants.	
1 . . .	5	3	3	11
2 . . .	6	6	7	19
3 . . .	2	3	4	9
4 . . .	2	6	8	16
5 . . .	3	3	6	12
TOTAUX. . .	18	21	28	67

TOTAL GÉNÉRAL.	1,003	1,376	3,516	5,895

TABLES nécrologiques du Kaire, an 9.

DATES DES DÉCÈS. Vendémiaire.	DÉSIGNATION DES PERSONNES.			TOTAL.
	Hommes.	Femmes.	Enfants.	
1 . . .	5	2	5	12
2 . . .	1	4	5	10
3 . . .	5	1	4	10
4 . . .	1	4	8	13
5 . . .	1	5	5	11
6 . . .	5	6	5	16
7 . . .	3	.	4	7
8 . . .	4	4	8	16
9 . . .	.	5	6	11
10 . . .	3	5	5	13
11 . . .	4	7	6	17
12 . . .	4	8	16	28
13 . . .	1	2	3	6
14 . . .	5	1	3	9
15 . . .	6	4	7	17
16 . . .	1	3	6	10
17 . . .	2	10	8	20
18 . . .	1	3	10	14
19 . . .	1	4	3	8
20 . . .	5	6	10	21
21 . . .	4	5	15	24
22 . . .	3	1	4	8
23 . . .	8	2	9	19
24 . . .	4	2	9	15
25 . . .	5	3	10	18
26 . . .	3	3	4	10
27 . . .	8	6	14	28
28 . . .	2	5	4	11
29 . . .	6	4	10	20
30 . . .	2	6	17	25
TOTAUX. . .	103	121	223	447

Tables nécrologiques du Kaire, an 9.

DATES DES DÉCÈS. Brumaire.	DÉSIGNATION DES PERSONNES.			TOTAL.
	Hommes.	Femmes.	Enfants.	
1 . . .	4	2	4	10
2 . . .	3	1	7	11
3 . . .	2	7	9	18
4 . . .	3	6	9	18
5 . . .	3	8	10	21
6 . . .	.	8	10	18
7 . . .	2	4	4	10
8 . . .	4	4	8	16
9 . . .	3	11	19	33
10 . . .	1	9	8	18
11 . . .	4	7	10	21
12 . . .	5	7	2	14
13 . . .	1	2	12	15
14 . . .	3	4	8	15
15 . . .	2	7	8	17
16 . . .	3	5	5	13
17 . . .	6	6	10	22
18 . . .	6	4	12	22
19 . . .	2	5	10	17
20 . . .	9	1	11	21
21 . . .	1	7	4	12
22 . . .	5	8	12	25
23 . . .	1	4	11	16
24 . . .	4	4	11	19
25 . . .	4	5	14	23
26 . . .	3	7	13	23
27 . . .	9	5	4	18
28 . . .	.	3	6	9
29 . . .	3	4	15	22
30 . . .	3	5	12	20
TOTAUX. . .	99	160	278	537

(173)

Tables nécrologiques du Kaire, an 9.

DATES DES DÉCÈS. Frimaire.	DÉSIGNATION DES PERSONNES.			TOTAL.
	Hommes.	Femmes.	Enfants.	
1 . . .	3	6	11	20
2 . . .	5	6	9	20
3 . . .	2	6	6	14
4 . . .	1	6	14	21
5 . . .	4	5	9	18
6 . . .	5	5	7	17
7 . . .	7	11	10	28
8 . . .	4	5	12	21
9 . . .	2	5	10	17
10 . . .	7	8	10	25
11 . . .	5	11	9	25
12 . . .	2	11	13	26
13 . . .	1	5	9	15
14 . . .	3	4	10	17
15 . . .	3	9	11	23
16 . . .	5	4	13	22
17 . . .	4	12	14	30
18 . . .	5	2	14	21
19 . . .	7	3	12	22
20 . . .	3	6	11	20
21 . . .	3	7	7	17
22 . . .	8	4	8	20
23 . . .	2	4	6	12
24 . . .	2	8	11	21
25 . . .	3	5	11	19
26 . . .	.	7	8	15
27 . . .	5	4	9	18
28 . . .	3	9	14	26
29 . . .	5	4	12	21
30 . . .	1	8	15	24
TOTAUX. . .	110	190	315	615

(174)

Tables nécrologiques du Kaire, an 9.

DATES DES DÉCÈS. — Nivose.	DÉSIGNATION DES PERSONNES.			TOTAL.
	Hommes.	Femmes.	Enfants.	
1 . . .	7	5	16	28
2 . . .	7	4	6	17
3 . . .	4	5	13	22
4 . . .	3	8	8	19
5 . . .	3	3	2	8
6 . . .	7	3	23	33
7 . . .	3	10	10	13
8 . . .	7	2	10	19
9 . . .	6	2	7	15
10 . . .	3	5	15	23
11 . . .	8	5	21	34
12 . . .	6	9	9	24
13 . . .	4	3	16	23
14 . . .	3	5	10	18
15 . . .	4	9	8	21
16 . . .	4	6	6	16
17 . . .	3	5	9	17
18 . . .	10	6	10	26
19 . . .	1	2	9	12
20 . . .	5	5	7	17
21 . . .	6	8	7	21
22 . . .	5	4	16	25
23 . . .	6	6	13	25
24 . . .	3	6	8	17
25 . . .	5	6	12	23
26 . . .	9	5	6	20
27 . . .	4	2	3	9
28 . . .	3	2	14	19
29 . . .	3	7	10	20
30 . . .	4	7	8	19
TOTAUX. . .	146	158	312	616

(175)

Tables nécrologiques du Kaire, an 9.

DATES DES DÉCÈS. Pluviose.	DÉSIGNATION DES PERSONNES.			TOTAL.
	Hommes.	Femmes.	Enfants.	
1 . . .	5	2	11	18
2 . . .	9	7	12	28
3 . . .	10	8	13	31
4 . . .	6	1	9	16
5 . . .	7	2	11	20
6 . . .	6	7	16	29
7 . . .	6	6	9	21
8 . . .	3	2	9	14
9 . . .	4	5	9	18
10 . . .	7	4	15	26
11 . . .	7	7	5	19
12 . . .	9	11	12	32
13 . . .	12	4	11	27
14 . . .	9	5	16	30
15 . . .	7	9	11	27
16 . . .	7	6	20	33
17 . . .	9	5	9	20
18 . . .	5	4	17	26
19 . . .	7	8	14	29
20 . . .	8	6	12	26
21 . . .	9	8	15	32
22 . . .	3	2	15	20
23 . . .	6	5	14	25
24 . . .	9	3	15	27
25 . . .	3	6	21	30
26 . . .	5	4	14	23
27 . . .	5	3	13	21
28 . . .	6	3	13	22
29 . . .	8	6	10	24
30 . . .	11	6	12	29
TOTAUX . .	228	155	380	763

Tables nécrologiques du Kaire, an 9.

DATES DES DÉCÈS. Ventose.	DÉSIGNATION DES PERSONNES.			TOTAL.
	Hommes.	Femmes.	Enfants.	
1 . . .	9	11	21	41
2 . . .	7	12	22	41
3 . . .	6	8	31	45
4 . . .	11	6	22	39
5 . . .	8	9	23	40
6 . . .	10	4	20	34
7 . . .	8	16	27	51
8 . . .	9	13	25	47
9 . . .	16	8	24	48
10 . . .	14	13	30	57
11 . . .	15	12	20	47
12 . . .	16	14	25	55
13 . . .	11	15	24	50
14 . . .	14	12	37	63
15 . . .	10	10	33	53
16 . . .	16	8	30	54
17 . . .	12	10	33	55
18 . . .	9	22	24	55
19 . . .	11	18	37	66
20 . . .	8	8	28	44
21 . . .	11	7	43	61
22 . . .	10	11	28	49
23 . . .	15	14	42	71
24 . . .	13	14	39	66
25 . . .	12	12	31	55
26 . . .	15	12	37	64
27 . . .	18	18	40	76
28 . . .	11	23	39	73
29 . . .	9	15	44	68
30 . . .	20	14	48	82
TOTAUX. . .	354	369	927	1650

(177)

Tables nécrologiques du Kaire, an 9.

DATES DES DÉCÈS.	DÉSIGNATION DES PERSONNES.			TOTAL.
	Hommes.	Femmes.	Enfants.	
Germinal.				
1 . . .	16	14	43	73
2 . . .	19	13	52	84
3 . . .	22	14	50	86
4 . . .	13	19	34	66
5 . . .	19	22	37	78
6 . . .	17	15	57	89
7 . . .	16	16	57	89
8 . . .	12	31	49	92
9 . . .	27	24	61	112
10 . . .	18	16	49	83
11 . . .	18	35	61	114
12 . . .	26	28	86	140
13 . . .	29	24	83	136
14 . . .	18	36	72	126
15 . . .	25	28	68	121
16 . . .	18	24	70	112
17 . . .	16	27	62	105
18 . . .	28	32	62	122
19 . . .	20	28	80	128
20 . . .	18	23	63	104
21 . . .	17	24	46	87
22 . . .	14	27	54	95
23 . . .	25	24	39	88
24 . . .	15	18	58	91
25 . . .	10	21	48	79
26 . . .	14	22	54	90
27 . . .	21	20	37	78
28 . . .	20	22	54	96
29 . . .	13	22	47	89
30 . . .	19	29	36	84
TOTAUX. . .	563	705	1669	2937

(178)

Tables nécrologiques du Kaire, an 9.

DATES DES DÉCÈS. Floréal.	DÉSIGNATION DES PERSONNES.			TOTAL.
	Hommes.	Femmes.	Enfants.	
1 . . .	19	27	49	65
2 . . .	24	25	37	86
3 . . .	16	26	58	100
4 . . .	20	30	50	100
5 . . .	20	20	39	79
6 . . .	10	23	38	71
7 . . .	16	22	41	79
8 . . .	12	21	31	64
9 . . .	24	22	27	73
10 . . .	15	15	32	62
11 . . .	11	31	36	78
12 . . .	12	24	32	68
13 . . .	8	15	32	55
14 . . .	8	15	37	60
15 . . .	14	23	32	69
16 . . .	15	23	37	75
17 . . .	5	15	39	59
18 . . .	8	22	32	62
19 . . .	9	23	27	59
20 . . .	7	15	33	55
21 . . .	5	30	27	62
22 . . .	7	15	27	49
23 . . .	10	16	20	46
24 . . .	8	15	16	39
25 . . .	3	15	16	34
26 . . .	4	7	16	27
27 . . .	1	10	18	29
28 . . .	4	10	16	30
29 . . .	6	14	10	30
30 . . .	3	7	6	16
TOTAUX. . .	324	576	911	1811

(179)

Tables nécrologiques du Kaire, an 9.

DATES DES DÉCÈS. — Prairial.	DÉSIGNATION DES PERSONNES.			TOTAL.
	Hommes.	Femmes.	Enfants.	
1 . . .	2	3	6	11
2 . . .	2	12	7	21
3 . . .	1	5	12	18
4 . . .	5	7	6	18
5 . . .	6	10	4	20
6 . . .	.	5	6	11
7 . . .	4	4	6	14
8 . . .	3	12	6	21
9 . . .	3	5	9	17
10 . . .	3	7	3	13
11 . . .	2	7	4	13
12 . . .	2	6	9	17
13 . . .	2	7	4	13
14 . . .	3	8	9	20
15 . . .	4	7	10	21
16 . . .	2	2	6	10
17 . . .	2	4	5	11
18 . . .	3	4	3	10
19 . . .	1	2	12	15
20 . . .	3	6	6	15
21 . . .	1	2	5	8
22 . . .	1	1	3	5
23 . . .	1	3	3	7
24 . . .	1	2	3	6
25 . . .	4	1	9	14
26 . . .	.	2	2	4
27 . . .	1	4	5	10
28 . . .	.	2	4	6
29 . . .	2	2	3	7
30 . . .	4	1	5	10
TOTAUX. . .	68	143	175	386

Tables nécronologiques du Kaire, an 9.

DATES DES DÉCÈS. Messidor.	DÉSIGNATION DES PERSONNES.			TOTAL.
	Hon. mes.	Femmes.	Enfants.	
1 . . .	1	1	2	4
2 . . .	4	4	5	13
3 . . .	2	3	6	11
4 . . .	1	3	5	9
5 . . .	2	1	3	6
6 . . .	3	3	4	10
7 . . .	1	1	2	4
8 . . .	2	2	2	6
9 . . .	3	4	7	14
10 . . .	.	.	3	3
11 . . .	1	1	1	3
12 . . .	.	1	2	3
13 . . .	.	.	.	.
14 . . .	1	.	.	.
15 . . .	.	.	5	5
TOTAUX. . .	21	24	47	92

TOTAL GÉNÉRAL.	2,016	2,601	5,237	9,854

RÉSULTAT général et comparatif des tables nécrologiques du Kaire, pendant les années 7, 8, et 9.

AN VII.					AN VIII.					AN IX.				
MOIS.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	TOTAL.	MOIS.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	TOTAL.	MOIS.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	TOTAL.
Vendémiaire	.	.	.	.	Vendémiaire	113	112	325	550	Vendémiaire	103	121	223	447
Brumaire, 29 et 30 . . .	2	5	10	17	Brumaire	99	147	380	626	Brumaire	99	160	278	537
Frimaire	67	96	138	301	Frimaire	128	171	564	863	Frimaire	110	190	315	615
Nivose	62	101	198	361	Nivose	102	160	813	1075	Nivose	146	158	312	616
Pluviose	97	102	197	396	Pluviose	77	117	499	693	Pluviose	228	155	380	763
Ventose	98	139	253	490	Ventose	7	7	37	51	Ventose	354	369	927	1650
Germinal	103	152	263	518	Germinal	.	.	.	.	Germinal	563	705	1669	2937
Floréal	116	139	320	575	Floréal	71	86	117	274	Floréal	324	576	911	1811
Prairial	71	138	330	539	Prairial	122	167	285	574	Prairial	68	143	175	386
Messidor	91	148	365	604	Messidor	107	163	197	467	Messidor	21	24	47	92
Thermidor	96	113	517	726	Thermidor	83	133	128	344	Thermidor	.	.	.	.
Fructidor	81	132	404	617	Fructidor	76	92	143	311	Fructidor	.	.	.	.
Jours complémentaires	14	29	76	119	Jours complémentaires	18	21	28	67	Jours complémentaires	.	.	.	.
TOTAUX	898	1294	3071	5263	TOTAUX	1003	1376	3516	5895	TOTAUX	2016	2601	5237	9854

Les tables de l'an 7 n'ont été commencées que le 29 brumaire. Les circonstances du siege ont empêché dans l'an 8 d'avoir les résultats de ventose, germinal, et floréal. Enfin les évènements connus de l'an 9 ont fait terminer ces tables le 15 messidor.

Certifié véritable et conforme aux états particuliers et généraux fournis par l'état-major de la place du Kaire.

Le médecin en chef de l'armée d'orient,

Signé R. DESGENETTES.

PROCÈS-VERBAL

D'une réunion des Officiers de santé.

Le 4 thermidor an IX de la république Française, les Officiers de santé de l'armée d'Orient, qui se trouvoient dans la place de Rosette, s'étant réunis, le citoyen Desgenettes, médecin en chef, a pris la parole, et dit :

CITOYENS, j'ai eu communication, étant encore au Kaire, de différentes circulaires du conseil de santé des armées. Les circonstances de la guerre ne nous ont pas permis de les recevoir plutôt, et parconséquent de nous conformer à une invitation de nous réunir le 2 germinal, pour payer un témoignage de regret et de respect à la mémoire du citoyen Joseph-Adam Lorentz, médecin en chef de l'armée de la république Française, sur le Rhin.

Cet hommage, quoique tardif, n'en est pas moins solennel. Il est rendu en quittant ces contrées lointaines et célèbres, récemment encore illustrées par la constante valeur d'une armée à la conservation de laquelle vous avez tous eu part; et il est rendu en présence de l'inspecteur général des hôpitaux, et au milieu des autres officiers de santé de l'armée de S. M. B., le même jour où nous nous ~~convenons~~ ^{convenons} pour assurer pendant la



traversée , à notre corps d'invalides , à nos blessés , et à nos malades , les soins qu'exigent l'humanité , la reconnoissance de notre patrie , et l'estime de toutes les nations.

Le citoyen Barbès qui veut bien remplir dans cette assemblée les fonctions de secrétaire , va nous donner lecture des pieces adressées par le conseil de santé des armées , en date du 13 nivose dernier.

(La lecture des pieces ci-dessus mentionnées a été faite).

Signés à l'original, TH. YOUNG , écuyer , inspecteur général des hôpitaux de l'armée de S. M. B. ; BOUDET , pharmacien en chef , et R. DESGENETTES , médecin en chef de l'armée de la république Française.

BARBÈS, médecin ordinaire de l'armée de la R. F.

FIN DE LA SECONDE PARTIE.

